هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11753 – JEUDI 11 NOVEMBRE 1982

La France et l'Algérie renforcent leur coopération scientifique et technique

LIRE PAGE 6.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DI. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.
Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Épreuve de force en Pologne

Malgré l'appel de Solidarité, l'activité semble normale

Malgré le mot d'ordre de grève de huit heures lancé par le syndicat clandestin Solidarité, l'activité semblait normale ce mercredi matin en Pologne. Les abords des grandes entreprises de la région de Varsovie présentaient leur aspect de tous les jours et le contrôle des entrées s'y faisait selon la procédure habituelle. Les tramways et les autobus circulaient normalement et il semble en être de même dans le reste du pays.

Il est vrai que les journalistes n'ont pu pénétrer dans les usines et n'ont donc pu y constater si les ouvriers y travaillaient réellement ou restaient inactifs, comme certains tracts les y avaient invités. Une seule banderole proclamant « *grève générale, notre dernière solution* » a été aperçue sur la rue qui conduit aux aciéries Huta Warszawa de la capitale.

Quant au dispositif policier, il était normal, sauf à Gdansk, où les patrouilles avaient été renforcées aux abords du chantier naval. Radio-Varsovie a rapporté à 8 heures que le travail était normal dans l'ensemble du pays, en dépit de quelques « *tentatives de distribution de tracts* » aux mines de cuivre de Rudna et de Polkowice.

(Lire nos informations en page 30).

Réalisme pontifical

En donnant son aval à l'accord passé entre Mgr Glemp, le chef de l'Eglise polonaise, et le général Jaruzelski – le pape ne pourra se rendre en juin en Pologne qu'à condition que la hiérarchie catholique polonaise joue la carte de la stabilisation, notamment pour la grève de ce mercredi 10 novembre – Jean-Paul II a donné une nouvelle preuve de son réalisme. C'est également sous le signe du réalisme que s'est déroulé son long voyage en Espagne : ouvert sur le plan social et politique, Jean-Paul II est resté conservateur sur le plan doctrinal et éthique.

Evoquant les questions sociales, le pape, pendant une dizaine de jours, a soutenu les droits des travailleurs en insistant sur le devoir de l'État de créer des emplois, défendant les revendications légitimes des paysans, parlant aux scientifiques de la liberté de recherche. Aux politiciens, il a loué les vertus de la démocratie et de la décentralisation, le pluralisme, renvoyant dos à dos communistes et capitalistes.

Mais dans le domaine moral et théologique, Jean-Paul II aura rarement été aussi catégorique pour défendre l'enseignement privé, dénoncer les atteintes à la doctrine catholique sur la famille et la sexualité (divorce, contraception, avortement). Pour enjoindre aux prêtres et aux religieux de respecter leurs vœux de célibat et de porter un habit ecclésiastique et, à tous les catholiques, d'obéir au magistère de l'Eglise.

On peut, dans ces conditions, se demander si l'équilibre observé par le pape entre ouverture et conservatisme n'est pas qu'apparent. Les prises de position avancées – droit des travailleurs, respect du pluralisme, démocratie – ont été énoncées en des termes tellement généraux que personne ou presque ne peut manifester son désaccord. En revanche, les prises de position conservatrices – enseignement libre, divorce, avortement – ont été au centre des divergences entre l'Eglise et les partis du centre et de gauche pendant la récente campagne électorale. Et sur ces sujets-là, le pape a semblé affirmer que les catholiques ont le droit d'imposer leur point de vue à la société tout entière.

Ces recommandations de Jean-Paul II interviennent à un moment politique décisif pour l'Espagne et alors que l'épiscopat s'interroge. Si l'on fait exception d'une aile intégriste, très minoritaire mais combative, l'épiscopat espagnol n'a pas adopté de positions très tranchées depuis dix ans. Il s'est rallié sans arrière-pensées, sous l'influence de Mgr Tarancon, alors archevêque de Madrid, au régime démocratique mis en place après la mort de Franco, s'alignant ainsi sur l'évolution de l'immense majorité du peuple espagnol. Et c'est avec une certaine discrétion qu'il s'inquiète aujourd'hui, à l'instar de larges secteurs conservateurs de la société, de certains projets prêtés au prochain gouvernement socialiste.

Il reste que le voyage marathon de Jean-Paul II, qui a plaidé en faveur de la coexistence et du respect des institutions, a joué un rôle plutôt positif dans cette délicate phase de « transmission des pouvoirs » d'un centre discrédité à un socialisme modéré.

Le voyage en Pologne apparaît, par comparaison, comme une mission impossible, puisqu'il s'agira de continuer l'évolution d'un socialisme discrédité comme une mutation plus supportable.

(Lire nos informations page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Tribut

L'Étoile rouge, *le quotidien militaire soviétique, écrit sans détours :* « La confiance du peuple afghan dans les soldats soviétiques n'est pas née spontanément : il a fallu payer un lourd tribut pour y parvenir ».

Il en va de même de la liberté : elle ne naît spontanément sous aucune latitude. Il faut aux peuples, pour l'atteindre, payer un lourd tribut. Qui, à l'occasion, est proportionnel à la défiance que leur inspire les armées étrangères.

BRUNO FRAPPAT.

Le gazoduc eurosibérien

Les États-Unis s'apprêtent à lever l'embargo contre les entreprises européennes

Le Quai d'Orsay se refusait à démentir ou à confirmer ce mercredi matin 10 novembre les informations de Washington selon lesquelles les États-Unis s'apprêtaient à lever l'embargo contre les entreprises européennes qui participent à la construction du gazoduc eurosibérien, les « *bases d'un accord sur le commerce Est-Ouest* » ayant été dégagées au cours de conversations interalliées.

Le porte-parole du Quai d'Orsay rappelait seulement que la France s'était prêtée à « *une concertation* » sur le commerce Est-Ouest et qu'il appartenait aux Américains de lever sans contrepartie politique la décision unilatérale qu'ils avaient prise contre les entreprises européennes.

De notre correspondant

Washington. – Les États-Unis et leurs principaux alliés ont établi les bases d'un accord sur le commerce Est-Ouest qui pourrait permettre à M. Reagan de lever prochainement l'embargo contre les entreprises européennes qui participent à la construction du gazoduc eurosibérien.

Réunis à Washington, mardi 9 novembre, les négociateurs américains, européens, japonais et canadiens se sont séparés avec un texte commun. Il leur fallait cependant obtenir l'accord de leurs gouvernements respectifs et s'entendre sur la manière de présenter publiquement le document. Ce dernier point n'était pas le moins délicat.

En échange d'une levée de l'embargo, les États-Unis auraient obtenu plusieurs engagements de leurs partenaires, mais aucune mesure immédiate. On attendrait, pour agir en commun, les résultats de diverses études qui seraient présentées au sommet des sept grands pays industrialisés à Williamsburg (Virginie) en juin 1983.

Les négociations achoppaient depuis deux semaines sur la question des crédits au bloc soviétique, crédits que Washington juge trop importants et trop avantageux. Sur ce point crucial, les alliés se contenteraient pour le moment d'affirmer des principes : ne pas « faire de cadeaux » à l'U.R.S.S. et adopter une politique commune en la matière.

Aucune mesure immédiate ne serait prise non plus dans le domaine énergétique. Les alliés se consulteraient sur les exportations de technologie à l'Est et s'interdiraient tout contrat supplémentaire avec l'U.R.S.S. sur les fournitures de gaz.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

Les syndicats et le pouvoir

La C.F.D.T. élargit ses critiques et la C.G.C. appelle à manifester

M. Edmond Maire a dénoncé sévèrement, le 9 novembre, plusieurs aspects de la politique gouvernementale. Tout en renouvelant ses critiques sur le SMIC, le secrétaire général de la C.F.D.T. s'en est pris à l'absence de définition d'une politique industrielle cohérente. De son côté, la C.G.C. appelle à une manifestation, à Paris, le 18 novembre.

Les relations entre le gouvernement et les principaux syndicats traversent une phase difficile de tensions.

M. Mauroy ne peut être surpris par la vigueur des attaques de la C.G.C, qui s'adresse à l'ensemble des salariés de la région parisienne pour sa manifestation du 18 novembre, sa démarche plus oppositionnelle l'ayant, depuis plusieurs mois, conduit à contester les fondements de la politique gouvernementale et à en dénoncer les effets.

Mais le premier ministre se sentira sans doute davantage interpellé par les critiques, de plus en plus vives, de la C.F.D.T., réputée pourtant plutôt « *progouvernementale* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 26.)

L'endettement de la France

Dès avant le 10 mai, l'accumulation de l'endettement en devises était un sujet politique délicat. Les socialistes, à l'époque, n'avaient pas de mots assez durs pour condamner une pratique qui risquait, selon eux, de peser à terme sur l'indépendance du pays.

Le Monde a estimé qu'il était de son devoir d'informer régulièrement ses lecteurs sur ce sujet capital. C'est pourquoi il a pris l'initiative, en janvier 1981, de publier chaque semaine une chronique qui porte la signature de Christopher Hughes sur l'euromarché. Entre autres renseignements, on y trouve relatés les emprunts français à l'étranger. On ne peut pas reprocher au journal, ni du reste à ses lecteurs, d'en faire périodiquement... l'addition.

Force est de constater que depuis l'installation au pouvoir du gouvernement Mauroy l'appel aux capitaux étrangers s'est beaucoup accéléré (voir l'article de Paul Fabra publié dans nos éditions de la veille). Si la France empruntait un peu moins de 5 milliards de dollars en 1980, elle aura emprunté presque le triple de cette somme en 1982 (y compris l'emprunt d'Etat de 4 milliards de dollars).

M. Jacques Delors a déclaré : « Il faut cet acharnement contre la France, qui a d'ailleurs des arrière-pensées politiques, pour que la moindre mauvaise nouvelle soit utilisée par tout le monde. » *La meilleure façon d'éviter toute polémique inutile serait d'abandonner la vaine politique du secret. Dans une afaire qui intéresse tous les Français puisqu'ils devront, un jour, rembourser en travaillant davantage ou en consommant moins. Notre collaborateur a chiffré à environ 45 milliards de dollars la dette extérieure de la France à ce jour.*

En définitive, le principal point de contestation porte sur la question de savoir si les 7 milliards d'endettement privé (dettes contractées par les sociétés françaises, telles Péchiney ou Rhône-Poulenc) qui ont la forme d'entreprises commerciales classiques doivent être inclus dans le total. C'est un fait qu'en contrepartie de leurs emprunts ces sociétés possèdent des actifs à l'étranger, mais une petite partie seulement de ces actifs est réellement disponible, car la plus grosse part est composée d'immobilisations (usines, etc.).

(Lire page 27.)

Un entretien avec M. Joseph Franceschi

Le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité se prononce pour un « droit de regard des Français sur la police »

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, devait défendre, ce mercredi 10 novembre, à l'Assemblée nationale, le projet de budget spécifique, consacré, au sein de celui du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, à la police nationale.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Franceschi, qui s'affirme nettement « *chef de la police* », déclare que s'il a paré au plus pressé, car « *il y avait tellement à faire* », il n'a « *pas du tout* » abandonné le projet réformateur d'une « *police nouvelle* ». Favorable à un « *droit de regard des Français sur la police* », il affirme qu'il n'hésitera pas « *à se montrer sévère* » face à ceux qui « *détournent la police de son rôle* » qui est d'être « *au service de l'État et de la démocratie* ».

– La création, en août, du secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique a ajouté une structure nouvelle à l'échafaudage déjà complexe de la police. Quel est le bilan, aujourd'hui ?

– La création du secrétariat d'Etat est un symbole. Au sein du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, la police existait, mais ne se singularisait pas. A présent, une entité la symbolise, elle a un toit. Ce toit, c'est le secrétariat d'Etat. Je suis son représentant. Certains disent que les policiers se cherchaient. J'ai l'impression qu'aujourd'hui, ils ont commencé à se trouver. Cette nouvelle structure ministérielle a permis à la police de se redécouvrir, de se révéler, et par conséquent, de mieux agir. Mon travail immédiat a été la coordination et l'impulsion. J'ai voulu d'abord faire comprendre aux différentes composantes de la police qu'elles regroupent avant tout des hommes qui ont un dénominateur commun et qui trouveront auprès de moi amitié et confiance.

– Cette conception n'a-t-elle pas conduit, cependant, à une confusion des genres entre le policier et le politique, le secrétariat d'Etat semblant être un peu l'agence de relations publiques de la police, de ses actions et de son efficacité ?

– Je suis le chef de la police. Je sais que cette fonction est originale et, évidemment lorsque j'ai pris mes fonctions, les circonstances, le terrorisme en particulier, lui ont donné un certain éclairage. Je n'entends pas pourtant me limiter à une activité plutôt qu'à une autre. J'entends procéder à une complète « reprise en mains » de l'ensemble des problèmes.

Propos recueillis par EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 10.)

DANS UNE DÉCLARATION AU « MONDE »

La Haute Autorité se défend de vouloir constituer un ordre des journalistes

Dans une « Tribune libre » adressée au *Monde*, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle explique sa position sur ses « *pouvoirs juridiques en matière d'équilibre de l'information* ». Elle répond ainsi aux critiques formulées notamment par divers syndicats de journalistes et à notre article du 6 novembre, qui faisaient suite à son intervention à propos d'un reportage de TF 1 sur un hospice de Cachan (*le Monde* du 28 octobre).

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a affirmé, mardi 9 novembre, au micro de France-Inter, que dans cette affaire « *la Haute Autorité n'est pas sortie de ses compétences* ».

Après les réactions syndicales, professionnelles et politiques qu'a suscitées la réponse de la Haute Autorité à M. Jacques Chirac, qui l'avait saisie le 19 octobre 1982, il convient de préciser, pour écarter tout malentendu, les bases juridiques sur lesquelles s'appuient notre position.

La Haute Autorité n'a pas d'attributions particulières dans le domaine de la situation individuelle, professionnelle et déontologique des journalistes. Si l'on s'en tient au texte même de la réponse de la Haute Autorité au maire de Paris, on ne peut lui faire grief d'avoir méconnu l'article 18 de la loi du 29 juillet 1982. Celui-ci prévoit, en effet, une concertation de la Haute Autorité dans les conflits relatifs à la liberté de conscience et de création, et précise que les journalistes n'y sont pas soumis. Il est donc très clair que la Haute Autorité n'intervient pas dans la situation individuelle des journalistes vis-à-vis de leur employeur – pas même lorsqu'il s'agit de questions mettant en jeu la clause de conscience, pour laquelle les journalistes disposent, depuis longtemps, de procédures spécifiques. Les journalistes de l'audiovisuel *« ont la qualité de journalistes au même titre que leurs confrères de la presse écrite »* (article 23 de la loi du 29 juillet 1982). Ils sont régis par le code du travail et la convention collective nationale de la presse : les règles professionnelles qui s'appliquent aux journalistes incluent des règles déontologiques qui ne sont pas consignées dans un code mais qui résultent d'usages solidement établis.

L'une des caractéristiques de la déontologie professionnelle est d'être appliquée par les membres de la profession concernée. Il faut clairement affirmer que la Haute Autorité n'a pas vocation à constituer ni à préfigurer un ordre des journalistes comme il existe un ordre des médecins ou des avocats.

(Lire la suite page 18.)



Le Monde

idées

Défense

Les députés examinent vendredi 12 novembre le projet de budget de la défense pour 1983. Georges Sarre (P.S.) estime qu'il faut savoir tirer les conséquences de la priorité nucléaire. François Fillon (R.P.R.) propose une réforme du service militaire et François Léotard (P.R.) attend du gouvernement des réponses concrètes à ses inquiétudes.

Pour la paix : choisir

par GEORGES SARRE (*)

LE dépôt, à l'initiative du R.P.R., d'une motion de censure contre la politique militaire du gouvernement, témoigne de la propension de l'opposition de tout saisir par le petit bout de la lorgnette. Déjà, nous savions que la présentation par chapitre et rubriques modifiée était le principal grief opposé par M. Barre et ses amis au budget pour 1983. Nous apprenons maintenant que le gel de trois milliards de crédits de paiement représente le handicap majeur du budget de défense proposé. L'arbre cache la forêt ; des dispositions circonstancielles ne doivent pas masquer l'essentiel de l'effort accompli. C'est une mauvaise manière d'aborder le débat essentiel pour la défense de la France.

Or, à l'inverse du septennat précédent, marqué par une confusion sans égale en matière de doctrine stratégique, et par une dilution des principes fondamentaux, nous retrouvons aujourd'hui une politique de défense marquée par la clarté. Parce qu'ils renouent avec la politique de dissuasion, les choix du gouvernement vont permettre, sur la longue durée, d'adapter l'ensemble des moyens de défense à une stratégie cohérente.

Il serait inexact de dire que la tentation neutraliste gagne les esprits. Mais plus exactement, les doctrines officielles, qui faisaient de l'Est la seule source possible de menaces, montrent leur insuffisance à rendre compte de certains développements. La menace première, c'est d'abord la possibilité d'utiliser le sol européen comme théâtre de bataille. Les récentes déclarations américaines sont très explicites à cet égard. La mission principale de notre défense est, à l'évidence, de rendre impossible un tel scénario. La dissuasion du faible au fort constitue une réponse adaptée, en rendant irrationnelle la comparaison entre le risque et l'enjeu. Et c'est l'indépendance des moyens de dissuasion qui garantit leur efficacité.

Des idées claires

C'est donc vers le développement des moyens d'une dissuasion stratégique indépendante que se dirige la politique de défense du gouvernement. L'effort consacré à ces forces stratégiques depuis 1981 est tout à fait considérable. Après le lent affaiblissement des moyens qui avait caractérisé le septennat précédent, chacun peut constater aujourd'hui le retour en force des idées claires et l'adéquation des moyens à la volonté. Ainsi, en 1983, les crédits consacrés au nucléaire dans le projet de budget connaissent une augmentation de 24 %. Les crédits de recherche en ce domaine croissent de plus de 25 %. Pour le début de 1983, le ministre de la défense a annoncé la présence simultanée en mer de trois sous-marins lanceurs d'engins.

Nul n'est en mesure actuellement de dessiner les chemins d'une défense en Europe, dont les Européens assureraient par eux-mêmes une plus large part. Les zélateurs de la dépendance, qui prônent une intégration accrue, ne sont plus guère crédibles. Le débat de fond sur une défense de l'Europe qui cesserait d'être une défense américaine en Europe est encore peu amorcé. Mais qui ne voit que, dans toutes les hypothèses, la dissuasion française joue un rôle-clé, non seulement pour la sécurité de la France, mais pour la paix en Europe. En rendant pour le moins problématique l'utilisation du sol européen pour un conflit classique ou nucléaire tactique, la dissuasion française est un outil de paix pour l'ensemble du continent. Il n'y a aucune voie pour la sécurité en Europe en dehors d'elle. Raison supplémentaire pour y consacrer un effort important.

C'est également dans le cadre strict de la fonction de dissuasion que doit s'apprécier la modernisation des forces tactiques, ou les études sur la bombe à neutrons. Sur ce point en effet, des éclaircissements sont nécessaires. Il n'est évidemment pas question d'engager un développement inconsidéré des armes tactiques. Il n'y a pas de place, dans la politique de défense de la France, pour la création d'un système d'armes nucléaires intermédiaires, vers lequel a toujours incliné l'OTAN. Ni bataille de l'avant ni bataille nucléaire limitée ne correspondent aux besoins de la sécurité en Europe, bien au contraire. Mais la théorie de la dissuasion, qui est celle de la France, n'exclut pas une certaine souplesse.

Le système Hadès, qui succédera au Pluton, en accroissant sa portée, répond à cette nécessité. La fabrication d'armes à neutrons peut-elle apporter des atouts supplémentaires ? Aucune réponse convaincante n'a été portée à ce jour. Il est vrai que le débat se pose en termes aujourd'hui différents, dans la mesure où la priorité à la dissuasion n'est plus contestable et se traduit vraiment dans les faits. Il demeure que toute avancée dans cette direction supposerait un éclaircissement préalable, ne serait-ce qu'en raison des rapports nouveaux qu'elle impliquerait avec l'Allemagne fédérale. La seule logique convenable, si la France devait s'orienter vers la fabrication de la bombe à neutrons, serait qu'elle se substitue, dans la protection de l'Allemagne, aux Etat-Unis. Hypothèse qui restera toujours incertaine dans la mesure où l'Allemagne la refuse. Les commentaires suscités par le dernier sommet franco-allemand en font foi.

Développement des forces stratégiques, affinement des moyens tactiques, représentent déjà un effort considérable de mise à jour de notre potentiel de défense. Cet effort ne serait pas réaliste s'il n'était accompagné d'une adaptation des forces classiques aux missions qui leur sont confiées. Ce n'est pas la tâche la plus facile. Le poids des résistances aux changements y est plus qu'ailleurs sensible. L'idée même d'une réduction des effectifs soulève l'inquiétude des états-majors, comme des élus locaux, qui craignent de perdre telle unité implantée dans leur région.

Une révision

L'indispensable réduction des effectifs est la conséquence de la dissuasion nucléaire. Conséquence qui n'a jamais été sérieusement tirée par les gouvernements précédents, en raison de pesanteurs. Mais il est temps de mener ce débat, car il n'est pas concevable de maintenir à la fois le buget dans une limite de 4 % du P.I.B., de développer les moyens de la dissuasion nucléaire, et d'entretenir un corps de bataille pléthorique, parfois inadapté aux missions que lui assigne notre défense. Des choix sont inéluctables. L'ancienne majorité les a toujours refusés par lâcheté et par électoralisme.

L'existence de forces d'assistance rapide est indispensable. L'effort que leur consacre le projet de budget du ministre de la défense témoigne là encore d'une excellente articulation avec la politique extérieure de la France, et il faut s'en réjouir. Mais assurément, il faudra bien procéder à des révisions importantes en ce qui concerne les forces de manœuvre et les unités peu mobiles, dont la fonction peut devenir problématique. Les démagogues qui, à l'âge de l'atome, veulent confondre l'efficacité de notre défense avec les effectifs de nos troupes doivent être dénoncés. La discussion de la prochaine loi de programme sera à cet égard décisive.

(*) Député socialiste de Paris, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

La dernière chance

par FRANÇOIS FILLON (*)

LE budget militaire de 1983 n'est pas acceptable. Avec une diminution en volume de la dotation globale, une réduction très importante des crédits affectés aux études, recherches et prototypes, il compromet largement l'avenir. Il est d'autant plus inadmissible qu'il succède à un budget dont l'exécution n'est que le pâle reflet de ce que le Parlement avait approuvé l'an passé.

Les réductions de crédits qui ont été décidées en cours d'année constituent un abus de confiance vis-à-vis du pays et dénotent un véritable mépris de sa représentation. Aussi est-il nécessaire de dépasser la discussion du projet de budget 1983 et d'essayer de dégager les véritables enjeux de la loi de programmation 1984-1988.

Les grands principes de la défense ne seront certainement pas remis en cause par cette loi ; la dissuasion nucléaire demeurera, tant au point de vue doctrinal que pratique, le fondement de la politique française. Aucun infléchissement ne sera apporté à ses objectifs, les villes resteront nos cibles, car nous ne pouvons retenir le principe d'une guerre nucléaire et nous orienter vers des systèmes anti-forces soit-disant garants d'une limitation des échanges nucléaires.

Ces principes recueillent un large consensus qui ne doit rien au programme commun de 1973 et le pays attend simplement du gouvernement qu'il se donne les moyens de conserver la crédibilité de la force de frappe. Cela veut dire avant tout maintenir le potentiel scientifique, technique et industriel à un niveau de compétence suffisant.

Les autres enjeux

Révélatrices des intentions profondes du gouvernement sur notre participation à la défense de l'Europe et sur l'avenir des départements et territoires d'outre-mer seront les décisions concernant les forces stationnées en Allemagne fédérale et le maintien d'une capacité d'intervention aéronavale.

Enfin, le point le plus sensible politiquement, objet d'affrontements verbaux les plus rudes, le service national sera-t-il un objectif en soi ou un des moyens d'une politique de défense cohérente et approuvée par le pays ?

La participation de la France à la défense de l'Europe n'a jamais été mise en question et notre appartenance au traité de l'Atlantique nord nous place sans équivoque aux côtés des puissances occidentales. Le retrait de nos forces armées du dispositif intégré de l'OTAN ne signifiait pas que la France se retirait dans un splendide isolement nucléaire, mais que, ayant instauré sa complète indépendance, elle entendait rester maître de son destin et faire face en toute responsabilité à ses engagements. La permanence de la présence des forces armées françaises en R.F.A. et leur modernisation illustrent cette volonté, tout en apportant à la dissuasion nucléaire nationale une composante non négligeable. Ce serait une vue trop simpliste de penser que la valeur de notre engagement se mesure à l'aune de la puissance de nos trois corps d'armée ; mais encore faut-il que l'équipement de ces forces leur permette de survivre dans l'environnement électromagnétique et nucléaire d'un affrontement moderne.

Le maintien de la Ire armée à un niveau d'équipement et d'entraînement homogène avec les meilleures troupes du continent doit demeurer une constante de la politique de défense. Aucun arbitrage ne doit remettre en cause la crédibilité de notre engagement aux côtés de nos alliés et plus particulièrement de la R.F.A.

Si les porte-avions dont la construction avait été étudiée par le précédent gouvernement ne sont pas mis en chantier dès maintenant, la France ne disposera dans les années 90 d'aucun moyen d'intervention pour assurer la défense des départements et territoires d'outre-mer. Ces éléments du territoire de la République sont — à l'exclusion de la Guyane — des îles et ne peuvent se défendre que de la mer. C'est cette évidence stratégique que vient de nous rappeler la crise des Malouines.

On peut aussi ajouter qu'il y aurait quelque cohérence à se doter de moyens aéronavals capables de soutenir l'action des forces légères d'intervention rapide dont personne ne met plus en cause l'existence.

L'adaptation du service militaire

Le service national est l'une des questions les plus ambiguës de la défense. Le glissement de la notion de service militaire à celle de service national est révélateur des contradictions auxquelles sont confrontés les élus du pays face à l'obligation qu'ils imposent aux jeunes. Le service national a-t-il une dimension morale ? Est-ce une vertu républicaine ou bien ne doit-il être analysé que sous son aspect militaire et fournir à la défense des hommes dont elle a besoin ? Du temps des grands bataillons, l'utilitaire et la morale se rejoignaient, mais, depuis, les choses ont évolué et aucune réponse vraiment satisfaisante n'a encore été apportée. Le moment est venu, sous la pression des mœurs de la démographie et de la nécessité économique, d'aborder ce problème sous un angle nouveau.

Tout d'abord, il ne faudrait pas rejeter sans analyse approfondie l'armée de métier. Elle n'est pas obligatoirement un péril pour la démocratie, l'Angleterre et les Etats-Unis sont là pour nous le rappeler. En France, même, deux armées sont déjà pratiquement professionnalisées, la gendarmerie et la marine, sans que cela soulève de problème.

Il reste cependant que l'armée de terre ne pourrait assurer dans des conditions économiques acceptables ses missions fondamentales : la participation à la défense de l'Europe et les interventions extérieures.

Une voie de réflexion

Aussi le recours à une conscription limitée peut apparaître comme la voie la plus réaliste. Encore faut-il admettre que le service national n'est pas une fin en soi mais un moyen. Comme il est coercitif, il doit être efficace car toute contrainte inutile devient vite odieuse. Il convient de concilier, dans sa définition et dans son application, l'efficacité avec des notions aussi fondamentales que les devoirs du citoyen envers la nation et l'égalité des hommes devant le droit.

A cet égard, le pays pourrait exiger un effort particulier de la part de ceux à qui il a donné le plus en matière d'éducation et de formation, et de ceux qui sont appelés à le servir soit directement comme fonctionnaires, soit au sein des grands services publics.

Présents sous les drapeaux pendant seize à dix-huit mois, ces effectifs pourraient recevoir une formation militaire plus poussée leur permettant de mettre en œuvre les systèmes d'armes modernes et de rester dans les unités opérationnelles pendant un temps suffisant. Parallèlement, une instruction militaire obligatoire serait instituée pour apprendre à tous l'usage des armes défensives d'infanterie. Cette instruction pourrait se faire au cours d'un stage de courte durée.

Il ne s'agit là que d'une voie de réflexion qui montre qu'il est possible de ne pas limiter le débat sur le service national à sa seule durée.

(*) Député R.P.R. de la Sarthe.

Affaiblissement

par FRANÇOIS LÉOTARD (*)

LA politique de défense est la seule au sujet de laquelle les socialistes se soient, depuis leur accession au pouvoir, réclamés de la continuité. Le concept stratégique n'a pas été modifié. Les responsables de nos structures militaires n'ont pas été déplacés. Le pouvoir s'est abstenu de déclencher, dans le milieu militaire, les typhons qui ont dévasté la haute fonction publique civile. Il a heureusement évité, dans un domaine où leurs conséquences seraient irréversibles, les légèretés et les virevoltes qu'il affectionne par ailleurs.

Il lui a pourtant bien fallu payer quelques gages au « changement ». Les ambiguïtés qui en résultent étaient jusqu'à présent peu apparentes. Mais, comme souvent, ce sont les rigueurs budgétaires qui contraignent aux aveux. Les apparences de la continuité ont brûlé comme feu de paille. La politique de défense du gouvernement socialo-communiste s'inscrit maintenant, elle aussi, sous le signe de l'inconséquence. Ce qui en tient lieu désormais est le produit d'une double inconstance.

Revirement

Par rapport à leurs anciennes convictions, l'inconstance des socialistes est spectaculaire. Dans l'opposition, M. Hernu avait eu bien du mal à les convaincre et du fait et du fondement de la stratégie de dissuasion nucléaire. Ils ont depuis, sans trop de pudeur, renié leurs sarcasmes passés sur la force de dissuasion et fait leur, sans état d'âme superflu, une doctrine stratégique que, peu de temps auparavant, ils vilipendaient avec la dernière, la plus sincère et la plus irresponsable des outrances.

Mais la défense n'est pas un problème tout à fait comme les autres. Cette évidence éternelle est encore plus déterminante lorsqu'un système de défense repose, presque tout entier, sur la dissuasion. Celle-ci ne vaut que par sa crédibilité, crédibilité technique certes, mais aussi (surtout ?) crédibilité d'emploi. Dieu merci, personne ne pense que son ancienne répulsion pour la dissuasion nucléaire influe encore sur la détermination présente de l'actuel chef de l'État à en imposer la mise à niveau technique, ou à en décider l'emploi si nos intérêts vitaux étaient menacés. Tout le monde espère que l'adversaire éventuel en est convaincu.

Personne, non plus, n'imagine que l'invitation faite aux communistes de participer au gouvernement dans des fonctions, qui, quoi qu'on en ait dit, touchent à la défense, ait pu peser sur la qualité et la confiance de nos relations avec nos alliés, ou influer sur notre attitude à l'égard de l'U.R.S.S. On veut croire, en particulier, que le contrat de fourniture de gaz sibérien, qui offre à l'U.R.S.S. des technologies de pointe en même temps que des moyens de pression sur notre alimentation énergétique et des ressources permanentes en devises, est une page tournée, et que la négociation sur le nouvel accord de coopération franco-soviétique sera l'occasion de rééquilibrer des échanges dont la balance commerciale, financière, technique, scientifique, est désastreuse pour notre pays.

Des gadgets

La seconde inconstance, c'est que les socialistes ne se contentent plus de renier leurs convictions passées. Désormais, les décisions gouvernementales contredisent aussi leurs intentions initiales. A l'origine, ils avaient des ambitions sérieuses. Elles se sont concrétisées en une floraison de « gadgets » qui ne sont pas tous innocents. Accordons l'indulgence aux manifestations de ce que certains analysent comme une sorte de syndrome féministe et gendarmique du nouveau pouvoir. Les cocoricos qui ont accompagné la création d'une unité parachutiste féminine, présentée comme la première du genre, n'a pas empêché qu'elle ait dû puiser une partie de ses effectifs dans une unité déjà existante. La création de chœurs militaires dont la gestion est confiée... à la gendarmerie, n'a valu pour le moment à notre armée qu'un prestige modéré. Dans les popotes, on s'est empressé de saluer la naissance des « chœurs de l'armée rose ». Tout cela est, dans le dérisoire, l'équivalent des maladresses qui ont présidé à la multiplication des postes de généraux... de gendarmerie ; à la nomination de l'un d'eux à la tête d'une nouvelle direction Protection et sécurité de la défense (qui a reçu, sous un képi neuf, les mêmes attributions que l'ancienne direction de la sécurité militaire, si critiquée par les socialistes) ; à la mise en vedette imprudente d'un corps d'élite, le G.I.G.N., et de son chef, dont la valeur exceptionnelle et reconnue n'avait rien à gagner d'une publicité malencontreuse.

Tout le monde a sous-estimé les premiers propos du ministre de la défense dans un article publié par le Monde en juillet 1981. Mais ce qu'ils révélaient d'intentions sur la manipulation socialiste de l'« esprit de défense » a poursuivi son bonhomme de chemin. De quelles dénonciations soupçonneuses n'aurait-on pas accablé le protocole récemment signé entre le ministre de la défense et celui de l'éducation nationale s'il avait été conclu avant le 10 mai !

Inconséquence

Mais il y a désormais des préoccupations beaucoup plus graves à brève échéance. Le pouvoir socialiste a trouvé en héritage un appareil militaire intact rénové, apte à ses missions, avec non seulement une capacité sérieuse de dissuasion, qui verrouille notre défense, mais aussi des forces d'intervention et de soutien qui appuient notre politique extérieure. Que de compliments officiels ont été décernés aux unités qui sont intervenues au Liban dans des conditions qui font, effectivement, ne serait-ce que par comparaison, honneur à notre armée ! Se souvient-on, du côté de la gauche, de la virulence des critiques lors de la constitution d'un premier contingent pour le Proche-Orient et lors de l'intervention du 2e REP à Kolwezi ? Eh bien ! finalement, le pouvoir socialiste ne mésestime plus un instrument apte à de pareilles performances ; il l'encense, le flatte, l'admire... mais oublie de remercier ceux qui ont permis de le porter à ce niveau. Ce serait faute mineure, simple impolitesse, si, par indigence, il ne lui retirait en même temps les moyens de remplir, à l'avenir, les mêmes missions.

Le récent coup de main opéré par le gouvernement sur les autorisations de programme de 1982, les données de prévisions pour 1983 prouvent que l'inconséquence budgétaire envahit désormais le domaine de la défense.

Inquiétudes

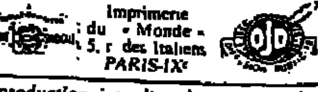
On aimerait que des réponses concrètes soient données à quelques inquiétudes désormais sérieuses. Par exemple, les forces françaises d'intervention extérieure disposeront-elles continuellement pour l'avenir des moyens qui ont permis, récemment, leur intervention au Liban ? Par exemple, les mesures de restrictions budgétaires imposées aux armées sont-elles bien cohérentes avec les engagements pris au sein d'une alliance qui paraît subir, actuellement, une évolution sensible du concept stratégique américain ? Par exemple, la réduction considérable des effectifs de l'armée de terre, actuellement envisagée, est-elle dictée par des considérations techniques, budgétaires, ou par le désir d'en finir avec les discours embarrassés sur une interminable réforme du service national qui ne pourrait respecter qu'à ce prix ses engagements imprudents de la campagne présidentielle ? Par exemple, les ambitions affichées par le nouveau pouvoir en matière de défense civile seront-elles compatibles avec la restriction des moyens budgétaires ? Par exemple, l'évolution de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), soumise successivement à une saignée imprudente, puis à une transfusion d'urgence devant la montée des terrorismes, relève-t-elle d'un plan de recherche et d'action... ou de questions de personnes.

Le gouvernement a déjà prouvé, dans le secteur militaire, sa capacité à s'autocorriger. Les imprudences sur les cumuls des pensions ont, par exemple, bien failli lui aliéner la sympathie des militaires de métier avant d'être, aussi rapidement que confusément, rectifiées. Mais, exemple contraire, il patauge encore dans la réforme du service national. M. Mauroy, ayant eu le courage de ne pas éluder le problème lors de son discours d'ouverture de la dernière session de l'I.H.E.D.N., n'a fait que rendre plus confuses les spéculations sur les intentions du gouvernement.

Puisse-t-il ne pas en être ainsi plus longtemps pour l'ensemble de notre politique de défense !

(*) Secrétaire général du P.R., député du Var.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. TRUDEAU

«Tout reste à faire», déclare le premier ministre canadien à propos des relations économiques avec la France

« Le gouvernement français est très soucieux de respecter la souveraineté du Canada. » Par cette phrase d'apparence anodine, M. Mitterrand a accordé, mardi 9 novembre, à M. Trudeau, qu'il recevait à l'Elysée, une satisfaction que lui avait jadis refusée certains responsables politiques français. Lors d'une conférence de presse commune avec le premier ministre canadien, à Ottawa, en février 1979, M. Barre, cherchant ses mots, avait en effet préféré garder un long silence, qui fut très remarqué, plutôt que de prononcer, au sujet du Canada, le mot de « souveraineté » que lui soufflait pourtant à l'oreille M. Trudeau.

Les gaullistes avaient créé une sorte de tabou : puisque la grande affaire était l'indépendance — souhaitée — du Québec, il n'était pas question de s'incliner devant l'« entité » canadienne. Moins on en parlerait, mieux cela vaudrait. M. Barre était pourtant le premier ministre de M. Giscard d'Estaing qui, lui, avait, en 1967, forgé l'expression *« l'exercice solitaire du pouvoir »*, pour critiquer précisément l'embardée québécoise du général. Il n'importe. M. Giscard d'Estaing, devenu président, avait évolué vers une attitude sinon plus « gaullienne », du moins plus « québécoise » et en tout cas moins « canadienne ».

Aux oreilles du premier ministre fédéral, très chatouilleux sur ce chapitre, les propos de M. Mitterrand ont dû résonner agréablement. Un haut fonctionnaire canadien a d'ailleurs jugé bon, une heure à peine après la fin de l'entretien, de citer cette déclaration et de rappeler qu'elle correspondait, presque mot pour mot, à celle que le président de la République avait faite l'an dernier au nouvel ambassadeur du Canada, M. Michel Dupuy, lorsque celui-ci était venu lui remettre ses lettres de créance.

La doctrine officielle à l'égard d'Ottawa et de Québec semble désormais fixée à Paris : la France peut et doit avoir des relations *« normales »* avec le Canada, sans que cela nuise en aucune manière à ses rapports *« privilégiés »* avec le Québec. On estime à l'Elysée qu'il faut être plus *« serein »* en ces matières qu'on ne l'a été jadis. La France est prête à établir un dialogue plus *« substantiel »* avec le gouvernement fédéral tout en continuant à prendre au sérieux les *« aspirations québécoises »*.

Une philosophie voisine

On insiste, du côté canadien, sur le fait que l'entretien d'une heure et demie entre MM. Mitterrand et Trudeau a été consacré, pour l'essentiel, aux affaires internationales et non aux questions bilatérales. MM. Trudeau et Mitterrand ont parlé de la politique économique des Etats-Unis, du risque présenté par la montée du protectionnisme, de l'endettement inquiétant du tiers-monde. Sur tous ces sujets, on sait que les deux hommes ont une philosophie assez voisine, fort éloignée en tout cas de celle de M. Reagan.

Ces vues planétaires étant réservées à l'Elysée, c'est d'intendance qu'il a été surtout question à Matignon. Une séance de travail a réuni mardi après-midi autour de MM. Trudeau et Mauroy un groupe de ministres français : MM. Jobert, Fiterman, Chevènement, Le Pensec et le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Cellard.

Un déjeuner ce mercredi à Matignon, suivi d'une séance de travail, devrait permettre à MM. Trudeau et Mauroy de préciser dans quels domaines les relations économiques franco-canadiennes, actuellement ridiculement basses, pourraient se développer. Sur le perron de l'hôtel Matignon, le premier ministre français était mardi très optimiste : *« Tous les dossiers ont progressé. Il existe des deux côtés une volonté de passer de la petite à la grande vitesse »*, déclarait M. Mauroy.

Les collaborateurs du premier ministre manifestaient, en privé, moins d'enthousiasme. Ils faisaient remarquer que leurs interlocuteurs canadiens, tout en affichant un vif désir d'accroître la coopération entre les deux pays, n'avaient pas grand-chose de concret à proposer. La grande affaire demeure la possible entrée, à hauteur de 10 %, du Canada dans le capital du consortium européen Airbus Industries qui fabriquera le futur Airbus A 320, commercialisable à partir de 1986 ou 1987. Les négociations sont engagées. Elles seront, dit-on, *« longues et complexes »*. Au Canada, pour l'instant, seule une compagnie privée, Wardair, s'est engagée à acheter six appareils et a pris une option pour six autres. Air Canada, la compagnie publique, reste très discrète sur ses intentions.

L'implantation, par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), d'une usine de fabrication d'hélicoptères au Canada, semble tout aussi incertaine. Le marché canadien d'hélicoptères civils est le deuxième du monde, et le Canada lui-même ne construit aucun de ces appareils. Le projet de la SNIAS semble donc prometteur. Il y a cependant sur les rangs deux sociétés américaines (Bell et Sikorski), sans compter un groupe anglais et un groupe italien.

D'autres projets, très ambitieux (le T.G.V. entre Calgary et Edmonton dans l'Alberta, l'exploitation du gaz de l'Arctique) ont été, une fois de plus, évoqués, sans pour autant sortir vraiment des limbes. A la vérité, la coopération économique entre la France et le Canada se résume à peu de choses, mis à part les importations françaises croissantes d'uranium canadien (pour une valeur de 213 millions de dollars canadiens en 1981, contre 144 millions en 1980 et... 2,6 millions en 1979), pour lesquelles Paris demande que soit établi un cadre juridique qui garantirait à long terme les quantités fournies.

M. Trudeau n'avait pas tort d'affirmer, mardi, devant un parterre d'hommes d'affaires et de membres du C.N.P.F. conduits par M. Gattaz, que *« même si certains projets conjoints ont déjà été mis en route, tout reste à faire »*. Il ajoutait, cependant, que le Canada *« est peut-être la dernière grande aventure possible au sein du monde industrialisé »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Mitterrand reçoit les lettres de créance de quatre ambassadeurs

M. Mitterrand a annoncé, mardi 9 novembre, les visites officielles en France en 1983 des chefs d'Etat d'Islande (Mme Vigdis Finnbogadottir) et du Malawi (M. Kamuzu Banda), en recevant les lettres de créance de leurs nouveaux ambassadeurs à Paris. Il a aussi reçu les ambassadeurs de l'Ouganda et de Bahrein.

ISLANDE : Développer les relations avec l'Europe du Nord.

Recevant M. Tomas Tomasson, ambassadeur d'Islande, M. Mitterrand a souligné l'appartenance des deux pays à la même alliance atlantique et le rôle joué par l'Islande *« au sein de cette Europe du Nord avec laquelle il souhaite que la France développe des relations plus substantielles »*.

[Né le 1er janvier 1929, M. Tomas-Armann Tomasson, a fait ses études supérieures aux Etats-Unis (Fletcher School of Law and Diplomacy et Institut russe de l'Université de Columbia). Entré dans la carrière en 1954, il a été en poste à Moscou puis à Paris comme conseiller d'ambassade, représentant permanent auprès de l'OTAN et de l'O.C.D.E. De 1966 à 1971, il est chef de département, puis secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères. De 1971 à 1977, il est ambassadeur en Belgique et représente son pays auprès de l'OTAN et des Communautés européennes. Depuis, il était le représentant permanent de l'Islande à l'ONU.]

MALAWI : Une stratégie globale du développement.

En recevant les lettres de créance de M. Matekenya Mkona, ambassadeur du Malawi, M. Mitterrand a rappelé *« l'effort particulier »* qui devait être réalisé *« en faveur des pays en développement qui subissent les graves effets de l'enclavement »*.

[Né en 1930, ordonné prêtre en 1962, docteur en droit canon, M. Matekenya Mkona fut relevé de ses vœux en 1964 et entra dans l'enseignement, puis la diplomatie. Il fut en poste à l'ONU, à Washington et à Londres avant de devenir successivement ambassadeur à Addis-Abeba, ministre conseiller à Washington, haut commissaire à Lusaka, ambassadeur à Bonn, secrétaire général du ministère des relations extérieures et (en 1981) haut commissaire à Londres, poste qu'il cumule avec l'ambassade de Paris.]

OUGANDA : Pour la stabilité et la concorde.

M. Mitterrand a aussi insisté sur *« l'un des principes cardinaux de la politique extérieure française, la solidarité avec les pays en développement »*, auprès de M. David Nabeta, ambassadeur d'Ouganda, et déclare que la France *« était disposée à renforcer les liens de coopération économique, technique et culturelle »* avec ce pays. Il a rappelé les *« craintes qu'inspirent à la France les troubles que connaît l'Ouganda »*.

[Né en 1922, M. David Nabeta a été dans l'enseignement et l'administration avant de devenir, après l'indépendance de l'Ouganda (1962), commissaire pour l'africanisation. Après avoir été à deux reprises directeur de la Banque africaine de développement à Abidjan et président d'une compagnie d'assurances en Ouganda, il s'est exilé à Londres de 1977 à la chute du régime d'Amin Dada. Entré dans l'industrie en 1980, il a été élu député la même année.]

BAHREIN : Un dialogue pour la paix au Proche-Orient.

A M. Salman Al-Saffar, ambassadeur de Bahrein, M. Mitterrand a notamment déclaré : *« Je suis convaincu que c'est par le dialogue entre les peuples et les Etats que nous pouvons progresser dans la recherche de solutions aux conflits et en particulier au Proche et au Moyen-Orient. »*

[Né en 1931, M. Al-Saffar a fait des études de langue et littérature anglaise, à l'université de Bagdad et soutenu à la Sorbonne une thèse de doctorat d'histoire moderne (1970). De 1971 à 1981, il a été représentant permanent de Bahrein aux Nations unies.]

A la Conférence de Madrid

LES PERSPECTIVES DE LA SUSPENSION DE LA LOI MARTIALE SONT « PLUS RÉELLES QUE JAMAIS » déclare le représentant de Varsovie

Madrid (*A.F.P.*). — La situation en Pologne a pesé sur la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui a repris ses travaux mardi 9 novembre à Madrid. Les Occidentaux ont souligné que la situation en Pologne leur inspire *« la plus douloureuse et la plus vive réprobation »*, comme l'a dit le représentant français, M. Curien. Ils ont annoncé qu'ils présenteraient des amendements au projet de document des neutres, jusqu'à présent accepté comme base de travail par toutes les délégations. Ces amendements porteront notamment sur le sort des groupes de surveillance des accords d'Helsinki dans les pays de l'Est, le brouillage des émissions de radio et à la liberté syndicale.

M. Curien a évoqué la situation en Afghanistan, la persécution des groupes de surveillance des accords d'Helsinki et des adeptes de certaines religieuses en U.R.S.S., les entraves à l'émigration des juifs et à la liberté d'information. Il a indiqué, à l'adresse des pays de l'Est, pour qui l'objectif essentiel de la C.S.C.E. est la convocation d'une conférence sur le désarmement, que *« le respect des droits de l'homme est reconnu comme une condition de la sécurité »*, les deux étant *« interdépendants »*.

Le vice-ministre polonais des affaires étrangères, M. Wiejacz, a nié que la situation dans son pays soit la source des difficultés de la C.S.C.E. et accuse *« certains pays »*, dont les Etats-Unis, d'avoir essayé de la *« transformer dangereusement »*.

M. Wiejacz, qui a indiqué que les perspectives pour *« la suspension ou l'abolition de la loi martiale* (en Pologne) *sont plus réelles que jamais »*, a souhaité que la C.S.C.E. *« retrouve sa nature de débat constructif »*.

Les délégués des pays neutres et non alignés se sont réjouis, dans des déclarations à la presse, de ce que le ton des interventions soit plus *« constructif »* qu'en mars dernier au moment de la suspension des travaux. Le délégué d'Allemagne fédérale, M. Kastl, qui présidait la séance, a affirmé, pour sa part, que les conditions sont pires aujourd'hui qu'en mars, mais que toutes les délégations ont la volonté de travailler et d'aboutir à un résultat

● *Un sommet du pacte de Varsovie* se tiendra prochainement à Prague, a confirmé, mardi 9 novembre, une source tchécoslovaque officielle. Ce sommet, qui porterait sur la situation en Pologne et les problèmes économiques des pays de l'Est, se tiendrait aux environs du 7 décembre. La dernière réunion de ce type s'était tenue à Varsovie, en mai 1980, et M. Brejnev n'a pas fait de séjour à l'étranger depuis son voyage en R.F.A. en novembre 1981. — *(A.P.)*

Le gazoduc eurosibérien

(Suite de la première page.)

La France était la principale visée dans l'affaire des crédits. On lui reprochait de subventionner ces prêts pour emporter des marchés à l'Est. Elle aurait réussi à rompre son isolement, au cours des derniers jours, en faisant une concession et en agitant une menace. La concession : reconnaître dans les politiques occidentales de crédit une distorsion qui favoriserait l'U.R.S.S. La menace déjà brandie depuis le sommet des Sept à Versailles en juin : élargir énormément la discussion.

Pourquoi s'en tenir à l'aspect des crédits publics de faveur ? fait valoir la délégation française. On pourrait parler aussi du nombre important de crédits privés que dispensent à l'U.R.S.S. des pays comme l'Allemagne fédérale ou le Japon. On pourrait aborder également les formes souterraines de dumping que la Grande-Bretagne ne semble pas détester, et, pour être complet, le commerce agricole avec l'U.R.S.S. qui arrange tellement les Etats-Unis... Les autres délégations auraient jugé plus sage d'aborder ces problèmes un à un, à tête reposée, plutôt que de risquer une rupture.

Une mesure complexe

La levée des sanctions américaines est apparue beaucoup plus difficile qu'on ne l'imaginait au début de ces conversations. Comment revenir à décembre 1981, date à laquelle M. Reagan a interdit aux firmes américaines d'exporter du matériel énergétique à l'U.R.S.S. ? Pendant ces dix mois, la situation ne s'est pas figée. Il y a eu des pertes de contrat, des transferts de marchés, des accords entre firmes, d'autant que l'interdiction a été étendue, en juin 1982, aux filiales américaines à l'étranger.

Autre point important : l'annonce de l'accord. Les Etats-Unis auraient établi un projet de communiqué que certains de leurs partenaires jugeraient inacceptable. Ils ne voudraient pas permettre à M. Reagan de crier victoire sur le thème : nos alliés viennent enfin d'accorder ce que je réclamais vainement au sommet de Versailles.

Inclurait-on dans l'annonce de l'accord la levée de l'embargo ? Cela contredirait la thèse française — bien spécieuse — selon laquelle l'embargo ne faisait pas partie des conversations. Les Etats-Unis ont pris une mesure unilatérale, soutient Paris, il leur appartient de la lever tout seuls. Les deux annonces — accord de principe sur le commerce Est-Ouest et levée de l'embargo — ne devraient donc pas être faites le même jour...

Certains « durs » de l'administration Reagan estimaient, mardi soir, que leurs alliés se moquaient du monde. Ils n'avaient rien accordé de substantiel et ne méritaient donc pas une levée de l'embargo. Sinon, on revenait tout simplement à l'avant-Versailles.

Une réunion du conseil national de sécurité a été convoquée à la Maison Blanche pour débattre du dossier. On prévoyait une autre réunion des négociateurs, ce mercredi matin 10 novembre, et, en tout cas, un commentaire public de M. Reagan, jeudi, au cours de sa conférence de presse télévisée.

ROBERT SOLÉ.

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL EST AUTORISÉ A ENVOYER UNE MISSION SUR LES CHANTIERS

(De notre correspondante.)

Genève. — Le Bureau international du travail a été autorisé par les Soviétiques à visiter les chantiers du gazoduc euro-sibérien afin d'enquêter sur les conditions de vie et de travail des ouvriers, a annoncé mardi 9 novembre, à Genève, un porte-parole de l'Organisation internationale. Une invitation officielle a été transmise, le 25 octobre, au directeur général du B.I.T., M. Blanchard, par le vice-président des syndicats soviétiques, M. Prokhorov. Des pourparlers entre des représentants de ces syndicats et le B.I.T. se déroulent actuellement pour fixer les modalités de l'envoi d'une mission d'enquête.

A la suite des accusations d'une organisation humanitaire ouest-allemande, selon laquelle des milliers de prisonniers politiques seraient contraints au travail forcé sur les chantiers, M. Bertil Bolin, directeur général adjoint du B.I.T. se trouvant à Moscou, avait fait une demande, il y a quelques semaines, pour l'envoi d'une mission. — I. V.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE DIRIGEANT DE LA CENTRALE OUVRIERE BOLIVIENNE (COB), M. Juan Lechin, a rejeté, mardi 9 novembre, à la Paz, la cogestion des entreprises d'Etat proposée aux travailleurs par le gouvernement de M. Hernan Siles Zuazo (*le Monde* du 10 novembre). Cette cogestion n'est pas autre chose qu'une *« copie du modèle de l'Allemagne fédérale, prétendant créer une administration paritaire des entreprises »*, a déclaré M. Lechin. — *(A.F.P.*

● LE COLONEL LUIS ARCE GOMEZ, ancien ministre bolivien de l'intérieur, actuellement réfugié en Argentine pourrait être traduit devant la justice américaine pour trafic de cocaïne. Selon le *New York Times*, un juge de Miami prépare un dossier contre le colonel soupçonné aux Etats-Unis d'être l'un des dirigeants d'une vaste organisation de trafic de drogue dans laquelle sont également impliqués plusieurs membres de l'ancien gouvernement du général Garcia Meza.

Italie

● RENVOI DU PROCES DE M. TONI NEGRI. — Le tribunal de Rome a renvoyé au 24 février 1983 le procès des chefs du mouvement Autonomie ouvrière, parmi lesquels M. Toni Negri. Les inculpés sont en prison préventive depuis trois ans et sept mois. Ils ont demandé *« la liberté provisoire immédiate »* et *« le respect du droit le plus élémentaire »*. — *(Corresp.)*.

Japon

● DES TROUPES DE COMBAT AMÉRICAINES se trouvent cette semaine, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, sur le territoire japonais pour neuf jours de manœuvres terrestres conjointes avec les forces japonaises d'auto-défense. Ces manœuvres se déroulent à partir du 10 novembre au pied du mont Fuji. Des manœuvres conjointes navales et aériennes nippo-américaines ont régulièrement lieu depuis 1967. — *(A.F.P.)*

Jordanie

● LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE sera reçu, le 21 décembre, par le président Ronald Reagan, a annoncé, lundi 8 novembre, la Maison Blanche. L'initiative de paix américaine au Proche-Orient sera au centre de cet entretien. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● LIBÉRATIONS. — Maputo a annoncé, mardi 9 novembre, que ses forces avaient libéré six techniciens bulgares détenus prisonniers depuis dix semaines (*le Monde* du 1er septembre) par le mouvement rebelle « R.N.M. » (« Résistance nationale du Mozambique ») dans la province de Zambezia (centre du pays). D'autre part, sept ressortissants portugais enlevés voilà un mois par la « R.N.M. » (*le Monde* du 13 octobre) ont été libérés mardi du côté zimbabwéen de la frontière avec le Mozambique, a annoncé l'agence portugaise de presse ANOP. Les trois fonctionnaires de la société « Oleoduc Mozambique-Zimbabwe », accompagnés de leurs femmes et d'un enfant, sont en bonne santé, ajoute l'agence. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LA POSITION DES ETATS-UNIS. — Un règlement ne sera possible en Namibie que lorsque les troupes cubaines stationnées en Angola se retireront, a estimé, mardi 9 novembre, le vice-président américain, M. Bush, à la veille de son départ pour une tournée de quatorze jours dans sept pays africains (*le Monde* du 10 novembre).

Sénégal

● LA VISITE DE M. PENNE. — M. Guy Penne, conseiller du président de la République française pour les affaires africaines et malgaches, a terminé, mardi 9 novembre, une visite de quatre jours à Dakar.

Il s'est notamment entretenu des questions de coopération bilatérale avec le président Abdou Diouf et le premier ministre, M. Habib Thiam. Il a discuté du projet de création d'une communauté organique des pays francophones avec M. Abdou Diouf, ainsi qu'avec son prédécesseur, M. Senghor, qui en avait lancé l'idée en 1980. — *(A.F.P.)*

Turquie

● LES TROIS PIRATES DE L'AIR qui avaient détourné le 7 novembre vers la Turquie un appareil soviétique (*le Monde* du 9 novembre) ont été inculpés de *« détournement d'avion et blessures »*. Ils risquent une peine d'au moins trois ans de prison. Deux des pirates, qui sont soviétiques, descendants d'Allemands de Crimée, ont accusé les autorités de Moscou d'avoir déporté leurs pères dans le Caucase, en leur interdisant de voir leurs familles. Ils ont déclaré qu'ils *« n'étaient pas des terroristes »* et souhaitaient *« se rendre en Allemagne fédérale »*. L'ambassade d'U.R.S.S. a demandé l'extradition des trois pirates, et contesté la compétence de la justice turque. Mais l'accord turco-soviétique prévoyant cette extradition, paraphé en 1977, n'a pas été ratifié par les autorités turques. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● ONZE MILLE JEUNES VIETNAMIENS travaillent maintenant en Union soviétique, a indiqué, mardi 9 novembre, l'agence Tass. Le 3 mai, les *Izvestia* avaient révélé que sept mille Vietnamiens étaient employés dans les entreprises soviétiques dans le cadre d'un accord signé en 1981 entre Moscou et Hanoï. — *(A.P.)*

EUROPE

Espagne

Dans une proclamation sur l'unité de l'Europe

Jean-Paul II souligne l'importance de l'acte final de la conférence d'Helsinki

De notre envoyé spécial

Saint-Jacques-de-Compostelle. — *Jean-Paul II a terminé son voyage en Espagne, mardi 9 novembre, à Saint-Jacques-de-Compostelle d'où il s'est envolé pour Rome à 20 h 30. Arrivé à l'aéroport de Saint-Jacques, où il a célébré une messe devant plus de cinq cent mille personnes, le pape était entouré de l'épiscopat espagnol et d'autres dignitaires étrangers dont le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, et Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.*

La veille, le pape avait passé la journée à Valence où il a reçu l'accueil le plus chaleureux de son voyage. Lors de la messe, on a dû imposer le silence à la foule en liesse ; surtout pendant la cérémonie d'ordination au cours de laquelle le pape a conféré le sacrement de l'ordre à 141 diacres : 80 pour le clergé, 31 religieux et 30 membres de l'Opus Dei.

A Saint-Jacques-de-Compostelle, Jean-Paul II a terminé son périple par un « acte européen », cérémonie solennelle qui s'est déroulée à l'intérieur de la cathédrale et en présence du roi Juan Carlos. Dans sa déclaration prononcée devant cinq mille invités dont plusieurs prix Nobel de la paix, des responsables de la Communauté européenne et du Conseil de l'Europe et les présidents de la plupart des conférences épiscopales ouest-européennes, le pape a souligné le passé glorieux de l'Europe dans les domaines intellectuel, culturel et spirituel, ainsi que l'unité profonde — de droit sinon de fait — du continent qu'il faut redécouvrir et promouvoir. Fait significatif, il n'y avait pratiquement pas de représentants parmi les invités d'associations des pays de l'Est. Outre quelques exceptions individuelles, tel le recteur de l'Université de Prague ou un évêque auxiliaire de Hongrie, il n'y avait aucun président est-européen de conférence épiscopale et même les deux prélats polonais, Mgr Glemp, primat de Pologne, et le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie, avaient quitté l'Espagne pour assister à Varsovie à une réunion épiscopale prévue pour le mardi 9 novembre, veille de la grève annoncée en Pologne pour ce 10 novembre.

Après avoir évoqué, à Saint-Jacques, les grandes figures spirituelles du passé, qui ont pris le chemin de Compostelle, comme François d'Assise et Brigitte de Suède, et fait remarquer que ce pèlerinage *« favorisait la compréhension mutuelle des peuples européens aussi différents que les Latins, les Germains, les Celtes, les Anglo-Saxons et les Slaves »*, le pape a déclaré que *« malgré les conflits sanglants qui ont opposé les peuples européens (...) l'identité de l'Europe est incompréhensible sans le christianisme »*.

Puis, Jean-Paul II a parlé de la crise actuelle, civile autant que religieuse. *« Sur le plan civil*, a-t-il dit, *l'Europe est encore divisée. Des fractures artificielles empêchent ses peuples de se rencontrer dans un climat d'amitié (...) La vie civile est marquée par des idéologies sécularisées qui vont de la négation de Dieu et la limitation de la liberté religieuse (...) jusqu'au matérialisme et à l'hédonisme qui menacent les valeurs de la famille »*.

» C'est pourquoi, moi, Jean-Paul II, fils de la nation polonaise, qui s'est toujours considérée comme européenne par ses origines, ses traditions, sa culture, slave entre les latins, et latine entre les slaves, moi, successeur de Pierre (...) évêque de Rome et pasteur de l'Eglise universelle, depuis Saint-Jacques, je te lance, vieille Europe, un cri d'amour : retrouve-toi, sois toi-même, découvre tes origines, ravive tes racines. » Ce passage a été reçu par un tonnerre d'applaudissements.

Faisant ensuite allusion à la déclaration européenne des droits de l'homme et, par deux fois, à l'Acte final de la conférence pour la sécurité d'Helsinki, en souhaitant que *la réunion de cette dernière à* Madrid qui se tient actuellement soit une réussite, le pape a dit que si l'Europe est unie *« dans le plein respect des religions, des libertés et des divers systèmes politiques (...), son avenir ne sera pas dominé par l'incertitude et la peur et elle s'ouvrira à une ère nouvelle, bénéfique et déterminante pour le monde entier menacé par les nuages de la guerre et par la possibilité d'un holocauste atomique »*.

ALAIN WOODROW.

« UN PAPE EN ESPADRILLES » ?

Saint-Jacques-de-Compostelle. — *Jean-Paul II vient de quitter* l'Espagne à la fin d'un voyage exténuant, mais triomphal. En dix jours, il a visité une quinzaine de villes, il a prononcé quarante-trois discours. A son habitude, il s'est adressé à toutes les couches de la population, depuis le roi et les hommes *politiques jusqu'aux per*sonnes âgées et aux malades, en passant par le clergé, les laïcs, les jeunes et les non-catholiques.

Cette visite, plus que les précédentes, a montré combien un voyage de ce type, un « one man show » centré sur la personne du pape, est difficilement acceptable à la longue. Physiquement, c'est une performance épuisante et, à plusieurs reprises, la fatigue du pape a suscité l'inquiétude de son entourage. Jean-Paul II a refusé d'omettre l'étape de Montserrat malgré l'avis de ses proches, mais il a accepté d'être examiné par un médecin de Barcelone. Celui-ci n'a pas caché son inquiétude sur l'état de santé de Jean-Paul II, si dans l'avenir, le pape persistait à maintenir un rythme aussi soutenu.

On peut aussi se demander, d'un point de vue plus théologique, s'il est souhaitable que tout l'intérêt converge vers le pape au détriment de son entourage et de l'épiscopat local. Pour ne prendre qu'un exemple, le rôle du secrétaire d'Etat est réduit à néant. Le cardinal Agostino Casaroli accompagne le pape dans tous ses voyages, *mais n'intervient que rarement.* Le pape lui a confié parfois des missions de confiance, comme *la visite de prisonniers politiques* aux Philippines ou l'entretien avec Mme Thatcher en Grande-Bretagne, mais, en Espagne, le secrétaire d'Etat a été un spectateur muet, et il n'a même pas eu une rencontre avec M. Felipe Gonzalez.

L'ambiguïté habituelle des voyages du pape subsiste ici. Le message religieux qu'il entend faire passer est difficilement perçu alors que sa présence, *sa chaleur et son charisme indé*niable d'acteur encouragent une image de l'Eglise-spectacle et d'une papauté personnalisée en contradiction évidente avec la théologie esquissée par Vatican II.

Ensuite, les organisateurs avaient soigneusement choisi les parcours du cortège pontifical. Le pape a visité les régions traditionnellement catholiques — la Castille, l'Andalousie, la Galicie (patrie de Franco et de Fraga) — en évitant les régions plus sécularisées comme les Asturies ou le Pays basque (sauf deux sanctuaires éloignés des *villes). Enfin, la presse et la* télévision ont présenté une image déformante de l'événement en taisant les critiques suscitées par le voyage. Sauf *El Pais*, quotidien de centre-gauche, qui a publié un article du théologien connu Gonzalez Ruiz, où il écrit : *« Quelle merveille si, un jour, nous recevions la visite d'un pape en espadrilles, sans réception dans les palais, sans discours diplomatique et sans cordon de sécurité ! »*

A. W.

Turquie

ANKARA CONFIRME LA MODERNISATION DE BASES AÉRIENNES MAIS DÉMENT UN ACCORD AVEC LES ÉTATS-UNIS

Ankara *(A.F.P.)*. — Le gouvernement turc a une nouvelle fois démenti, le 9 novembre, l'existence d'un quelconque accord avec les Etats-Unis, prévoyant la modernisation de bases aériennes et la création d'une autre dans l'est du pays.

« La Turquie n'a contracté aucun engagement avec un quelconque pays étranger en dehors de l'OTAN », a affirmé le porte-parole des affaires étrangères.

Ce démenti survient après l'information du *Washington Post*, qui affirmait qu'un accord avait été signé le mois dernier par M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense pour les affaires de sécurité internationale, et le général Necdet Oztorun, chef d'état-major adjoint turc *(le Monde* du 9 novembre). Le *Washington Post* précisait que les deux bases aériennes d'Erzurum et de Batman (est du pays), à 200 et 300 kilomètres respectivement de la frontière soviétique), devaient être modernisées, et qu'une autre devait être construite à Mus (200 kilomètres de la frontière).

Le journal ajoutait que les chasseurs-bombardiers des forces de l'OTAN pourraient ainsi se trouver à portée des troupes soviétiques les plus proches du Golfe.

« Nous avons entrepris la modernisation des installations de ces aéroports, a précisé le porte-parole, *parce qu'elle était prévue dans le plan quinquennal. Les crédits nécessaires à ces travaux ont été débloqués en temps opportun par le « Fonds des infrastructures de l'OTAN »*, a-t-il ajouté.

« Le seul engagement contracté par la Turquie avec les alliés de l'OTAN, a indiqué d'autre part le porte-parole, *est de poursuivre les consultations nécessaires entre pays membres de l'alliance* porte-parole, *est de poursuivre danger extérieur. »*

U.R.S.S.

LES AVOCATS DE M. CHTCHARANSKI CRITIQUENT M. MARCHAIS

A la suite des déclarations de M. Georges Marchais, dimanche 7 novembre, au « Grand Jury R.T.L.-*Le Monde* », sur l'affaire Chtcharanski, les trois avocats français — Mes Daniel Jacoby, Louis-Edmond Pettiti et Roland Rappaport — du militant soviétique des droits de l'homme, ont publié la déclaration suivante :

« Les avocats d'Anatole Chtcharanski ont pris connaissance avec consternation des propos tenus par M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, dans l'émission « Grand Jury R.T.L.- Le Monde*, au sujet de cette affaire.*

» De tels propos sont tout d'abord totalement contradictoires avec ceux tenus par le même Georges Marchais en sa qualité de fondateur d'un comité des droits de l'homme qui avait décidé de parrainer le cas Chtcharanski parmi quatorze autres représentants des violations exemplaires des droits de l'homme.

» Ils sont également contraires aux prises de position du parti communiste français au moment du procès.

» Ils sont enfin, et surtout, contraires à la vérité. Anatole Chtcharanski a été certes, condamné pour espionnage ; mais aux termes d'un simulacre de procès où aucun journaliste ou observateur étranger n'a pu assister et où Chtcharanski a été privé du concours du défenseur qu'il s'était choisi. Comme le rappelait justement au moment du procès l'éditorialiste de l'Humanité, *René Andrieu*, « aucune preuve n'a été » publiquement apportée à la » culpabilité d'Anatole Chtcha» ranski ».

» Au moment où Anatole Chtcharanski entame sa septième semaine de la grève de la faim pour obtenir des conditions de détention conformes aux normes minimales en la matière, fixées par les Nations unies, c'est à une singulière mauvaise action que vient de se livrer, contre lui, le secrétaire du parti communiste français.

» L'opinion publique appréciera. »

PROCHE-ORIENT

Liban

EN L'ABSENCE DE TRENTE-TROIS DÉPUTÉS

La Chambre a accordé avec réticence les pleins pouvoirs au gouvernement

De notre correspondant

Beyrouth. — Le *premier gouvernement* formé sous le régime du président Amine Gemayel a obtenu, mardi 9 novembre, la confiance de la Chambre assortie de pleins pouvoirs pour légiférer. Toutefois, si cinquante-huit députés sur les cinquante-neuf présents ont voté en sa faveur, trente-trois députés étaient absents, ce *qui constitue une mani*festation de « grogne » de la part d'un Parlement mécontent de s'être vu faire deux fois violence. D'abord *par* le recours à une équipe ministérielle « extra-parlementaire », ensuite par la demande de pleins pouvoirs dans tous les domaines.

Avant de s'incliner de mauvais gré, les députés sont parvenus à « limiter les dégâts », éliminant du domaine des pleins pouvoirs deux secteurs qui les intéressent directement : la loi électorale et le redécoupage administratif subséquent, et les *naturalisations*. Les pleins pouvoirs continuent néanmoins d'englober d'importants secteurs : *la sécu*rité (armée, sûreté générale, forces de sécurité intérieure), les finances et l'économie, la justice, l'information, l'éducation, l'habitat.

Bien plus que cette querelle entre un Parlement désuet — il a plus de dix ans d'âge, les élections législatives ayant été impossibles à organiser à l'échéance normale en raison de la guerre — et un gouvernement qui doit encore faire ses preuves, le piétinement enregistré *dans la normalisation de la situa*tion hors de Beyrouth constitue la préoccupation majeure du président et commence à créer un malaise diffus parmi la population.

« Beyrouth aujourd'hui est presque aussi sûre que Lausanne. Les voyous se sont cachés, ayant perdu leurs protecteurs et ne se hasardant pas à prendre des risques dans une situation qu'ils apprécient mal », constate un vieux citadin. Effectivement, on peut se promener en ville jusqu'au petit matin en toute sécurité. Mais il suffit de faire 15 kilomètres vers le sud ou l'est et une cinquantaine de kilomètres vers le nord pour sortir de ce *havre de paix* et *retrouver le* Liban d'il y a quelques mois, morcelé, constamment agité de soubresauts. En outre, dans le secteur chrétien, l'autorité de l'Etat demeure symbolique malgré l'installation de l'armée libanaise épaulée par la force multinationale.

Israël continue de faire traîner le *démarrage des négociations* sur le retrait de ses forces, et la mission de l'émissaire américain, M. Draper, avance à pas de tortue. Un hôtel de la banlieue sud de Beyrouth, le Lebanon Beach, situé à Khaldé, toujours sous occupation israélienne, attend l'arrivée des négociateurs bien que le Liban ait adjoint des civils à sa *délégation militaire*, faisant droit *de facto* à une exigence de M. Begin. Il est question que le président Reagan délègue de nou*veau M. Habib dans la région pour* relancer le processus.

Cela est d'autant plus souhaitable que le problème du Chouf et d'Aley se fait pressant. Un calme précaire y a régné mardi après les sanglants affrontements de la veille (treize morts, seize blessés) et pour mettre un terme à la petite guerre druzo-chrétienne *qui s'y déroule*, les chefs des deux communautés ne trouvent d'autre issue que le recours à l'armée. Réunis à la présidence *de la République, MM. Chamoun*, Pierre Gemayel, Joumblatt et Arslane ont, une fois de plus, réclamé son déploiement en force. Mais cela demeure impossible tant que les Israéliens occupent la région, et les autorités de Beyrouth tablent sur des pressions américaines pour faire céder Israël.

LUCIEN GEORGE.

RÉUNI A TUNIS

Le conseil révolutionnaire du Fath approuve sous conditions le projet d'une confédération jordano-palestinienne

De notre correspondant

Tunis. — *Le conseil révolutionnaire* du Fath a siégé ces derniers jours dans la capitale tunisienne, sous la présidence de M. Arafat, en prévision de la réunion du *Conseil central de l'O.L.P.* prévue pour le 12 novembre, à Damas.

Les dirigeants du Fath, qui se retrouvaient pratiquement au complet, à une ou deux exceptions près, pour la première *fois* depuis le départ de l'O.L.P. de Beyrouth, ont fait le point de la situation au Liban et dans les territoires occupés et procédé à un bilan des visites que M. Arafat et plusieurs membres de la direction palestinienne ont effectués dans diverses capitales arabes et européennes. Ils ont aussi *examiné les différentes actions* à entreprendre aux plans politique, diplomatique et militaire en vue de *« la prochaine offensive palestinienne »*, indiquent les milieux proches du *mouvement*.

Selon la même source, le conseil révolutionnaire a approuvé la démarche de M. Arafat lors de sa rencontre, le mois dernier, avec le roi Hussein de Jordanie ainsi que le projet de confédération jordano-palestinienne en considérant toutefois que celui-ci ne peut se réaliser *« qu'après l'évacuation israélienne des territoires occupés et sur la base de deux Etats, palestinien et jordanien, indépendants »*. Une nouvelle rencontre entre M. Arafat et le roi est *prévue pour* la *mi-novembre*, à Amman, où le président de l'O.L.P. *doit se rendre pour assis*ter à une réunion du Conseil supérieur arabe de l'éducation et de la culture.

D'autre part, ont été envisagés *« le renforcement »* des forces palestiniennes hébergées dans les pays arabes et la reprise de leur entraînement militaire. Celle-ci aurait lieu en accord avec les pays hôtes qui restitueraient tout ou partie de l'armement que les combattants avaient remis lors de leur arrivée. Enfin, le Fath n'aurait pas écarté la possibilité d'engager des conversations avec le gouvernement libanais sur la situation des Palestiniens dans la Bekaa et le nord du pays.

MICHEL DEURÉ.

● *Le ministre des relations extérieures*, M. Cheysson, a reçu, mardi 9 novembre, le chef de la diplomatie de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, de passage à Paris. On indique, au Quai d'Orsay, que cet entretien fait partie des contacts désormais fréquents entre le ministre et le responsable des affaires politiques de l'organisation palestinienne.

D'autre part, on apprend de source arabe que la délégation palestinienne qui a rencontré samedi, à Paris, M. Kamal Hassan Ali, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères égyptien, aurait confirmé au ministre égyptien, qui doit rencontrer cette semaine les dirigeants américains à Washington, que l'O.L.P. est disposée à établir des contacts directs avec l'administration américaine et que, dans cette perspective, elle s'apprêterait à reconnaître spécifiquement les résolutions 242 et 338 du *Conseil de sécurité* des Nations unies, qui reconnaissent le droit à l'existence de tous les Etats de la région, préalable exigé par Washington à toute *discussion avec l'O.L.P.* La délégation aurait en outre demandé que l'O.L.P. soit associée à toute éventuelle négociation de paix au proche-Orient en tant que membre d'une *délégation* arabe, laquelle devrait être, selon les observateurs, la délégation jordanienne.

Israël

Le gouvernement décide d'expulser le grand sacristain arménien de Jérusalem

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Une *période d'incompréhension et de* tension semblait inévitable, mardi 9 novembre, entre le gouvernement israélien et les communautés chrétiennes de Jérusalem, après la décision israélienne d'obtenir le départ de l'archevêque Karekin Kazandjian, grand sacristain du patriarcat orthodoxe arménien de la Ville sainte.

Le patriarche arménien, Sa Béatitude Yeghishe Derderian, a décidé de rendre public le différend remontant à mai, les efforts pour faire revenir le gouvernement Begin sur sa décision ayant échoué. Ce différend, qui l'oppose au ministre des affaires religieuses israélien, M. Burg, à propos du visa de séjour de l'archevêque Kazandjian, élu à vie grand sacristain de la communauté arménienne de Jérusalem, en mars 1981, concerne toutes les communautés religieuses chrétiennes de Jérusalem.

C'est *le 31 mai* que l'archevêque a reçu une lettre officielle lui signifiant l'annulation de son visa de séjour et l'ordre de quitter le pays dans les quinze jours. Malgré les démarches répétées des représentants des trois grandes Eglises chrétiennes gardiennes des Lieux saints (les patriarches catholique latin, grec et arménien), M. Burg a annoncé, le 3 novembre, que l'archevêque Kazandjian devait quitter Israël *« du fait qu'il n'a plus de visa depuis plusieurs mois »*.

« Les autorités israéliennes devront employer la force pour obtenir le départ de l'archevêque Kazandjian. Il n'y a aucune raison que nous laissions se créer un précédent et que nous autorisions les autorités temporelles de Jérusalem de décider (par le biais de l'octroi de visas) de la désignation des dignitaires ecclésiastiques », indique-t-on au patriarcat à propos de cette affaire.

L'archevêque Kazandjian, qui a été pendant quinze ans archevêque d'Australie, est titulaire d'un passeport australien, âgé de cinquante-sept ans, né à Istanbul, il a déjà passé plus de douze ans à Jérusalem où il a été ordonné prêtre.

L'Eglise arménienne orthodoxe de Jérusalem est le centre religieux arménien le plus important dans le monde *hors de l'Ar*ménie soviétique. Installés à Jérusalem depuis quinze siècles, les Arméniens, qui sont aujourd'hui trois mille, regroupés dans l'enceinte de la *vieille ville*, *en* occupent environ le sixième de la surface.

Les prérogatives du patriarche arménien et de ses homologues latin et grec, gardiens des Lieux saints, ont été reconnues et confirmées par une série de traités internationaux au dix-neuvième siècle et par le traité de Versailles de 1919. Les Israéliens, lorsqu'ils ont occupé la partie orientale de Jérusalem de 1967, avaient annoncé qu'ils observeraient toutes les traditions religieuses dans la ville et assureraient les libertés de culte.



هكذا من الأصل

Tunisie : entre Descartes et le Prophète

II. – *L'errance ou la paix ?*

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

André Fontaine a passé en revue les problèmes internes d'une Tunisie parvenue au seuil de la démocratie, alors que la crise mondiale commence à perturber sa croissance économique (*le Monde* du 10 novembre). La présence sur son sol du Q.G. de la Ligue arabe et de celui de l'O.L.P. fait d'elle un poste de choix pour l'observation des efforts de paix au Proche-Orient.

Tunis. – C'était il y a longtemps déjà. Un ambassadeur israélien nous confiait ses doutes. « *Nous avons chez nous*, disait-il, *toute une bande de jeunes gens extrêmement brillants, qui parlent parfaitement l'arabe, lisent tout ce qui s'imprime en arabe, écoutent les radios arabes, étudient à fond les rapports de nos services de renseignements... et pourtant, je crains bien qu'ils n'y comprennent pas grand-chose, parce qu'ils ne savent pas vraiment ce que c'est qu'un Arabe* ». « *Je crois bien*, concluait-il, *qu'on pourrait en dire autant de l'autre côté.* » C'est vrai : il est aussi difficile de reconnaître un Arabe au portrait qu'en font les Israéliens, qu'un Israélien au portrait qu'en font les Arabes. Ils n'obéissent pas, les uns et les autres, à la même logique.

C'est dire l'intérêt que présente, pour ceux qui veulent croire, malgré tout, à la possibilité d'un règlement au Proche-Orient, l'établissement dans un pays au carrefour des deux logiques islamique et occidentale comme la Tunisie, du siège de la Ligue arabe, dont le secrétaire général est un brillant diplomate tunisien, Chedli Klibi, et de celui de l'O.L.P. Le problème étant pour les Israéliens et les Palestiniens de s'accepter mutuellement, quelle chance d'y parvenir, en effet, s'ils ne commencent pas par se comprendre ? Et qui est le mieux placé pour y parvenir, *a priori*, que des gens qui sont, comme les dirigeants tunisiens, nourris à la fois de Descartes et du Coran ?

Ils en ont bien le sentiment. Ce n'est pas par hasard que Bourguiba, dès 1965, a prononcé, à Jéricho, sur le thème de l'acceptation mutuelle, un discours qu'on lui a beaucoup reproché à l'époque, mais auquel, sans s'y référer, tout un chacun s'est plus ou moins rallié aujourd'hui. Et qu'il y est revenu tout récemment encore. En choisissant Tunis comme siège de l'O.L.P., en rendant hommage au soutien que lui avait donné la Tunisie, en se séparant du « Front du refus », Yasser Arafat montrait, c'est le moins qu'on puisse dire, une disponibilité à suivre cette voie-là. Tous ceux qui l'ont rencontré après Beyrouth l'ont trouvé convaincu que la paix au Proche-Orient implique l'acceptation par l'O.L.P. du fait israélien. Son lieutenant Sertaoui l'a pratiquement dit, et lui-même aussi, au moins implicitement.

Si l'on veut bien prendre en compte que les Etats-Unis, avant l'invasion du Liban, s'étaient engagés, notamment auprès du premier ministre tunisien Mohammed Mzali, à reconnaître la représentativité de l'O.L.P. aussitôt qu'elle-même aurait reconnu Israël. Que, depuis lors, le sommet de Fès, auquel participait Arafat, a approuvé le projet Bourguiba et demandé que le Conseil de sécurité garantisse la paix entre les États de la région. Que l'idée d'une confédération jordano-palestinienne présidée par le roi Hussein et habilitée à négocier un règlement avec Israël est maintenant *grosso modo* acceptée, tant par la plupart des États arabes que par l'O.L.P. et les États-Unis, on serait tenté de croire que la paix est presque à portée de la main.

Un lien qui reste fort

Les choses, hélas ! sont moins simples. Le raisonnement de la plupart des Occidentaux est sans faille apparente : Begin et Sharon ne sont pas des hommes qu'on fait aisément changer d'avis ; en revanche, un important courant d'opinion s'est développé en Israël, dont a témoigné entre autres la grande manifestation contre les massacres de Sabra et de Chatila, qui devrait pouvoir conduire un jour à une paix négociée sur la base de la reconnaissance du fait palestinien. La bonne stratégie consiste à fournir des arguments à ce courant-là.

Ce serait, en effet, se faire illusion que de croire que les États-Unis, rendus maîtres du jeu à bien des égards par la passivité soviétique, pourraient exercer sur le gouvernement de Jérusalem des pressions directes pour l'amener à composition. Outre qu'ils répètent à satiété qu'Israël est le seul gouvernement démocratiquement élu de la région et qu'il n'est pas question d'aller contre la volonté clairement exprimée de sa population, il est de notoriété publique que le Pentagone voit dans l'Etat hébreu le principal verrou à une extension de l'influence soviétique dans la région.

D'une manière *plus générale*, la Maison Blanche n'a aucune envie de provoquer autour du cabinet actuel, en s'opposant ouvertement à lui, un réflexe de cohésion nationale, pour ne pas dire nationaliste, comme on en a eu tant d'exemples en Israël et ailleurs. De toute façon, quel que soit le degré d'indignation que les massacres ont pu provoquer outre-Altantique, *y compris dans la communauté juive*, le sentiment de solidarité avec l'Etat hébreu demeure fort dans la population américaine, et l'opinion n'est pas prête à soutenir une action brutale contre lui.

Dans ces conditions, le plus mauvais service que Yasser Arafat pourrait rendre à Begin serait de dire enfin explicitement ce qu'il a répété implicitement en public après l'avoir dit auparavant en privé, et de déclarer que l'Organisation de libération de la Palestine ne met pas en question le droit d'Israël à l'existence. Il *peut le faire sans légitimer du même* coup l'occupation de Gaza, de la Cisjordanie, du Golan et de la vieille ville de Jérusalem : il lui suffirait de préciser que cette reconnaissance ne vaut qu'à l'intérieur des frontières de 1967.

Le temps passe pourtant sans que le chef de l'O.L.P. se décide à sauter le pas. Du coup les chances de profiter du courant favorable créé par les drames de Beyrouth diminuent. Chacun ne cesse de le répéter : il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Si nous sommes bien renseignés, c'est ce que la plupart des interlocuteurs du chef de l'O.L.P. lui ont dit, avec plus ou moins de netteté selon les cas, de Claude Cheysson et de Bruno Kreisky aux dirigeants tunisiens et marocains. C'est à quoi le roi Hussein vient de l'inviter publiquement.

Pourquoi alors ne bouge-t-il pas ? Jamais sa position à l'intérieur du mouvement palestinien n'a été plus forte. Des adversaires de longue date comme Nayef Hawatmeh, le chef du Front démocratique pour la *libération de la Palestine*, ou Georges Habache, qui préside aux destinées d'un autre front, celui-là « populaire », s'alignent pratiquement sur ses positions. Mais sans doute Arafat et ses camarades n'arrivent-ils pas à renoncer à ce qui est depuis des années leur idée fondamentale, à savoir que la reconnaissance d'Israël constituant leur *seule carte, ils ne peuvent se permettre* de l'abattre que contre la reconnaissance de l'O.L.P. par l'Etat hébreu. Comment ne voient-ils pas que Begin et Sharon n'ont pas l'intention de payer ne serait-ce que d'un bouton de culotte une concession qui n'en serait pas une à leurs yeux, puisqu'elle les priverait de leur principal argument contre l'acceptation *d'un Etat palestinien* ?

Votre logique n'est pas la leur, répond tristement un interlocuteur tunisien qui s'emploie avec une infinie patience à essayer de rapprocher les thèses en présence. Il faut se mettre à leur place, ajoute-t-il, faire la part de l'orgueil et de l'humiliation subie. Ils n'ont plus rien, nous dit, de son *côté*, un intellectuel ; ne leur demandez pas de se dépouiller du seul atout qui leur reste... Mais sans doute la dernière chose qu'on puisse attendre du chef du gouvernement de Jérusalem est-elle qu'il se mette à la place des Palestiniens...

En attendant, Arafat a un objectif clair : amener les gouvernements occidentaux, et pour commencer ceux de la Communauté européenne, à reconnaître l'O.L.P. Il espère ainsi accroître la pression internationale sur Israël et conduire – qui sait ? – les Etats-Unis à s'interposer directement. Dans cette perspective, il voudrait beaucoup venir à Paris et rencontrer ès-qualités François Mitterrand. Il semble même qu'il avait mis au point, pour parvenir à ses fins, un scénario un peu compliqué. Son lieutenant Sertaoui aurait dit de manière encore plus nette que *par le passé que l'O.L.P. était* disposée à accepter la résolution 242 du Conseil de sécurité qui reconnaît le droit des Etats de la région à des frontières sûres et reconnues. En sortant de l'Élysée, Arafat aurait déclaré qu'il approuvait les propos de Sertaoui. Mais le président de la République continue d'estimer que l'O.L.P. doit d'abord prendre expli*citement son parti de l'existence de* l'État hébreu, qu'elle renonce officiellement à en réclamer l'élimination.

Cette élimination figure en toutes lettres dans la charte de l'Organisation, à laquelle, du côté israélien, on ne cesse de se référer. Sans pour autant aller pour le moment jusqu'à reconnaître Israël, l'O.L.P. ne pourrait-elle réviser cette charte à l'occasion de la réunion prochaine à Tunis de son Parlement, faisant ainsi un pas en avant qui permettrait aux Occidentaux d'en accomplir un autre à leur tour ? Il semble que ce soit le maximum que ses amis arabes se sentent pour le moment en mesure de suggérer à Yasser Arafat, sans être le moins du monde sûrs, au de*meurant, qu'il s'y décidera.*

De toute façon, il leur faut tenir compte de l'opinion arabe. Or, à en juger par ce qu'on peut entendre dans les milieux de l'intelligentsia tunisienne, celle-ci n'a rien abdiqué de son extrême méfiance envers un « sionisme » très largement analysé comme un colonialisme pur et simple, et accusé de toujours nourrir les pires rêves expansionnistes. Quant à s'appuyer sur l'opposition israélienne, on n'y croit guère. Pour la plupart de nos interlocuteurs non gouvernementaux, Shimon Pérès n'est qu'un opportuniste qui essaie de profiter de la situation actuelle à des fins électorales, mais qui, sur le fond, n'est pas très éloigné des positions de Begin.

La division du monde arabe face à Israël

Le risque est grand, dans ces conditions, que les espoirs soulevés *par le plan Reagan et le sommet de* Fès ne retombent rapidement. Il ne faut pas compter sur l'U.R.S.S. pour faire quoi que ce soit en faveur de la paix. Pour le moment, ses porte-parole répondent avec agacement aux Arabes qui lui reprochent sa passivité que celle-ci découle de la leur, qu'elle a fait son devoir en leur livrant les meilleures armes en grandes quantités, et qu'ils n'avaient qu'à mieux s'en servir. Il est vrai, concluent lesdits porte-parole, qu'un bon fusil ne suffit pas à faire un bon chasseur.

Bien que la Syrie, à la surprise de beaucoup, mais non sans doute des Saoudiens, qui ont notoirement quelques moyens d'influer sur ses choix, ait participé au sommet de Fès et à la mission que celui-ci a décidé de dépêcher auprès des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le rapprochement amorcé entre Arafat et Hussein sous les auspices de Washington, a provoqué l'agacement de Damas, qui n'a pas hésité à mettre publiquement en doute la représentativité de l'O.L.P. D'où, dans un récent numéro d'*Afrique-Asie*, un violent article dans lequel Simon Malley dénonce ce qu'il appelle la « trahison » syrienne, allant jusqu'à affirmer que le frère du président Assad a rencontré, en août dernier à Washington, le général Sharon pour discuter d'une sorte de paix séparée avec Israël.

Si l'on ajoute que tout ne va pas pour le mieux entre l'O.L.P. et le colonel Kadhafi, qu'Abou Ayad, l'un des principaux dirigeants de l'Organisation, l'a traité de tous les noms, au début d'octobre, dans un discours prononcé à Aden, n'hésitant pas, à *ce que l'on nous a dit, à l'accuser* en privé d'être un agent de la C.I.A., on doit bien admettre que l'unanimité est encore loin de régner au sein du camp arabe quant à la ligne à adopter vis-à-vis d'Israël.

Dans ces conditions, le nouvel exil des Palestiniens risque de durer longtemps encore. Les moins conscients ne sont pas ceux d'entre eux qui ont trouvé refuge en Tunisie, au nombre de mille, et qui, après avoir rendu leurs armes, sont actuellement parqués dans un camp à 80 kilomètres de la capitale. Les promenades autorisées de temps à autre ne suffisent pas à peupler leur désœuvrement, d'autant plus qu'ils sont séparés de leurs familles. Inutile de dire la violence des réactions qu'ont provoquées chez eux les images télévisées des massacres de Sabra et de Chatila, plusieurs ayant *reconnu, ou cru reconnaître*, parmi les victimes, les visages des leurs.

Rien d'étonnant à ce que deux cents d'entre eux soient déjà repartis, et notamment tous ceux qui détenaient des passeports libanais. L'idée, entendue en France, qu'ils pourraient constituer à l'intérieur de la Tunisie un élément de déstabilisation interne paraît, sur place, assez saugrenue, même si leur présence ajoute à la mauvaise conscience du monde arabe devant le drame palestinien. En fait, l'O.L.P. semble assez peu pressée de s'implanter véritablement sur le sol tunisien. Elle n'y dispose toujours que d'un échelon assez limité, et ses chefs, Arafat en tête, sont toujours par monts et par vaux.

Les Israéliens ne se rendaient sans doute pas compte, en créant leur État après dix-neuf siècles de dispersion, qu'ils condamnaient un autre peuple à l'errance. Peuvent-ils sérieusement croire que, tant que cette errance durera, il existe pour le Proche-Orient la moindre chance de paix durable ?

FIN

U.R.S.S.
LES AVOCATS DE M. CHTCHARANSKI CRITIQUENT M. MARCHAIS

RÉUNI À TUNIS
Le conseil révolutionnaire du Fath approuve sous conditions le projet d'une confédération jordano-palestinienne

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?

DAUDÉ

AFRIQUE

LA VISITE DE M. BREHRI A PARIS

La France et l'Algérie vont mettre en œuvre un programme ambitieux de coopération scientifique et technique

M. Abdelhak Brehri, ministre algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, achève, ce mercredi 10 novembre, une visite à Paris qu'il a entamée lundi et qui a été préparée deux jours plus tôt par l'arrivée d'une imposante délégation d'universitaires, de chercheurs et de fonctionnaires. *Les décisions arrêtées avec MM. Chevènement et Savary sont* aussi importantes par leur ampleur et leur caractère novateur, que celles contenues dans les accords conclus dans les domaines du gaz, de l'habitat et des transports. Elles relèvent de la philosophie définie, le 1er décembre 1981, par MM. Mitterrand et Chadli pour rendre exemplaire la coopération bilatérale dans l'esprit du nouvel ordre international. Ces discussions ont donné lieu à un procès-verbal qui servira de base aux négociations *prévues en décembre pour mettre à jour la convention culturelle,* scientifique et technique de 1966, revue par M. Michel Jobert en 1973.

Français et Algériens ont commencé par dresser un bilan depuis l'indépendance. Ils ont constaté que, en dépit des progrès réalisés notamment par les accords conclus *entre les universités, d'une part,* le C.N.R.S. et l'O.N.R.S. (organisme algérien de recherche), d'autre part, la coopération culturelle, scientifique et technique est restée *« ponctuelle et sans suivi ».* L'Algérie ayant toujours préconisé une approche globale (culturelle, scientifique, technique, technologique et économique), les discussions ont traduit les directives de M. Mitterrand, qui entend à la fois *« promouvoir une école française du développement »* et conduire des expériences pilotes et exemplaires avec l'Algérie, l'Inde et le Mexique. Peu de temps avant la visite de M. Mitterrand à New-Delhi, la procédure définie avec l'Algérie prend donc un intérêt accru.

« Nous avons demandé, nous a dit M. Brehri, *que la coopération soit fondée sur la réciprocité et la coresponsabilité. »*

Les deux parties sont tombées d'accord pour donner la priorité à la *« recherche-formation », c'est-à-dire* à l'initiation des Algériens à la recherche et à la formation de formateurs et d'enseignants chercheurs, en tenant compte du fait qu'à la fin du plan quinquennal algérien, en 1984, l'Algérie disposera de vingt et un centres universitaires, dont sept universités.

Français et Algériens sont convenus de créer des équipes mixtes de recherche dans dix domaines considérés comme prioritaires : 1) agro-alimentaire ; 2) agronomie et hydraulique ; 3) énergie sous toutes ses formes, du pétrole à l'énergie solaire et *au nucléaire ; 4) industrie* lourde ; 5) habitat et aménagement du territoire ; 6) océanographie ; 7) *zones* arides et désertification ; 8) sciences de la vie et de la santé, ce qui implique la recherche médicale et pharmaceutique ; 9) biotechnologie ; 10) informatique.

Ils ont décidé la réalisation d'instituts intégrés allant, par exemple, comme ce qui est prévu dans le domaine de l'habitat, de l'étude architecturale à la production, avec ce que cela comporte de retombées économiques. Cinq instituts sont d'ores et déjà prévus, ceux de l'aéronautique, que souhaitaient réaliser les Etats-Unis et l'Union soviétique, de la nutrition et de l'alimentation, des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral, du travail et de la santé, enfin l'Institut national technologique.

L'ensemble de cette coopération débouchera sur des projets économiques concrets avec les avantages que cela peut comporter pour la France (fourniture d'équipements, formation, etc).

Sur le plan scientifique, elle pourrait avoir des retombées en France même, comme cela a déjà été le cas dans le passé. Les deux parties sont également d'accord pour que la recherche soit interdisciplinaire. De son côté, la France fournirait un *« apport logistique »* et contribuerait à la création d'une banque de données *et d'un centre de documentation* scientifique et technique algérien. Un projet de terminal en liaison avec le centre de documentation du C.N.R.S. serait envisagé.

M. Brehri et ses interlocuteurs ont désigné les institutions scientifiques et techniques chargées, en collaboration, mettre en œuvre le *sprojets.*

Des missions d'experts doivent se réunir dans les trois mois pour mettre au point des programmes d'action précis qui seront soumis aux autorités.

PAUL BALTA.

Rwanda

TRENTE-CINQ RÉFUGIÉS SE SERAIENT DONNÉ LA MORT SUR LA FRONTIÈRE AVEC L'OUGANDA

Trente-cinq personnes se sont donné la mort à la frontière ougando-rwandaise, les autorités du Rwanda ayant interdit l'accès de leur pays aux réfugiés en provenance du sud de l'Ouganda, a déclaré, mardi 9 novembre, à *Genève, un représentant du* H.R.C. (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés).

Selon ce représentant, qui a indiqué tenir cette information de réfugiés parvenus au Rwanda, on a enregistré, au poste frontière de Tagitumba, quelque 45 000 arrivées depuis un mois. *Les réfugiés qui se sont suicidés,* a-t-il indiqué, étaient des personnes âgées ou infirmes qui, désespérées de ne pouvoir entrer au Rwanda, ont choisi la mort plutôt que de rester en Ouganda où elles étaient victimes d'exactions.

Ces réfugiés, rappelle-t-on, sont en très forte majorité d'origine rwandaise, et cherchent à rentrer dans leur pays, quitté en 1959 ou en 1963. Pendant ces deux années, une population estimée à l'époque à environ 100 000 personnes était partie pour l'Ouganda, d'où les autochtones aujourd'hui les chassent, brûlant leurs maisons et pillant leurs biens selon le H.C.R. Ce dernier a mis sur pied un programme d'urgence d'aide aux réfugiés installés tant dans des camps de fortune au Rwanda, qu'à la frontière côté ougandais.

Haute-Volta

LE MÉDECIN-COMMANDANT JEAN-BAPTISTE OUEDRAOGO DEVIENT CHEF DE L'ÉTAT

Selon Radio-Ouagadougou, captée à Niamey, mardi 9 novembre, le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, qui a renversé, dimanche, le colonel Saye Zerbo, est devenu, mardi, chef de l'Etat voltaïque.

Le calme règne dans la capitale, *ainsi qu'à* Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays, située à 1 200 kilomètres au nord, et le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, président du Conseil provisoire, a annoncé que le couvre-feu serait réduit à deux heures à partir de ce mercredi.

[Le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, président du Conseil provisoire de salut du peuple est né en 1942.

Catholique, il appartient à l'ethnie Mossi. Il a fait ses études médicales à l'école de santé navale de Bordeaux, dont il est sorti en 1974. Médecin-sous-lieutenant de l'armée voltaïque au 1er octobre 1972, il a été nommé commandant en octobre 1979. Depuis quelque temps, il exerçait à l'hôpital de Ouagadougou au service de pédiatrie, après s'être spécialisé dans ce domaine au centre hospitalier de Mulhouse.

La réputation du médecin-commandant Ouedraogo est celle d'un homme discret et dépourvu de tout passé politique.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La caisse de retraite ne peut plus re mplir ses obligations

Washington. — *Si le chômage a été le* thème dominant des élections du 2 novembre, toutes les enquêtes montrent que les Américains avaient un deuxième souci en entrant dans l'isoloir : l'avenir de la sécurité sociale. Il s'agit d'un dossier explosif auquel la classe politique essaie d'échapper depuis deux ans. *Le nouveau Congrès n'a plus le choix : il est contraint* de s'attaquer d'urgence à ce problème et de lui chercher une solution. Aux Etats-Unis, la sécurité sociale ne comporte que trois volets : les retraites, l'invalidité et l'assistance médicale aux déshérités et aux personnes âgées. Mais, avec un budget de 229 milliards de dollars, elle représente 30 % des dépenses fédérales en 1983. Ses bénéficiaires sont au nombre de trente-six millions.

De notre correspondant

C'est la caisse de retraites — de *loin la plus importante* — qui occupe tout le débat. Pour la première fois depuis sa création en 1935, elle n'est *plus en mesure de remplir ses obligations* et va emprunter de l'argent à ses consœurs. Avec le système actuel, son déficit atteindrait 13,7 milliards *de dollars en 1983 et grimperait* progressivement jusqu'à 89,5 milliards en 1986.

Réduire les allocations ? M. Reagan avait tenté de le faire l'an dernier dans le cadre de ses coupes budgétaires. *Il se heurta à une levée* de boucliers générale au Congrès et dut retirer immédiatement son projet. Pour sortir de l'impasse, on créa une commission de quinze membres, présidée par un économiste républicain, M. Greenspan, en s'arrangeant *pour* que ses *conclusions ne soient pas publiées avant* les élections. On les attend d'une semaine à l'autre.

La caisse de retraites souffre avant tout du ralentissement de l'activité économique.

Le système affronte un autre problème à plus long terme : la démographie. Les *Etats-Unis* ont une population *plus* jeune que celle de la plupart des pays européens, mais qui est en voie de vieillissement. La *proportion des Américains de plus* de soixante-cinq ans (12 %) est presque deux fois plus importante qu'en 1940 (6,8 %). Des millions de travailleurs, nés pendant le « baby boom » de l'après-guerre, arriveront à l'âge de la retraite à partir de l'an 2010. Il n'y aura plus alors que deux cotisants *pour un* retraité, contre trois aujourd'hui et... seize en 1950

La commission Greenspan a le choix entre plusieurs solutions :

● Réduire les allocations, en *n'appliquant* plus intégralement le mécanisme de l'indexation. Cette mesure serait vivement ressentie par les retraités dont les principales dépenses (chauffage, alimentation, soins *médicaux) augmentent* plus vite que l'indice global et qui ne jouissent pas tous d'aides supplémentaires. *Leur pension moyenne n'est déjà pas* très élevée : 416 dollars par mois (3 000 F avec le taux de change actuel, mais 2 000 à peine avec celui d'il y a deux ans).

● Augmenter les cotisations dès à présent. Elles ne devaient croître qu'à partir de 1985, de façon à faire *« payer » à la génération du « baby* boom » sa propre retraite. »

● Financer le déficit, grâce à d'autres chapitres du budget (comme en France et dans divers pays européens) ou à un prêt du Trésor. S'engagera-t-on dans cette voie, alors que le déficit budgétaire est estimé à *155 milliards de dollars* en 1983 ?

● *Elargir* le système, en l'étendant aux fonctionnaires fédéraux et aux employés des organismes à but non lucratif. Il ne peut s'agir que d'une mesure annexe, son bénéfice étant estimé à 5 milliards de dollars par an.

● Reculer l'âge de la retraite, qui est actuellement de soixante-cinq ans pour les hommes comme pour les femmes. Les arguments ne manquent pas pour arriver progressivement à soixante-huit ans : les Américains vivent plus vieux, leurs tâches professionnelles sont moins fatigantes... Mais ce n'est pas le genre de proposition qui soulève l'enthousiasme lorsque le chômage bat tous les records de l'après-guerre (10,4 % en octobre). A noter aussi que la préretraite, autorisée dès soixante-deux ans, attire une majorité d'Américains en âge d'en profiter.

Les démocrates s'opposent à une réduction des allocations. Quant aux républicains conservateurs, ils refusent une hausse des cotisations qui contredirait les allégements fiscaux qu'ils ont obtenus et pour lesquels ils se sont battus. Composée de dix républicains et de cinq démocrates, la commission Greenspan devra trouver un compromis ou constater publiquement un désaccord.

Dans la première hypothèse, le Congrès pourrait se saisir du dossier dès l'ouverture de sa session ordinaire en janvier et arriver sans trop de drames à une solution. Pour s'attaquer peut-être ensuite aux deux *autres volets de la sécurité sociale :* l'assurance-invalidité et, surtout, l'assistance médicale dont les dépenses sont en progression géométrique.

Si la commission Greenspan ne parvient pas à un compromis, on assistera à de longues polémiques au *Congrès.* La sécurité sociale apparaîtra alors comme un bon cheval de bataille pour l'élection présidentielle de 1984.

R. S.

Suriname

Les militaires acceptent de négocier avec les syndicats le retour à un régime civil

L'homme fort du Suriname, le colonel Desi Bouterse, a admis le lundi 8 novembre, l'impopularité de certains aspects de son expérience « socialiste ». Après les grèves et les dissensions qui ont secoué le gouvernement depuis deux semaines, il a promis une politique plus modérée. Des négociations ont été entamées avec les syndicats pour une démocratisation du pays et une éventuelle remise du pouvoir aux civils. De son côté, le premier ministre, M. Henry Neyhorst, a déclaré que deux diplomates américains qui auraient encouragé les récents mouvements de grèves pourraient être expulsés.

L'unité fragile des militaires, dont les chefs avaient déclaré leur « amitié » pour Grenade, le Nicaragua et Cuba, a été sérieusement atteinte par le défi lancé par M Cyril Daal, dirigeant conservateur du plus grand syndicat du pays, le Moederbond. Son arrestation, le jour même de l'arrivée au Suriname du premier ministre de Grenade, M. Maurice Bishop, le 28 octobre dernier, avait déclenché des grèves suivies de manifestations populaires.

M. Daal, vite libéré, a déclaré à sa sortie de prison que *« les militaires au pouvoir depuis février 1980 ont mené le pays à la catastrophe ».* Il est vrai que l'incapacité des militaires face à une situation économique préoccupante leur a valu une impopularité grandissante. Les pressions des Pays-Bas, l'ancienne métropole, et celles de Washington pour empêcher un virage à gauche, n'ont pas non plus facilité leur tâche.

Les militaires ont donc cédé, acceptant la demande de M. Daal et des autres dirigeants syndicaux pour l'organisation d'une assemblée constituante. Mais le colonel Bouterse et les militaires les plus radicaux ne veulent pas le retour à une démocratie à « l'européenne qui, selon eux, ne convient pas au Suriname.

Les négociations buttent d'autre part sur la question de l'éventuelle dissolution de la milice créée par les « radicaux » de l'armée. Le conseiller des syndicats, M. André Haakmat, ancien vice-premier ministre, accuse cette milice d'avoir mitraillé sa maison, le 5 novembre.

G. C.

QUES

Etats-Unis

...traite ne peut plus re... ses obligations...

Suriname

Les militaires acceptent de négocier avec les syndicats le retour à un régime...

Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AGRICULTURE : les dindes françaises débarquent sur le sol de la « perfide Albion »...

« Je veillerai à ce que les temps de parole soient strictement respectés : présidant la séance de ce soir, je ne tiens pas à me coucher à quatre heures du matin. Lorsque les orateurs auront dépassé le temps pour lequel ils sont inscrits, leurs propos ne seront plus reproduits au Journal officiel. » Ainsi s'exprime M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône), vice-président de l'Assemblée nationale, mardi 9 novembre, à 9 h 30, à l'ouverture du débat sur le budget de l'agriculture. M. Michel sait de quoi il parle : l'inflation verbale des députés sur les problèmes agricoles est légendaire.

M. Michel se carre dans le fauteuil présidentiel, appelle le premier orateur, c'est parti ! Près de onze heures de débat, vingt-huit orateurs, puis plus de quarante au cours de la procédure des questions (certains, il est vrai, en ont posé plusieurs), un discours de près de deux heures du ministre de l'agriculture.

Le socialisme ça marche ! Telle est — semble-t-il — la démonstration à laquelle, en se félicitant des résultats de l'année 1982 (*« une bonne année agricole »*), a voulu se livrer Mme Cresson. Bien entendu, le ministre se garde bien de s'en *« attribuer le mérite »*, mais... force lui est de constater que *« certains d'entre vous m'avaient donné rendez-vous, l'an dernier à la même époque. Je suis au rendez-vous, et je crois pouvoir dire que le gouvernement a démontré qu'il savait gérer l'agriculture de la France, qu'il savait se battre pour la défense des revenus des agriculteurs »*. Le tout dans un *« changement de style »* et un *« changement de fond »*. On parlait de *« division »* introduite dans le milieu agricole par la reconnaissance du pluralisme syndical, de *« déstabilisation »*, on précisait une *« vogue de démagogie, de violence, de contestation »* ! Quelle division, quelle déstabilisation, quelle violence ? Mme Cresson s'étonne... Elle reconnaît que *« des circonstances climatiques favorables »* l'ont un peu aidé, mais — *« sans fausse modestie »* — *« je peux aussi dire que l'action conduite par le gouvernement et par le ministère de l'agriculture aura également contribué à ces bons résultats. Comme le disait Joffre : « On ne sait pas qui a gagné la bataille de la Marne, mais si elle avait été perdue, on aurait bien su par qui. »* M. Tavernier (P.S., Essonne) est bien d'accord : *« Les cieux vous ont été propices, madame, mais la qualité de la récolte n'explique pas tout. »*

Mme Cresson a *« des raisons de penser »* que le revenu agricole en 1982 sera positif. *« Et c'est la première fois que cela se produira depuis huit ans ! »* Premier point : Le deuxième : *« Le bilan de la conduite de la négociation agricole européenne en 1982 montre que les objectifs annoncés ont été atteints pour la plupart. Au cours de la négociation pour les prix 1982-1983, j'ai obtenu une hausse des prix d'environ 13 %. »*

Sur une question de M. Chouat (P.S., Côtes-du-Nord), Mme Cresson est en mesure d'annoncer une *« bonne nouvelle »* : *« Ce matin, un premier camion de 10 tonnes de dindes a pénétré sur le territoire britannique. »*

Le socialisme ? Ça ne marche pas ! C'est ce qu'entend prouver M. Blanc (U.D.F., Lozère) : *« Vous sacrifiez l'avenir de l'agriculture et du pays rural. »* La *« décentralisation-spectacle »* ? M. Blanc se demande si elle ne recouvre pas *« une machiavélique opération de désengagement de l'Etat »*. Le gouvernement va-t-il réduire les crédits de la dotation globale d'équipement de 25 % ? *« J'en ai peur*, indique le maire de La Canourgue, *car une telle opération est typique du mode de gouvernement socialo-communiste ! »* M. Blanc ne manque pas d'ajouter : *« Vous n'avez pas le droit d'asphyxier l'enseignement privé ! »* Après lui, beaucoup de députés de l'opposition reviendront sur le sujet. M. Mayoud (U.D.F., Rhône) évoque les différents transferts de crédits (voir encadré) : *« Cet effeuillage est-il la manifestation d'une volonté plus politique de briser l'unité du monde agricole ? » « On assiste à un véritable déshabillage »*, renchérit M. Goasduff (R.P.R., Finistère). M. Mayoud enchaîne : *« En favorisant l'éclatement des centres de décision, le budget témoigne d'un souci de pénaliser une catégorie de citoyens massivement insensibles aux charmes du socialisme. »* M. Goasduff relance : *« On ne peut, à la fois, déclarer accepter la liberté de l'enseignement et l'étouffer en privant, par une nationalisation rampante, le secteur privé des moyens nécessaires à son existence. »* Alors même que ce type d'enseignement accueille *« treize mille élèves sur seize mille en Bretagne »*. Bref, ce budget *« est bien dans la ligne de la politique agricole déplorable que vous menez depuis dix-huit mois »*.

Cognac : la « coupe est pleine »

M. Fouchier (app. U.D.F., Deux-Sèvres) note : *« Force est de constater* (sic) *que l'agriculture française entre dans une période de régression sociale. »* M. Branger (N.I., Charente-Maritime) témoigne : *« Pour les producteurs de cognac, par exemple, la « coupe est pleine », selon leur propre expression. »* M. Soury (P.C., Charente) s'interroge : *« Pourquoi, par exemple, nourrir des porcs avec du manioc importé plutôt qu'avec des aliments dans la confection desquels entre le colza cultivé chez nous ? (...) Votre budget est un peu en deçà des besoins. »* M. Claude Michel (P.S., Eure) fait le bilan : *« L'année 1982 a été importante en ce qu'elle a consacré la rupture avec une conception productiviste de l'agriculture, responsable de l'exode rural. »*

M. Balligand (P.S., Aisne) intervient à propos de la fiscalité agricole : *« Deux exploitations herbagères avec production hors-sol ayant la même et petite superficie et payant toutes deux 4 000 F d'impôt, mais situées l'une en Loire-Atlantique et l'autre dans l'Aisne, ont des frais de comptabilité s'élevant à 7 000 F dans le premier cas, à 13 000 F ou 14 000 F dans le second. »*

Mme Cresson a répondu à toutes les questions et à bien d'autres : l'action du gouvernement pour la réforme de la politique agricole commune va se poursuivre en développant *« les mesures prises en faveur des petits producteurs et en obtenant des garanties sérieuses pour d'autres produits méditerranéens »*. Un plan énergétique a été mis au point *« pour éviter des destructions et pour que les pommes retirées du marché soient autant que possible distribuées gratuitement c livrées à l'alimentation animale »*. Les offices par produits : *« Il n'est pas question que les offices conduisent à une quelconque étatisation des marchés en se substituant à des organisations interprofessionnelles. Ils fourniront un moyen de conjuguer harmonieusement l'intervention publique et l'initiative privée. »*

Un projet de réforme de la législation foncière sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. L'esprit de cette réforme réside *« dans la lutte contre une concentration foncière trop forte et un accès moins onéreux et plus aisé à la terre. Il s'agit d'abord de lutter contre les concentrations, en en confiant le soin à des conseils, des offices démocratiquement constitués d'agriculteurs. C'est à eux de mieux contrôler les attributions de terres achetées à fins de restructuration, et de lutter contre la spéculation par les SAFER »*.

L'enseignement agricole privé : le gouvernement a engagé des consultations *« devant permettre de dégager les axes d'une nouvelle législation mieux adaptée que l'actuelle loi Guermeur. Il faut redéfinir les relations financières, pédagogiques et administratives entre l'Etat et l'enseignement agricole privé. L'enseignement technique agricole doit s'affirmer comme une composante originale du grand service public unifié et laïc de l'Education nationale »*. Mais cette unification ne nécessite pas *a priori « la constitution d'un grand ensemble administratif unique et centralisé »*. Il faut arriver à *« la parité des statuts des personnels et de leurs conditions de travail »* et à *« une enveloppe budgétaire commune »*. Mme Cresson poursuivra son action pour parvenir à *« une meilleure connaissance des revenus »*.

Trois orientations caractériseront l'action du ministre de l'agriculture en 1983 : 1) l'enseignement et la formation ; 2) l'installation des jeunes en agriculture ; 3) l'organisation des marchés et des filières de production. Bien entendu, Mme Cresson fera le maximum pour réduire les montants compensatoires monétaires négatifs qui touchent la France.

Et puis, comme une discussion budgétaire sans « amendements-surprise » ne serait pas une vraie discussion budgétaire, Mme Cresson en a annoncé quelques-uns : 5,9 millions de francs supplémentaires pour la régularisation des vacataires par auxiliarisation ; 20 millions de francs supplémentaires pour les bourses scolaires ; 100 millions de francs supplémentaires pour la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.

Les crédits

Le projet de budget du ministère de l'agriculture pour 1983 fait apparaître plusieurs mouvements de crédits :

1) Transfert à la Caisse nationale d'allocations familiales des crédits correspondant aux prestations familiales du BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles), soit 4 845 millions de francs ;

2) Transfert au budget du ministère de l'intérieur des crédits destinés aux collectivités locales au titre des transferts de compétences et de la dotation globale d'équipement, soit 42,186 millions de francs pour la formation professionnelle, 655,1 millions d'autorisations de programme et 166,17 millions de crédits de paiement ;

3) Transfert au ministère de la consommation des moyens du service de la répression des fraudes. Ce transfert porte sur mille trois cent cinquante-neuf emplois ; 182,22 millions de crédits de paiement et 1,65 million d'autorisations de programme ;

4) Prise en charge, par le ministère de la solidarité nationale, d'une partie des crédits du service national des objecteurs de conscience, soit 10,82 millions;

5) Transfert aux services du premier ministre de l'essentiel des crédits de fonctionnement de la formation professionnelle des agriculteurs, soit 38,92 millions.

La prise en compte de ces différents mouvements fait apparaître une diminution globale de 4,29 % (29 761 millions contre 31 093 millions de francs). A structure constante, le projet de budget fait resortir une augmentation des crédits de 10,01 % (près de 2 % en francs constants) pour l'ensemble du budget (dépenses ordinaires et crédits de paiement) et de 13,27 % pour les autorisations de programme. Les crédits de paiement diminuent de 12,5 %, notamment en raison du retard pris dans la consommation des autorisations de programme de 1982.

Les crédits consacrés aux œuvres scolaires (+ 4,1 %) et au ramassage des écoliers (+ 8,4 %), passent de 165,2 à 172,6 millions de francs. La dotation pour l'enseignement agricole privé (hors amendement du gouvernement) ne progresse que de 5,22 %. En 1983, les crédits inscrits au BAPSA s'élèvent à 57,26 millions BAPSA s'élèvent à 57,26 milliards de francs, soit une augmentation de 12,15 % par rapport à 1982, année où la progression était de 23,8 %.

La progression de l'ensemble du budget (10,01 %) est donc moins forte que celle de l'ensemble du budget de l'Etat (+ 11,8 %), et légèrement supérieure à la hausse escomptée des prix à la consommation (+ 8,3 %).

La composition des caisses de Sécurité sociale du régime général

Le Sénat contre le monopole syndical et l'absence de représentation paritaire

Le Sénat a adopté, mardi 9 novembre, en nouvelle et dernière lecture, après l'échec de la commission mixte paritaire, le projet de loi modifiant la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale. Mais, une fois de plus, le texte renvoyé devant l'Assemblée nationale, qui aura le dernier mot, était trop différent du projet initial pour être approuvé par la gauche. Tandis que M. Bonifay (Bouches-du-Rhône), au nom du groupe socialiste, regrettait de devoir voter contre, Mme Midy (Hauts-de-Seine), pour le P.C., dénonçait les modifications votées par la majorité sénatoriale qui, pour elle, répondaient aux vœux du patronat, et le ministre, M. Bérégovoy, déplorait que *« malgré nos efforts communs »*, un accord entre les deux Assemblées soit resté impossible.

M. Millaud (Polynésie), exprimant le sentiment des centristes se félicitait, en revanche, des améliorations apportées au projet.

Défiguré selon les uns, amélioré aux yeux des autres, le projet adopté par le Sénat comporte les principales modifications suivantes, dues à l'initiative du rapporteur de la commission des affaire sociales, M. Souvet (ratt. R.P.R., Doubs) :

● Le Sénat a rétabli le paritarisme entre les représentants des employeurs et ceux des salariés.

● Il a supprimé les sièges accordés à des personnalités « qualifiées », et écarté le monopole syndical de présentation des candidatures.

● Il a supprimé l'article 40 fixant les modalités de financement des opérations électorales, souhaitant que l'Etat prenne en charge ce financement au lieu d'en faire supporter le poids aux entreprises, aux communes et à la Sécurité sociale.

A propos de l'article 22 concernant le monopole syndical de candidature et la représentation majoritaire des salariés, un débat s'est instauré entre le ministre des affaires sociales et le rapporteur. Ce dernier, M. Souvet, mettait en cause la constitutionnalité de l'article : six millions de personnes sur les vingt-neuf millions d'assurés ne seront pas représentées dans les conseils. Cette inégalité, estime-t-il, viole un principe de la Constitution.

M. Bérégovoy oppose à cet argument la jurisprudence du Conseil constitutionnel. En témoignent, *dit-il, les décisions* qu'il a prises pour les élections aux conseils d'université.

Certaines catégories, les retraités notamment, auraient une double représentation ; inégalité jugée elle aussi inconstitutionnelle par le rapporteur.

« Même s'il y a rupture du principe d'égalité, répond le ministre, *cela ne signifie pas que la disposition en cause soit pour autant non conforme à la Constitution.*

» Il ressort en effet de la jurisprudence du Conseil constitutionnel que deux conditions sont exigées pour que des textes de loi qui posent des règles distinctes entre individus ou catégories soient regardés comme conformes au principe d'égalité : d'une part que les individus ou catégories en cause soient dans des situations différentes ; d'autre part, que la distinction des règles ne soit pas incompatible avec la finalité de la loi. Il ne fait aucun doute ici, conclut-il, *que les dispositions mises en cause satisfont à cette double condition. »*

Quant au monopole syndical, M. Bérégovoy fait remarquer qu'il ne peut s'apprécier que par la représentativité des organisations sur le plan national.

Le Conseil constitutionnel tranchera puisque soixante députés ou sénateurs, indique le rapporteur, se préparent à déposer un recours.

Les choix scientifiques et technologiques

Le Sénat a ensuite adopté la proposition de loi due à l'initiative de M. Chapuis, député socialiste de l'Ardèche, visant à créer un « office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques », sur le modèle de l'Office of Technology Assessment, créé en 1972 aux Etats-Unis. Mais, sur proposition du rapporteur, M. Rausch (Un. centr., Moselle), les sénateurs ont sensiblement restreint la portée du texte voté par l'Assemblée nationale. Cet « office », ont-ils demandé, ne sera qu'une simple « délégation parlementaire ».

● Le Sénat y sera représenté à parité avec l'Assemblée nationale. La proposition votée à l'Assemblée prévoyait : dix députés, six sénateurs.

● C'est le bureau des Assemblées et non un simple président de groupe qui pourra saisir la « délégation ».

Au cours de la séance de l'après-midi, le Sénat avait approuvé deux conventions franco-tunisiennes présentées par M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, relatives, l'une à l'entraide judiciaire en cas de divorce (droit de garde des enfants, obligations alimentaires...), l'autre aux obligations militaires en cas de double nationalité. Le Sénat a aussi approuvé une convention européenne contre la fièvre aphteuse et une convention internationale contre le trafic des œuvres d'art.

A. G.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

A l'occasion du douzième anniversaire de la mort du général de Gaulle, M. François Mitterrand a fait déposer, *mardi 9 novembre*, une gerbe de fleurs sur la tombe de l'ancien chef de l'Etat, au cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises, par le chef de son état-major particulier, le général Jean Saulnier.

Le même jour, quelque cinq cents personnes, dont une centaines de compagnons de la Libération, ont assisté à une messe commémorative en l'église de Colombey.

Les députés socialistes débattront de la politique économique et sociale du gouvernement

Le bureau exécutif du parti socialiste devait examiner, mercredi 10 novembre, les critiques émises le 5 novembre par M. André Laignel, député de l'Indre, membre du secrétariat national du P.S., sur la politique économique et sociale du gouvernement. M. Laignel avait notamment déclaré, à propos du financement des allocations familiales : *« A force de faire plaisir à nos adversaires, nous risquons de désespérer nos amis. »* Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, avait alors estimé qu'il eût été préférable que ce débat *« eût lieu entre socialistes plutôt que sur la place publique »*.

Mardi 9 novembre, lors de la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Laignel a maintenu son propos et M. Jospin ses positions. M. Joxe, président du groupe, a fait remarquer, pour sa part, que les déclarations de M. Laignel, qui est, selon lui, *« un mitterrandiste pur sucre »*, ne sont pas *« en contradiction absolue »* avec celles du président de la République.

M. Joxe a indiqué à cette occasion que le groupe socialiste débattrait prochainement de la politique économique et sociale du gouvernement. Les députés socialistes ont convenu, selon lui, qu'ils ne consacraient pas assez de temps au débat général sur la politique du gouvernement, car ils sont *« trop concentrés »* sur les projets législatifs. M. Joxe a fait sienne cette remarque alors qu'il s'était efforcé, jusqu'à présent, d'éviter que le groupe socialiste ne s'engage dans d'interminables détails de politique générale.

Le président du groupe socialiste explique son changement d'attitude par le fait que, jusqu'alors, les députés socialistes n'avaient à débattre que de projets qui correspondaient à l'application du programme de la gauche et qu'une nouvelle phase est aujourd'hui ouverte.

LE RAPPORT DE M. GAYSSOT AU COMITÉ CENTRAL

Le P.C. : de nouvelles nationalisations sont nécessaires

Le comité central du parti communiste a adopté, mardi 9 novembre, une résolution approuvant le rapport que lui avait présenté, à l'ouverture de sa réunion, lundi 8 novembre, M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique, chargé de l'activité du parti dans les entreprises. La résolution affirme que *« mener la bataille à l'entreprise et la gagner, ce doit être l'objectif numéro un de tout le parti »*.

Rendant compte à la presse des travaux du comité central, M. Gayssot s'est déclaré d'accord avec le président de la République pour souligner que *« l'entreprise, ce n'est pas seulement celui qui la possède, c'est celles et ceux qui la font vivre »* et qu'il faut *« faire reculer les charges indues qui pèsent sur les entreprises »*, étant entendu qu'il s'agit essentiellement, aux yeux des communistes, du *« détournement »*, au profit des patrimoines privés, des *« richesses produites par le travail »*. M. Gayssot a souligné que *« ce n'est pas par la régression sociale que l'on résoudra les problèmes économiques »* et que *« c'est sur le terrain de la planification et de l'expansion qu'on peut gagner en compétitivité »*.

Les communistes estiment que les travailleurs devraient avoir, à travers les comités d'entreprise, davantage d'informations sur la marche de l'entreprise, mais aussi la possibilité de donner leur opinion et d'*« infléchir la gestion dans le sens du progrès social et économique »*. Selon M. Gayssot, *« le patron conserve ses pouvoirs, mais le comité d'entreprise devrait être plus directement responsabilisé dans le domaine de la formation, par exemple »*. M. Gayssot a rappelé que le P.C.F. souhaite *« le maintien d'un secteur important de P.M.E. »*

Dans un rapport, qui doit être édité en brochure, M. Gayssot déclare que les communistes doivent agir pour améliorer le rôle du secteur nationalisé dans la vie économique et sociale et que *« cela fera aussi grandir l'idée, par la lutte et sans attendre les échéances électorales, de la nécessité de nouvelles nationalisations des grands moyens de production et d'échanges qui restent, actuellement, dans le champ du secteur privé, et qui sont indispensables à la construction du socialisme (...). La mixité des modes de gestion devra évoluer*, estime M. Gayssot. *Au côté d'un large secteur privé de P.M.E. et d'exploitations agricoles, que nous considérons comme juste et efficace de maintenir et de défendre face à l'agression des multinationales, le poids du secteur public et des autres formes de propriétés collectives, telles les coopératives, devra se renforcer. Naturellement, dans ce domaine comme dans les autres, c'est dans la vie et à la lumière des expériences présentes, et non de façon dogmatique, que nous ferons comprendre l'utilité des nationalisations et la conception de la mixité de la vie économique qui est la nôtre. »*

M. Gayssot a indiqué aux journalistes que les initiatives pour modifier la gestion, dans le sens notamment de la conquête du marché intérieur, se développent dans les entreprises ; les communistes, dit-il dans son rapport, ont, à cet égard, un acquis, car ils ont lutté sur ces thèmes, *« souvent seuls, alors que d'autres s'enfonçaient dans la collaboration de classes ou cédaient à la résignation »*. Il observe, cependant, que *« des travailleurs inquiets, insatisfaits, mécontents ne considèrent pas encore, pour autant, que les solutions* [préconisées par les communistes] *seraient efficaces »*, tandis que *« l'intensification des pressions patronales (...) n'est pas sans effet sur la politique gouvernementale »*.

M. Gayssot a souligné, toutefois, au cours de sa conférence de presse, que le développement de l'activité des communistes dans les entreprises vise à appuyer et non à gêner l'action du gouvernement. — P. J.

POLITIQUE

M. Pierre Mauroy va rendre visite à la plus ancienne municipalité socialiste de France : Commentry

Le dernier des « Marianneux »

M. Pierre Mauroy doit se rendre, vendredi matin, 12 novembre, à Commentry (Allier) pour associer le gouvernement à la célébration du centième anniversaire de l'élection de la première municipalité socialiste de France. Le premier ministre prononcera une allocution à 11 heures, dans la salle des fêtes locale.

De notre envoyé spécial

Moulins. — On arrive à Commentry le cœur battant, la curiosité empreinte de déférence à la pensée de découvrir enfin, dans ce rude pays bourbonnais, ce célèbre sanctuaire du mouvement ouvrier. Pensez donc : la première municipalité socialiste du monde ! La première mairie rouge de France !

La première impression est décevante. L'hôtel de ville de ce chef-lieu de canton n'a rien que de très banal et la place du 14-Juillet, qu'il domine, avec son parking bordé de platanes sans envergure et sa ceinture de boutiques, n'exprime aucune originalité. Où sont donc les reliques espérées ? Certainement pas du côté de l'ancienne mine de charbon à ciel ouvert. Toutes les tranchées y sont inondées depuis que le gisement, épuisé, a été abandonné, au début du siècle. Il ne reste presque plus rien des trois crassiers, érodés par les hommes qui ont utilisé ces résidus pour des travaux de remblai.

Ah ! voici la fameuse forge d'où jaillit l'une des premières révoltes sociales de l'ère industrielle. Les ateliers de brique et de métal, sur lesquels, ici ou là, court le lierre, dressent leurs masses à deux pas du centre de la ville. Est-ce un monument commémoratif, cette statue de bronze érigée, là, sur cette place, devant l'entrée de l'usine, entre une pharmacie et un atelier photographique ? Ne représente-t-elle pas un ouvrier forgeron ? Il s'agit d'un dépôt de l'Etat, récupéré au pavillon de l'Allemagne après l'Exposition internationale de 1936 !

Seuls les noms des rues évoquent directement le passé. Ici, c'est la place Martenot, du nom du propriétaire de la forge, Charles-Auguste Martenot, qui représentait le département à la Chambre, parmi les députés bonapartistes, à la fin du siècle dernier, quand à Commentry les patrons de la mine et de la force se succédaient non seulement à la députation, mais aussi à la mairie, au conseil d'arrondissement et au conseil général. Mais tout autour de la place les rues s'appellent Louis-Auguste-Blanqui, Jules-Guesde, Camille-Desmoulins.

Il y a surtout, montant de la place du 14-Juillet et dépassant la place Martenot, la rue Christophe-Thivrier, le fameux « Christou » : entré à la mine à treize ans, puis boulanger, fabricant d'huiles, marchand de vins, révolutionnaire dans l'âme, élu le 4 juin 1882 premier maire socialiste du monde avant de devenir, en 1889, le légendaire « député en blouse » expulsé *manu militari* du Palais-Bourbon, le 27 janvier 1894, pour avoir crié en séance : « *Vive la Commune !* »

Aujourd'hui, Commentry demeure une ville de forgerons. La forge locale est même le seul centre sidérurgique français qui ne soit pas en déficit. On y fabrique des aciers spéciaux pour l'aéronautique. Pourtant, dans les ateliers, la vie politique et militante n'est plus ce qu'elle était. Seuls quelques anciens évoquent encore, en faisant appel aux récits de leurs pères, cette époque terrible de la fin du Second Empire où la plupart des ouvriers gagnaient net 2,20 F par jour, le prix d'une livre de beurre. Cette époque où la compagnie exploitant la forge exploitait aussi, ingénieusement, une coopérative interne où les membres du personnel devaient obligatoirement s'approvisionner. Le total des achats était ensuite retenus sur la paye... Cette époque où le paternalisme du patronat n'avait d'égal que son intransigeance. Jusqu'au jour où Christophe Thivrier et quelques compagnons, prenant exemple sur les Carbonari, constituèrent une société secrète qu'ils appelèrent tout naturellement la « Marianne », parce qu'ils se proposaient de défendre la République. Jusqu'à ce jour de 1882 où ces « Marianneux », comme on les appela dès lors, donnèrent à leur ville un pouvoir municipal de gauche. Un pouvoir que la droite locale n'est jamais parvenue à reconquérir.

Un marginal

Cent ans après, le dépositaire de cet héritage, c'est M. Georges Rougeron, ancien sénateur, président honoraire du conseil général, maire de Commentry depuis 1947 sans interruption. Etonnant personnage que cet autodidacte, ancien peintre en bâtiment, fondateur des Jeunesses socialistes de l'Allier en 1928, ancien secrétaire particulier de Marx Dormoy (1), qui détient tous les records du département en matière de durée de mandat municipal et cantonal, alors qu'il passe plus de temps dans les bibliothèques, à faire des recherches historiques, qu'au contact de ses amis politiques ou de ses électeurs.

Tranquille, discret, cet homme de soixante et onze ans, mince, aux traits fins, aux cheveux argentés, au regard doux derrière ses grosses lunettes, revendique comme « *un honneur* » d'avoir conservé la mairie de Commentry au parti socialiste. Son aura personnelle, qui déborde largement les clivages politiques traditionnels, tient à la complexité de sa personnalité. Ici on lui sait gré de n'avoir jamais recherché les honneurs, d'avoir une conception romaine du civisme, de penser que la gauche au pouvoir serait plus soutenue si elle possédait mieux le sens de l'ordre. On lui sait gré aussi d'être un sentimental. Il n'oublie jamais de faire accrocher le drapeau rouge au balcon de la mairie chaque 18 mars (anniversaire de l'insurrection de la Commune), comme chaque 1er mai. La population, dans sa large majorité, apprécie les résultats d'une gestion essentiellement consacrée à moderniser et à équiper une ville qui compte actuellement 9 600 habitants environ. Car cet historien, qui se pique d'être le « *dernier lien militant entre l'époque actuelle et les hommes de l'autre époque* », est aussi un réalisateur. Sa méthode ? « *La foi, la raison, le bon sens* », répond-il, volontiers moraliste.

Ajoutons à cela un incontestable savoir-faire, ainsi qu'en témoigne la situation économique et sociale commentryenne, moins difficile qu'ailleurs dans le département. Le moins paradoxal n'est pas que le successeur de « Christou » soit devenu un élu fort apprécié des patrons locaux : « *Pour qu'une situation économique soit bonne, il faut qu'existe un climat de confiance entre les entreprises et la mairie,* souligne M. Rougeron. *Si j'allais faire le piquet de grève à la porte des usines, les patrons iraient investir ailleurs, et cela ne serait pas bon pour les travailleurs d'ici.* » Et de citer en exemple un investissement de 36 milliards de centimes réalisé récemment par Rhône-Poulenc au profit de la principale usine de la ville, l'A.E.C. (fabrique de vitamines, mille deux cents employés).

Dans la vie politique locale, ce marxiste pragmatique apparaît, en fait, comme un marginal. Spirituellement, il est le dernier des « Marianneux ». Un marginal pourtant très discipliné : « *Je suis le seul maire de France qui ne se préoccupe pas, avant les élections municipales, de la constitution de sa liste. C'est l'affaire du parti.* » Mais un militant peu assidu : « *J'ai peu de goût pour la multiplication des réunions.* » Et, surtout, un élu fort solitaire dans l'exercice du pouvoir : « *Je ne sais pas travailler en équipe.* » C'est ce que lui reprochent les conseillers municipaux du P.C. (au nombre de huit contre dix-neuf socialistes et apparentés). « *La démocratie ne consiste pas à étaler tous les problèmes sur la place publique,* rétorque le maire. *Je suis l'exécutif, j'assume mes responsabilités.* » Il faut croire que, dans l'ensemble, la méthode a du bon, puisque, aux municipales de 1977, la liste d'union de la gauche n'avait aucune rivale et qu'on ne rencontre à Commentry aucun écho des mécontentements catégoriels qui font ailleurs l'actualité sociale.

La continuité ?

Si le P.S. en est d'accord — comment ne le serait-il pas ? — M. Rougeron briguera un nouveau mandat en mars prochain, sans tambour ni trompette, comme d'habitude : « *Je ne fais ni les marchés ni les bars. D'ailleurs, j'ai une mauvaise vue et je ne reconnais pas les gens. On me connaît davantage par ce que je fais que parce qu'on me voit.* »

Mais qui prendra le flambeau après lui ? « *Ici, être socialiste, c'est naturel : on dit couramment qu'on a le sang rouge et le cœur à gauche, mais je ne vois personne à Commentry qui ait la dimension de Georges Rougeron, ni la capacité, ni la motivation pour administrer la ville,* estime le président du groupe socialiste de la municipalité, M. Roger Durin, premier adjoint. *Ça risque de poser un problème.* » La relève, en effet, n'est pas prête. « *L'essentiel, c'est qu'il n'y ait pas rupture avec ma méthode, mais continuité* », dit le maire. Continuité ? Les communistes, qui font pratiquement jeu égal, et parfois mieux que leurs alliés dans les consultations partielles, espèrent au contraire, assurer un changement dans le sens d'une plus grande politisation de la vie locale. Toutefois, la prédominance de la gauche ne saurait compenser une évidence sur laquelle chacun s'accorde : à Commentry aussi, la foi militante a perdu de son ardeur d'antan, le sens de la solidarité s'est émoussé.

« *Oui,* dit M. Durin, *l'esprit de la forge disparaît. La tradition révolutionnaire s'embourgeoise.* » Les militants socialistes locaux n'ont pratiquement rien fait, jusqu'à présent, pour participer à la « campagne d'explication et de mobilisation » souhaitée par leur état-major national. Le président des élus communistes, M. Alain Giron, qui travaille en qualité de technicien à l'A.E.C., constate, pour sa part, que le comportement des ouvriers locaux se caractérise plus par des « *relents d'anarcho-syndicalisme* » que par une volonté de militantisme organisé. Tous deux en concluent que la gauche commentryenne ne se trouve pas complètement à l'abri d'un regain de la droite au moment où celle-ci, grâce au scrutin proportionnel, va de nouveau être représentée, après une si longue absence, au conseil municipal.

L'esprit des « Marianneux » ne serait-il déjà plus qu'un fantôme ?

ALAIN ROLLAT.

(1) Ancien maire de Montluçon, ancien député de l'Allier, ancien *sous-secrétaire d'Etat, puis ministre* de l'Intérieur, dans les cabinets de Léon Blum, assassiné en 1941 à Montélimar, où le gouvernement de Vichy l'avait placé en résidence surveillée.

LES « RENCONTRES » DU PARTI RÉPUBLICAIN

« Le socialisme n'est pas social »

Sur le thème « Le socialisme n'est pas social », le parti républicain a réuni, mardi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. François Léotard, secrétaire général, quelque deux cents personnes. Cette première manifestation s'inscrit dans le cadre des « *rencontres* » que le P.R. entend organiser chaque semaine pour « *préparer l'après-socialisme* ». Evoquant tout à tour la situation de l'emploi, la fiscalité, la politique de l'habitat, la politique agricole, les animateurs de cette rencontre se sont efforcés de dresser « *un premier bilan social de l'entreprise socialiste* » et de mesurer ce qu'ils appellent le « *go and stop du progrès social* ».

M. François d'Aubert, député de la Mayenne, a rappelé quelques-unes des « *promesses sociales* » faites par les socialistes avant le 10 mai pour souligner que la plupart d'entre elles ne pourront être tenues. « *Les socialistes font aujourd'hui la politique qu'ils dénonçaient hier comme synonyme de régression sociale* », a-t-il constaté. M. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, a relevé qu'« *un coup d'accélérateur au progrès social* » avait bien été donné au lendemain du 10 mai, mais il a estimé que, faute d'avoir atteint « *les objectifs de cette relance sociale* », les socialistes donnent aujourd'hui « *un coup de frein* », notamment au pouvoir d'achat, aux prestations sociales et à la politique contractuelle. Il a notamment déclaré : « *Le pouvoir d'achat, qui a résisté à deux chocs pétroliers, n'a pu résister au premier choc socialiste* ». Il a estimé à 600 milliards de francs « *le déficit global de l'économie* » pour les années 1982-1983, soit « *l'équivalent de 10 000 francs par Français, de 35 000 francs par ménage* ».

M. Jean-Yves Le Gallou, conseiller national du P.R., évoquant la politique du logement, a estimé « *paradoxal qu'au moment où on inscrit dans la loi (Quillot) le droit à l'habitat il devient de plus en plus difficile de se loger* ».

Un sondage « Le Figaro » - Sofres

● 70 % DES SYMPATHISANTS DE L'OPPOSITION SOUHAITENT L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME COMMUN DU R.P.R. ET DE L'U.D.F.

● LES FRANCAIS SONT AUSSI NOMBREUX A FAIRE CONFIANCE A LA GAUCHE QU'A L'OPPOSITION

En appelant ses partenaires à « rendre publiques leurs options communes », comme il l'a fait lundi 8 novembre (« le Monde » du 10 novembre), M. Jacques Chirac exprime un sentiment largement partagé par les sympathisants de l'opposition, du moins tel qu'il apparaît dans le sondage publié par « le Figaro » du 10 novembre et réalisé par la Sofrès, entre les 22 et 28 octobre, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes. Selon la même enquête, les Français qui feraient confiance au R.P.R. et à l'U.D.F. pour « conduire les affaires du pays » sont aussi nombreux que ceux qui l'accordent à la gauche : 40 %.

30 % des personnes interrogées (et 29 % des sympathisants de l'opposition) estiment que la tâche prioritaire de l'opposition est de « *critiquer l'action des socialistes* ». En revanche, 55 % (et 65 % des sympathisants de l'opposition) considèrent que l'opposition doit « *faire des propositions* ». 62 % (14 % étant d'un avis contraire) sont favorables à l'établissement par les partis de l'opposition d'un programme de gouvernement. Sur cent sympathisants de l'opposition, 84 % (contre 6 % d'un avis contraire) y sont favorables. Aux yeux de 47 % des personnes interrogées (et de 70 % des sympathisants de l'opposition), le R.P.R. et l'U.D.F. devraient établir « en commun » ce programme, pour 48 % (et pour 61 % des sympathisants de l'opposition), « *avant les élections municipales* ».

« *Faciliter l'accession à la propriété de leur logement pour les personnes à revenu modeste ou moyen* » figure en tête des décisions considérées comme prioritaires et nécessaires par 89 % des personnes interrogées. Viennent ensuite le développement de l'intéressement des salariés aux bénéfices de leur entreprise (84 %), le développement du travail à temps partiel (77 %), l'allégement des charges sociales des entreprises (76 %) et la diminution du déficit budgétaire de l'Etat par la réduction des dépenses (71 %).

Ces différentes mesures sont également celles que réclament, avec le plus d'insistance les sympathisants de l'opposition. Ces derniers sont 70 % à demander le retour au secteur privé des groupes industriels récemment nationalisés (cette proposition ne recueille la faveur que de 43 % de l'ensemble des personnes interrogées). La dénationalisation des banques est souhaitée par 67 % des sympathisants de l'opposition (*mais par 38 % seulement* de l'ensemble des personnes interrogées).

A la question de savoir en qui les personnes interrogées feraient le plus confiance dans treize domaines, la gauche devance l'opposition dans huit de ces domaines : maintenir les avantages sociaux (49 % contre 25 %), créer des emplois (43 % contre 28 %), assurer la paix sociale (40 % contre 26 %), maintenir le pouvoir d'achat (35 % contre 32 %), assurer la liberté rer l'unité des Français (33 % contre 24 %), assurer le bon fonctionnement des institutions (33 % contre 29 %) et diminuer le montant des impôts et des charges (31 % contre 25 %). En revanche, dans cinq domaines, l'opposition l'emporte sur la gauche : défendre le franc (44 % contre 27 %), assurer le bon fonctionnement de l'économie (38 % contre 35 %), permettre à l'économie française de faire face à la concurrence étrangère (37 % contre 32 %), accroître le rôle de la France dans le monde (34 % contre 32 %) et lutter pour la sécurité et contre la violence (33 % contre 31 %).

PUBLICITÉ ET INFORMATION GOUVERNEMENTALES

Fin de campagne

« *Les yeux ouverts* », c'est fini. La campagne publicitaire du gouvernement — la première du genre en Europe — expliquant aux Français ce qu'est l'inflation et comment on peut la combattre est, en effet, terminée depuis le 25 octobre. Il s'agissait d'informer, d'expliquer, de mobiliser. Les promoteurs de cette campagne, au cours d'un conférence de presse à Paris, mardi 9 novembre, ont paru satisfaits de l'impact de leurs « spots » télévisés et de leurs « messages » radio.

Cette « pub », originale et bien ciblée, aura finalement coûté 14,3 millions de francs, soit 0,26 centimes par citoyen. Une somme banale comparée à celles des campagnes pour les élections aux conseils de prud'hommes (16,5 millions) et pour la formation alternée des seize-dix-huit ans (10 millions). Une bagatelle qui a permis de toucher les 40 % de Français ignorant tout de l'inflation et de la signification même du mot. Un sondage d'opinion réalisé aux mois de juin et de juillet, avait, en effet, mis en évidence cette « mal-information » de beaucoup de citoyens, surtout de gauche. La « pub » du gouvernement — pédagogique, « *simple mais pas simpliste* » — a réussi à les toucher chez eux, à l'heure du dîner.

M. Jean-Pierre Audour, publicitaire, P.-D.G. d'Ecom-Univas, a insisté sur la nature de cette publicité : « invitation » à un diagnostic fait en commun, volonté de créer un dialogue. On était donc loin d'un message émotionnel, spectaculaire, assené. *Au contraire, les concepteurs* ont voulu créer un climat d'échange. Pierre Mendès France, en 1954, avait innové en donnant rendez-vous aux auditeur, le samedi, pour une « causerie ». Toutes proportions gardées, le gouvernement Mauroy a fait de même, dans le style des années 80, cherchant à forger une « nouvelle citoyenneté économique ».

Propagande ? Ce vilain mot a parfois été prononcé. Le gouvernement répond en parlant de « *communicatinon* ». Pour sa part, M. Audour, militant socialiste, a paru convaincu que les messages conçus par l'agence Eleuthera (Ecom-Havas) se situaient « *en amont des clivages politiques* ». Il s'agissait, avant tout, d'accompagner « *un acte de gouvernement* », selon M. Thierry Pfister, *conseiller auprès du premier* ministre. Apparemment, aucune autre campagne publicitaire de ce genre n'est prévue prochainement. — L. G.

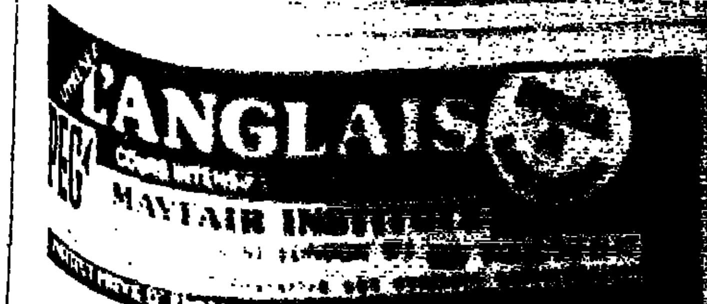
Les élections municipales

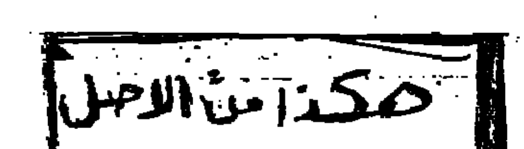
D'UNE VILLE A L'AUTRE

● NANTES (Loire-Atlantique). — M. Michel Chauty, sénateur R.P.R. de la Loire-Atlantique, conduira la liste de l'opposition. Il tentera de reprendre la mairie à M. Alain Chenard, P.S., qui, aux élections municipales de 1977, avait battu M. André Morice, *sénateur (gauche démocratique)*. M. Chauty, sénateur de la Loire-Atlantique depuis 1955, avait perdu, en 1977, après tros mandats successifs, la mairie de Saint-Herblain au profit du candidat du P.S., M. Jean-Marc Ayrault. L'accord survenu à Nantes entre les formations de l'opposition attribue un tiers des sièges au R.P.R., un tiers à l'U.D.F. et un tiers partagé entre des membres du C.N.I.P. et des socio-professionnels. M. Loïc Lemasne, président départemental de l'U.D.F. et vice-président du conseil général, figure en deuxième position sur la liste conduite par M. Chauty.

● SAINT-NAZAIRE. — Le maire sortant, M. Etienne Caux, P.S., ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat, pour des raisons de santé. C'est son premier adjoint, M. Joël Batteux, socialiste, qui conduira la liste d'union de la gauche (J.C.M.) — *(Corresp.)*

● *L'Association professionnelle de la presse républicaine* a célébré son soixante-quinzième anniversaire, à l'occasion de son assemblée générale, au cours de laquelle M. Edouard Bonnefous, chancelier de l'Institut de France, a été réélu président.





Le Monde

société

ÉDUCATION

LA PRÉPARATION DE LA NOUVELLE LOI D'ORIENTATION

Les renoncements du ministre

*Après plusieurs mois d'auditions et de réflexion, M. Claude Jeantet, responsable d'une commission chargée de préparer la future loi d'orientation, a fourni au ministre de l'éducation nationale, un ensemble de propositions afin de mieux adapter l'enseignement supérieur à ses missions (*le Monde *des 13 et 14 octobre). M. Alain Savary, dans sa première déclaration aux présidents d'université, au début du mois d'octobre, a semblé souscrire aux objectifs nouveaux définis par M. Jeantet. Puis, au fil des jours, la détermination du ministre s'est quelque peu estompée. Lentement, mais avec obstination, des groupes de pression, voire des proches de M. Savary, se sont employés à réduire toutes les innovations importantes contenues dans le projet de loi. En attendant les derniers arbitrages qui auront lieu à l'Elysée, des universitaires se montrent inquiets face à un projet qui, à force d'amendements et de renoncements à des principes, tend à n'être qu'un timide dépoussiérage de la loi d'orientation de 1968.*

Les présidents d'université, particulièrement sensibilisés au projet de loi, avaient été favorablement impressionnés par la première prestation du ministre de l'éducation nationale (*le Monde* daté 10-11 octobre). Eux qui avaient, au mois de mai, à l'issue de journées de travail, formulé un nombre important de propositions, s'estimaient satisfaits de les voir prises en considération par le ministre. Ils exprimaient leur accord avec les missions nouvelles d'enseignement et de recherche confiées à des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bien différents des actuelles universités.

Mais « *toutes les espérances dont étaient porteuses les déclarations de M. Savary le 8 octobre, ne se retrouvent pas dans la note du 18 octobre présentant les principales dispositions de l'avant-projet de loi* », explique M. Jacques Vandiaux, premier vice-président de la conférence. Entre les premières déclarations, certes assez générales, de M. Savary, et le texte écrit, une semaine s'est écoulée. Un temps assez court, mais suffisant à différents groupes de pression représentant les responsables des grandes écoles ou simplement des défenseurs du *statu quo* pour essayer de modifier les propositions de M. Jeantet.

Sans s'éloigner des principes qui guident son action de militant socialiste depuis plusieurs années, M. Jeantet propose en effet que les étudiants soient de plus en plus nombreux, de mieux en mieux formés, et même préparés à l'exercice d'une profession. Il prône une réelle démocratie dans tous les établissements et la fin d'une concurrence artificielle et stérile entre Université et écoles. Des principes simples, mais qui choquent des responsables d'établissement ardents défenseurs de la sélection et quelques enseignants peu soucieux de modifier les cursus.

M. Savary, toujours à la recherche d'un consensus qui ne heurte personne, semble avoir choisi de ne pas faire siennes les propositions de M. Jeantet. Un exemple, la sélection. En principe, elle est exclue puisque « *tous les titulaires du baccalauréat et assimilés ont le droit de s'inscrire dans un premier cycle d'études supérieures* ». Mais la note du 18 octobre ajoute que « *des dispositions réglementaires peuvent prévoir des conditions supplémentaires pour des formations spécifiques* ». Si l'on considère que les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) ou certains établissements délivrent des formations spécifiques, il est possile de déroger à un principe général et de revenir à la situation qui existe actuellement.

Des points négatifs

Les responsables de la conférence des présidents d'université qui ont rencontré M. Savary le 4 novembre, lui ont fait part des observations de cette instance à la lecture de la note du 18 octobre. Ils ont évoqué le rôle des universités dans la délivrance, dans des conditions nouvelles, du diplôme d'ingénieur. Ils ont aussi regretté « *l'approche encore trop distincte de la formation dite initiale et de la formation continue* ». En ce qui concerne les structures des futurs établissements, bien qu'ils ne soient pas unanimes sur ce sujet, les présidents « *sont inquiets des risques de perpétuation d'un régime facultaire peu favorable au développement de l'autonomie des établissements* ».

Des syndicats enseignants de la FEN et de la C.F.D.T. souhaitent aussi que M. Savary fasse preuve d'un peu plus d'audace et – au minimum – reprenne des conclusions de M. Jeantet. Le responsable du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), M. Patrice Béghain, qui s'exprimait récemment au cours d'un colloque de son organisation, espère que le projet de loi sera modifié sur de nombreux points afin « *qu'il marque la volonté politique de donner à l'enseignement supérieur tout son rôle dans les transformations sociales et culturelles que nous souhaitons* ».

Lors du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) qui s'est réuni le lundi 8 novembre, un vœu proposé par les syndicats FEN, C.F.D.T. et UNEF (ex-Renouveau) constatant « *les lacunes et les points négatifs* » du texte du ministre a été adopté,par 27 voix pour, 26 voix contre et 1 abstention. Ce même vœu demande à M. Savary de « *rectifier* » le projet dans de nombreux domaines (renforcement de la formation permanente, pas de dérogation à la démocratie pour les instances).

Vendredi dernier, lors des débats budgétaires à l'Assemblée nationale, M. Savary s'est moqué de ceux qui lui reprochent son immobilisme. La loi d'orientation lui offre une occasion de prouver que sa volonté de changer le système d'enseignement supérieur n'est pas seulement verbale.

SERGE BOLLOCH.

La leçon d'écologie

Les vieux « vincennois » n'en reviennent pas : un ministre en visite à l'université de Paris VIII-Saint-Denis, ex-Vincennes ! Et reçu à bras ouverts, en plus ! M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, avait en effet accepté de donner une leçon inaugurale pour marquer la création d'une « filière écologie » à l'Institut de géographie, mardi 9 novembre. Visite bon enfant, sans discours ni coupure de ruban tricolore. Les enseignants de l'Institut de géographie, à commencer par son président, M. Yves Lacoste, et le responsable de la filière écologie, M. Claude-Marie Vadrot, apprécient d'autant plus le geste.

Le ministre jette un rapide coup d'œil sur une carte foncière détaillée du plateau du Larzac et se fait expliquer l'action de la « société dyonisienne de géographie », toute occupée de la « filière banlieue » avec ses friches industrielles à végétation spontanée que l'on voudrait transformer, au moins provisoirement, en terrain d'aventure ouvert au public. « *De mon temps,* explique M. Crépeau en jouant les béotiens, *le prof de géo c'était le type devant une carte murale avec un grand bâton...* » Les géographes l'arrêtent : « *On n'a plus le grand bâton... On n'a pas non plus de crédits pour aller sur le terrain...* » M. Crépeau, les bras au ciel : « *Vous vous adressez au ministre le plus pauvre !* ».

La visite continue avec une exposition sur la flore des terrains vagues. Le ministre note la présence d'une certaine *Canabis sativa* bien connue des amateurs. Il sourit. Le président de l'université, M. Claude Frioux, fait une suggestion : « *Il faudrait faire une étude sur l'ancienne implantation de Vincennes, il doit y avoir quelques plantes vénéneuses...* ». « *Mais non,* coupé le ministre, *où Alice est passée, l'herbe ne repousse pas !* » Et, profitant d'un rayon de soleil, il actionne avec ravissement une petite boîte à musique solaire.

Mais il faut en venir à la leçon inaugurale, dans un amphi archicomble. M. Vadrot a prévenu : « *Nous sommes tous des militants dans cette filière écologie... Nous nous apprêtons à former des promotions d'emmerdeurs.* » Le ministre, à contre-cœur, fait sa leçon, cite Édouard Herriot, évoque sa dernière intervention à l'émission télévisée « Droit de réponse » sur la chasse, où il a été pris entre « *tontons flingueurs viandards* » et « *végétariens herbivores* », et prêche pour une écologie dépassionnée, rationnelle, scientifique.

Saisi de torpeur, l'amphi ne réagit guère au moment des questions. M. Crépeau s'en étonne : « *A votre âge, avec un ministre en face de moi, qu'est-ce que je lui aurais mis ! Je dois faire partie d'une espèce en voie de disparition !* ». Quelqu'un dans la salle lui demande quelle distinction il établit entre « *écolos chevelus* » et « *écolos cravatés* ». Le ministre évoque les gaulois chevelus saisis par « *l'orgasme intellectuel des guerres tribales* » face à l'ordre des légions de César au crâne rasé.

« *Il n'est pas mauvais que les chevelus poussent un peu* », reconnaît-il, laissant aux blouses blanches le soin de faire valoir les contraintes techniques. « *Nous devons gérer les affrontements* », dit-il en conclusion à des étudiants de Paris-VIII, manifestement peu enclins à l'agression, même verbale. Vincennes n'est plus Vincennes. Repeint en rose, puis en vert « écolo », Paris VIII frise le gris.

ROGER CANS.

SPORTS

TENNIS. – *Le Français Pascal Portes a été éliminé, mardi 9 novembre, par l'Américain Chip Hooper 1-6, 6-3, 6-4, au premier tour du tournoi de Londres comptant pour le Grand Prix et doté de 200 000 dollars.*

TIR. – *L'équipe de France féminine a gagné, mardi 9 novembre, à Caracas, la médaille de bronze de l'épreuve de tir à cinquante mètres des championnats du monde. La médaille d'or a été gagnée par l'Australie, la médaille d'argent par l'Union soviétique.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLICE

Un entretien avec M. Joseph Franceschi

(Suite de la première page.)

Il y avait tellement à faire que j'ai saisi les dossiers les plus urgents. D'abord dynamiser la police, lui montrer qu'elle avait un chef qui est aussi un ami et un défenseur. Je crois y avoir réussi : la police sait à présent qu'elle n'est pas la « mal aimée » de l'Etat. Il faut aborder à présent d'autres problèmes : après la réconciliation de l'Etat et de la police, la réconciliation de la police et des citoyens.

Il faut trouver des formules nouvelles et originales dignes d'un véritable Etat démocratique et humaniste. La police doit travailler sous la vigilance de l'opinion. Celle-ci acceptera alors son action parce qu'elle saura qu'elle est effectuée dans un but d'harmonie sociale. En contrepartie s'il y a défaillance, l'opinion sera également là.

– *Quelle forme prendrait cette vigilance ?*

– Le rapport de M. Belorgey sur les réformes de la police a déjà donné quelques idées à ce sujet. Pour ma part, je ne verrais pas d'inconvénients à ce que des citoyens fassent partie de certains organismes, un peu comme les conseils de parents dans les écoles. Les enseignants ont bien accepté que les parents d'élèves entrent dans les établissements pour s'intéresser à la vie de l'école ! Il n'est pas question que les gens interfèrent dans la vie interne de la police, mais pourquoi les Français, qui sont les premiers intéressés, n'auraient-ils pas un droit, non pas d'inspection, mais de regard sur la police ? Ils pourraient ainsi mieux la comprendre et donc éventuellement la défendre.

« Pas de police socialiste »

– *Vous avez dit qu'il fallait « reprendre en mains » l'ensemble des problèmes ? Reconnaissez-vous ainsi qu'il y avait, depuis le 10 mai, des flottements, des malentendus ou des incompréhensions entre le gouvernement et la police ?*

– L'ancien régime n'avait pas laissé celle-ci être la police de la nation. Des policiers s'interrogeaient : fallait-il servir le régime ou la nation ? Aussi lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, certains ont cru que nous allions leur demander la même chose, ceux qui ne partagent pas nos opinions craignant d'être, cette fois, en difficulté. C'est cet héritage qui a créé le malaise. Or je tiens à mettre les choses au point : il n'est pas question pour nous de suivre une autre voie que celle du respect des droits et de la personnalité de chacun. Je demande aux policiers d'être des fonctionnaires républicains au service de l'Etat et de la démocratie et en échange je garantis tous leurs droits.

– *Toutefois, les exemples de menées factieuses au sein de la police, dans le passé, ne manquent pas. En mars 1958, par exemple, des policiers ont cru pouvoir ébranler les institutions républicaines...*

– Nous ne leur permettrions pas ! Notre conception est claire : une police au service de l'Etat, et non pas d'un parti ou d'une faction. Ce n'est pas moi qui créérai des polices parallèles et qui inventerai une police socialiste. Je veux que mes successeurs quels qu'ils soient héritent d'une police républicaine, totalement neutre et impartiale.

– *L'agitation de certains syndicats de policiers, leurs critiques virulentes à l'égard du gouvernement, leur volonté de manifester dans la rue, ne menacent-elles pas cette conception républicaine ?*

– Il se peut que certains soient encore prisonniers des clichés du passé : nous les avons rassurés, à eux de comprendre. Je n'accepterai aucune déviation de cette conception d'une police au service de l'Etat. Dans un premier temps, j'ai expliqué que chacun y a son rôle à jouer. Mais s'il se produisait des manifestations ou des actes de nature à détourner la police de son rôle où tendant à la déconsidérer, je n'hésiterais pas à me montrer sévère.

– *Le projet de budget pour 1983 met, comme le précédent, l'accent sur l'augmentation des effectifs. Cette démarche quantitative ne se fait-elle pas au détriment d'une réflexion plus qualitative ?*

– Je partage entièrement votre idée. C'est la raison pour laquelle nous faisons porter l'effort sur la formation des personnels. Pour faire face aux départs en retraite, à la diminution du temps de travail et à la situation actuelle, il nous faut encore recruter plus de policiers. Mais, ainsi que je l'ai dit au récent congrès des maires, il n'est pas question de fournir des policiers au rabais. je veux que la sélection soit extrêmement fine et que la formation soit très poussée. Pour les gardien de la paix nous avions auparavant, deux candidats pour une place au concours, nous en avons aujourd'hui six et bientôt huit. C'est plus que significatif.

Quand on recrute, il faut penser que c'est pour trente-cinq ans. On n'a pas le droit de confier la charge d'assurer le respect de la loi à quelqu'un qui n'aurait ni les qualités, ni la formation suffisantes. C'est ce qui explique qu'un délai s'écoule nécessairement entre le jour ou nous créons les postes budgétaires et celui où le fonctionnaire arrive sur le terrain.

Quand j'ai expliqué cela aux maires de France, les conservateurs ont bougonné. c'est qu'ils ne veulent pas voir clair. Pour la droite, peu importent les décisions que nous prenons. ce qu'ils cherchent avant tout, c'est à inquiéter les populations... « la grande peur » pour essayer de capter des voix. On sent bien que l'opposition veut axer les prochaines municipales sur le thème de l'insécurité, en essayant de faire croire que nous sommes laxistes. Alors que c'est tout le contraire : c'est elle qui a laissé la police aller à vau-l'eau... Je souhaite une police plus nombreuse, mais mieux formée, préparée psychologiquement, apte à connaître l'environnement social. Car le policier, a un rôle de prévention, d'animation, il participe à la vie d'un quartier, c'est aussi un auxiliaire de la vie sociale.

« Il y a bavures et bavures »

– *Plusieurs « bavures » policières, récemment, n'ont pas contribué à cette réconciliation que vous souhaitez...*

– Il y a bavures et bavures. Quand des policiers sont placés dans des circonstances telles qu'elles exigent un choix extrêmement rapide, ils peuvent commettre un impair. Aucun homme n'est parfait et la décision la meilleure n'est pas sur le moment toujours évidente et cela peut déboucher sur un événement regrettable, parfois tragique. C'est la faute professionnelle, le diagnostic erroné du médecin, le mauvais calcul du comptable... Certes tout écart est blâmable, mais il est parfois compréhensible.

En revanche l'erreur inadmissible est cerelle de l'homme qui se respecte par la déantologie professionnelle. Sa formation, son recrutement, son tempérament sont alors en cause. ces bavures-là sont aussi souvent pour origine un contexte médiocre, une mauvaise organisation du service par exemple. Quand on regroupe ensemble des hommes insuffisants formés et livrés à eux-mêmes, il y a des risques.

– *Ce qui nous amène à la question des unités spécialisées, mises en cause, par exemple, dans la bavure de la rue Rossini.*

– Si le travail et notamment l'action anti-criminalité que mènent ces brigades doit continuer, la façon de l'organiser, les méthodes utilisées, doivent être revues complètemen. telles qu'elles sont structurées, ces unités sont cantonnées à part, sous l'autorité d'une hiérarchie propre, avec des policiers qui ne font que ça. Je veux modifier cette organisation pour regrouper les effectifs au niveau des commissariats d'arrondissement, sous l'autorité administrative traditionnelle. C'est au commissaire local d'organiser le travail dans le cadre de la marche générale du service, en ayant bien sûr, s'il le faut, recours, à des spécialistes en fonction des aspirations des agents et des nécessités. Mais pas de brigade centrale, ayant unes hiérarchie parallèle et sillonnant un vaste secteur inconnu ! Au contraire, il faut que l'action de tous parte de la connaissance parfaite du quartier et qu'il y ait un brassage de personnel sur un secteur réduit.

– *Trouvez-vous normal que des policiers inculpés après une « bavure » soient maintenues, durant l'instruction, au sein du même service.*

– C'est un réel problème. Certains professent qu'il ne doit pas y avoir d'action administrative tant que l'action judiciaire n'est pas terminée, car elle risquerait d'orienter et de préjuger son résultat. D'autres estiment que les deux actions doivent rester indépendantes. La pratique oscille entre ces deux théories. Pour ma part j'entends qu'une doctrine claire soit fixée une fois pour toutes et j'y réfléchis en liaison avec les représentants du personnel. Actuellement, il y a un vide administratif. toutes décisions ou absence de décision du ministre risque d'être mal interprétée.

– *Au total on a le sentiment que vous vous êtes consacré essentiellement à la question quotidienne, aux problèmes d'intendance, mais que le projet, cher à la gauche, d'une « police nouvelle » était abandonnée...*

– Pas du tout. Mis si j'avais commencé par ça, on m'aurait dit : « les terroristes sont là, la police a encore besoin d'effectifs, les policiers réclament des moyens accrus... et vous, vous livrez à des rêveries »... J'ai d'abord pris à bras le-le-corps les problèmes les plus urgents : la lutte contre le terrorisme, le calendrier législatif, la préparation et la présentation du budget, etc. A présent, je vais pouvoir me pencher sur le moyen et le long terme.

– *En matière de terrorisme des gens ont été arrêtés, des armes et des explosifs saisis, mais aucun des attentats récents n'a été élucidé, ce qui est pourtantessenciel. N'y a-t-il pas là un peu d'esbrouffe ?*

– Absolument pas ! Les gens arrêtés étaient en possession d'objets qui n'étaient quand même pas des jouets ! Je m'en tiens à ce simple fait que j'ai retiré de la circulation du matériel terroriste, des révolvers, du plastic, des Kalochnikov... Je ne peux en dire plus tant que les opérations judiciaires sont en cours. je peux agir, mais je n'ai pas à en parler

Propos recueillis par
EDWY PLENEL

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE

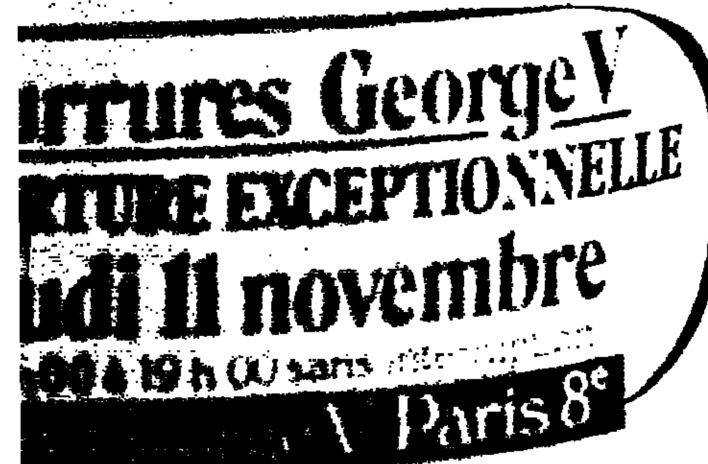
M. Delanoë (P.S.) réclame une loi-programme pour la police

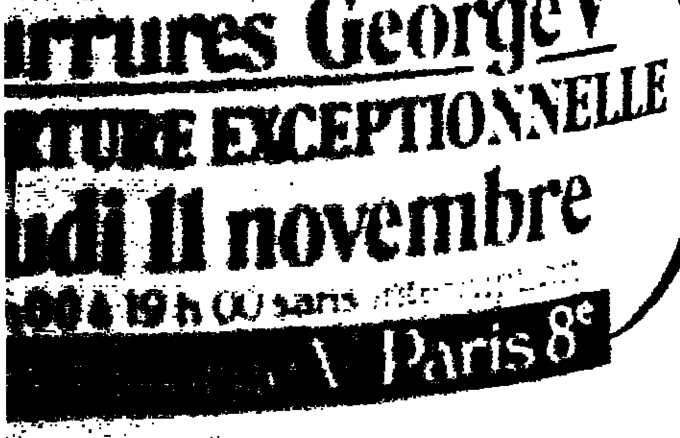
Lors de la discussion du projet de budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, ce mercredi 10 novembre à l'Assemblée nationale, M. Bertrand Delanoë, député (P.S.) de Paris, devait demander au gouvernement l'organisation, « avant la fin de l'année 1983 », *d'un débat devant le Parlement sur la réforme de la police nationale débouchant sur le vote d'une loi-programme.*

*Rapporteur de la commission des lois sur le budget spécifique consacré à la police nationale (*le Monde *du 29 septembre), M. Delanoë est, en effet,* « favorable à une réforme en profondeur de la police [qui] permette aux policiers d'être mieux dans leur peau ». *Lors de son audition par la commision des lois, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est déclaré* « partisan » *d'une telle loi-programme, qui selon M. Delanoë devrait être préparée par une* « vaste concertation avec les organisations représentatives des policiers. »

Cette insistance du porte-parole du parti socialiste à demander la concrétisation de l'ambition réformatrice étayée, en janvier, par le rapport Belorgey sur les réformes de la police rejoint l'impatience de certains syndicalistes policiers. La commission des lois a pu, elle-même, le vérifier puisque, selon une procédure nouvelle souhaitée par son président, M. Raymond Forni, elle a entendu l'ensemble des organisations syndicales et procédé, d'autre part, à la visite des différents services de police à Paris. A des degrés divers, lors de leur audition, les responsables de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont souhaité une « réforme en profondeur », « suffisamment étudiée, plus soucieuse de mesures de type qualificatif que quantitatif », *de façon qu'il n'y ait pas d'* « espoirs déçus ».

Attente d'autant plus sensible que l'effort quantitatif n'est pas viable. M. Delanoë souligne ainsi que le projet de budget de la police pour 1983 « réaffirme la nécessité de la présence des policiers sur la voie publique ». *Avec mille six cent dix-sept créations d'emplois parmi les personnels actifs, la police nationale échappe relativement à la rigueur budgétaire (+ 13,45 % pour les crédits de fonctionnement, + 25,32 % pour les dépenses en capital). Le rapporteur souhaite toutefois qu'un effort supplémentaire soit fait, avec une augmentation des postes créés, en faveur des policiers en civil et des officiers et commandants chargés de l'encadrement des policiers en tenue.*





SOCIÉTÉ

UN FORUM DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

« Attendez, M. Badinter, je veux vous dire... »

Des expositions, des spectacles, des bandes vidéo, des débats très ouverts : la convivialité a pénétré l'éducation surveillée, lundi 8 et mardi 9 novembre à Vaucresson, pour le forum « Été 1982... et demain ? ». L'institution veut montrer la continuité de ses efforts *« pour sortir du ghetto, se donner des missions nouvelles, se décloisonner »*, comme l'a indiqué son directeur, Mme Myriam Ezratty.

***Les assises nationales de l'éducation surveillée,* au début de l'année, n'avaient pas été une opération publicitaire. Elles ont été suivies d'assises régionales où s'est définie la politique de l'éducation surveillée. Les actions de l'Été, pour avoir été moins spectaculaires que l'opération dite « Trigano-Defferre », ont été multipliées. Mais, pour Mme Ezratty et son équipe, l'Été 1982 ne doit être ni une vitrine cache-misère du reste de l'année ni un gadget pour assurer des vacances calmes. D'où ce forum pour *« ne pas oublier qu'il y a quatre saisons »*, comme l'a précisé mardi le garde des sceaux en participant aux travaux.**

Les jeunes — une cinquantaine — venus de Marseille, de Grenoble et de la région parisienne, qui pour la première fois étaient invités à participer à des journées de ce type, *avaient affirmé d'emblée qu'ils ne se*raient pas les alibis de l'institution et ne se prêteraient pas à une traditionnelle visite de ministre : une poignée de main, deux phrases anodines et un au-revoir. Ils attendaient avec une nervosité croissante l'arrivée de M. Badinter mardi après-midi, bien qu'on leur eût promis un véritable débat avec lui. Ils s'étaient réunis seuls le matin pour élaborer une liste de questions, notamment sur les suites à donner aux actions de l'été, sur l'incarcération des mineurs, la contradiction entre le « discours libéral » de la justice et le « discours répressif de l'Intérieur. »

Pendant une heure, ces jeunes, sans complaisance, avec assis au milieu d'eux un ministre qui se gardait des faux-fuyants, des réponses ambiguës et d'une attitude démagogique, ont réhabilité ce qui fait souvent défaut entre les autorités et ceux qu'elles gouvernent : la conversation. Cet échange qui ne se résumait ni à de bonnes paroles ni à l'aumône d'un entretien avec un membre du gouvernement, répondait au besoin de reconnaissance exprimé par les jeunes lors des assemblées, à leur désir de *« prendre la parole »*, de *« s'exprimer »*, comme plusieurs d'entre eux l'avaient fait pendant l'été au théâtre. Aux questions préparées s'ajoutaient des interpellations fortes, mais sans agressivité : *« Attendez, monsieur Badinter, je veux vous dire,* criait Djamel, *je vous parle franchement : les contrôles d'identité, c'est toujours pour ceux qui ont le teint mat et qui sont frisés. »*

Pour ces jeunes, qu'ils en soient ou non conscients, il était clair que la gauche doit avoir le monopole du cœur. *D'elle, ils attendent une* écoute, un avenir — *« Ce que nous demandons au pouvoir socialiste, c'est de donner leur place aux jeunes. »* A la gauche, ils demandent justice, comme Soraya, en larmes, pressant le garde des sceaux de lui répondre à propos de son ami tué en 1980 par un C.R.S. à Marseille : *« Est-ce que vous trouvez ça juste qu'un policier tue un jeune de dix-huit ans et soit toujours en liberté ? »*

Contenant la violence de leur émotion, les jeunes ont écouté avec attention M. Badinter, qui tentait d'expliquer que *« rien n'avancerait »* si on ne sortait pas des discours figés. *« Vous avez le sentiment d'être persécutés »*, commençait-il, *« pas le sentiment, c'est la réalité »*, interrompait une voix. *« Le sentiment n'exclut pas qu'il y ait une réalité, parfois il la dépasse. Vous êtes convaincus que, quoi qu'il arrive, on vous en veut, et moi, à longueur de journée, j'entends aussi des gens persuadés que, quoi qu'il arrive, vous leur en voulez, à eux, leur voiture, leur argent, leur retraite, etc. »*

Interrogés à leur tour par le ministre, ils ont repris ce qu'ils disaient depuis deux jours. Les actions de l'été 1982 étaient intéressantes, *« ça aurait dû se passer comme ça depuis longtemps »*. Mais elles ne sont pas suivies. *De même, les stages ne dé*bouchent sur aucun emploi. *« Car les patrons veulent des gens avec de l'expérience. Et, de stage en stage, on se retrouve à trente ans toujours au même point. »*

Cette heure de conversation n'aura certes pas donné aux jeunes et aux éducateurs les moyens qui manquent à leur action. Mais il était important pour eux, dont le quotidien *est une constante victoire sur eux-mêmes* et *« leur souffrance »* (comme l'a expliqué longuement M. Bernard Emo, directeur de l'éducation surveillée dans la Seine-Saint-Denis), d'être entendus, interrogés, considérés par un ministre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Faits et jugements

Deux avocats inculpés après les écoutes téléphoniques

Deux avocats parisiens, Mes Christian Frénaux et François Patrimonio, ont été inculpés, le 2 novembre, de violation du secret professionnel, a-t-on appris mardi 10 novembre. Ces inculpations, prononcées par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, l'ont été sur la base d'écoutes téléphoniques réalisées sur la ligne de M. Antoine Melero, ancien policier devenu détective privé et impliqué dans diverses affaires pénales. Au cours de conversations avec M. Melero, les deux avocats auraient évoqué une affaire judiciaire qui a abouti à la condamnation, le 14 octobre, pour coups et blessures volontaires, d'un certain Gérard Dufraisse, que la justice soupçonne d'avoir été un homme de main de M. Melero. C'est Me Jacques Vergès, qui défend Me Patrimonio et Gérard Dufraisse, qui a rendu publique cette affaire, protestant contre ces écoutes téléphoniques pratiquées chez un avocat.

[Les écoutes téléphoniques réalisées à la demande d'un juge d'instruction ne reposent sur aucun texte, mais la Cour de cassation en a admis le principe dans un arrêt récent. Les conseils de l'ordre s'en inquiètent chaque fois qu'elles s'exercent au détriment d'un avocat, estimant qu'il y a là une menace grave contre les droits de la défense.]

● *Cinq mille faux billets de 200 francs saisis à Paris.* — Des policiers de la Brigade de répression du banditisme (B.R.B.) et de la Brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) ont interpellé, le 9 novembre, dans le dixième arrondissement de Paris, deux repris de justice, Pierre Bougeard, vingt-huit ans et André Bisiaux, trente-six ans, qui étaient en possession de cinq mille faux billets de 200 francs.

De source policière, on indique que ces faux billets sont en tous points identiques à ceux qui avaient déjà été retrouvés au cours des dernières semaines dans la région parisienne, à Marseille et en Lorraine. Tiré à quarante millions d'exemplaires, le nouveau billet de 200 francs, à l'effigie de Montesquieu, a été mis en service le 7 juillet.

● *Condamnation d'un agent des douanes.* — Poursuivi pour transport irrégulier et détournement de chanvre indien, M. Alain Azzola, agent de constatation des douanes, a été condamné à six mois de prison avec sursis par la seizième chambre correctionnelle de Paris.

MÉDECINE

LE PROFESSEUR ANDRÉ CORNET EST ÉLU A L'ACADÉMIE

Lors de la séance du 9 novembre, l'Académie nationale de médecine a élu comme membre titulaire le professeur André Cornet. Le professeur Hugh de Wardener (Charing Cross Hospital de Londres) a été élu correspondant étranger.

[Né le 31 mars 1911, à Paris, le docteur Cornet, après des études à la faculté de médecine de Paris, a successivement été nommé interne des hôpitaux (1937), chef de clinique (1942) et professeur agrégé (1955). En 1967, il est nommé professeur de pathologie médicale. Ses travaux ont principalement visé l'histochimie des glandes gastriques, la physiologie et la pathologie du tube digestif. Il a aussi contribué à l'étude visuelle des lésions de l'estomac (endoscopie).]

● *Une manifestation d'ambulanciers* a eu lieu mardi 9 novembre à Paris. Une délégation composée de responsables syndicaux nationaux et régionaux (Ile-de-France) a été reçue à l'hôtel Matignon par un membre du cabinet de M. Mauroy. Les ambulanciers protestent, notamment, contre la concurrence des entreprises *non agréées* et réclament un « rattrapage tarifaire » (*le Monde* du 6 novembre). *« Si nous n'obtenons pas de solution satisfaisante, nous organiserons une manifestation nationale avant la fin de l'année »*, ont indiqué les organisateurs de la manifestation.

DÉFENSE

M. Hernu lance en 1983 une expérimentation de service militaire volontaire au-delà de douze mois

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, proposera au Parlement de financer dans son projet de budget pour 1983, à raison de 15 millions de francs, une expérimentation de service militaire prolongé, au-delà de douze mois, et réservé à des appelés du contingent volontaires.

Devant la presse réunie mardi 9 novembre à Paris, M. Hernu a en effet annoncé qu'il avait prévu au budget *« la rémunération des jeunes appelés qui, dans le cadre des dispositions législatives actuelles, seraient volontaires pour un service prolongé au-delà de douze mois. Cette expérimentation fera partie des travaux qui permettraient, — une fois la loi de planification 1984-1988, discutée probablement au printemps 1983, et votée, — d'entraîner, comme l'a annoncé le premier ministre, une réforme plus profonde des modes d'exécution du service national. Il est clair que le choix des options sur la durée du service est en fonction du modèle d'armée retenu, et non l'inverse »*.

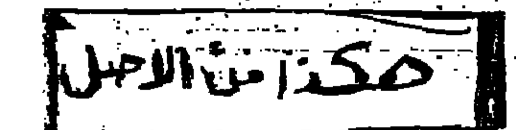
Le ministre de la défense a, toutefois, tenu à rappeler qu'il n'avait pas changé d'avis et que, pour lui, *« le contenu du service prime sur sa durée »*.

A propos de cette expérimentation, M. Hernu s'est demandé s'il fallait prévoir une incitation financière, pour l'appelé volontaire, au début du service ou à partir du douzième mois. Comptant sur *« l'immense disponibilité de notre jeunesse »*, il a estimé qu'il pouvait y avoir plus de dix mille volontaires.

Le ministre de la défense a, d'autre part, annoncé que la loi de finances rectificative pour 1982 (autrement appelée le *« collectif budgétaire »* de fin d'année) en faveur des armées *« permettra des ouvertures de crédits de paiement au titre V (équipement), portant la progression des dépenses d'équipement d'un exercice sur l'autre de 11,24 % à plus de 12,4 %, soit sensiblement plus que la dérive monétaire prévue pour 1982. »*

Selon des sources parlementaires, ce *« collectif »* sera de 580 millions de francs et il consistera en un transfert, au profit du titre V, de certains crédits de paiement attribués, à l'origine, au titre III (fonctionnement) du budget.

M. Hernu a précisé que ce *« collectif »* ne permettra pas de rétablir les commandes annulées par arrêté du ministre du budget, mais il donnera l'occasion d'accélérer des livraisons de matériels (missiles air-air Magic, munitions ou véhicules de l'avant blindés) qui, sans ce texte, auraient été retardées.



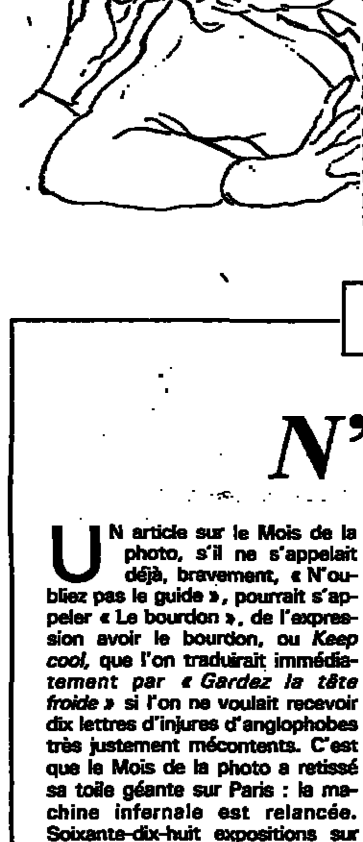


Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Vittel et l'architecture thermale

Aux sources d'un roman



NOUS avons eu récemment l'occasion d'évoquer la notion de patrimoine. Le patrimoine, c'est, comme dit le Petit Larousse, l'« héritage commun », tout ce qui, épargné par le temps et les hommes, informe la mémoire collective, est (ou devrait être) entouré par chacun du respect qu'inspirent le beau et le bien. Mais le patrimoine, c'est aussi la réussite, la longévité économique d'une famille ou d'une entreprise, de ses bâtiments et de ses outils.

Un exemple : aux abords les plus frais en feuilles des Vosges, Vittel, parfait exemple d'urbanisme thermal dont l'histoire a été évoquée dans une exposition présentée cet été sur les lieux, exposition qui est actuellement à l'Ecole d'architecture de Nancy et devrait venir un jour, le plus tôt possible espérons-le, à l'Institut français d'architecture.

Cette histoire est un peu un roman. Un roman qui ne commencerait pas par : « La marquise sortit à 5 heures », mais dont le premier chapitre serait l'arrivée dans la région, en 1852, d'un magistrat de Rodez, Louis Bouloumié, un proscrit du 2 décembre, d'abord exilé en Espagne puis placé *« sous haute surveillance de police »* à Contrexéville.

Il s'intéresse aux eaux de Vittel, achète une source, entrevoit le parti qu'on peut tirer d'un site exceptionnel, plante ici, débroussaille là, fait construire un hôtel, une galerie-promenoir et quelques pavillons dont l'un, qui est d'une rusticité charmante, le pavillon de la source des Demoiselles, existe encore. Le tout avec l'appui de l'empereur, qui adore les villes d'eaux et, saint-simonien toujours en éveil, comprend l'utilité du filon vosgien pour lutter contre la concurrence des stations allemandes, à cette époque les plus illustres d'Europe.

Le Second Empire a vu naître en effet l'âge d'or du thermalisme. La ville d'eaux n'est pas seulement un lieu où l'on se soigne et se repose. C'est aussi un carrefour de sociabilité et de haute politique, une sorte de Camp David permanent où les grands de ce monde discutent de leurs affaires en dehors du circuit traditionnel des chancelleries. L'unité italienne s'est faite à Plombières, lors de la visite de Cavour à Napoléon III. C'est à Ems que Bismarck trafique la fameuse dépêche dont sortira la guerre de 1870, et lorsque, à l'issue du dîner que lui ont offert les parents du narrateur, M. de Norpois annonce son prochain départ pour Carlsbad, ce vieux renard a évidemment d'autres intentions que d'y soigner un foie éprouvé par les magnificences culinaires de Françoise.

Si Vittel ne fut jamais une ville d'eaux « diplomatique », la station connaît dans les années 1880 un remarquable développement touristique et mondain, grâce au fils de Louis Bouloumié et grâce à un architecte qui est un vieil habitué de la cure et qui n'est rien de moins que Charles Garnier. Assisté d'un de ses collaborateurs, Garnier remodèle en palace le modeste hôtel de 1862, ébauche le parc, donne les plans de nouveaux bains, et d'un casino qui est une version réduite de celui de Monte-Carlo.

Pour les bains, où Garnier s'abandonne avec sa virtuosité habituelle aux délices de la polychromie, le parti est à la fois romain et mauresque, et l'on sait que, à l'ennui de la cure et au climat passablement concentrationnaire des villes d'eaux, il n'y a pas de meilleur remède qu'un casino, son fastueux décor, ses fêtes et ses feux. A la trilogie rituelle, les thermes, le casino et l'hôtel, s'ajoutera au début du siècle une immense galerie couverte, chef-d'œuvre d'architecture métallique qui est due à une entreprise de Nancy (et très liée aux artistes de l'école de Nancy) et dont rien ne subsiste aujourd'hui.

C'est que les héritiers de Louis Bouloumié (l'affaire est demeurée familiale) ont compris que, pour attirer et retenir le curiste, il faut sans cesse inventer, proposer des distractions nouvelles, donner l'impression du neuf et du dernier cri. En 1928, la reconstruction du casino de Garnier, détruit par un incendie, est confiée à un architecte du ministère des colonies, Auguste Bluysen, qui sera également l'auteur de l'époustouflant Rex du boulevard Poissonnière.

Très soigneusement décoré, le nouveau casino fait une part raisonnable au modernisme, et, le fer n'étant plus à la mode, Bluysen enveloppe la structure métallique de la grande galerie de stuc de couleur claire en même temps qu'il impose à toutes les façades de la ville ce blanc colonial et hygiéniste qui deviendra de rigueur dans la plupart des stations thermales : Néris, Bourbon-l'Archambault, Vals en Vivarais, Pougues en Nivernais. « Vos blancs manteaux, vos petits casinos, il n'est rien de si galant, il n'est rien de si beau ».

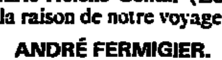
Après Auguste vint César, c'est-à-dire Fernand César, un architecte nancéien qui, à un parc hôtelier déjà considérable et luxueusement rénové après la guerre, ajoute une sorte de paquebot d'inspiration anglo-normande, l'Ermitage, qui a fort belle allure avec ses chaînages en grès rose des Vosges, et qu'il construit en bordure du golf. C'est que la cure, l'hydrothérapie, le baccara, ne sont plus les seuls attraits de Vittel. On y vient aussi pour s'aérer, faire du sport, connaître la haute vie des tournois de tennis, des championnats d'escrime et des concours d'élégance automobile, un des fastes oubliés de l'entre-deux-guerres.

Fernand César sut parfaitement répondre aux goûts de cette nouvelle clientèle. Les tribunes de son champ de courses sont un petit chef-d'œuvre d'allure, de distinction champêtre, et l'invention ne lui fit jamais défaut pour multiplier dans le parc ces édicules, ces fabriques comme on disait jadis, qui sont le plus grand charme de l'architecture thermale et dont les pavillons construits à Vichy, le long du parc d'Allier, demeurent l'insurpassable exemple. Voici le chalet des enfants, le pavillon Heudebert, l'exèdre à musique, le chalet d'aisances, le chalet des ânes dont les colombages devraient bien abriter l'effigie des lauréats des prix littéraires et des responsables de la Biennale de Paris et de la section architecture du Festival d'Automne.

Mais la merveille des merveilles de Vittel, c'est le parc. A Vichy, la ville thermale et la ville des commerces et des services s'interpénètrent. A Vittel, elles sont séparées par la voie ferrée, et le parc, admirablement tracé, planté et fleuri, entièrement protégé de la circulation et du bruit, s'ouvre sur le champ de courses, le golf, sur un horizon, une conque de collines boisées que les Bouloumié ont su protéger de toute construction parasitaire, de tout accident qui contrarierait l'œil dans son plaisir et son repos : un paysage parfait.

Lorsqu'on se promène là par un beau matin de septembre doré, herbu, un peu mouillé, on voudrait ne jamais partir, et d'autant moins que l'on a eu tellement de mal à arriver. Pauvres Vosges, si clémentes pourtant et prêtes à l'accueil, quelle solitude, quel enclavement ! Quelles terribles routes pour atteindre vos pieds de Junon forestière ! N'était cet inconvénient, sitôt arrondi sur la feuille le point final de cet article, nous irions te retrouver, Vittel, *Vitae tellus*, pour reprendre le titre de l'ouvrage que t'a consacré Marie-Hélène Contal (Éditions du Moniteur) et qui fut la raison de notre voyage.

ANDRÉ FERMIGIER.



LE MOIS DE LA PHOTO

N'oubliez pas le guide

UN article sur le Mois de la photo, s'il ne s'appelait déjà, bravement, « N'oubliez pas le guide », pourrait s'appeler « Le bourdon », de l'expression avoir le bourdon, ou *Keep cool*, que l'on traduirait immédiatement par *« Gardez la tête froide »* si l'on ne voulait recevoir dix lettres d'injures d'anglophobes très justement mécontents. C'est que le Mois de la photo a retissé sa toile géante sur Paris : la machine infernale est relancée. Soixante-dix-huit expositions sur un laps de temps d'environ deux mois (le mois générique a sérieusement bavé, sans doute dans l'idée que la presse en débordera tout autant), cela veut dire, si l'on prend les jours ouvrables, près de trois vernissages par jour, courir d'un arrondissement à l'autre pour ne rien manquer, enfiler ses bottes de sept lieues, mettre ses lunettes spéciales hypervoyantes et se laver la tête à grande eau entre deux accrochages, qu'en reste-t-il ?

Les galeries de photo, qui sortent d'une bonne expérience à la FIAC, où elles ont touché un nouveau public, où elles ont vendu des photos, se retrouvent soudain envahies par un public qui écume, calendrier à la main, tout ce qu'on lui dit d'écumer, qui consomme de l'image à toute force, à toute vitesse, dans une sorte d'énergie à vide. Alors, que faut-il voir, vraiment ? A ceux qui ont décidé, peut-être sainement, de ne rien voir du tout pour échapper à l'intoxication, nous dirons : allez au moins voir la rétrospective Duane Michals ou Musée d'art moderne, l'hommage à Brodovitch au Grand Palais et la collection Sam Wagstaff au Petit Palais, nous en reparlerons.

Aux autres, nous dirons : faites votre choix, soyez rigoureux, prenez votre temps. Pour les paresseux, nous proposons un trajet un peu réduit qui peut se faire en deux ou trois après-midi, à pied, en partant de la station Louvre, en passant par le quartier Beaubourg, le Marais, l'île Saint-Louis, la place des Vosges, et en retraversant la Seine pour atterrir à Saint-Germain-des-Prés.

Deborah Turbeville, présentée pour la deuxième fois à la Remise du parc, a un goût de l'expérimentation, de l'expérience : d'abord à la prise de vue, où elle s'enferme avec des corps plâtrés, bandelettés ou seulement nus, dans des étuves, des glacières, ou de grands salons livides, pour leur faire jouer des drames dont la bande-son aurait été égarée, détruite. Le même sens du péril se répète dans l'accrochage, qui se déroule sur le mur comme une aventure circulaire, avec son papier kraft et ses scotchs de maquillage, des formats divers, des plaques de verre ou une crudité de surface, une proximité qui donne envie d'arracher la photo la plus minuscule pour la mettre dans sa poche ; les photos tanguent, s'élargissent, rétrécissent, se chevauchent tandis que leurs actrices papotent ou se figent dans les spasmes imposés par le déclic de l'appareil. En bonne filleule de De Meyer, Deborah Turbeville donne dans l'hyper-chic, mais avec grâce, et telle de ses photos peut avoir la beauté d'une miniature florentine.

La galerie Zabriskie a regroupé ses deux valeurs sûres, Harry Callahan et Lee Friedlander sous le titre « Villes et Visages ». Callahan, dont on connaissait surtout les photos de plages, a aussi pris, à la fin des années 40 et dans les années 60, dans la traînée de Walker Evans, des photos de façades, très « réglos ». Mais comme un tueur, dans la rue, il a tiré dans la foule, par-dessous et à partir de rien, pour en extraire des photos dramatiques, comme ont pu ensuite en prendre Frank ou Klein. Il a visé des têtes de ménagères pour leur faire jouer, le temps de ce précieux déclic, des stars de cinéma. Parmi les secrétaires de Chicago, il a repéré de sublimes Bette Davis et Jane Mansfield, il aurait été excellent pour faire un *casting* d'anonymes.

Friedlander, dans ses récents exercices, donne dans quelque chose de plus froid (il y a déjà beaucoup de neige), de plus lisse (beaucoup de plexi), de plus déshumanisé, mais cela va peut-être dans le sens du temps. L'humanité, il va maintenant la chercher dans les chantiers et les usines, et le cœur, la marque de la sentimentalité sur les graffiti des dépotoirs, sur une palissade rouillée où Jane et Jim ont écrit qu'ils s'aiment. Un plaisantin, lui, a écrit sur le livre de la galerie : *« Les éminents photographes feraient bien de se laver les yeux. C'est zéro. »* Un spécialiste ne peut pourtant plus partager son avis.

Or vif et lune de plâtre

Denis Brihat, qu'expose Agathe Gaillard, tire ses photos à six exemplaires : se sont des objets rares. Au début rien de plus qu'une camelote de jardin, de marché : des oignons, des fleurs braves, des morilles. Mais Brihat les soigne, en bon cultivateur provençal, et avant de les déguster, ces objets périssables, il les passe à la loupe grossissante de sa chambre noire impérissable. Ils deviennent éternels. Chaque légume récupère ses artères, son sexe, sa vie. Les racines d'un oignon, se métamorphosent en forêt vierge, les lamelles d'ail en étoffes, les épis en oiseaux, les pétales en traînes de gala, les cuivres des écorces virent à l'or vif sous l'effort patient du manipulateur qui filtre les couleurs de son herbier. Un travail qu'on trouvera captivant, si l'on n'est pas complètement aveugle, ou allergique au foin.

La galerie Créatis a réuni, sous le titre « Imaginations interdites », quelques spécimens égrillards de photographes plus ou moins célèbres : cela va de la scène de domination, dans le style du *Servant*, reconstituée par George Platt-Lynes à de vraies boucheries sexuelles prisées par Robert Mapplethorpe. Que ce soit chez Irina Ionesco, Claude Alexandre ou Jean-Marc Prouveur, le sado-masochisme et ses chirurgies esthétiques tiennent la vedette. Un barbecue de postérieurs humains ou des narines non moins humaines percées par un os de gigot feront très bien sur les murs de votre salon ou sur votre table de salle à manger. A part une photo très touchante de George Dureau qui montre deux nains enlacés, rien n'est aussi sexy que les gousses d'ail de Brihat.

Une part méconnue du travail d'Atget, un reportage presque sociologique sur des intérieurs parisiens d'employés ou de cocottes, est si parfaitement encadré et exposé au musée Carnavalet qu'il en devient indiscutable. Comme toujours, la modernité surgit du passé, plus éclatante que la modernité d'aujourd'hui : les photos de Félix Nadar prises dans les catacombes et les égouts parisiens et exposées à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, auraient pu servir de modèles aux hommes en cagoule de Mapplethorpe, puisque Nadar a mis en scène un mannequin dans les niches d'ossements ou sur les flots puants. En photographiant son propre système d'éclairage, ou en laissant ses épreuves se fissurer ou se détremper, se tacher comme pour transmettre aux photos elles-mêmes l'insanie des caves, il a fait une œuvre étonnamment contemporaine.

Bernard Richebé, un invité de la Villa Médicis exposé au même endroit que Nadar, n'a pas perdu son temps : il a photographié le jardinier, les cuistots, les statues du parc, ses amies de passage et les objets raffinés de la maison qui ont pourvu à ses réveils et à ses repas, voilà quelqu'un qui ne manque pas de gratitude.

François-Xavier Bouchart, pour sa part, propose dans les salons confinés et exquis de la Maison Victor-Hugo des panoramiques larges et hauts des lieux décrits dans l'œuvre de Proust, Illiers, Méréglise, Le Bois de Boulogne, Bagatelle, Evian, Trouville. L'image, superbe, est confrontée avec les débris du texte qui l'ont édictée, parfois presque cadrée. Etrange et tatillon pèlerinage, comme un repérage *a contrario* dans la mémoire, et qui distille un sel mélancolique. Il faudrait surtout qu'il donne lieu à un bel album de recueillement et de vénération. Le problème majeur de l'exposition est que les fans de Victor Hugo qui viennent se pencher sur un gant perlé noir de Léopoldine n'ont pas forcément envie de suivre le fantôme de Proust dans ses arcanes.

Joël-Peter Witkin, qui raconte qu'il fait de la photo parce que, enfant, il a vu un jour rouler à ses pieds la tête d'une petite fille décapitée, suit comme tant d'autres le filon sado-masochiste, mais l'agrémente d'une pincée de perlimpinpin et de fée Carabosse. Le pilotis de torture a été remplacé par une lune de plâtre mélièsienne aux yeux bandés. Comme dans *la Belle et la Bête*, des mains sortent des murs, quand ce ne sont pas des godemichets, des badines, des membres orthopédiques, des prothèses de mamelles hypertrophiées. L'arlequin masqué hermaphrodite inventé par Molinier part dans de nouvelles aventures, avec des sirènes, des circuits électriques de haute tension, des bidules méchants de train fantôme. Les femmes sont obèses, et si possible transsexuées, masquées de têtes d'épingle ou de becs de corneilles, affublées de fœtus de caoutchouc. Ce cauchemar féerique est peut-être la première chose forte que montre la galerie Texbraun, habituée à des effets de transgression terrifique dans des cadres qui ne sont pas peu chiches.

HERVÉ GUIBERT.

★ Mois de la photo. Pour tous renseignements : 359-00-80.



THÉATRES

« L'Éléphant d'or » à Gennevilliers

Les kolkhoziens se déchaînent

Cet été à Avignon, au cloître des Carmes, il y avait un décor de Jean Haas, un petit morceau de kolkhoze sur du sable rouge, des toits d'isba, des gros poêles, et, couronnée de lampions, une statue monumentale dans le style réaliste socialiste, un couple enlacé suivant d'un œil apparemment moqueur les aventures peu orthodoxes dans lesquelles le « héros » Moltchakine entraîne les camarades.

Pauvre et père d'une famille nombreuse — dont une fille innocente avec laquelle il a des rapports équivoques, — il rêve que Stenka Razine (le cosaque de la chanson) lui indique l'emplacement d'un trésor. Effectivement, après une fugue nocturne, il ramène chez lui un éléphant d'or. L'histoire s'ébruite et les kolkhoziens se déchaînent car, on a beau apprendre par cœur les maximes marxistes, l'or c'est l'or, et on se demande où est le bonheur quand l'individu doit sacrifier son bien à la collectivité. Moltchakine rêve de l'Amérique. Il ruse, s'évade. Son évasion, en ballon, échoue...

Le spectacle ne dit pas si Moltchakine trouvera *une autre clef du vrai bonheur.* Peut-être se contentera-t-il d'affabuler sur le trésor perdu, de rêver son Amérique de liberté... Ou trouvera-t-il une autre occasion d'aller ailleurs. Jean Dautremay donne au personnage une sorte de pesanteur inquiétante et une malice faussement bonhomme aiguë qui donne le ton aux comédiens et les couleurs de l'ironie nuancée au spectacle. Rien n'interdit de voir dans *l'Éléphant d'or*, d'Alexandre Kopkov adapté par Lily Denis, une comédie brillante, un divertissement intelligent et délicieusement subversif, une critique réjouissante du « socialisme réel ». Certes, *l'Éléphant d'or* est une comédie, et traitée comme telle. Mais si Bernard Sobel a fait choix de ce texte, ce n'est pas seulement pour ses qualités purement dramatiques.

INCONNU en France, Alexandre Kopkov l'est presque tout autant dans son propre pays. Plusieurs raisons à cela : une vie brève, une carrière plus courte encore, une œuvre réduite et en partie disparue. Et pourtant cet écrivain témoigne — et avec quel art ! — du plus grand bouleversement qui ait affecté la vie de millions d'hommes dans la première moitié de ce siècle, et les questions qu'il pose restent ouvertes aujourd'hui. Alors, pourquoi cet oubli ?

Sans la révolution soviétique, il est probable que jamais ce fils de paysans misérables n'aurait rien écrit ; il est probable aussi que c'est la révolution soviétique qui a fini par le contraindre au silence.

Sa biographie se réduit à peu de choses : on sait qu'il est né en 1907 dans le village de Timochino, sur la Volga supérieure.

Quand il arrive à Leningrad, en 1925, il sait lire et écrire, c'est tout. Suivant les traces de son père, il vient à la ville pour y travailler comme ouvrier du bâtiment. Pendant quatre ans, il est apprenti staffeur, mais il profite de ses loisirs pour lire, dans le désordre le plus absolu, tout ce qui lui tombe sous la main. Il découvre le théâtre et celui qui sera son modèle, son idéal : Soukhovo-Kobyline. Sans quitter sa truelle, l'autodidacte commence à écrire, de 1931 à 1936, cinq pièces (1), puis plus rien, jusqu'à sa mort en 1942 pendant le blocus de Leningrad. Il avait trente-cinq ans.

Avec lui, le théâtre soviétique perdait son seul auteur paysan, le *seul qui ait su, parce que paysan lui-même* et écrivain de grand talent, parler sur scène de la campagne dans un temps de changements nombreux et cruels. Kopkov aurait pu être un auteur heureux, joué et soutenu. Le pouvoir soviétique encourageait par toutes sortes de mesures et sur une vaste échelle la création d'un répertoire et d'un théâtre spécifiquement paysans. Or il y avait pénurie d'auteurs, et, dans un tel contexte, face à des besoins immenses, Kopkov constituait une réelle découverte. Mais le 23 avril 1932 paraissait un décret du comité central du P.C.U.S. qui imposait aux artistes-écrivains, musiciens, plasticiens, dramaturges, cinéastes, la seule voie du réalisme-socialiste. C'est une histoire connue. Désormais, l'art devait servir l'opposition ancien/nouveau, négatif/positif. Le passé était forcément sans espoir, et la seule voie, l'avenir, forcément radieux.

Sans mot d'ordre

Or voici que Kopkov surgit, n'appartenant à aucun groupe et sans mot d'ordre. Ses personnages ne sont ni négatifs ni positifs, ils ne sont pas la conséquence d'une idée, ils ne sont donc pas conformes. Ils se confrontent à une réalité, à des idées nouvelles, à l'idéologie, avec des aspirations au changement, au bonheur, à une vie meilleure, mais avec aussi un fonds culturel ancien, riche, vivant, authentique, fait de religion, de superstitions, de méfiance, d'expérience millénaire, tout ce qui constitue une mentalité.

Comme le dit Irana Baskina, historienne du théâtre soviétique et l'une des rares à connaître Kopkov : *« Sa volonté n'est pas antisoviétique, c'est sa conclusion qui l'est, elle s'est faite d'elle-même. Il montre simplement que la réalité ne correspond pas aux désirs des hommes. De tout son cœur, comme l'immense majorité du peuple soviétique, Kopkov souhaitait que les belles idées réussissent. Il n'a pu que constater l'échec et mettre en doute la possibilité de réalisation de l'idéal. D'autant plus que dans cette société nouvelle on peut, au nom de l'avenir, du futur en tant que devoir envers l'humanité, sacrifier n'importe qui et même des hommes idéaux, même les héros de la révolution. »*

Cela permet de comprendre la destinée théâtrale de Kopkov. Ainsi que l'explique Irina Baskina, il y a entre ses œuvres et la scène les diverses instances de contrôle, et ses pièces déplaisent. Parfois, un théâtre veut le monter, le met en répétitions, mais il est rarement joué, et, à partir de 1934, la situation s'aggrave. Hormis l'art de commande à la louange des héros positifs, tout le reste est voué à un silence total, écrasant. Taciturne, traînant toujours ses bottes et son molleton de paysan, Kopkov ne dit rien mais il n'écrit plus. Il y aura encore *le Tsar Potap* (1936), qui marque un tournant dans son inspiration, mais était-ce un tournant volontaire ?

Si Kopkov avait survécu à la guerre, il n'aurait certainement pas accepté de servir un art manichéen. Très grand réaliste, il ne pouvait devenir un écrivain réaliste-socialiste, c'est de cette impossibilité même qu'il traite dans ses pièces. Oui, certainement, si Kopkov avait survécu, il n'aurait pu qu'ajouter son silence à l'infini silence de l'art non conforme.

MICHELE RAOUL-DAVIS.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h 30.

(1) *1931 : Il vit encore.* Comédie. Représentée au Théâtre ethnographique de Leningrad. Le texte a été perdu. *Campagne record.* Comédie. Non publiée. Jouée en 1935 par le Jeune Théâtre de Leningrad.

1932 : *Le Gouffre.* Comédie. Perdue. Jamais jouée. *L'Éléphant d'or.* Comédie. Mise en répétitions par le Jeune Théâtre de Leningrad, puis interdite. Elle sera publiée en 1964, jouée en 1968. Tient l'affiche un an environ.

1933 : *Le Tsar Potap*, joué en 1939 au *Théâtre de la coopération* industrielle et en 1940 au Grand Théâtre dramatique de Leningrad.

« Les Trois Chemins d'Aladin à la lampe merveilleuse »

Sortilèges universels

ILS sont qui indien, qui japonais, qui cypriote,... celui-ci vient de Java, celui-là d'Irlande. D'autres sont originaires d'Israël, d'Iran ou d'Ukraine. On trouve encore dans la distribution de ces *Trois Chemins d'Aladin à la lampe merveilleuse* les noms d'acteurs japonais, ou coréens. Ils sont seize en tout, comédiens ou musiciens, comédiens et musiciens, parmi lesquels, également, des Américains et des Français, cette pièce de théâtre musical étant une entreprise franco-américaine.

Créé à la Mama de New-York, où il a été présenté du 17 au 30 octobre dernier, le spectacle inaugure donc la série des coproductions avec les théâtres étrangers annoncées à la rentrée par le Théâtre de la ville de Rennes — au moment même où M. Chérif Khaznadar quittait la maison de la culture pour prendre en main les destinées de la Maison des cultures du monde à Paris, transférant du même coup le Festival des arts traditionnels de la capitale bretonne vers la capitale tout court. (Mais ceci est une autre histoire.)



Il n'y a point de maison pour les cultures du monde à New-York ; mais celles de la terre entière depuis longtemps transplantées là, se côtoient, vivaces, de quartier en quartier ou intactes dans la juxtaposition, ou entremêlant leurs racines jusqu'à donner naissance aux variétés hybrides, et robustes, que l'on sait.

Le génie d'Ellen Steward, « patronne » légendaire de la Mama, ce hangar dans le village, off Broadway, est d'avoir catalysé depuis des années les énergies d'artistes venus de partout précisément, de les avoir *toujours accueillis, sans besoin de* décret d'État, ni de tant de subventions. Soulignant le caractère « universel », sinon cosmopolite, des *Trois Chemins d'Aladin*, elle n'a pas caché une certaine jubilation : cet opéra est bien le fruit d'une étroite collaboration entre le compositeur américain Elizabeth Swados et la Française Françoise Grund, la même qui animait le Festival de Rennes.

Pour être honnête et dût le chauvinisme en pâtir un peu, il faut néanmoins dire que la performance de l'une l'emporte de loin sur la réalisation de l'autre.

Françoise Grund a eu l'idée d'adapter trois des *Contes des Mille et Une Nuits* : belle idée, la légende dépasse toutes les frontières. *Elle a* pensé aussi construire un nouveau langage, au-delà des idiomes. Réduire les mots à des sons « internationalement » reconnaissables. Elle cite en exemple « mmm », phonème inventé pour « maman », « mother », « madre », « mutter », « oum », etc. Bonne idée encore... coïncidant avec l'idéal d'un théâtre, où seuls les gestes, les bruits, les expressions des visages ou la danse permettent de suivre l'histoire... Les voyages d'Aladin, orphelin pauvre, découvrant par l'intercession d'un magicien une lampe magique et sillonnant l'Asie, avant de réussir grâce aux sortilèges d'un prophète fou à combattre le démon qui possède la princesse de Chine et à conquérir son amour, ces aventures initiatiques constituent un récit complexe. Des histoires s'imbriquent dans l'histoire, comme des boîtes. *Le temps et l'espace s'effacent, on rêve.*

Retracer dans leurs détails les pérégrinations d'Aladin sans avoir recours aux mots relève de la gageure : c'est comme parier par exemple de monter le *Peer Gynt* d'Ibsen sans en traduire les dialogues. Ce pari n'a pas été gagné. Il faut se référer au synopsis donné à l'entrée du spectacle pour savoir où on en est, vers quelle nouvelle destination se dirige le héros, les épreuves qui l'attendent.

Pourtant, le danseur de Java, Endo Suanda, interprète du rôle d'Aladin est très présent. Pourtant la jeune Yonn Cho Park, en princesse chinoise, énigmatique à souhait, n'a rien de déroutant. Surtout, l'excellent chanteur Larry Marshall, assurant, en marge de l'action, le rôle du conteur — sorte de Monsieur Loyal, — captive il est le seul à prononcer des bribes de paroles identifiables, à respecter, *du début à la fin*, un même mouvement, une logique. Soit les autres comédiens manquent d'intensité, soit, plutôt, Françoise Grund n'a pas inventé suffisamment d'images fortes, ou mis au point une réelle chorégraphie.

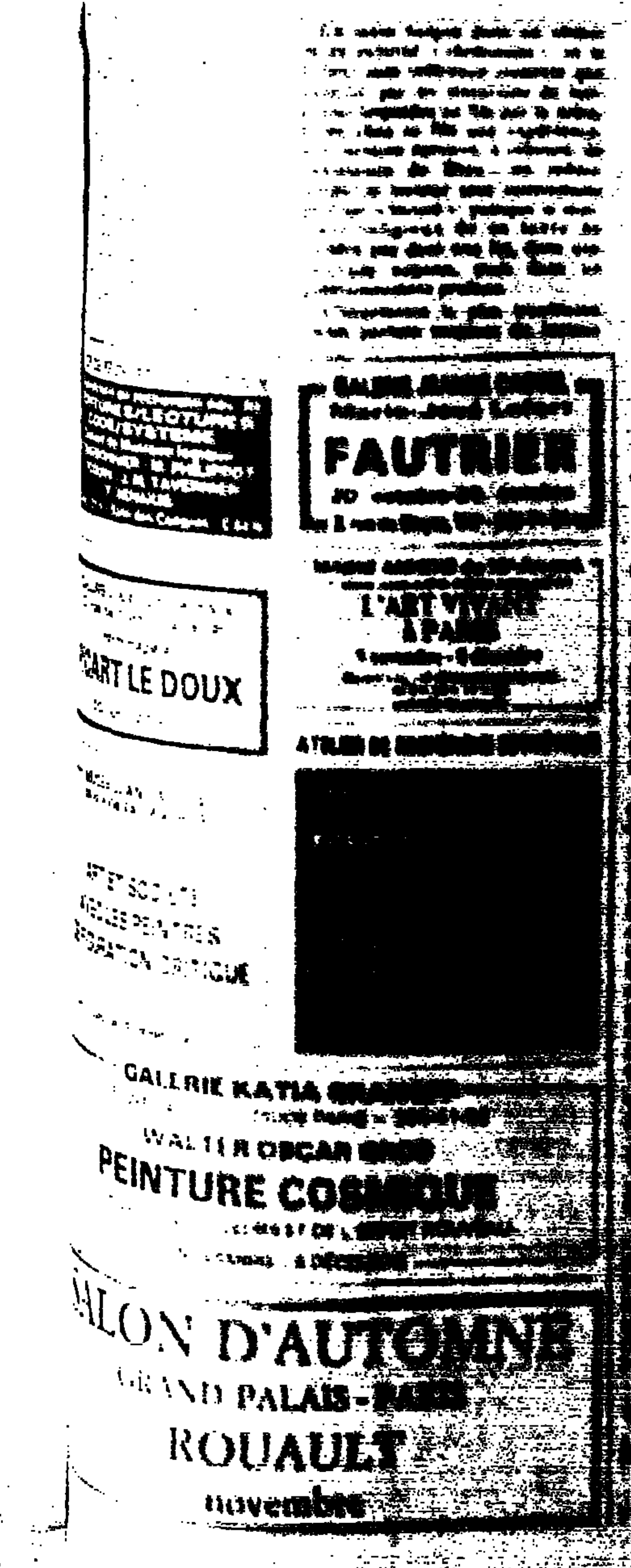
On passe de moments correctement élaborés à d'autres où les personnages semblent posés là, les bras un peu ballants. Enfin, les quelques points forts de la mise en scène - le passage sur un filin suspendu au plafond du fameux cheval d'ébène, l'arrivée d'un géant masqué (le génie) — ne sont pas d'une originalité renversante.

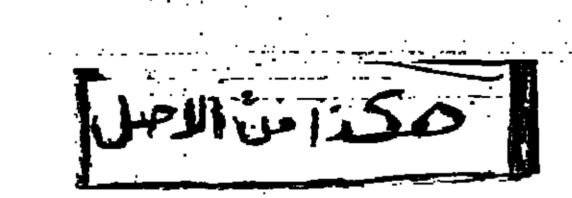
La musique en revanche justifierait à elle seule l'initiative de Françoise Grund. Elizabeth Swados, en ethnomusicologue connaissant bien, très bien, les richesses des répertoires traditionnels, a puisé partout, à travers les cultures orientales et indo-européennes, d'Amérique du Sud, dans les techniques d'improvisation du jazz ou encore les splendeurs répétitives, contemporaines celles-là, de Phil Glass. Tout se mêle, se compose avec bonheur : *les rythmes du* gamelan balinais aux échos des cérémonies pygmées aka, les résonances des gongs tibétains aux cantilations hébraïques.

La clarté limpide des cloches des montagnards suisses répond à l'ocarina, aux flûtes indiennes, au xylophone martelé, et pour le coup, donne leur cohérence aux timbres des phrases fictives prononcées sur un plateau où les musiciens descendent de-ci de-là, comme pour rassembler la troupe autour d'une seule certitude : la force des sons purs, et du tempo à respecter.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Angers, le 11 novembre ; Orléans, les 13 et 14 novembre ; maison de la culture d'Aulnay-sous-Bois, du 17 au 23 novembre.





THÉATRES

« Ma Mère », de Georges Bataille

En poche ou sur les planches

LES publics du Théâtre national de Marseille ont eu la primeur, les derniers jours d'octobre, d'un spectacle qui va parcourir plusieurs villes de France : *Ma Mère*, d'après un récit de Georges Bataille, adaptation de Pierre Bourgeade, mise en scène de Maurice Attias. Ce spectacle est un cas limite, à tout le moins un cas très exemplaire, de l'aliénation d'une écriture et d'une lecture par l'« étalage public » sur scène.

Il y a un monde entre la « prise » de ce texte par l'opération solitaire, silencieuse, intérieure, de la lecture, et sa saisie, au vol, d'une seule traite dont on ne gouverne pas le rythme, un soir, au théâtre. D'autant plus que l'image (décors, accessoires, costumes, corps et visages des acteurs) et le son (voix, musiques ajoutées, bruits) peuvent contredire tout à fait l'image et le son que le livre muet eût fait naître dans l'imaginaire du lecteur.

Ma Mère est le texte d'un philosophe. Il constitue une démarche méditante qui s'articule avec d'autres démarches du même esprit écrivant. Il est innervé, irrigué, par ces autres démarches du même auteur.

Le risque de l'incongruité

Quelqu'un qui ne sait rien de Bataille, qui n'a rien lu de lui, et qui fait l'acquisition de *Ma Mère*, par exemple dans une gare de chemin de fer, en édition de poche, va peut-être vivre, par la lecture, une expérience intéressante, des équipées inhabituelles, mais l'« emploi » que ce lecteur du hasard va faire de cet écrit sera d'une certaine façon incongru, faute d'informations sur les autres œuvres de Bataille, par référence auxquelles cette œuvre, *Ma Mère*, dit ce qu'elle dit. Quant aux spectateurs, il est possible que la presque totalité d'entre eux, tel soir, dans une salle, n'ait aucune connaissance de l'œuvre de Bataille.

Ma Mère se présente — nous parlons ici du texte imprimé — comme le témoignage, à la première personne, d'un fils auquel sa mère a imposé une suite d'épreuves. Dès la mort du père, cette mère a tout fait pour susciter chez son fils (adolescent) un mépris, un dégoût violents d'elle-même, en lui révélant ses « perversions » sexuelles, même en l'obligeant à y assister, à les partager.

Ce texte baigne dans un climat de culpabilité « chrétienne », et le lecteur sans référence constate que Bataille, par les tentations de non-amour imposées au fils par la mère, attise chez ce fils une expérience, une certaine épreuve, à rebours, de l'existence de Dieu ; en même temps, le lecteur sent intimement qu'il est « blousé », puisque le semblant religieux de ce texte ne s'insère pas dans une foi, dans une certitude acquise, mais dans un questionnement profane.

L'impression la plus troublante (nous parlons toujours du lecteur de hasard, du lecteur « innocent », et du spectateur cueilli à froid) est que la mère semble dotée des attributs d'un père. La notion, la substance, du père, sont réduites à néant, ou presque, comme si le père n'était, dans l'« histoire » éternelle du couple mère-fils, qu'un accident d'un instant, un *étranger*. La mère devenant le seul sang, la seule attache.

Le lecteur passe par l'aventure curieuse, « alertante », de pressentir qu'il s'égare sur les significations d'un texte qui néanmoins ne présente pas d'obscurités essentielles, qui se présente comme un roman quelconque, au besoin rédigé et composé sans application excessive, car Bataille prend soin de ne pas « faire de style ». Le lecteur se sent perdu, il sent que la lecture le perd, mais il ne peut perdre cette lecture. la lâcher.

L'adaptation théâtrale de *Ma Mère* offrait une solution, dans une certaine recherche d'images. Car le texte de Bataille, en un sens, n'est pas « sincère », n'est pas « vrai ». Tout se passe comme si Bataille agençait un faux récit, des fausses phrases, de faux événements, afin d'« illustrer » par de la non-image, par du texte-texte, à la fois une pensée, une philosophie, et surtout de vraies images rêvées ou imaginées, ou, autrefois, dans son enfance, fantasmées. Comme s'il y avait inversion de l'image « vécue » et de la phrase inventée. Ce ne sont plus des images qui illustrent des concepts, mais des concepts non figuratifs qui illustrent des images perdues. La tâche du metteur en scène aurait pu être de rechercher ces images perdues elles-mêmes, alors que Bataille, par son texte, les occulte, en tout cas les « triche ».

Ni l'adaptateur, ni le metteur en scène, ni le décorateur, ne sont allés dans le sens de cette recherche. Mais ce spectacle d'après Georges Bataille est tout de même très fascinant, et donne beaucoup à réfléchir, parce que l'actrice, Nelly Borgeaud, explore, physiquement, spirituellement, l'expérience de Georges Bataille. Elle participe de cette expérience. Elle est comme une lampe vulnérable, mais sans cesse renaissante, qui parcourt, dans l'inquiétude, avec une « hauteur » mystérieuse, des labyrinthes essentiels. C'est ici l'une des plus belles prestations de cette actrice hors du commun.

MICHEL COURNOT.

« Grand et Petit » par le T.N.P. à l'Odéon

Le présent qui flotte sans racines

LE T.N.P. est à l'Odéon à partir du 15 novembre avec Grand et petit *de Botho Strauss dans la mise en scène de Claude Regy, dont la création a eu lieu au printemps dernier à Villeurbanne (le Monde du 22 mai). Parmi une vingtaine de comédiens de premier plan, Bulle Ogier en est l'héroïne. Elle parcourt l'espace roux imaginé par Roberto Plate, faisant naître autour d'elle des paysages factices, des rues, des maisons. Elle s'appelle Lotte et s'en va à la recherche d'un homme, de la mémoire de son homme, de quelque chose qui s'est perdu en elle et qu'elle tente de rattraper. Elle retourne vers les lieux et les gens qui ont jalonné son passé. Elle surgit, incongrue, décalée, inconfortable, et laisse à chaque rencontre un lambeau d'elle-même accroché aux éclats de vie qu'elle traverse. Elle se retrouve dépouillée, vide, femme fantôme lancinante dont la place dans le grand livre de la vie s'est effacée.*

Bulle Ogier est splendidement fragile et crispée. Son regard transperce la surface des mots, en quête de leur vérité, femme égarée, femme errante, comme on dit le Juif errant, condamnée au voyage sans but, à la route sans fin des abords de ville, obsessionnelle chez les artistes allemands.

Jouer avec les clichés

Sur la scène de l'Odéon, Bulle Ogier succède à Edith Clever, Lotte dans la mise en scène de Peter Stein, venu en 1981 avec la Schaubühne pour le Festival d'automne. Deux actrices opposées, deux spectacles de conception différente. Le seul passage de l'allemand au français en déplace le sens, le dévie. « D'autant plus, *dit Claude Porcell,* que Botho Strauss travaille sur les langages. »

Claude Porcell a adapté Grand et Petit, *et la* Trilogie du revoir, *de Botho Strauss également, que Claude Regy, déjà, a mise en scène au Théâtre de Nanterre.*

« Avant d'écrire, *dit-il,* Botho Strauss a été journaliste et dramaturge. Il a joué avec les stéréotypes du théâtre, a vu de quelle manière ils représentent les clichés de la société. Dans ses pièces, il joue avec les modèles de langage et les fait éclater par intrusion d'éléments étrangers. Ils glisse l'inattendu dans tous les interstices. Ce qu'il faut traduire, ce sont des modulations, une sérıe de décalages. Un changement de clef comme en musique, quand on passe d'une tonalité à une autre avec les même notes. Les personnages sont pleins de failles. On ne doit pas se laisser aller à les faire parler en fonction de l'image stéréotypée qui se présente en premier plan. Il ne faut pas rater la faille, les mots qui trébuchent. »

« Avec *Grand et Petit, déclarait Peter Stein au cours d'un débat (1),* c'est la première fois que je trouve des passages que je ne comprends pas complètement. Dans un sens intellectuel, bien sûr, c'est facile. Mais je ne peux pas exprimer la portée des pensées et des sentiments... » *Et Claude Regy :* « On sait qu'il peut y avoir d'autres significations, des zones d'ombre qu'il est nécessaire de maintenir. Le metteur en scène ne doit pas intervenir pour proposer une explication univoque... »

« Cette écriture précise et pervertie, *poursuit Claude Porcell,* est une manière pour Botho Strauss de retrouver le malaise de la civilisation. Il est typique de ce que l'on appelle la « nouvelle subjectivité », le retour au regard individuel qui a prévalu depuis les années 70, en réaction contre la recherche des causes sociales qui dominait depuis les années 50. Mais ce n'est pas seulement subjectif. Botho Strauss, s'attaque à la civilisation des médias et des atomes. Dans son dernier livre, *Couples, passants* (qui n'est pas encore traduit) il dit que la schizophrénie et la paranoïa ont enfin un lieu concret : les rampes de missiles. Ils sont là comme des épées de Damoclès. On ne peut pas ne pas y penser, et on ne peut pas en tenir compte sous peine de s'empêcher de vivre. Tout ce que l'on fait se définit par rapport à un demain hypothétique et à la nécessité de continuer à exister.

» Le nazisme aussi joue un rôle. Il est le centre secret de toute la pensée allemande. On se réfère toujours au *« grand débordement du siècle »* qu'on est obligé d'oublier en permanence. La coupure de l'Allemagne en est la conséquence, et c'est un fait qu'aujourd'hui la douleur de la cicatrice a tendance à s'atténuer. Botho Strauss habite Berlin, ville symbole de la déchirure et de l'éclatement à tout instant possibles. Sa préoccupation essentielle est la situation allemande. Lotte parcourt l'Allemagne et ses différents milieux sociaux.

» Botho Strauss n'est pas si éloigné du courant autrichien. Comme Peter Handke ou Thomas Bernhardt, il réévalue la distance entre soi et le monde. Mais ces techniques diffèrent. Thomas Bernhart concentre les mots dans les monologues d'un personnage repoussoir. Peter Handke présente des constructions lisses comme un mur de glace. Chez Botho Strauss au contraire, c'est l'écriture de l'intervalle.

» Je me demande pourquoi il ne fait pas de cinéma, alors que son écriture pourrait s'y adapter directement. Apparemment, il ne veut pas. Peut-être se méfie-t-il. Il dit que la manière dont le montage s'impose à notre perception correspond au système des peep shows qui s'entrouvrent sur une vision étroite et se referment aussitôt.

Le bruit des mots

» On ne connaît plus la réalité que par son reflet télévisuel : il parle du *« sifflement venu du tube cathodique, semblable au bruit que font les mots du royaume des ombres... »* Il se tient dans ce monde d'entre deux, ce présent qui flotte sans racines. Le langage est la planche de salut, et reste à trouver. Lotte est à la recherche d'un langage du réel. Elle tâtonne, déforme les mots, dit que *« Paul comprendra »*. Mais il a disparu et la quête échoue.

» Pourtant je me demande si, malgré ce pessimisme, la représentation de la quête n'est pas en elle-même une recherche. Même si Botho Strauss ironise sur le n'importe quoi des mystiques à la mode, je ressens une religiosité. Recherche du langage, recherche du divin, *« Dieu est la fin ouverte de l'homme... »* Une chose est certaine, Botho Strauss a trouvé un nouveau langage théâtrale. »

Propos recueillis
par COLETTE GODARD.

★ Odéon, 19 h 30, à partir du 15 novembre.

(1) Rapporté dans *Théâtre/Public* nº 37.

SÉLECTION

CINÉMA

« Chien enragé » d'Akira Kurosawa

Tokyo, au lendemain de la guerre. Un jeune policier se fait voler son revolver et n'aura de cesse qu'il le retrouve, remontant le trajet de l'arme jusqu'à un meurtrier, un « chien enragé ». Une mise en scène de la misère, traversée de notations sociales et métaphysiques.

ET AUSSI : *La Femme aux deux visages*, de Georges Cukor (Greta Garbo fait le clown). *Alexandre le Grand*, de Théo Angelopoulos (Une terrible épopée). *Une chambre en ville*, de Jacques Demy (toute la grandeur du mélodrame, en chansons et couleurs). *Toute une nuit*, de Chantal Akerman (le ballet de l'amour). *L'État des choses*, de Wim Wenders (cinéma permanent). *La Nuit de San Lorenzo*, de Pablo et Vittorio Taviani (le paysage d'une guerre fratricide).

THÉATRE

« Platonov » à l'Athénée

Inquiétudes, désarroi. Le vide passe et Platonov court après le vide avec des mots aveugles, brise le temps avec des mots qui blessent. Daniel Mesguich est là. Et des acteurs. Le théâtre. Sans histoire. Pur et simple.

« Les Bas-Fonds » à Saint-Denis

Beauté sulfureuse d'un monde perdu, quart-monde intemporel peuplé d'épaves qui n'ont plus que le rêve pour s'accrocher à la vie. Le rêve et des mots qui se cassent, s'enroulent, déboulent, venus droit des bas-fonds de l'âme.

« L'Énéide » à Choisy-le-Roi

L'histoire magnifique d'un exil légendaire. Les « boat people » des premiers âges à la recherche d'un espace de liberté. Un grand récit épique, clair comme une musique. Une imagerie belle comme une fresque retrouvée (jusqu'au 14).

MUSIQUE

« Les Contes » « la Veuve » et l'art sacré

L'opéra-comique et l'opérette seront, en principe, somptueusement représentés à Paris ces mois-ci par *les Contes d'Hoffmann* d'Offenbach, qui marquent la grande réouverture de la salle Favart, dans la production de Jean-Pierre Ponnelle, adaptée de Salzbourg, avec au premier rang le superbe et poignant Shicoff, et Jean-Pierre Lafont dans les rôles « diaboliques », sous la direction d'Alain Lombard (les 15, 18, 20, 24, 27, 30, etc.) ; et au Châtelet, par une toute nouvelle *Veuve joyeuse* de Franz Lehar, mise en scène par Alfredo Arias, du groupe T.S.E., avec quatre « veuves » différentes : Carole Farley, Felicity Lott, Danyèle Chlostawa et Marion Sylvestre (Châtelet, du 16 novembre au 6 février, tous les jours sauf lundi).

Pendant deux mois, Paris sera aussi le siège du Festival d'art sacré, dirigé par Stéphane Caillat, avec un programme particulièrement riche qui s'ouvre par la *Cantata Misericordium* de Britten et le *Requiem* de Renaud Gagneux (Saint-Roch, le 10), un concert Couperin à Saint-Gervais, avec Michel Chapuis et M.-H. Dupard (le 17) et un très beau programme Bouzignac, Moreau, Charpentier, par les Arts florissants de W. Christie (Saint-Médard, le 17).

ET AUSSI : Schumann, Henze, Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. G. Albrecht (Pleyel, les 10 et 11) ; *Otello* (Opéra de Nice, les 11, 14, 17) ; le pansori de Corée (Alliance française, de 22 h à l'aube) ; Mozart par S. Richter et O. Kagaan (Caveau, les 12 et 15) *Experimentum Mundi* de G. Battistelli (Festival d'automne, centre Pompidou, les 13, 14, 15) ; Musica Antiqua Köln (Versailles, salon d'Hercule, le 17) ; *le Paradis et la Péri* de Schumann, Orchestre National, dir. W. Sawallisch (Saint-Denis, le 17) ; Kodaly, Rachmaninov, Prokofiev, par l'Orchestre de Paris, dir. M.W. Chung, avec C. Ousset (Pleyel, les 17, 18, Yerres, le 19).

DANSE

Suzanne Linke au « Sigma » de Bordeaux

Entre Pina Bausch et Rheinhilde Hoffan, Suzanne Linke offre une tonalité plus douce, plus fragile en apparence, mais sa danse déroule comme une colère blanche un réquisitoire virulent contre la société. Elle se produit au Théâtre Fémina avec son groupe du Studio d'Essen (15-16 novembre) et en solo (17 novembre).

ET AUSSI : Le C.R.C.O.P. à la station Auber (la danse dans le métro) ; Karine Saporta à la Galerie Oudin : (performance pour et dans l'exposition de Marie Chamant). Une création de la compagnie Beau geste à l'Espace Duchamp-Villon de Rouen (Parcours).

EXPOSITIONS

« L'Orient des Provençaux » à Marseille

Un ensemble de dix-sept expositions réparties entre tous les musées de Marseille, les Archives, la bibliothèque, la chambre de commerce, l'école d'art et d'architecture, illustrent sept siècles d'échanges culturels entre la Provence et l'Orient. Avec notamment au Palais de Longchamp, « Les orientalistes provençaux », la collection d'un amateur au début du 19e siècle, et au musée Cantini, les œuvres du peintre kabyle Baya et les chefs-d'œuvre du musée d'Alger.

ET AUSSI : « De Carthage à Kairouan », au Petit Palais ; « Trésors d'Irlande », Fantin-Latour, au Grand Palais ; *la Liberté guidant le peuple*, de Delacroix, et l'Atelier Desportes, au musée du Louvre ; « Les canards illustrés du XIXe siècle », au musée-galerie de la Seita ; « Devantures commerciales et quartiers anciens », à la Librairie du Moniteur ; « Toulouse et l'art médiéval », de 1830 à 1870, au musée des Augustins de Toulouse.





KEVIN ROWLAND ET THE DEXYS MIDNIGHT RUNNERS

Rock celtique

C'ÉTAIT il y a deux ans. A l'approche de l'été, les Dexys Midnight Runners chantaient *Geno*. La chanson arrivait en un tournemain à la première place des *charts* britanniques. Ils étaient huit, armés de cuivres pulpeux et propulsés par des rythmes pressants. Un véritable gang, farouche, *look* de dockers, bérêt marin, caban, sac de sport, regard assuré, canaille un peu.

Terroristes du rock, les Coureurs de minuit liaient l'action à la parole. Ils condamnaient et boycottaient une presse selon eux routinière, vilipendaient un public aux réactions stéréotypées et, surtout, ils forçaient leur compagnie de disques à renégocier le contrat à leur avantage en volant les bandes de leur premier 33-tours. Plus provocateurs que les Sex Pistols, plus subversifs que Clash, on n'avait jamais vu ça.

L'album avait pour titre *A la recherche des jeunes rebelles de la soul*, c'était un acte de foi. Le gang de Birmingham battait un rhythm'n blues façon Stax, pointu et mordant, faisait la nique au *revival*, laissait loin la nostalgie. Leur langage était celui de la passion, leur musique celle de l'âme. On n'était pas loin du paradis. C'était à vrai dire, avec Clash, ce qu'on pouvait entendre de plus crucial en 1980.

Leur idée : un groupe ne fait que répéter les données qu'il a jetées sur un premier disque. Leur objectif : changer de moyen d'expression chaque année. Un disque la première, un film sans rapport avec le rock la seconde, se présenter aux élections municipales la troisième...

L'objectif n'a pas été atteint, l'idée est restée. Les Dexys Midnight Runners se sont séparés, sur l'initiative de Kevin Rowland, leur chanteur, auteur-compositeur et leader, qui a recruté un nouveau gang. Les mois ont passé, douloureux, jalonnés de quelques 45-tours, Kevin Rowland se montrant de plus en plus radical, hostile à toute concession.

Et puis, au début de l'été 1982, le second album sort sur le marché. Aussitôt *Too-Rye-Ay* et *Come on Eileen*, le 45-tours qui en est extrait, gagnent simultanément la première place des hit-parades anglais. *Le groupe s'appelle* désormais Kevin Rowland & The Dexys Midnight Runners, et il vient d'inventer la « celtic soul ». L'esprit reste inchangé, mais les influences ont bougé, puisées dans les racines de la musique traditionnelle anglaise. Les cuivres sont toujours présents mais largement tenaillés par les violons.

Les journaliers de 1929

« *C'est quelque chose qui est venu naturellement* », explique Kevin Rowland. « *Mes parents sont Irlandais de la deuxième génération. Sans y prêter vraiment attention, j'ai grandi en écoutant des disques de musique celtique. Aujourd'hui, non, mais je crois qu'il arrive un moment où tout en étant ouvert aux résonances extérieures, on ressent le besoin de revenir à une culture à soi. C'est la combinaison des deux qui permet une création nouvelle.* » On continuera de danser mais, avec les pirouettes des cuivres, il faudra suivre les galipettes des violons.

Evidemment, l'image a changé aussi. Si la précédente s'inspirait de *Sur les quais* et *Mean Street*, celle-ci vient des *Raisins de la colère*. « *C'est*, dit le chanteur, *quelque chose de naturel pour moi. Je m'y sens à l'aise également dans la vie. Il est important que l'image soit en relation avec la musique. Un spectacle est un tout sur une scène. Mais je n'attends pas du public qu'il s'habille comme nous, mon intention n'est pas de créer un phénomène de mode.* »

Fidèles à leur volonté de se produire dans des salles qui n'ont pas pour habitude d'accueillir les groupes rock (en général des théâtres où les gens peuvent s'asseoir), les Dexys Midnight Runners, à l'occasion d'une tournée intitulée « The Bridge », donnaient à Londres il y a un mois quatre concerts, pleins à l'avance, au Shaftesbury. Autour de Kevin Rowland, ils sont dix sur scène — trois cuivres, trois violons, une basse, une batterie, un clavier, une guitare — tous vêtus de salopettes (trouées ou rapiécées), un petit foulard noué autour du cou, un galurin, des sandales, un *look* rural à la manière des journaliers pendant la crise de 1929.

Leur nombre permet une chorégraphie qui, sans être rigoureuse, est étudiée. Ils bougent à l'unisson, offrant un spectacle superbe en forme de petits tableaux. La musique a de l'étoffe et du panache, le *feeling* instantané le dispute à la sophistication.

Au milieu de ce tourbillon maîtrisé, la vedette c'est Kevin Rowland, chanteur exceptionnel, saltimbanque de cœur, qui nourrit sa création d'une sincérité viscérale, qui murmure et s'emballe, pleure, s'exprime sur des mélodies à fleur de peau, et qui, avec ses Dexys Midnight Runners, offre au rock son âme en 1982.

ALAIN WAIS.

★ A Lyon le vendredi 12 novembre ; à Paris à l'Eldorado le samedi 13 novembre. Retransmission le 18 novembre, à 21 h 40, dans « Les enfants du rock », sur Antenne 2.

★ Discographie chez Phonogram.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin *(277-12-33). Informations téléphoniques* : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

EDUARDO ARROYO. Galeries contemporaines. *Jusqu'au 29 novembre*, lundi et jeudi, à 17 h : visite-animation.

PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES. Jusqu'au 19 décembre.

ENRICHISSEMENTS RECENTS du Musée national d'art moderne (1981-1982). Parcours des collections. Jusqu'au 29 novembre.

CHOIX POUR AUJOURD'HUI. Regard sur quatre ans d'acquisitions d'art contemporain. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre. Visite-animation : les lundis et jeudis à 17 h.

LA DÉLIRANTE. *Salle d'art graphique.* — Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE EN AMÉRIQUE LATINE. Salle contemporaine et salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

DAVID BUCKLAND. Photographies. Jusqu'au 19 décembre.

THEME ILLUSTRE : De la création à la lecture. Bibliothèque des enfants, rez-de-chaussée, piazza. Jusqu'au 13 décembre.

C.C.I.

(AUTO) PORTRAITS DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE. — Jusqu'au *22 novembre.*

L'OREILLE OUBLIÉE. Le paysage sonore. Jusqu'au 3 janvier.

B.P.I.

JERRY SCHATZBERG. De la photo au cinéma. Jusqu'au 29 novembre.

POUR JAMES JOYCE. Petit foyer. Jusqu'au 22 novembre.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. *Jusqu'au 27 février.*

LES TRÉSORS DE LA COLLECTION SAM WAGSTAFF. Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 décembre.

J.-B. OUDRY, 1686-1755. — Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 29 novembre). Jusqu'au 3 janvier.

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 24 janvier. Jusqu'au 7 février 1983.

SALON D'AUTOMNE 1982. Hommage à Rouault. — Grand Palais, de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au *29 novembre.*

DONATION J.-H. LARTIGUE, tennis 1910-1926. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 décembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. — Grand Palais (porte D). - Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. Jusqu'au 7 février.- **L'ATELIER DE DESPORTES à la manufacture de Sèvres.** Jusqu'au 24 janvier. *Musée du Louvre*, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

DOUZIÈME BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) et ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 14 novembre.

EIKOH HOSOE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi *jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le* dimanche). Jusqu'au 15 novembre.

DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

DUANE MICHALS. Photographies 1956-1982. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 janvier.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, 1970-1980. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

GRAPUS. Jusqu'au 7 février. — ***L'APARTHEID* le dos au mur.** Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; mer. jusqu'à 22 h.

LES CANARDS ILLUSTRES DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

***ANDRÉ OSTIER.* Photographies.** Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 janvier.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 27 novembre.

CALOTYPES DE LYON ET DU DAUPHINÉ. — Galerie de photographie de la Bibliothèque Nationale, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. *Jusqu'au 15 novembre.*

ATGET. Intérieurs parisiens. — **PARIS 1910-1931, au travers des autochromes et des films Albert Kahn.** — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 21 novembre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. — Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

MARCEL PROUST : LA FIGURE DES PAYS. Photographies de F.-X. Bouchart. — Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 31 décembre.*

PROUST, une illustration pour la recherche du temps perdu. — Maison de *Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38).* Jusqu'au 28 novembre.

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

Centres culturels

ALBERT GLEIZE (1881-1953) : Une œuvre, une pédagogie. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, *11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi,* de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 décembre.

LA MODERNITÉ : UN PROJET INACHEVÉ. — *Ecole nationale supérieure* des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). De 12 h à 20 h sauf mardi. Jusqu'au 14 novembre.

LA MODERNITÉ OU L'ESPRIT DU TEMPS. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). De 12 h 30 à 20 h, sauf le mardi. Jusqu'au 14 novembre.

TADAO ANDO : « Minimalisme ». — Institut français d'architecture (633-90-36). De 12 h 30 à 19 h, du mardi au samedi. Jusqu'au 20 novembre.

***LA PHOTOGRAPHIE EN ALLEMAGNE*, 1900-1939.** — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 19 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE COMME MODÈLE. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : Des os et des eaux - BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA MÉDICIS 1980-1981. Hôtel de Sully, 62, rue *Saint-Antoine (274-22-22). De 12 heures* à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 janvier 1983.

***PHOTOGRAPHIES CATALANES* DES ANNÉES TRENTE.** Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Sauf dimanche, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 22 novembre.

DENISE COLOMB : Portraits d'artistes. Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 17 novembre.

SCOTT MACLEAY. Photographies. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dimanche, de 12 heures à 19 heures ; samedi, de 12 heures à *17 heures. Jusqu'au 4 décembre.*

ATELIER 63. Gravures. FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). De 10 heures à *20 heures. Jusqu'au 30 novembre.*

D'UN ART BUL A L'AUTRE. — Centre culturel de la communauté française de *Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-*26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 28 novembre.

PIKE KOCH. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

BIENNALE DU XIIIe. Peintures et sculptures. Chapelle de la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital. De 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 novembre.

PATRIMOINE HOSPITALIER DE LA BOURGOGNE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle. Sauf lundi et mardi, de 10 heures à *17 heures. Jusqu'au* 28 novembre.

LE FESTIN ET L'ART. *Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal* (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 janvier 1983.

LUIS BUNUEL.* *Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet. Jusqu'au 14 décembre.

NAISSANCE DE LA LOUISIANE : Mairie du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 1er décembre.

L'ART VIVANT A PARIS. Mairie annexe du 18e arrondissement, 1, place Jules-Joffrin. Sauf dimanche après-midi, de *9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 décembre.*

G.-H. SABBAGH. Paysages d'Egypte 1920-1950. Centre culturel d'Egypte, 111, boulevard *Saint-Germain (633-*75-67). Sauf samedi et dimanche, de 16 à 21 heures. Jusqu'au 19 novembre.

SUJETS TABOUS. Peintures de Pierre Boisseau. Grand Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dimanche, de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 25 novembre.

LAURENT VALERE. Peintures. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan *(589-38-69).*

QUATRE REGARDS POUR UN QUARTIER. Photographies. T.E.P., 17, rue Malte-Brun (636-91-02). Jusqu'au 28 novembre.

ATELIER TAGA. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h. Jusqu'au 15 décembre.

LONG VIET HOANG. Corps contourné, bois découpé. *Centre médical,* 34, avenue des Champs-Elysées/25, rue de Ponthieu (225-18-50). Jusqu'au 29 novembre.

F. ARIETTI ET D. MARAVAL. Peintures murales. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-71-21). De 14 heures à 19 heures et pendant les concerts. Jusqu'au 16 novembre.

ARATYM. Trianon de Bagatelle (Bois *de Boulogne, entrée route de Sèvres). De* 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 novembre.

Galeries

RONDEURS... Séquence no 3 de la série « *Le corps humain dans l'art* ». Galerie Charmy-l'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 20 novembre.

LE BAISER, Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51), jusqu'au 27 novembre.

HOMMAGE AU CORPS, Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 20 novembre.

ÉCOLE DE PUTEAUX. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 21 décembre.

ICONES, du XIe au XIVe siècle. Passé-Présent, 10, rue Jean-du-Bellay (325-10-92). Jusqu'au 14 novembre.

L'ÉCHANGE SURRÉALISTE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 20 novembre.

GROUPE XYLOS : Habiller l'espace. 5, *cité de la Roquette* (357-88-13). Jusqu'au 21 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 décembre.

ADRIENA SIMOTOVA. Empreintes - CESAR DOMELA : Photomontages 1928-1934 - KEICHI TAHARA : Éclats. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 4 décembre.

L'ÉCOLE DE CRACOVIE. Gravures - Galerie des Lombards, 10, rue des Lombards (278-40-99). Jusqu'au 20 novembre.

VERRERIES SCHNEIDER. Galerie J. de Vos, 10, rue Bonaparte (329-88-94).

JACQUES BIBONNE. Peintures, aquarelles. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (227-74-59). Jusqu'au 27 novembre.

ILSE BING : Femmes du berceau à la vieillesse. Photographies 1929-1955. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 20 décembre.

NORMAN BLUHM, Peintures et *aquarelles. Galerie Stadler, 51, rue de* Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 novembre.

PHILIPPE BONNET. Peinture récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques Callot (326-99-73). Jusqu'au 3 décembre.

JACQUES BONY. Œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 4 décembre.

MARCEL BROODTHAERS. Galerie Isy Brachot, *35, rue Guénégaud (354-*22-40). Jusqu'au 8 janvier - **Œuvres originales, éditions.** Galerie Gillespie-*Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg* (278-11-71). Jusqu'au 5 janvier.

CELESTINO. Peintures « à l'envers ». *41, rue Quincampoix (887-76-87). Jusqu'à* fin novembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 17 décembre.

MICHEL CHAPUIS. Rétrospective 1936-1982. Paris art center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 20 novembre.

PIERRE CHARBONNIER. Peintures. Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 4 décembre.

CORDESSE. Peinture 1982. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 18 décembre.

MARTIN DISLER. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). *Jusqu'au 25 novembre.*

JEAN DUBUFFET : des Psycho-sites. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 décembre.

MARCEL DUMONT. Collines et vergers des Alpilles, 1972-1982. Galerie C. Aubry, 2, rue des Beaux-Arts (326-27-27). Jusqu'au 4 décembre.

FASSIANOS : A propos d'Apollinaire. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 novembre.

LEONOR FINI : Petites enseignes pour la nuit. Peintures, dessins. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

BARRY FLANAGAN. Sculptures. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 27 novembre.

FRANTA. Grands lavis. Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 novembre.

ALEX GRIG. Peintures. Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 novembre.

ROEL D'HAESE. *Sculptures et dessins.* Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 4 décembre.

ÉTIENNE HAJDU, Sculptures, encres de Chine. Galerie-Louis Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 4 décembre.

TIMOTHY HENNESSY. Performances for Joyce. Atelier A. Le Moine, *21, avenue du Maine (222-47-01).* Jusqu'au 19 novembre.

HUNDERTWASSER. Peintures récentes. *Artcurial, 9, avenue Matignon* (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PIOTR KOWALSKI. Now and Then. Galerie Jean Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 4 décembre.

DENIS LAGET. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 20 novembre.

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (262-10-22). Jusqu'au 20 novembre.

LAUBIES. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 31 décembre.

MICHAEL ET BARBARA LEISGEN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). *Jusqu'au 11 décembre.*

GIOVANNI LISTA. Futurisme : abstraction et modernité. Galerie Trans/form, 22, avenue de La Bourdonnais (550-40-32). Jusqu'au 24 novembre.

YVES MILLET, Gravures et dessins. Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 30 novembre.

ANDRÉ MINAUX. Galerie Tendances, *105, rue Quincampoix (278-61-79).* Jusqu'au 11 décembre.

GUILLAUME DE MONFREID. Aquarelles et dessins. *Galerie des éditions* Maritimes, 17, rue Jacob (634-03-10). Jusqu'au 20 novembre.

STANI NITKOWSKI. Peintures. L'œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 novembre.

JEAN-JACQUES OSTIER. Huiles et encres. *La Passerelle, 5, rue Mayenne* (272-43-50). Jusqu'au 28 novembre.

ROLAND PENROSE. Collages récents. Galerie H. Gomès, 6, *rue du Cirque* (225-42-49). Du 12 novembre au 30 décembre.

JEAN PICART LE DOUX. Céramiques, lithographies, tapisseries. Galerie Art et Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 20 novembre - **Tapisseries d'Aubusson.** Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Jusqu'au 3 décembre.

EMMANUEL PIERRE. Fétiches-reposoirs et marionettes. Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 4 décembre.

JACQUES POLI, Architectures. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

REMZI. Pastels. Ikuo, 11, rue des Grands-Augustins (329-56-39). Jusqu'au 27 novembre.

***CHRISTIAN* RENONCIAT. Sculptures en bois.** Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 4 décembre.

ROUYER. Peinture-collage. Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 26 novembre.

RAPHAËL SEGURA. Technique mixte sur papier. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 27 novembre.

PIERRE SKIRA. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 20 novembre.

CHRISTIAN SINDOU. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 28 novembre.

VITO TONGIANI. Le Peintre et son modèle. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 novembre.

CY TWOMBLY. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 18 novembre.

ROGER VIEILLARD. Gravures anciennes et récentes. Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 20 novembre.

VILLANUEVA. Œuvres récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 27 novembre.

ELZBIETA VIOLET. Dessins à la plume. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 27 novembre.

VULLIAMY. Dessins, pastels, huiles (1927-1947). Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 4 décembre.

ROBERT ZAKANITCH. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg *(272-14-10). Jusqu'au 27 novembre.*

ZUKA. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques Callot (354-78-41). Jusqu'au 20 novembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. A la rencontre des enseignes, collection J. Lagrange. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Tous les jours de 10 h à 23 h, dimanche de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 décembre.

CRÉTEIL. Rustin. Quinze ans de peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 15 décembre.

GENNEVILLIERS. Art en boîte. Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier. **Arman, Barelier, César, Pagès, etc.** Centre d'art contemporain, domaine du Montcel (956-46-46).

MEAUX. Le Grand Siècle en pays de Meaux. Bossuet. — Musée Bossuet, ancien *palais épiscopal (434-84-45). Jusqu'au* 28 novembre.

MONTMAGNY. Francisco Baldain. Peintures. *Hôtel de ville, jusqu'au 21 novembre.*

PONTOISE. Donation Freundlich. *Jusqu'en mars 1983.* — **Camille Pissarro et son fils Lucien — John Bensusan-Butt.** Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier.

VILLEPARISIS. Olivier Agid : Petits Mondes. Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

En province

BEAUVAIS. « L'Age d'or » de M. Denis. Musée départemental de l'Oise, Palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 3 décembre.

BORDEAUX. Espaces : imaginaire, réel, biologique, temporel. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 20 novembre.

CAEN. Les côtes d'Afrique équatoriale il y a cent ans. — Musée des Beaux-Arts, esplanade du Château (85-28-63). Jusqu'au 10 janvier. — **Ecritures-lectures.** Chapelle Saint-Georges, esplanade du château (85-73-15). Novembre.

DIEPPE. Cent estampes de Georges Braque. Donation Laurens. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 7 mars 1983.

GRENOBLE. Festival Afrique noire. Musée de peinture, place de Verdun, et autres lieux (rens. au 54-09-82). Jusqu'au 10 janvier. **Tanlé.** — Maison de la culture, 4 rue *Paul-Claudel* (25-05-45). Jusqu'au 20 novembre.

JOUY-SUR-EURE. Du cri à l'écrit, dessins. — *Centre d'art contemporain*, 2, rue du Beauregard (36-61-55). Jusqu'au 5 décembre.

LE CREUSOT. L'ingénieur-artiste. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1983.

LILLE. A la conquête des mers. Marins et marchands des Bas-Pays. — Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 3 janvier 1983. — **Rétrospective Marcel Lejosne, 1903-1969. Sculptures.** Palais Rihour (salle du conclave). Jusqu'au 16 novembre. — ***Monet et la tradition française.*** Galerie Mischkind, 7, rue Jean-Sans-Peur (57-30-49). Jusqu'au 21 novembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. G. Caillebotte. — Fondation Prouvost, Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 janvier.

MARSEILLE. L'Orient des Provençaux. Sept siècles d'échanges. Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des *beaux-arts, palais Longchampt* (62-21-17). Jusqu'en février 1983.

ORLÉANS. Orléans et la Loire, du *Moyen Age au XIXe siècle.* — *Musée historique*, hôtel Cabu. (53-39-22). Jusqu'au 3 janvier.

POITIERS. *L'environnement et la sculpture, aujourd'hui.* — Centre d'animation de Beaulieu, boulevard Savari. Jusqu'au 15 décembre.

QUIMPER. Jean Carton. — Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 13 décembre.

ROUEN. Rouen Gallo-Romain, fouilles et recherches récentes (1978-1982). — Musée municipal des beaux-arts. Square Verdrel. Jusqu'à fin décembre.

STRASBOURG. *Georges Braque en Europe.* — Musée d'art moderne, ancienne Douane *(35-29-06). Jusqu'au 28 novembre.*

TOULOUSE. Toulouse et l'art médiéval, de 1830 à 1870. Musée des Augustins, *21, rue de Metz (22-29-22). Jusqu'au* 15 janvier.

TOURCOING. Wapping : regard sur la création *contemporaine britannique.* — **David Hockney, photographe.** — Musée, rue Paul-Doumer (01-38-92).

TOURS. *Tableaux français et italiens* du dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

TROYES. Donation Lévy. — Musée d'art moderne, ancien évêché, en permanence.

VILLEURBANNE. Ernesto Tatafiore-Jacques Vieille. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 12 décembre.



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 12 au 18 novembre

Les programmes du mercredi 10 et du jeudi 11 novembre sont en page 18.

« LA NUIT D'UN RÊVEUR » de Pierre Desfons sur A2

Les placards de Dutronc

Il y a eu Gainsbourg en mai dernier, portrait-enquête d'un individu un peu louche et résolument fêtard, dont l'autre nom — Gainsbarre, — destiné à brouiller les pistes, révélait aussi, en sus, une autre face cachée du personnage. Une excellente émission dont on se souvient encore, proposée par Catherine Barma et réalisée par Pierre Desfons. Ni documentaire ni fiction, un vrai film avec un scénario, fidèle pourtant, et qui changeait brusquement des émissions habituelles de variétés qui, du coup, prenaient cent ans. Et voilà que les deux complices récidivent cette semaine — c'est-à-dire six mois plus tard — avec Jacques Dutronc. Derrière cette autre élégante surprise, Pierre Lescure, responsable d'une des deux unités de production de variétés à Antenne 2. On espère que son départ comme directeur de la rédaction de la même chaine n'entrainera pas l'arrêt de ces écritures « climatiques ».

LA méthode est toujours la même, ce qui donne des films très différents dans le ton. Elles ont un ton, ce que voulait Pierre Lescure, intéressé à l'idée de donner à la production une « griffe », de laisser s'étaler une signature. Alliance d'un travail collectif et personnel. *« Chacun propose un fil conducteur, moi, Pierre Desfons et le chanteur »*, explique Catherine Barma qui, avant de proposer cette émission, travaillait à « Fenêtre sur » le magazine de Sylvie Genevoix. *« Le principe, c'est qu'il n'y a pas d'interview, Desfons écrit un ou plusieurs scénarios très personnels, que le musicien accepte ou non, corrige. L'émission est un tout, il*



s'agit d'essayer de montrer aux gens le climat, l'humeur, l'univers d'un artiste et d'entendre, bien sûr, ses chansons. Gainsbourg voulait quelque chose qui lui corresponde, la double personnalité, le côté provoc' et l'autre, il a rajouté ici un texte, là des détails. Dutronc, secret, abstrait, plus renfermé, a choisi entre plusieurs scénarios, il est peu intervenu ensuite. »

Cinq mois de travail en tout, dont douze jours de tournage, cinq semaines de montage. Des émissions qui coûtent relativement cher (1 million de francs pour Gainsbourg, 1,2 million pour Dutronc), mais c'est moins que les « Numéro un » de Gilbert et Maritie Carpentier.

Il est gai et secret, Dutronc. Et le film transporte cette distance cachée par l'humour qui est une forme retournée (élégante) de la timidité ou de la pudeur. Il est comme il est sur scène, absolument en dehors du show business, ou plutôt étranger, à côté. Ce n'est pas sa faute, c'est dans son caractère. Il fume sans arrêt des cigares et, comme Gainsbourg, il n'est pas révulsé par l'alcool.

C'est l'idée de transmettre un « climat » qui l'a intéressé dans ce « petit scénario », *« terme qui n'est pas péjoratif*, nous précise-t-il (il a toujours l'air prêt à rire secrètement), *scénario qui n'est ni une dramatique ni une variété justement »*. Il n'aime pas l'esbroufe, Dutronc, il n'a pas envie de faire de la « promotion », comme on dit. (*« Il faut toujours calmer les gens qui vous poussent à faire des choses sans arrêt. »*) Il ne raffole pas de la télévision, où il passe rarement, mais ça l'excitait de faire une émission *« qui lui ressemble »* avec quelqu'un qui n'est pas conventionnel. (*« Desfons, c'est le Fellini des variétés »*, dit-il.) Il estime qu'il n'a pas été trahi.

... Fin d'un « Grand Echiquier » Départ. Dutronc comme tous les autres, quitte le studio quand, pour des *« raisons rituelles »* (il a oublié ses cigares), il remonte (labyrinthe) jusqu'au plateau, mais le gardien (Claude Villeret), qui ne l'a pas vu, *l'enferme à clé. « Si on n'est pas enfermé, on ne s'évade pas »*, dit Dutronc.

Il va donc s'évader toute la nuit en ouvrant les portes aveugles du studio. Chacune amène à revoir des éléments de sa vie, à faire surgir des visions, des fantasmes, des souvenirs de classe : Zitrone dans un placard, Françoise Hardy, bien sûr, beaucoup de choses et d'êtres qui viennent à sa rencontre ; il y avait même (il a supprimé cette idée), Jean-Edern Hallier ligoté, encore dans un placard, et lui, Dutronc, disant « encore ! » Douce nuit : Paris s'éveille...

CATHERINE HUMBLOT.

★ Dimanche 14 novembre, A 2, 20 h 35.

LA CORÉE SUR FRANCE-MUSIQUE

La voix rauque du pansori

APRES la réussite, le 22 octobre, d'une première « Nuit de Chine », la Maison des cultures du monde s'est à nouveau associée avec France-Musique pour une autre soirée exceptionnelle consacrée au pansori de Corée.

Formé des mots *pan* (les planches) et *sori* (le chant), le pansori est une forme de théâtre chanté, interprété par un acteur-chanteur qui exécute à lui seul l'*aniri* (dialogues et narration), le *ballimi* (action) et le *sori* (chant). Le musicien qui l'accompagne joue d'un tambour à deux peaux qu'on appelle *pook*. La durée complète d'une pièce du répertoire varie entre quatre et huit heures.

Né au début du dix-huitième siècle le pansori n'était, à l'origine, qu'un long récit soutenu par une série de chants, exécutés dans la province de Jeonla (au sud-ouest du pays) lors des cérémonies rituelles shamanistes par les *gwangdae*, sortes de saltimbanques itinérants mis hors la loi. La manière de chanter un pansori révèle le rapport étroit entretenu par les Coréens entre la notion de force et celle de beauté. En effet, les spectateurs ne goûteraient guère une vocalisation seulement « jolie » ; ils veulent, au contraire, un chant vigoureux et puissant, voire un peu rauque. En général, ce sont des femmes qui chantent le pansori, mais le pook peut être indifféremment battu par un homme ou par une femme.

Il faut au moins quinze ans de travail pour exécuter un pansori ; la formation reste essentiellement familiale.

Gosier tremblant gosier cabrant et gosier plat

Le répertoire du pansori reste surtout épique et élégiaque, avec une alternance de pièces tristes ou tragiques et de pièces belliqueuses ou drôles. Ce savant dosage destiné à maintenir en éveil, plusieurs heures durant, l'attention du spectateur, s'établit en fait selon une classification technique qui distingue « gosier tremblant », « gosier cabrant » et « gosier plat ». La chanteuse de pansori doit, en outre, être actrice et danseuse.

Avec un éventail (devenant tour à tour rocher, montagne, orage, fleuve, soleil, etc.) pour tout accessoire et les ressources de son visage elle doit exprimer l'intensité du drame. Un léger balancement rythmé de son corps souligne certains mouvements musicaux particulièrement descriptifs. Le joueur de pook accompagne son jeu de cris d'encouragement adressés à la chanteuse.

GÉRARD CONDÉ.

★ France - Musique, vendredi 12 novembre, de 22 h 15 à l'aube.

« GUILLAUME LE CONQUÉRANT » SUR FR3

Hardi ! les Normands

TOUS les téléspectateurs qui ont manqué les deux premiers épisodes des *histoires fabuleuses de Guillaume* (1025-1087), qui les ont manqués soit par simple négligence ou par mépris des valeurs chevaleresques, trouveront un Guillaume adulte, enfin lancé sur l'autoroute de la gloire, plus conquérant que jamais en amour comme à la guerre.

Gilles Grangier et Serge Nicolaesco, réalisateurs de cette fresque en six épisodes, ont mis à la disposition de ce grand homme — un bâtard, fruit de l'amour ardent mais illégitime du duc de Normandie et d'Arlette, une empailleuse de chaises — pas moins de mille cinq cents cavaliers vigoureux, six mille figurants remuants, affublés de sept mille costumes cousus et forgés main, le tout sur une centaine de décors artificiels, construits et aménagés en Roumanie (économie oblige).

L'ensemble, inspiré du livre de Guy Rachet *Guillaume le Conquérant*, a nécessité six mois de réflexion, dix-sept mois de préparation, pour être mis en boîte en sept mois de tournage en Roumanie avec le concours *de l'armée roumaine.*

Les acteurs — Henri Ballon dans Guillaume, ou Christiane Jean en belle mais fragile Guenièvre — s'ils manquent souvent de consistance intérieure, font preuve d'une vaillance batailleuse et amoureuse peu commune. Tout ce beau monde est là pour batailler, pour conquérir l'Angleterre et pour mourir, *comme on boit une tasse de* café.

Bref, les enfants seront à leur affaire, dans le feu d'une action toujours intense. Les autres, cinéphiles habitués aux lenteurs énigmatiques des films de Marguerite Duras, ne prendront pas la chose très au sérieux, mais reconnaîtront une mise en scène efficace, bien construite, qui a le mérite de se lire distraitement comme une bande dessinée.

MARC GIANNÉSINI.

★ Mercredi 17 novembre, FR 3, 20 h 35.

« Mme S.O.S. » sur TF1

Au secours !

VRAIMENT, on n'est pas gâté avec les feuilletons à la télévision. Après l'humour familial et vaguement attendrissant de « Papa-poule » en septembre et octobre sur Antenne 2 (un père divorcé entouré de sa nichée bousculante), on est gratifié, depuis trois semaines, toujours sur la « 2 », d'une autre série, au comique plus vachard celui-là, « Toutes griffes dehors ». Tout le monde a la langue bien pendue dans ce feuilleton qui raconte l'histoire d'une petite entreprise qui *« monte »*, *tout le monde se* veut ouvertement du mal ; c'est plutôt réjouissant, mais ça ne dépasse pas le niveau du théâtre de Boulevard avec la même morale un peu poujadiste sous ses airs de progrès.

Et brusquement on nous inflige pire avec « Madame S.O.S. », bientôt sur la première chaîne : Annie Cordy, tranformée en père Noël chez les pauvres ! Mitsi (Annie Cordy), veuve joyeuse d'un milliardaire de la chaussure, ne sait pas quoi faire de son argent. Plutôt que de s'ennuyer en restant seule avec tout son pécule, elle décide de venir en aide aux cas désespérés. Flanquée de sa cuisinière, la fidèle Armandine, de son chauffeur martiniquais, le fidèle Yacinthe, Mitsi, la bonne fée, va voler au secours d'une jeune fille *séquestrée par son mari jaloux*, récupérer un nourrisson dans un massif de géraniums, retrouver une portée de chats, sauver un couple de vieux abandonnés...

Mitsi rend les malheureux heureux avec son bon cœur et son argent. Voilà une belle histoire avec une belle morale : si tous les riches étaient comme elle, ce serait merveilleux le monde, chacun à sa place, les riches pour aider les pauvres, les pauvres pour distraire les riches. Il paraît qu'il s'agit de *« montrer le côté rose de l'existence »*, comme il est dit dans le dossier de presse de cette série affligeante (avec ça vaguement paternaliste et raciste envers les vieux, les Noirs, les jeunes...). S'il n'y avait pas Annie Cordy — étonnante, pétulante — pour sauver ce feuilleton, écrit par *Marcel Mithois* et réalisé par Alain Dhenaud, comme Sophie Desmarets dans « Toutes griffes dehors », on crierait : Assez ! Au secours !... — C. H.

★ Chaque vendredi, à partir du 12 novembre, TF 1, 21 h 35.

Vendredi 12 novembre

Un film

LES DAMNÉS DE L'OCÉAN

Film américain de Josef von Sternberg (1928), avec G. Bancroft, B. Compson, O. Baclanova, C. Cook.
A 2, 23 h 05.

★★ *Rencontre d'une prostituée malheureuse et d'un marin en escale, sur les quais de New-York. Parvenu à la maîtrise de son style, à la fin du muet, Sternberg transcende une histoire mélodramatique en drame de la passion et de la rédemption par une étonnante transposition plastique, en studio, d'un bateau, des docks et des bouges de Hoboken. Les décors, les éclairages, la composition des images, créent un univers presque onirique, en clair-obscur. Dans les brumes et la fumée, les personnages cherchent à échapper au mauvais sort, pour connaître une vie meilleure.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 05 Dijon entre hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palace one.
Avec G. Slick, A. Peacock, Orchestral Manœuvre, T. Lizzy.
21 h 35 Feuilleton : Madame S.O.S.
De M. Mithois, réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Merviale, G. Germain...
(Lire notre article ci-dessus.)
22 h 30 Histoires naturelles : Pêche sur les lacs de Haute-Savoie.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et *J.-P. Fleury.*
23 h Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie (la main).
(Diffusé le 10 novembre à 22 h 30.)
16 h 40 Court métrage : Madère.
16 h 55 Itinéraires.
Musique-mémoire d'Argentine.
Avec le cuarteto Cedron, l'un des meilleurs groupes de tango d'aujourd'hui et le groupe Gotan.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond, avec S. Desmarets, J. François, S. Avedikian
Les affaires de Fanny et Gilles marchent maintenant et bien qu'ils sont carrément débordés. Gilles disparaît pour réfléchir. Un feuilleton mené tambour battant avec répliques cinglantes comme dans le théâtre de boulevard. Ça ne va pas plus loin mais c'est divertissant.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B Pivot.
Méfiez-vous des femmes.
Avec G. Dormann *(le Roman de Sophie Trebuchet)*, M. de Grèce *(la Nuit du sérail)*, F. Xenakis *(la Natte coupée)*, M. Korda *(l'Héritage)*, H. Nyssen *(Des arbres dans la tête)*.
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : Les Damnés de l'océan.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Essai comparatif : appareil photo compact.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Israël, la déchirure.
Magazine de P. Pietri. Réal. André Gazut.
La société israélienne après les récents événements au Liban, le massacre de Sabra et Chatila : les mouvements contestataires contre le gouvernement Begin, à travers des témoignages des gens de la rue.
21 h 30 Série : Les théâtres de l'excès.
« La voix », réal. P. de Mandiargues.
Premier volet d'une série de trois émissions consacrées à la voix comme phénomène lyrique. Avec la participation du docteur Jullian, un laryngologue de Toulouse.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Temps immémoraux, de Antoine Tisné par le trio Deslogères.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : initiation à l'art contemporain ; actualité de l'histoire ; regard sur le service national.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, L'endroit, c'est l'enfer ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Yvan le terrible », avec Henri Troyat.
11 h 2, Musique : perspectives du vingtième siècle : passion et performance (et à 13 h 30 et 18 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec Lilly Marcou.
14 h, Sons : à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Hiver du doyen », de Saul Bellow.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Henri Murger).
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h, Actualité magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : congrès international de l'histoire de la physique des particules.
20 h, Relecture : André Frédérique, textes lus par R. Carel et P. Laudenbach.
21 h 30, Black and Blue : trompette sans fin.
22 h 30, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mouret, Grieg, Verdi, Ravel, Rossini, Gershwin.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, D'une oreille à l'autre : œuvres de Schönberg, Bach, Busoni, Des Prés, Chopin, R. Strauss, Zimmermann.
12 h, Equivalences : œuvres de Vierne, Mamy.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Eccles, Schumann, Franck ; par M. Kaneda, piano ; B. Lhuissier, violon.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Vivaldi.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens d'aujourd'hui : P. Hindemith ; œuvres de Haydn, Hindemith, Oboussier.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (donné le 17 août en l'église Saint-Merry, à Paris) : œuvres de Sephardic, Sablon, Abraham, par The Boston Camerata ; dir. J. Cohen.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Coriolan », ouverture de Beethoven ; « Mort et transfiguration », de R. Strauss ; « Symphonie n° 4 », de J. Brahms ; par *l'Orchestre symphonique de la* radio de Stuttgart ; Dir. S. Celibidache.
22 h 15, Nuit coréenne (en direct du Théâtre des mondes à l'Alliance française, à Paris) : « Le Pansori », théâtre chanté, avec H. Ae Suhn, chant ; K. Myong-Hwan, pook (percussion).

● **André Frédérique** (F.C., 20 h). Grand lecteur du « Monsieur Plume », de Michaux, disciple de Queneau et d'Alphonse Allais, André Frédérique a vécu sa vie comme un roman comique, maintenant sans cesse le cap sur la dérision et l'humour, un humour glacé, qui a conduit à la faillite ses deux pharmacies. Devenu journaliste, André Frédérique a publié sa « poésie sournoise » et quelques plaquettes, qui, tout en ne l'empêchant pas de se suicider, en 1957, ont révélé sa profonde bouffonnerie. C'est à partir de *ces écrits, mais aussi à partir* de sa vie burlesque, que François Caradec évoque cet humoriste récemment redécouvert. — T. Fr.

Télévisions francophones

VENDREDI 12 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Sous le signe du taureau*, film de G. Grangier.
● T.M.C., 20 h 35, *le Passager*, film de G. Reeve ; 22 h 15, Chrono, magazine automobile.
● R.T.B., 21 h, *Rashomon*, film de A. Kurosawa.
● TELE-2, 19 h 55, Théâtre : *Piège pour un homme seul*, de R. Thomas.
● T.S.R., 20 h 35, Concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne ; 22 h 20, *Primate*, film de F. Wiseman.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Rumeurs dans la forêt*, téléfilm de B. Gibson.
● T.M.C., 20 h 35, *le Lac aux dames*, film de M. Allegret.
● R.T.B., 20 h 30, *Big Jake*, film de G. Sherman ; 22 h 15, C'est chouette, la musique.
● T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : Shogun ; 21 h 45, Contes et légendes du Valais.

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Elmer Gantry, le charlatan*, film de R. Brooks.
● T.M.C., 20 h 35, *Spring and Port Wine*, film de P. Hammard.
● R.T.B., 21 h 20, *les Dames à la licorne*, téléfilm.
● T.S.R., 21 h 05, Christian Coigny ; 21 h 35, Les Boissonnas ; 22 h 25, Contes et légendes du Valais.

LUNDI 15 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Mercredi soir, 9 heures*, film de D. Mann.
● T.M.C., 20 h 35, *Vol en détresse*, film de B. Kowalski.
● R.T.B., 19 h 55, *la Coupe à 10 francs*, film de P. Condroyer.
● TELE-2, 20 h 30, Variétés : *chansons ouvertes.*
● T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma.

MARDI 16 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Pancho Villa*, film de B. Kolik.
● T.M.C., 20 h 35, *Trois noisettes pour Cendrillon*, film de B. Zelenkowa.
● R.T.B., 20 h 40, Dossier : Au nom de la loi ; 21 h 40, Grâce à la musique.
● TELE-2, 20 h 55, Cycle Fernandel : *Angèle*, film de M. Pagnol.
● T.S.R., 20 h 5, La vie de Berlioz ; 21 h 05, Entracte ; 22 h 05, Contes et légendes du Valais.

MERCREDI 17 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *la Vieille Fille*, film de J.-P. Blanc.
● T.M.C., 20 h 35, Football : Finale tournoi international junior de Monaco ; 22 h 10, Gogo rythmes, émission de variétés.
● R.T.B., 20 h 55, Variétés : Videogram ; 21 h 40, Planète des hommes.
● TELE-2, 19 h 30, Sport 2.
● T.S.R., 20 h 05, *la Provinciale*, film de C. Goretta ; 21 h 55, Un peu d'amour, beaucoup de tisane.

JEUDI 18 NOVEMBRE

● R.T.L., 21 h, *Quelqu'un derrière la porte*, film de V. Gessner, ou *Un cerveau de 1 milliard de dollars*, film de K. Russel.
● T.M.C., 20 h 35, *le Clan des masters*, film de A. Kjelin.
● R.T.B., 20 h 20, *l'Homme pressé*, film de E. Molinaro.
● TELE-2, 19 h 55, série : Dialogue avec le sacré ; 20 h 30, Messe des artistes.
● T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Divorce.

Samedi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h TF 1 Vision plus.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal
13 h 35 Pour changer.
Séries : la Conquête de l'Ouest : les Incorruptibles : 16 h : Etoiles et toiles : 17 h : Mégahertz.
18 h Magazine auto-moto.
Auto : Bilan de la Formule II : Un sujet sur Paris-Deauville : Moto : 24 heures de Bretagne.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Le marché de la location sous anesthésie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Aux moins de treize ans.
21 h 50 Série : Dallas.
Un maître-chanteur menace de faire sauter un puits de pétrole. J. R. va une fois de plus profiter de cette difficulté pour manipuler son entourage.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
La télévision des autres : la télévision indienne.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Spaghettis.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
Black Ice ; Aventures dans les Rocheuses.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Le théâtre de Bouvard
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Enrico Macias, D. Balavoine, Dorothée, etc.
21 h 50 Série : Les Amis.
N° 2 d'après A. Minkowski et A. Kostenko. Avec M. Aniol, J. Jurewicz, A. Golejewski...
L'ascension de trois hommes issus de trois milieux sociaux différents au sein de la société polonaise d'après-guerre : une série d'un réalisme cru sur la bureaucratie dans les pays de l'Est.
23 h 15 Histoires courtes.
« Bluff », de P. Bensoussan.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif-entreprise.
14 h 30 Entrée libre.
Emission du C.N.D.P.
Avec Marc Pipeau, jeune ouvrier ébéniste à la Manufacture des Gobelins, passionné de moto.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.

Cinq ennemis n° 1

HISTOIRES COURTES : BLUFF
A 2, 23 h 15.

.. Imaginez cinq hommes, qui ont tout l'air de cinq ennemis numéro un, en train de se relayer dans un sous-sol éclairé par la ronde lumière d'une lampe à suspension verte, pour une *monumentale partie de* poker. Les enchères montent en même temps que les cigares se consument... On ne racontera pas la suite de ces douze courtes minutes jubilatoires, interprétées par Roland Blanche et Jean Boulse (entre autres), ce serait défaire tout le plaisir intime de ce court métrage basé sur l'humour et les surprises.

Après *Café-Plongeoir*, de Jérôme Bolvin, diffusé la semaine dernière, ce deuxième court métrage, *Bluff*, de Philippe Bensoussan, *nous convainc de la* justesse d'une expérience qui fait partie de l'action menée par Antenne 2 en faveur du court métrage et du jeune cinéma. On y trouve, comme dans les « nouvelles » en littérature, de *drôles de climats* qui continuent de vous agiter ensuite, quelques écritures. (Ceux qui sont intéressés de participer au concours organisé par la chaîne pour un projet de générique destiné à « Histoires courtes » peuvent *écrire à « Antenne 2 - Histoires* courtes », 5, rue de Montessuy, Paris-7e, ou téléphoner : 555-92-90, poste 960 ; clôture des candidatures le 30 novembre). — C. H.

20 h 35 On sort ce soir à Megève.
Emission de Pierre Douglas, réal. J. Ordines et le concours du ministère de la culture.
Megève, cité de haute montagne, paradis pour millionnaires, donne lieu à une soirée avec Jean-Pierre Huser, Randy Weston (piano), Lucid Beausonge, etc.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Hommage au cinéaste King Vidor.
Rediffusion de l'émission « Cinéastes de notre temps », de André - S. Labarthe et Janine Bazin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : initiation à l'art contemporain ; assurances : regard sur le service national.
8 h, Les chemins de la connaissance : les découvertes paléontologiques en Afrique orientale.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'économie *sociale, les tiers secteur* et la double menace totalitaire de l'économie libérale et de l'économie étatisée.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec René Belleto « sur la terre comme au ciel ».
11 h 2, Musique : perspectives du vingtième siècle... passion et performance (et à 16 h 20).
12 h 5. Le pont des arts.
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : « Opération Torch », par H. Knapp et M. Godard, documents de l'INA (rediff.).
17 h 30, De quelques livres et de quelques images.
18 h, La deuxième guerre mondiale : la remilitarisation de la Rhénanie, avec J.-C. *Allain et le colonel* Gourmène.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Entretien, avec Eric Ambler, écrivain.
20 h, Le Mannequin assassiné, de S.-A. Steeman. Réal. J.-J. Vierne. Avec B. Allouf, M. Amiel, P. Bardy.
22 h, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

0 h Nuit coréenne : (suite) en direct du Théâtre des mondes, à l'Alliance française, à Paris : « Le *Pansori », théâtre chanté*, avec H. Ae Suhn, chant ; K. Myong-Hwan, pook (percussion).
6 h 2, Samedi matin : œuvres de Corelli, Mendelssohn, Weber, Moussorgsky, Franck.
8 h 2, Avis de recherche et actualité du disque : œuvres de Henselt, Dvorak, J.-S. Bach, Beethoven ; *11 h. La tribune des critiques de disques* : « Stabat Mater », de Rossini (versions comparées).
12 h 35, Avis de recherche : œuvre de Lachenmann.
13 h 30, Tous en scène : M. Monroe.
14 h 4 Dossier disque.
16 h 30, Concert : Les grands concerts de la Sorbonne (donné au Musée d'art moderne de Paris, le 17 novembre 1981) : œuvres de Réger, Hasquenoph, Schönberg, Berio.
18 h, Le disque de la tribune : *« Stabat Mater », de* Rossini (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de J.-S. Bach, Brouwer, Torroba.
19 h 35, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 30 avril 1981) : « Ondine », opéra de Daniel-Lesur, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Dir. H. Yasaki, avec M.-C. Porta, H. Thezan, P. Rouillon, C. Jean.
23 h, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit, œuvre de Beethoven, Liszt.
0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Nurok, Partch, Eastley, Anderson.

● **Les grands concerts de la Sorbonne** (F.M., 16 h 30). Fondés en 1961 par Max Deutsch, disciple de Schœnberg et devenu lui-même professeur de composition, ces concerts poursuivent un double but : jouer les partitions nouvelles des jeunes *compositeurs et confronter* ces pages avec l'exemple des grands maîtres du vingtième siècle. La *grande affaire de la soirée* du 17 novembre 1981 était certainement l'exécution de l'opéra de Schœnberg, « la Main heureuse », *dans la version pour* deux pianos d'Eduard Steuermann, qui, sans vouloir rendre mot à mot les couleurs d'un orchestre somptueux, propose une lecture plus incisive, qui compense par la clarté ce qu'elle perd en épaisseur symphonique. En contrepoint, Max Deutsch, qui fêtait ce soir-là son quatre-vingt-neuvième anniversaire, s'était improvisé récitant, lisant sa propre traduction du texte avec une *ferveur* et une émotion communicative, à vrai dire, même irrésistible. — G. C.

Dimanche 14 novembre

Deux films

MON ONCLE
Film français de Jacques Tati (1958). Avec J. Tati, J.-P. Zola, A. Servantie, A. Bécrout, L. Frégis.
TF 1, 20 h 35.
★★ *Beau frère d'un industriel qui possède une usine et une résidence ultra-modernes, M. Hulot, bohème attaché aux vieux quartiers et au petit monde populaire, emmène son jeune neveu dans des promenades où l'enfant découvre la liberté et la poésie. Tout le comique d'observation, toute l'originalité du style de J. Tati, dans une satire du « modernisme » technologique appliqué à la vie bourgeoise. Ce film a pris aujourd'hui un petit air rétro.*

MISTER FLOW
Film français de Robert Siodmak (1936), avec L. Jouvet, F. Gravey, E. Feuillère, V. Sokoloff.
FR 3, 22 h 30.
★ *Un avocat naïf devient le complice d'un malfaiteur après être tombé dans les filets d'une femme fatale. Alerte et ironique adaptation d'un roman de Gaston Leroux.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec les enfants du collège Notre-Dame de Bury, à Margency (Val-d'Oise).
Prédicateur : Père François Marc.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Les grands enfants.
15 h Sports dimanche.
17 h Pour vous.
18 h Série : Arnold et Willie.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
19 h Les animaux du monde.
Un lion sans crinière.
19 h 30 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : En hommage à Jacques Tati : Mon Oncle.
22 h 40 Magazine : Pleins feux.
Emission culturelle de J Artur et C. Garbisu.
« Les Rustres », de Goldoni, mise en scène Claude Santelli ; Marcel Marceau au Théâtre des Champs-Elysées ; « Les petites filles modèles », mise en scène de Pascale Bardet, etc.
23 h Sports dimanche.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45).
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25 : série : l'Homme qui tombe à pic ; 15 h 20, l'Ecole des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire : 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : Les fils de la liberté.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La nuit d'un rêveur.
Avec Jacques Dutronc. Par Catherine Barma. Réal. : P. Desfons.
(Lire notre article page 15.)
21 h 35 Document : Mœurs en direct (guerre d'Algérie).
Mémoire enfouie d'une génération : l'engrenage de la violence.
La deuxième partie de cette série consacrée à la guerre d'Algérie couvre les années 56-58. Autour d'un personnage — Saïd Ferdi, ancien messager du F.L.N., torturé par l'armée française, — les commencements des hostilités, la montée de la violence. Un vrai document de création.
22 h 40 Musique : Concert actualité.
Avec la violoniste Kyung Wha Chung, les guitaristes Horreaux et Prehard, le trio Pasquier, le quatuor Ivaldi.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
12 h Le choix.
Emission de l'association Contrechant et le ministère des droits de la femme.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique : 16 h, les orgues de la vallée de La Roya ; 17 h, littérature : les écrivains sont-ils immortels ?
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
Revue de presse, les 400 scoops de Keystone ; portrait : Bruno Barbey ; flash ; concours.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Avec Rip, Rig and Panic, A.B.C., William Challer.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 Série : De la démocratie en Amérique.
La conquête. Réal. : R. Delourne et D. Naeplezes.
Les théories économiques américaines : du libéralisme d'Alexis de Tocqueville ou Milton Friedman aux conceptions de gauche de J.-K. Galbraith.
21 h 25 Aspects du court métrage français.
Le fauteuil, de C. Colonna de Leca et *Entre l'ange et la bête*, de M. Violet.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Mister Flow.
De Robert Siodmak.
0 h 10 Prélude à la nuit.
« Capriccio » de Francis Poulenc, par E. Xerjan et P. Corre (pianos).

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h, Messe, à Evry-Grandbourg.
11 h, Regards sur la musique : « Concerto pour violon et orchestre, en ré majeur », opus 61, de Beethoven.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, La musique fait son cinéma, par F. Rousseau (et à 16 h 5 et 23 h).
14 h 5, Théâtre ouvert... écritures de *femmes* : « Loin du grenier », de M. Thomas ; « Un jour l'ennemi », de A. Chedid, lu par B. Dautun.
17 h 30, Rencontre avec... André Frossard pour « Dialogue avec Jean-Paul II.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Nani Balestrini.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : le groupe vocal « la Monte Young », par D. Caux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Concert promenade : Musique viennoise et musique légère : œuvres de Lanner, Mozart, Schmitt, Wieniawsky, Schubert, Grieg, Sarasate, Offenbach, Valker, Hotter, Pugni, Stolz, Zelwecker, J. Strauss, Winter.
8 h 2, Cantate, Intégrale des Cantates, de J.-S. Bach ;
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : L. Stokowsky ; œuvres de Sibelius, Amirov, Khatchatourian, Chostakovitch.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris) : œuvres de Mozart, Chausson ; par O. Gardon, piano ; A. Moglia, violon ; J. Dupouy, alto ; et les solistes de l'Orchestre de Paris.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Mendelssohn, Purcell, Tchaïkovski, Verdi, Locke, Berlioz.
17 h, Comment l'entendez-vous ? œuvres de Schumann, Bouzignac, J.-S. Bach, Ravel, Pergolèse, Charpentier.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 22 août 1982 à la Grosses-Festpielhaus, de Salzbourg) : « Sonate, op. 1 », de Berg ; « Fantaisie en ut majeur », de Schumann ; « Sonate en mi majeur et sonate en ut mineur », de Beethoven, par A. Brendel, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, *Un voyage en hiver* ; œuvres de Wagner, Chopin, J.-S. Bach, Liszt.

Lundi 15 novembre

Trois films

DÉFI A GIBRALTAR
Film italien de Charles Frend (1962), avec J. Mason, G. Ferzetti, L. Palmer, A. Checchi.
TF 1, 14 h 30.
Un épisode de la deuxième guerre mondiale dans le détroit de Gibraltar, en 1941, transformé en aventures de roman-feuilleton.

LA TÊTE DU CLIENT
Film français de Jacques Poitrenaud (1965), avec S. Desmarets, M. Serrault, J. Poiret, L. Valenzuela, F. Blanche, D. Cowl.
TF 1, 20 h 35.
★ *Vaudeville loufoque, parodie de film policier dont les embrouilles font rire, grâce à une réalisation bien enlevée et, surtout, à une équipe d'acteurs boulevardiers qui s'amusent comme des petits fous.*

JO
Film français de Jean Girault (1971), avec L. de Funès, C. Gensac, C. Muller, B. Blier, C. Nell.
FR 3, 20 h 35.
★ *Comédie macabre tirée d'une pièce anglaise. Un film de Jean Girault qu'on peut recommander, c'est rare ! Celui-ci se distingue par une intrigue aux rebondissements incessants, des gags vraiment drôles et la frénésie de Louis de Funès, embarrassé d'un cadavre.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes : L'épilepsie.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui (et à 16 h 05).
14 h 30 Cinéma : Défi à Gibraltar.
Réal. Charles Frend.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : La tête du client.
De Jacques Poitrenaval.
22 h 10 Magazine économique : l'Enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Wailler.
L'homme du mois : Bernard Geyler ; Canada : la crise sur un trésor ; Conseils pour syndicats ; Recherche et industrie.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h *Aujourd'hui la vie.*
Jeunes en Tunisie.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Reprise : Mœurs en direct.
La guerre d'Algérie (diffusée le 14 novembre à 21 h 35).
16 h 45 Reprise : Concert actualité.
(diffusée le 14 novembre à 22 h 40)
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Avec Jean-Pierre Rampal et l'Orchestre de chambre Roland Pidoux.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement missionnaire intérieur laïc.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Jo.
De Jean Girault.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud : la course du Rhum.
23 h 10 Musiclub : Les musiques de Gurdjieff-Hartmann.
Avec Alain Kremski au piano.
(Lire notre sélection.)

Une surprise

MUSI-CLUB : LES MUSIQUES DE GURDJIEFF-HARTMANN
FR 3, 23 h 10.

Mystique endurci, philosophe *cosmique, génial ou fumeux* selon les goûts, Gurdjleff (1877-1949), dont le rayonnement s'étend surtout aux Etats-Unis, où ses « récits de Belzébuth » ont fait un malheur, n'avait eu à cœur, croyait-on, que de rallier *les « chercheurs de vérité »* en quête de nouvelles valeurs. On découvre aujourd'hui grâce à FR 3 ses œuvres musicales inspirées par des séjours en Afrique et en Orient et revues dans les années 20 par le compositeur Hartmann. Rappelant tantôt les mélodies élaborées des musiques d'Asie, tantôt la naïveté du piano de Moussorgsky, ces *pièces, inconnues jusqu'à ce* jour, partageront sûrement les mélomanes sur l'opportunité de les exhumer, mais elles ont le mérite d'être sensibles, limpides, et simples. Seules les mimiques inspirées de l'interprète, Alain Kremski — *affecté* comme à l'ordinaire — laissent supposer qu'elles sont sous-tendues par la philosophie tortueuse de Gurdjleff. — T. Fr.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien ; nouvelles du tiers-monde ; nos voisins les Africains.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de *l'Europe ; à 8 h 32, La justice du* Roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Saint-Flour au Moyen Age, une ville modèle, avec A. Rigaudière.
10 h 45, Le texte et la marge : « la Danse du loup », avec S. Branly.
11 h 2, « Lear », de Aribert Reimann, à l'Opéra de Paris (et à 13 h 30).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Couloir du dancing », de B. Poirot-Delpech.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; *15 h 30, Points de repère* ; 17 h, Roue libre : histoire de chasse.
17 h 32, Instantané : la musique et l'image (cinéma et télévision).
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : le musée d'art contemporain de Montréal.
20 h, « Memed le mince », de Yachar Kemal. Avec J. Gastaldy, H. Quester...
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Jean Calvin, sa vie, sa pensée.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Bonneau, de Walberg.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, Purcell, Satie, Di Dia, J.-S. Bach, De Falla.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : M. Ohana, De Falla, Bartok.
12 h, Chasseurs de son *stéréo.*
12 h 35, Jazz : Le jazz ailleurs.
14 h 4, Portrait d'un musicien au XVe siècle : œuvres de Dufay, Loqueville, Grenon, Wolkenstein, Ciconia, Dufay ; 15 h 30, Le romantisme dans la musique *tchèque* pour piano : œuvres de Smetana, Chopin, Liszt, Dvorak, Brahms, Fibich.
17 h 2, Repères contemporains : Les grandes créations du Festival de Metz.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Studio-Concert (donné le 9 août 1982 dans le cadre du Festival estival de Paris) ; Musiques traditionnelles.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 23 avril 1982). Hommage à Shaeffer : « Pierres réfléchies », de Henry ; « Voyage au centre de la tête », de Bayle ; « Pour la paix », de Xenakis.
22 h 30, La nuit sur France-Musique ; 23 h 5, Aspect de la musique française.

● **Maurice Ohana** (F.M., 9 h 5 du 15 au 19 novembre). — Après la récente consécration d'un numéro spécial de « la Revue musicale » (n° 351-352), Maurice Ohana, dont on ne célébrera le centenaire qu'en 2014, entre bien vivant au panthéon de France-Musique. Cette dernière ouvre cinq de ses précieuses matinées au plus « *ibérique* » *des compositeurs français* contemporains, dont l'inspiration plonge ses racines dans une Andalousie immémoriale. « Une Andalousie africaine et négroïde, où l'homme est Bantou et Pyg*mée*, rythmes, tambours et fêtes sauvages, liturgie obscure... », écrivait Odile Marcel. La première émission sera consacrée à la musique d'expression populaire, avec des références à Bartok et à de Falla; la deuxième à l'héritage debussyste ; la troisième aux sources médiévales. L'émission de jeudi évoquera la voix et ses prolongements : invocations, magie, rituel et celle de vendredi *s'ouvrira à des compositeurs* contemporains choisis. — G.C.

مكبرة من الأصل

Mardi 16 novembre

Trois films

UN TUEUR DANS LA FOULE
Film américain de Larry Peerce (1976), avec C. Heston, J. Cassavetes, M. Balsam, B. Bridges, M. Hassett.
A 2, 20 h 35.
★ *Un tueur fou installé dans un stade de Los Angeles, le jour de la finale du championnat de football. On se laisse emporter par le suspense, le mouvement du film, même si le réalisateur a un peu trop forcé sur la violence.*

LA RIVIÈRE SANS RETOUR
Film américain d'Otto Preminger (1954), avec R. Mitchum, M. Monroe, R. Calhoun, T. Rettig, M. Vye.
FR 3, 20 h 50.
★★ *La perfection du film d'aventures hollywoodien, un homme, son petit garçon et une chanteuse de saloon emportés par un radeau sur une rivière semée de rapides dangereux et menacés par les Indiens. Mitchum à sa grande époque, Marilyn Monroe dans un rôle émouvant, fascinant. De quoi ranimer bien des nostalgies.*

SUR LA PISTE DES MOHAWKS
Film américain de John Ford (1939), avec C. Colbert, H. Fonda, E.-M. Olivier, E. Collins, J. Carradine.
FR 3, 22 h 55.
★ *Premier film en couleurs de John Ford. Chronique à la gloire des colons de la côte Est, à l'époque de la guerre d'indépendance. La vie au rythme des saisons et des dangers. A voir, pour Ford, bien sûr et aussi parce qu'il ne faut jamais manquer une occasion de retrouver Henry Fonda.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
L'île fantastique ; 15 h 20 : Féminin seulement, dossier ; 17 h 25 : l'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les bons de capitalisation
20 h 35 Au théâtre ce soir : Histoire de rire.
D'A. Salacrou, mise en scène J.-L. Cochet. Réal. P. Sabbagh. Avec J.-P. Bacri, D. Evenou, J.-P. Bouvier.
Comédie en trois actes d'un grand auteur de boulevard : une jeune fille de bonne famille entre dans un grenier en compagnie de son jeune amant. Elle en sortira pour nous révéler des choses importantes..
22 h 35 Court métrage : Chitrakathi.
De Mani Kaul.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Avec Gérard Oury.
15 h 05 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : La nuit d'un rêveur (Jacques Dutronc).
(diffusée le 14 novembre à 20 h 35)
16 h 45 Entre vous.
De L. Beriot.
« Concertino », un film d'T. Benoit ; la suggestopédie, une nouvelle méthode d'enseignement des langues ; le printemps des locataires
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Cinéma : Un tueur dans la foule.
De Larry Peerce.
22 h 35 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet. « Paulina 1880 », un roman de Pierre-Jean Jouve.
Une enquête littéraire souvent passionnante auprès des gens qui ne sont pas forcément initiés au plaisir de la lecture. Dans cette émission, des Parisiens, des Romains et des Milanais parleront de « Paulina 1880 », un livre de Pierre-Jean Jouve, publié en 1925. Un livre de poète.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
18 h 55 Tribune libre.
Institut de prospective politique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 La dernière séance.
D'Eddy Mitchell et G. Jourd'hui.
La soirée qui commence avec des actualités des années 50 et des dessins animés de O.K. Loupiot sera suivie après le premier film de dessins animés de Tex Avery et d'attractions.
20 h 50 Cinéma : La Rivière sans retour
D'Otto Preminger.
22 h 40 Journal.
22 h 55 Cinéma : Sur la piste des Mohawks.
De John Ford.
0 h 35 Prélude à la nuit.
Mélodies de Kreisler, par T. Shimizu, violon, et J. Blakely, piano

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien ; une revue pour le mois : nos voisins les Africains.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du Roi ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : traditions païennes en Bulgarie.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Georges Walter.
11 h 2, Musique : le synthétiseur en long et en large (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15)
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « les Pâtres de la nuit », de J. Amado.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; les nouveaux enjeux du Pacifique ; à 16 h 30, Micro-mag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : douze clés pour physique.
20 h, Dialogues : Comment parler de soi : roman ou autobiographie ? Avec S. Doubrovsky et A. Bosquet.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Gabrielli, Smetana, Soler, Liszt, Debussy, Vivaldi, Ravel.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Ohana ; œuvres de Debussy, Ohana.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : le jazz ailleurs.
13 h, Opérette : œuvres de Donizetti.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Glazounov.
14 h 30, Les Enfants d'Orphée.
15 h, Winaretta, princesse de Polignac : Rayonnement d'un mécène ; œuvres de Stravinski, Hahn, Fauré, Weill, Chausson, Chabrier.
17 h 2, Repères contemporains : Les grandes créations du Festival de Metz ; œuvres de Kagel.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de Szymanowski.
18 h 30, Concert : jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Verdi, Puccini, par M Cebotari, soprano.
20 h 30, Concert (donné au musée Cluny, le 15 septembre 1982) : « Quatuor à cordes », de Mozart, Britten, Smetana, par le Quatuor Medici.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Mendelssohn, Franck, Britten : 23 h 35, Jazz-Club

● **Maria Cebotari** (F.M., 20 h). Chérie par la presse, qui relatait avec complaisance les épisodes tumultueux de son existence, et sa mort tragique, adulée par un public qui courait voir ses films, Maria Cebotari est restée, trente-trois ans après sa disparition, le prototype de la cantatrice « grand format », qui ne se contente pas de la scène. Russe d'origine, malgré un nom italien, allemande d'adoption, ce qui explique ses rôles dans Verdi dans cette langue, Maria Cebotari fut propulsée dans les années 30 par Fritz Busch et Bruno Walter, et fit une carrière spectaculaire à l'écran comme à la scène, passant avec désinvolture de Manon à Salomé. Henri Goraleb évoque sa voix, agile et corsée, lumineuse dans Verdi, effervescente dans Strauss, mais beaucoup moins séduisante, il faut l'avouer, dans Puccini, que l'on aime — évolution oblige — beaucoup moins carré aujourd'hui. — T. Fr.

Mercredi 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h Magazine des écoles.
Emission du C.N.D.P.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : L'apprentissage des métiers de l'alimentation.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, variétés, feuilletons.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Le dossier Wallenberg.
L'ange de Budapest (1re partie) ; réal. J.-M. Meurice.
Le destin énigmatique de Raoul Wallenberg, fils d'une riche famille de banquiers suédois, devenu faux diplomate pour sauver les juifs hongrois persécutés par le nazisme.
21 h 35 Naissance d'une exécution : Abbado/Stern.
Concerto pour violon en ré majeur de L. van Beethoven par l'Orchestre national de France sous la direction de C. Abbado, soliste I. Stern. Réal. J.-M. Coldefy.
Avant un concert, il y a les répétitions. Ce sont elles qui permettent le mieux de comprendre, de toucher le secret, les difficultés d'une œuvre, et aussi quelle « marque » un chef d'orchestre, un artiste, lui imprime. Comme aux ultraviolets, on y voit les rapports qui existent entre eux et un orchestre. Jean-Marie Coldefy a admirablement filmé le visage poupin, ultra-sensible et autoritaire de Isaac Stern, son accord profond avec Claudio Abbado, ce duo et l'orchestre. Et l'on entre peu à peu dans l'intimité du concerto...
22 h 55 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Les carnets de l'aventure.
« Ski symphonique », réal. D Laffond ; « Ice climb », de S. Ranson.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen et O. Pueck.
Avec Gino Palatino, Supertramp, Sofie Kremen, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
Mattanza, la pêche au thon.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Le théâtre de Bouvard
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les joies de la famille Pinelli.
De J. Lhote. Avec J. Guiomar, G. Garcin, L. Salce, M. Merlini, etc.
Roberto Pinelli, fils d'une famille de pêcheurs italiens immigrés à Sète, pose de sérieux problèmes à ses parents. Après de multiples aventures cocasses, le jeune garçon s'établira, se mariera et... Une comédie légère !
22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« En avoir ou pas », une enquête sur l'argent ; « Fugue en mineur » : les fugues chez les adolescents ; « Le son du mois » : les nouveaux auteurs-compositeurs ; « Moi j'aime la haine », le portrait d'un cambrioleur. Un magazine « new wave », habilement cousu sur les idées en cours.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Mathilde (3e épisode), réal. G. Grangier avec E. Silage H. Bellon, Ch. Jean.
(Lire notre article page 15.)
21 h 30 Lignes de vie : Nissim et chérie.
Réal. Simone Bitton.
L'évocation nostalgique d'une famille juive native de Safi, au Maroc.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Ballet Balanchine : « les Quatre tempéraments », de Paul Hindemith.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien; dialogue Nord-Sud dans le domaine de la médecine : nos voisins les Africains.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du Roi ; à 8 h 50, Echec au hasard
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : les entretiens de Bichat.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : P. Sautereau et des lecteurs à propos des « Indiens rue Jules-Ferry ».
11 h 2, La musique prend la parole : l'ordre des durées (« Das Lied von der Erde », de Mahler).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : livres pour enfants ; littérature étrangère.
13 h 30, Loft : Albert Marcœur (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « Des arbres dans la tête », de H. Nyssen.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : connaître et maîtriser ses émotions.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 30, Promenade avec... P. Daix ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
22 h, Nuits magnétiques : grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Martin, Engel, J. Strauss, Knabl, Mozart, Calchay et Culmbae, Boisvallée, Green.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Beethoven, Albrechtsberger, P. Strauss, Vivaldi, Fauré.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Ohana ; œuvres de Perotin, Ohana, Milan, Soler, Couperin.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Le jazz ailleurs.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Rachmaninov, Granados, Bartok
14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; 14 h 35, La musique en dehors des notes : œuvres de Rossi, Moulinié, Couperin ; La naissance des concerts : 15 h 30, Faits divers ; A vos crayons, Le jeu ; 16 h 30, En marge : Filigrane.
17 h 2, Repères contemporains : Les grandes créations du Festival de *Metz ; œuvres de Bayle.*
17 h 30, Les intégrales, des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Studio-Concert : œuvres de Hummel, Donizetti, Haydn ; par le Trio Risler.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : « Le Paradis et la Péri », de Schumann, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France (dir. Q. Sawallisch, avec H. Donath, L. Peacok.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le Club des archives ; œuvres de Mendelssohn, Beethoven, J.-S. Bach.
23 h, Cycle B. Hubermann : œuvres de Brahms.

● « **Le Paradis et la Péri** », de **Schumann** (*F.M., 20 h 30*). Tentative pour s'évader d'un cadre devenu trop étroit, celui du piano confidences, « le Paradis et la Péri » est aussi la réalisation d'un vieux désir, la fin d'une vraie hantise : créer cet opéra allemand qui « est ma prière du matin et du soir », comme l'écrivait Schumann en 1842. S'il adopte le ton de l'oratorio profane, « le Paradis et la Péri » révèle une construction musicale audacieuse, et c'est peut-être autant cela que l'exotisme d'un livret maniant un orientalisme de seconde main qui désappointait les spectateurs de 1843 et même d'après. Wolfgang Sawallisch et l'Orchestre national redonnent un bel éclat lyrique à cette œuvre descriptive. — T. Fr.

Jeudi 18 novembre

Un film

VIVA EL PRESIDENTE
Film mexico-franco-cubain de Miguel Littin (1977), avec N. Villagra, K. Jurado, A. Cuny, M.-A. Vera, S. Sanchez.
FR 3, 20 h 35.
★ *Les déplacements d'un dictateur entre le Paris de la Belle Epoque où il mène une vie de plaisir et son pays d'Amérique latine où il va mater des révolutions par une répression sanglante. Adaptation un peu décevante d'un roman d'Alejo Carpentier :* le Recours de la méthode. *Les morceaux de bravoure esthétiques de Miguel Littin (cinéaste chilien exilé) l'emportent sur l'analyse du mécanisme féroce de la tyrannie. Forte composition de Nelson Villagra.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : La cuisine et l'hygiène.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
R.P.R. et C.N.I.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Mozart.
Réal. M. Bluwal
Dialogues F. Marceau. Avec Ch. Bantzer, M. Bouquet.
N° 5, La folle journée : 1785. Mozart écrit les Noces de Figaro qui interdites au théâtre sont autorisées par l'empereur Joseph II à l'opéra. Bien mis en scène, bien joué mais sans surprise.
22 h 05 Histoire de la vie : Le propre de l'homme.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère.
N° 7, Le propre de l'homme : le fonctionnement et les évolutions du cerveau. Une série documentaire tournée, didactique et parfois ennuyeuse
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
« L'américano manie ».
15 h Téléfilm : Le triangle des Bermudes
Réal. W.A. Graham. Avec F MacMurray, S Groom, D. Mills, S. Reed
Le aventures du propriétaire d'un yacht dans le fameux triangle des Bermudes.
16 h 10 Magazine : Un temps pour tout.
Réal. J.-P. Spiero.
Dossier : l'isolement en milieu rural ; Bizarre-bizarre ; Jardinage ; Portrait ; Variétés avec Annie Cordy.
17 h 15 Document : L'abbaye de Royaumont.
Réal. E. Hollinger et D. Lander.
L'abbaye de Royaumont comme endroit paisible et comme site de l'art cistercien du onzième siècle.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'histoire en question.
D'Alain Decaux. La vérité sur Lucky Luciano.
La fabuleuse histoire de Lucky Luciano, bandit international, chef de la Mafia de 1954 à sa mort en 1962, racontée par l'historien du petit écran.
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-houba : la couleur or ; L'impeccable ; Spécial J.T., avec A. Bashung, K. Hutchinson, les groupes Wild Child, Teen Cat, Taxi Girl...
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.G.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Viva el presidente, ou le recours de la méthode.
De Miguel Littin.
23 h Débat.
Avec René Dumont, professeur, spécialiste du tiers-monde. José Triana, auteur de théâtre et poète cubain, Maurice Lemoine, écrivain, journaliste.
23 h 30 Journal.
0 h 05 Prélude à la nuit.
Paul Hindemith « Musique de concert pour cordes et cuivres », par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dirigé par Carlo Maria Giulini.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien ; les adolescents handicapés et la sexualité : nos voisins les Africains.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du Roi : à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag... avec Charles Le Quintrec, à propos du « Christ aux orties »
11 h 2, Libre parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « les Vacances de Rocroi », de G Thines.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Marseille ; à 17 h, Roue libre : histoire de chasse..
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les faits et les méfaits des hormones.
20 h, Théâtre ouvert... écritures de femmes : « Je me suis arrêtée à un mètre de Jérusalem et c'était le paradis », d'Hélène Cixous.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin, œuvres de Scarlatti/Avison, Liszt, Debussy, Haydn, Grieg, Grigny, Respighi.
8 h 7, Quotidien-Musique (en direct de Metz).
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 30, Musiciens d'aujourd'hui : Ohana : œuvres de Ohana, Purcell, De Falla, Ravel.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Spohr, Castelnuovo-Todesco, Quantz.
12 h 35, Jazz : Le jazz ailleurs.
13 h, Musique légère : œuvres de D.F.E. Auber, Fetras, Sommerlatte, Walberg, Djabadary, C.P.E Bach.
14 h 4, Portrait d'un musicien au XVe siècle : Guillaume Dufay ; œuvres de Dufay, Brassard, Lantins, Binchois ; 15 h 30, Le romantisme dans la musique tchèque pour piano ; œuvres de Novak, Suk, Janacek.
17 h 2, Œuvres de Block.
17 h 30, Repères contemporains : œuvres de Ligeti, Wolff, Alsina.
18 h, Concert (en direct du Théâtre municipal de Metz) : œuvres de Bussotti, Tessier, Tosi, Donatoni.
19 h 30, Jazz.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, « Variation pour piano », de Mozart.
21 h, Concert (en direct du Palais des Sports de Metz) : Ragas, par P. Pran Nath (voix) ; accompagné par la Monte Young (tamboura) ; M. Zazeela (tamboura) ; T Riley (tabla).
23 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes ; œuvres de Schubert, Beethoven, Moussorgski, Mozart.

Mercredi 10 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 55 Football : Pays-Bas-France, en direct de Rotterdam.

20 h 45 Tirage du Loto.

21 h 50 Documentaire : Merce Cunningham.
Réal. B. Jacquot. Doc. INA.
Outre l'autonomie qu'il laisse au chorégraphe, au musicien, au peintre, dans l'élaboration d'une œuvre commune, Cunningham a introduit un autre élément perturbateur dans la danse : le hasard. Invité par le Festival d'automne, il a travaillé avec les danseurs de l'Opéra de Paris sur la musique de John Cage. Ce film est un document !
(Lire notre article ci-contre.)

22 h 35 Court métrage : Les dessous de la séduction.
De Mara Villier.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Maigret et le clochard.
De G. Simenon, réal. L. Grospierre. Avec J. Richard, C. Sauvage, D. Gélin, J. Leysen, etc.
Qui a voulu assassiner le clochard François Keller, ancien médecin à la dérive qui connaît le nom de son agresseur, mais ne veut en dire mot à Maigret, qui, soyons-en sûrs, mettra la main dessus ?...

22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
La main, outil sensible ; réal. B. d'Abrigeon (deuxième partie).

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier et S. Nicolaesco. Avec H. Bellon, J. Terry, C. Jean...
C'est au deuxième épisode que commencent les aventures guerrières et amoureuses du bâtard Guillaume le Conquérant. Il rêve de l'Angleterre et surtout d'Edith au Cou de Cygne, qui devient sa fiancée : un remake de « Thierry la Fronde », amusant, mais très mal doublé.

21 h 35 Ligne de vie : Les dentellières.
Réal. D. Froissant.
Marie et Eugénie Michard sont jumelles et dentellières. Elles ont quatre-vingt-sept ans et brodent depuis toujours. Un document filmé avec une pureté et une extraordinaire attention au geste.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate n° 32, opus 111, de Beethoven, par C. Arrau au piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche.
20 h, Une journée à la direction de la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques : La première fois.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 35, Concert : « Cantate Misericordium » de Britten ; « Requiem » de Cagneux ; par le Nouvel Orchestre philharmonique, maîtrise et chœurs de Radio-France ; dir. J. Mercier ; sol. P. Martinelli, D. Borst, P. Jeffes, A.-M. Blanzat.
22 h, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, Cutner Solomon : œuvres de Beethoven, Mozart, J. Brahms.

Jeudi 11 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 20 TF 1 Vision plus.

10 h 50 Cérémonies commémoratives de l'Armistice.
En direct de l'Arc de triomphe et de la statue de G. Clemenceau.

12 h Météorologie.

12 h 10 Juge Box.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Cinéma : les Feux de la rampe.
Film américain de C. Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, N. Bruce, B. Keaton, S. Chaplin, N. Lloyd (N., rediffusion).
A Londres, au début du siècle, un vieux clown déchu sauve du suicide une jeune danseuse paralysée, lui rend la santé et se sacrifie pour son bonheur.
Les souvenirs nostalgiques du music-hall anglais et le génie de Chaplin dans le mélodrame poussé jusqu'à une réflexion sur la vieillesse, l'échec et le succès. Très émouvant.

15 h 50 La paix en sursis : Anniversaire du 11 novembre 1918.
Ceux qui se souviennent, 1914-1918 : « Ils ont tenu » ; 16 h 55, la démobilisation générale ; 18 h 35, les mondes imaginaires.

19 h 5 Le village dans les nuages.

19 h 25 Histoire d'en rire.

19 h 45 S'il vous plaît.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Mozart.
Réal. M. Bluwal. Le prix de la liberté.
Nous prions nos lecteurs de nous excuser des deux erreurs de dates contenues dans l'article consacré par Mathilde La Bardonnie au téléfilm de Marcel Bluwal (le Monde du 21 octobre). *D'une part, Mozart en 1764 avait presque huit ans et non pas six comme il a été malencontreusement imprimé. D'autre part, l'année de sa mort est 1791. Ce quatrième épisode commence en 1781 : Mozart, devenu le mari de Constance Weber, vit à Vienne, où il écrira bientôt l'*Enlèvement au sérail.

22 h 5 Histoire de la vie : L'homme entre en scène.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère.
N° 6 : diversifications et mutations des reptiles, des mammifères et des ancêtres de l'homme.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 20 A.N.T.I.O.P.E.

12 Journal.

12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Le palais des merveilles.

13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.

14 Aujourd'hui la vie.

15 h 5 Cinéma : Le Tatoué.
Film français de Denis de La Patellière (1968), avec J. Gabin, L. de Funès, D. Davray, L. Chardonnet, P. Guéant (rediffusion).
Un marchand de tableaux cherche à acheter un dessin de Modigliani, tatoué sur le dos d'un ancien légionnaire, vieillard irascible et plus roublard qu'il n'y paraît.
Deux grands acteurs réunis dans une lourde farce où ils font assaut — on le regrette pour eux — de tics et de grimaces. Un mauvais film trop souvent présenté à la télévision.

16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Dessin animé : Bugs Bunny.

19 h 45 Les formations politiques.
Le P.C.F.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
Emission de François-Henri de Virieu.
Mme Marie-France Garaud, ancienne candidate à l'élection présidentielle de 1981.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Simon et Garfunkel à Central Park. (Rediff.)

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Union nationale des combattants.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo au concert.

19 h 30 Les merveilles de la mer : Etranges rencontres.
Emission de F. Rossif.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Missouri Breaks.
Film américain d'A. Penn (1976), avec M. Brando, J. Nicholson, K. Lloyd, R. Quaid, J. McLiam.
Dans une région des rapides du Missouri, un voleur de chevaux affronte un tueur étrange et rusé dont un riche éleveur a loué les services.
Un « anti-western », traité d'une façon débridée et, parfois, improvisée. La personnalité d'Arthur Penn s'efface devant les numéros complaisants de Nicholson et Brando, qui ne reculent pas devant l'outrance.

22 h 45 Journal.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Sixième suite en ré majeur pour violoncelle, de Jean-Sébastien Bach, interprétée par P. Tortelier, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : initiation à l'art contemporain ; les communautés éducatives ; regards sur le service national.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, l'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, l'herbe des falaises.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Questions en zig-zag..., avec R. et J.-P. Cartier : la première guerre mondiale.
11 h 2, Musique : automne à New-York (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec René Passeron et Adam Biro.
14 h, Sons : à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le pays oublié », de J. Anglade.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Marseille ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les faits et les méfaits des hormones.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Noce, de J.-L. Lagarce, avec Y. Clech, P. Mazotti, A. Tainsy, J. Pemeja, M. Regnier, et entretien avec l'auteur.
22 h 30, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de J.-S. Bach, Debussy, Mozart, Schubert, Ravel, R. Strauss, Beethoven.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille à l'autre : œuvres de J. Brahms, Beethoven, Duruflé, Bartok.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Helder.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : œuvres de Haydn, Sommerlatte, Gérard, Walberg, Rossini, Reverberi.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : Hindemith.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Concert : Jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (donné au grand auditorium de Radio-France le 24 mai 1982) : « Gaku-no-michi », de Eloy.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de R. Strauss, Schubert, Ravel.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 10 NOVEMBRE

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 heures.

JEUDI 11 NOVEMBRE

— *M. Claude Bourdet*, président du Mouvement pour le désarmement, la paix, la liberté, est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

QUATRIÈME CHAINE

Le secteur privé pourrait être majoritaire dans « Canal plus »

« Canal plus » — c'est le nom désormais officiel de la quatrième chaîne — devrait commencer à émettre en décembre 1983. C'est ce qu'a confirmé mardi 9 novembre M. Georges Fillioud, ministre de la communication. Le ministre a insisté sur le rôle moteur de cette nouvelle chaîne dans le développement d'une industrie de programmes et sur le caractère « global » de la politique gouvernementale en matière de communication audiovisuelle : la télé distribution par les réseaux câblés, la retransmission par satellites (prévue pour 1986), la création, prévue par la loi du 29 juillet 1982, d'une société de commercialisation à l'étranger des œuvres et documents audiovisuels (elle sera mise en place au plus tard au début de 1983).

La reconversion du réseau de transmission par voie hertzienne en V.H.F. (l'ancien réseau en noir et blanc) doit commencer dès le début de 1983. On prévoit dix-huit mois à deux ans pour que soit couvert 90 % du territoire national. Mais la France devrait l'être pour 35 % environ à la fin du premier trimestre de 1983, et pour 60 % à la fin du premier semestre. Les investissements correspondants représentent 110 millions de francs en 1983 ; une deuxième tranche équivalente serait engagée en 1984 (*le Monde* du 30 octobre).

Le ministère de la communication estime d'autre part à 1 milliard de francs les crédits nécessaires pour asurer un an de programmes sur « Canal plus ». En 1983, une somme de 500 millions de francs est jugée nécessaire, avant que la chaîne n'assure son propre financement et l'amortissement des sommes investies (sur huit ans). Aussi le ministère espère-t-il que la société d'exploitation pourra être créée dès le début de l'année prochaine. Il propose qu'elle réunisse des capitaux d'Etat, du secteur public et parapublic et des entreprises privées ; ces dernières pourraient être majoritaires dans la future société, si le gouvernement suit l'orientation du ministère de la communication, appuyé par celui de la culture. La question n'est pas encore tranchée.

M. Georges Fillioud veut en effet profiter du développement des nouveaux « canaux » audiovisuels pour redonner vigueur à une industrie de production languissante, dominée *par un organisme public* (la Société française de production) handicapé par des méthodes héritées de l'ancien O.R.T.F. Ainsi, outre les différents ministères intéressés par la création de la quatrième chaîne (culture, P.T.T., éducation nationale, etc.), les industriels, et en particulier ceux du cinéma, seraient invités à s'investir dans le projet. Le ministre de la communication a indiqué au passage que le gouvernement souhaitait que des regroupements aient lieu dans le secteur de la production audiovisuelle privée, pour que ce secteur devienne plus offensif.

Que pourra-t-on voir sur « Canal plus » ? M. Fillioud n'a pas apporté de réponses définitives à cette question. Des films, bien sûr, des retransmissions d'événements sportifs, sans aucun doute, mais aussi vraisemblablement des informations, « *sous une forme différente des journaux télévisés* », etc. Ce qui a été confirmé, c'est que la quatrième chaîne diffusera à la fois des émissions « tous publics » — sans que le téléspectateur ait à payer un supplément — et des émissions payantes pour des publics particuliers, qui auraient à acquitter des droits d'accès *sous* forme d'abonnement ou de paiement « à la carte ».

Ce système permettrait de rentabiliser certaines heures d'écoute pour les sociétés qui loueraient le temps d'antenne. On estime au ministère de la communication que 100 000 téléspectateurs permettraient à ces sociétés (publiques et privées) de faire des bénéfices. Un tel système pourrait en outre être étendu aux chaînes existantes, sur le réseau U.H.F., aux heures disponibles.

● *L'Intersyndicale des personnels de Radio-France* a rejeté, mardi 9 novembre, « *à l'unanimité* », la lettre dans laquelle le P.-D.G., M. Jean-Noël Jeanneney, exprimait à la demande de ces personnels son point de vue sur la concertation au sein de la société. M. Jeanneney proposait dans cette lettre de réunir, « *à un niveau et selon des rythmes adaptés au cas par cas, des groupes de travail* ad hoc *où se retrouveront représentants syndicaux et dirigeants* ». Une procédure qui, selon lui, devrait être appliquée à propos de la constitution de Radio-France internationale et de la réforme des activités musicales.

Jugeant que la lettre « *ne contient rien qui puisse répondre aux travailleurs de l'entreprise dans la situation d'extrême gravité que connaît Radio-France* », l'intersyndicale « *constate que seuls les moyens traditionnels de la lutte syndicale pourront faire aboutir les revendications* ».

● *A Cité-96.* — M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française, a été élu président de Cité-96 par le conseil d'administration de la radio privée et par tous les mouvements de l'économie sociale qui la composent. M. Max Théret devient délégué général de l'association. Rappelons que Cité-96 attend l'attribution définitive de la fréquence que la station occupe sur la bande F.M., attribution liée aux pourparlers en cours avec les partenaires proposés par la « commission Galabert » (*le Monde* du 29 octobre).

PRESSE

● *L'affaire Hersant.* — M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé, mardi 9 novembre, d'infraction aux articles 4 et 5 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française M. René Baglan, cinquante-trois ans, directeur de la publication du *Journal d'Elbeuf*, édité par la Société normande de presse républicaine, filiale de la Socpresse, que contrôle M. Robert Hersant. L'inculpé a choisi pour défenseur Mᵉ Albert Benatar, avocat de M. Hersant. C'est la quatorzième inculpation prononcée dans cette affaire.

Une déclaration au « Monde » de la Haute Autorité

(Suite de la première page.)

L'une des caractéristiques de la déontologie professionnelle est d'être appliquée par les membres de la profession concernée. Il faut clairement affirmer que la Haute Autorité n'a pas vocation à constituer ni à préfigurer un ordre des journalistes comme il existe un ordre des médecins ou des avocats.

Le principe selon lequel la Haute Autorité n'a pas d'attributions particulières dans le domaine de la situation individuelle, professionnelle et déontologique des journalistes n'implique pas que celle-ci n'ait pas de rôle à exercer dans le domaine de l'information.

L'article 13 de la loi dispose, en effet, que la Haute Autorité veille *« au respect des missions du service public mentionnées par la présente loi »*. Parmi celle-ci, l'article 5 mentionne en tout premier lieu : *« Le service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision a pour mission de servir l'intérêt général : en assurant l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information. »*

Loin d'écarter la Haute Autorité de l'information, la loi lui confie donc, au contraire, une mission éminente et directe dans ce domaine — qui concerne non pas l'activité individuelle des journalistes, mais le résultat de cette activité : l'information sous la forme même où elle est délivrée au public. La Haute Autorité n'intervient pas dans la déontologie personnelle des journalistes, mais elle garantit le bon fonctionnement du service public de l'information télévisée ou radiodiffusée. Elle n'a pas de pouvoir hiérarchique, bien évidemment, sur les journalistes, mais elle dispose de multiples moyens d'intervention (recommandations, injonctions, décisions, rapports publics) pour faire connaître son point de vue aux présidents de chaînes, aux pouvoirs publics et à l'opinion.

Il n'y a là aucune contradiction — mais, au contraire, une convergence nécessaire. C'est à la Haute Autorité de la faire prévaloir.

La réaction des syndicats de journalistes de l'audiovisuel à une première prise de position de la Haute Autorité dans le domaine de l'information résulte d'un malentendu. Elle néglige le fait que la première mission de la Haute Autorité est de garantir l'indépendance de la radio et de la télévision et que les journalistes peuvent être les premiers à bénéficier de cette garantie.

Il est souhaitable que la concertation se poursuive et qu'un consensus s'établisse avec ceux qui, par l'exercice d'une profession qui crée sa propre déontologie, concourent au service public de l'information télévisée et radiodiffusée.

[La Haute Autorité comprend : Mᵐᵉ Michèle Cotta, présidente ; MM. Marcel Huart, Paul Guimard, Bernard Gandrey-Réty, Gabriel de Broglie, Jean Autin, Stéphane Hessel, Daniel Karlin, Marc Paillet.]

M. FILLIOUD : veiller au respect des règles du service public

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a pris position au micro de France-Inter, mardi 9 novembre, dans le débat sur le rôle de la Haute Autorité.

Il « *considère personnellement que la Haute Autorité n'est pas sortie de ses compétences* » dans l'avis qu'elle a exprimé à la suite de la requête de M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui concernait en particulier l'affaire de Cachan.

« *La loi,* a ajouté M. Fillioud, *donne compétence à la Haute Autorité pour ce qui concerne le pluralisme, l'équilibre, le respect de l'ensemble des règles du service public. La Haute Autorité n'a pas à se prononcer, et ne l'a pas fait, sur le travail d'un journaliste en tant que professionnel. En revanche, elle a à se prononcer sur un produit fini : oui ou non une émission ou un ensemble d'émissions ont-ils respecté les règles du pluralisme, de l'objectivité ?* »

— VU —

Les « malgré nous »

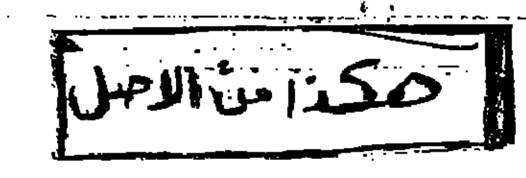
C'est quand même insensé, cette histoire de l'indemnisation des « malgré nous », les cent trente mille ou cent quarante mille Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht pendant l'occupation ! Réparation promise, due et refusée par la R.F.A. tant qu'on ne lui aura pas rendu les 688 hectares de forêt qu'on lui a piqués au lendemain de la guerre. On les a mis sous séquestre. Et on les y laisse. Et ça va faire bientôt trente-huit ans que ça dure. Il n'y a pas de sommet où l'affaire ne revienne sur le tapis. Cheysson-Genscher, Mitterrand-Schmidt, maintenant avec Kohl, c'est reparti pour un tour — ça mégote toujours au plus haut niveau. Sans résultat.

Le ministre des anciens combattants, Jean Laurain — il est du coin — n'avait pas l'air très optimiste mardi soir sur FR 3 (« Mémoires de France »). Il attendait un geste du Bundestag. Il espérait que, en guise de joyeux avènement, les députés démocrates-chrétiens de la future majorité lâcherait enfin ces 250 millions de deutschemarks. Ça fait 700 millions de francs lourds. Divisés par... Ce n'est pas seulement une question d'argent : les survivants — il y en a de moins en moins, — les familles de ces mal-aimés de la victoire alliée, y verraient une sorte de réhabilitation.

Entre nous, si les choses avaient tourné autrement, si le Reich avait triomphé, on se serait certainement montré plus indulgent, plus compréhensif à leur égard. On ne les aurait pas accusés de lâcheté, de trahison, pour n'avoir pas choisi la Résistance au risque d'envoyer leurs proches à la déportation et à la mort. Cette sévérité de notre part, de la part des quarante millions de pétainistes que nous étions à l'époque, est assez réjouissante à voir.

Au cours de l'émission qui leur était consacrée, on a d'ailleurs rencontré un « malgré nous » heureux et fier d'avoir porté l'uniforme de la Waffen SS. A la place de la Fondation d'entente franco-allemande, à qui il appartiendra de distribuer la manne espérée, je ne lui donnerais pas un sou. Quant aux autres, tous les autres, les braves, les vaillants, venus nous raconter à l'écran, avec une jubilation intacte, la façon dont ils avaient roulé l'occupant, comment ils avaient réussi, au prix des pires dangers, à passer du bon côté, franchement ils n'ont pas besoin de ce satisfecit. Ils méritent toute notre admiration. Et ils l'ont. Sans réserve.

CLAUDE SARRAUTE.



مكبرة من الأصل

THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES VACANCES, RIXE. – Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (10).
ŒIL POUR ŒIL. – – Théâtre G. Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h et 22 h.
LA VEUVE JOYEUSE. – T.M.P. (261-19-83), 20 h 30 (16).
GRAND ET PETIT. – Odéon Théâtre (325-70-32), 19 h 30 (15).
LA MANUFACTURE. – 89, Quai de la gare (583-15-63), 20 h 30. (15).
COCO MAN. – Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h 45 (16).

HORS PARIS

MARSEILLE. – Dylan par le Théâtre national de la Criée (54-74-54), 20 h 30 (12).
CAEN. – En attendant Godot, par la Comédie de Caen (85-60-90), 20 h 30 (16).
NANTES. – Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué, par le Théâtre du Galion (46-04-88), 21 h (16).
DIJON. – Chant profond de la Grèce, spectacle musical et politique de Jacques Lacarrière, 20 h 30 (16 et 17).
LYON. – Entrevue au parloir, par la Compagnie les Ateliers (837-46-30), 20 h 30 (16).
BÉZIERS. – Yerma, par lo Teatre de la Carriera (66-31-79), 21 h (16).

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (dim.), les 10, 12, 15 à 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; les 11, 16 à 19 h 30 et le 13 à 20 h : Lear.
SALLE FAVART (296-11-20) le 15 à 19 h 30 : Les contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), les 10, 13 à 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; les 10, 11, 13, 15, 16 à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 12, 14 à 20 h 30 et le 14 à 14 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de Monsieur Perrichon.
Chaillot : (727-81-15) : Grand foyer (jeud., dim., lun.), les 10, 12, 13, 16 à 20 h 30 : les Petites Filles modèles ; le 13 à 15 h : Marionettes : les voyages de Gulliver.
Tep : (797-96-06) (lun.), les 10, 11, 12, 13, 16 à 20 h 30 et le 14 à 15 h : le Chantier ; le 13 à 14 h 30 et le 14 à 20 h : Daguerréotypes ; il était une fois des gens heureux, les plouffe.
PETIT TEP : (797-96-06) (lun.), les 10, 11, 12, 13 à 20 h 30 et le 14 à 15 h : A la belle saison ; le 14 à 10 h 30 : Les cultures différentes des enfants du vingtième ; le 16 à 20 h 30 : l'essuie-mains des pieds.
Beaubourg : (277-12-33) (Mar.) (Le 11 : ouverture du centre 10 h-22 h). Débats : le 10 à 14 h 30 : Animation enfant. Livres en jeu ; 18 h : Helmut Richter ; 18 h 30 : la plaque tournante révolutionnaire du « Bar Certa ». Les 10, 12 : A Luis Bunuel (Table ronde) ; les 14 et 15, de 15 h à 23 h : Pour James Joyce ; le 14 à 15 h : Ulysse par le « Théâtre par le bas » ; le 15, de 15 h à 23 h : Pour James Joyce ; cinéma-vidéo : les 10, 11, 12, 13, 14, 15, à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I : Concerts : le 10 de 12 h à 22 h : Vidéo-musique ; les 13, 15 à 20 h 30 ; le 14 à 16 h et 20 h 30 : *Experimentum Mundi* : le 14 à 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano d'après P. Eluard : Théâtre : les 10, 11, 12, 13, 14, 15 à 21 h : Robert Ashley. Atalanta.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris) (lun.), Petite salle : les 10, 11, 12, 13, 16 à 20 h 30, et le 14 à 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : les 10, 11, 12, 13, 16, à 20 h 30 et le 14 à 14 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (lun.), les 10, 11, 12, 13, 16 à 21 h, et le 14 à 16 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (D. soir, J.), 21 h, mat. sam. et dim. 16 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) Mer., Jeu., Vend., Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Mar. à 20 h 30, Dim. à 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer., jeu., mar. à 18 h 30, ven., sam. à 20 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, mer., mar. à 19 h, jeu., ven., sam. à 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (394-99-61) (L., jeu.), 20 h : mat. dim., 16 h : Correspondance ; – Théâtre du Soleil (374-24-08), le 12 à 18 h 30, le 14 à 15 h 30 : la Nuit des rois ; les 11, 13 à 18 h 30 : Richard II.
C.L.S.P. (343-19-01), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Dieu nous gâte (dernière le 14).
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) jeu., ven., sam., à 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie (D., L., mar.), 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Trois Cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : Ici et là (dernière le 16) ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île (dernière le 16).
CONSTANCE (258-97-62) (D., L.), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat., dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.), *20 h 30, mat. dim. 14 h 30 et 18 h : les* Rustres (à partir du 16).
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : les Joies de la vie ; (L.), 22 h, dim. à 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 18 h 30 : les Chaises ; (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h : Lili Lamont ; (D., L.) : 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 18 h 30, mat. dim., 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. dim. 16 h 30 : Vive les *femmes : 22 h, mat. dim. à 18 h 30 : Rou*leur.
GALERIE 55 (326-63-51) (D.), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve : 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h : la Passion de l'insomniaque.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam et dim. à 15 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : l'Homme lige (dernière le 16) ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa (dernière le 13). – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim., 15 h : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15 ; sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle (D. soir, lun.), 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France ; le 15 à 20 h 30 ; le 13 à 14 h, le 16 à 14 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) (D.), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
RANELAGH (288-64-44), le 14 à 20 h : Paradis du catastrophe.
SAINT-GEORGES (878-63-47), (L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), Ven., Sam., Mar. à 20 h 30 : les Rustres.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. *dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du si*lence.
STUDIO FORTUNE, le 13 à 21 h : Ça sert à rien... mais ça impressionne.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer, jeu., ven., sam., mar., à 20 h 30 : Huis clos ; dim. à 18 h 30 ; mer., mar. à 22 h, lun. à 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeudi, ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Maison de poupée ; mer., mar. à 20 h 30 ; ven., sam., à 22 h ; dim. à 17 h : A. Allais ; sam. à 17 h, dim. à 20 h 30 : Français, encore un effort ; lun., jeu. à 22 h : Regarde les femmes passer.
TANGO (272-17-78) (D.), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire (dernière le 13).
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : une Goutte de sang dans le glaçon.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour ; le 13 à 18 h 30, le 15 à 20 h 30, le 16 à 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie (dernière le 13).
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) *(D.), 18 h 30 : Le silence de la mariée* ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (589-70-22) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. à 16 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77) (D. soir, L.) Grande Salle, 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss ; – II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, mat. jeu, dim. à 15 h : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30, mat. mar. à 15 h : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun. et le 11), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h et sam. 23 h 45 : le Président.
BEAUBOUGEOIS (272-08-51) (D) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz tout a changé ; 22 h 30 et sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR *(322-11-02) (D.)* I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 et sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
L'ÉCUME (542-71-16) 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 : P. Robin ; le 15 : R. Reinaud ; le 16 : J.-R. Janeau, Ph. Gimenez ; 22 h, les 10, 11, 12, 13 : J.-F. Pauvros, le 16 : R. Bonneville.
L'ENVOL (347-33-06) (L. Mar.) 20 h 45 : Vegetal Palace.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 21 h45 : J. Menaud-Le Mac-Amour ; à partir du 12 à 20 h : La Musica.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Un cœur de mère ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. : les 10, 11, 12, 13 à 20 h 45 : X. Lacouture ; à 22 h 30 : J.-Cl. Bramli ; II. : les 10, 11, 12, 13 à 22 h 30 : Acousnie.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce ; Sam. à 16 h : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : C. Gladowski ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), le 16 à 18 h 30 : Shakuntala.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), le 10 à 20 h 30 : Théâtre national du Zaïre ; le 12 à 22 h : Pansori (opéra traditionnel coréen).
ATELIER DES QUINZE-VINGT (628-86-13), les 11, 12, 13 à 21 h : Cie Tamar.
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-06-96) (L.), 20 h 30 : Poumi Lescaut
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 12, 13 à 20 h 45 : Solo Danse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), les 10, 12, 13 à 21 h : Camera lucida-Camera oscura.
LA FORGE (371-71-89), les 15, 16 à 20 h 30 : Tanaka Min.
GALERIE A.-OUDIN (271-63-65), les 11, 12, 13 à 21 h 15 : Karine Saporta.

Le music-hall

BIBLIOTHÈQUE LANCRY (203-27-10), le 13 à 15 h 30 : Ben Zimet, M. Delaistier.
BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : G. Moustaki.
CASINO DE PARIS (285-00-39), (L.), 21 h, mat. mer. et dim. à 15 h : Tino Rossi.
CITÉ INTERNATIONALE Grand Théâtre (589-38-69), le 10 à 20 h 30 : B. Wegner.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), les 10, 11, 12, 13 à 20 h 30 : A. Tome ; les 15, 16 à 20 h 30 : E. de Turckheim.
FORUM (297-53-39), le 16 à 21 h : H. Christiam.
GYMNASE (246-79-79), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), les 12, 15, 16 à 20 h 30, le 13 à 15 h 30 et 20 h, le 14 à 15 h 30 : F. Lalanne.
LUCERNAIRE (544-57-34), le 14 à 21 h 30 : D. Mac'Avoy.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), (D. soir), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : P. Sébastien.
PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), le 10 à 14 h, le 11 à 15 h, le 13 à 15 h et à 20 h, le 14 à 14 h et 17 h 30, le 16 à 20 h : Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Rond comme un cube (dern. le 14).
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (D. soir, J.), 20 h 30, mat. sam et dim. à 14 h 30 : M. Marceau.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 11, 12, 16 à 20 h 30, les 10, 14 à 15 h, le 13 à 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), les 10, 13 à 14 h 30 et 20 h 30, les 12, 16 à 20 h 30, le 14 à 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), Grande salle (L.) 20 h 30 : les Bas-fonds.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), les 13, 15 à 20 h 30, le 14 à 16 h et 20 h 30 : Experimentum ; Forum (Mar.) 21 h : Atalanta.
GENNEVILLIERS, Chapiteau (793-63-12) les 10, 11, 12, 13 à 20 h 30 : le 14 à 17 h : Leonce et Lena.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

PARIS, Musée Carnavalet, le 14 à 16 h : Solistes de la Chambre du roy (Beethoven).
ALFORTVILLE, Église Notre-Dame, le 12 à 21 h : voir Paris, le 14.
VIGNEUX, Église Saint-Pierre, le 13 à 21 h : voir Paris, le 14.
SUCY-EN-BRIE, Centre culturel, le 16 à 20 h 45 : voir Paris, le 14.

BIENNALE DE PARIS (256-32-23)

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, Petit auditorium, le 14 à 17 h : S. Jeffes et le Penguin Cafe Orchestra.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 10 NOVEMBRE

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. ; J. Mercier, chœurs de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau, maîtrise de R.-F., chef de chœur : H. Farge (Gagneux, Britten).
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : B. Janis (Haydn, Brahms, Schumann...).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : E. Krivine (Tippett, Mozart, Beethoven).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. Gautier, D. Levaillant (Liszt).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Albrecht (Schumann, Henze, Beethoven).
LUCERNAIRE, 21 h : M.-Cl. et B. Chevalier.
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : V. Shankar (musique de l'Inde).

JEUDI 11 NOVEMBRE

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 10.
LUCERNAIRE, 21 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Albinoni, Albeniz...).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 10.
HOTEL DE GALLIFET, 20 h 30 : Duo Fabicciani-Saldarelli (Molino, Giuliani, Saldarelli).
THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens, P.-Y. Sorin, J.-L. Ceddaha.
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : S. Rao (musique de l'Inde).

VENDREDI 12 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 11.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : S. Ritcher, O. Kagan (Mozart).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 10.
FIAP, 20 h 30 : R. Witzack, J. Marichal (Mozart, Prokofieff, Schubert).
EGLISE DES BILLETTES, 21 : L. Caravasellis, P. Muth (Mozart).
SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 12 h 30 : B. Berstel (Scarlatti, Bach).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 21h : P.-Y. Asselin.
THÉATRE DE POCHE, 19 h : voir le 11.

SAMEDI 12

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 11.
ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : F. Tillard, D. Weissmann, K. Elmqvist (Martin, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. H. Yazaki (Mozart, Takemitsu, Taira, Miyagi).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : A. Kiss, E. Becht, I. Kertesz (Farkas, Kodaly, Danko, Borsody).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 10.
SALLE PLAYEL, 20 h 30 : G.Cziffra (Chopin, Liszt).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : J.-J. Dunki (Beethoven, Schumann, Schönberg).
ORATOIRE DU LOUVRE, 20 h 15 : Chœurs de la Renaissance, Petits Chanteurs de Passy, chef de chœur A. Revaux, dir. A. Loewenguth (Fauré, Bach).
EGLISE ST-JULIEN LE PAUVRE, 21 h : M. Tellier, P. Hamon, A. Haas, J. Bearnseld (Riccio, Turini, Vitali...).
THÉATRE DE POCHE, 19 h : voir le 11.

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : H.-U. Hielscher (Dubois, Guilmant, Bish, Hielscher).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : B. Nœl, N. Zabal (Brahms, Bartok, Rachmaninoff).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : O. Gardon, A. Moglia, J. Dupouy (Mozart, Chausson).
EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre franco-allemand de Paris, dir. M. Lehmann (Telemann, Haydn, Hindemith, Mozart).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. Gahnassia (Mozart, Beethoven, Schœnberg, Liszt, Debussy).
THÉATRE DE POCHE, 17 h : voir le 11 à 19 h.

LUNDI 15 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : S. Goodyear (Mendelssohn, Mozart, Haendel, Schumann, Chopin) ; 21 h : voir le 11.
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 10.
ATHÉNÉE, 21 h : F. Lott, G. Johnson (Schumann, Poulenc, Debussy, Walton).
EGLISE SAINT-GERVAIS, 21 h : M. Chapuis, M. H. Dupard (F. Couperin).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : voir le 12.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, Beaux-arts trio (Schubert, Beethoven).
FIAP, 20 h 30 : J. Grice (Mozart, Schubert, Prokofiev).
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : J. Ozkan (Musique de Turquie).

MARDI 16 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 15.
SALLE GAVEAU, 18 h : P. Gaudi, 20 h 30 : voir salle Pleyel, le 15.
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 10.
ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. S. Roger, Orchestre français d'Oratorio, dir. J.-P. Lore (Bach).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : B. Verlet, G. Bezzina, J.-L. Charbonnier (Couperin, Leclaic, Rameau).
EGLISE ST-SÉVERIN, 21 h : M. Chapuis (Bach).
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 21 h : Opéra chorégraphique de Ch. Uboldi.
CENTRE MANDAPA, 20h45 : voir le 15.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 20 h, le 12 : Palefountain ; le 23 : Skidoo ; le 13 : Names, Antena ; le 10 à 22 h 30 : Atlantico ; le 16 : Satablue.
BATHAM CLUB (354-30-05), les 10, 11 à 23 h : Salsa Combinacion Latina.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), le 10 à 21 h 30 : J. Caroff Dixieland. A partir du 11 : Wild Billdavis.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28) (D., L.), 20 h 30 : Azenzar.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 16 à 12 h 30 : C. Lessard, R. Lesourd.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h, les 10, 11, 12, 13 : Avan Van ; les 14, 15 : Roots of Exile ; le 16 : Mongo Santa Maria.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) (D.), 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 11 : Big Band R. Guérin ; le 12 : Teen Kats ; le 13 : Our Father.
DUNOIS (584-72-00), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 : Dunya.
ELDORADO (208-45-42), le 13 à 20 h : Kevin Rowland and Dexys Midnight Runners.
L'ENVOL (347-33-06) (L., Mar.) à 19 h : Trio Butterfly.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 15 à 20 h 30 : S. Rivers.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 10, 11, 12, 13 à 21 h : Groupe Casino.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : B. Grant ; Gossip.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 10, 11, 12 : Mingus Dynastie ; le 13 : Louisiana Reds ; Le 15 à 20 h 30 : Slickaphonics.
OLYMPIA (742-25-49), (L.) 21 h, et (D.) 14 h30 : P. Sebastien.
PALACE (246-10-87), le 11 à 20 h et 22 h : Tina Turner ; le 15 à 20 h 30 : G. Thorogood.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 10, 11 à 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Joe Newman Quartet ; jeudi : Watergate Seven + One ; ven. : J. Doudelle Quintet ; sam. : Tin Pan Stompers ; lun. : New Jazz Off ; mar. : Birelli Lagrène.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine (dernière le 14) ; à partir du 15 : T. Gubitsch, O. Calo.
SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : R. Franc (dern. le 13) ; à partir du 16 : Cl. Luter, Tin Pan Stompers.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), le 12 et 13 à 21 h : Monsieur de Pourceaugnac.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), (dim. soir) 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Purgatoire à Ingolstadt (dernière le 14).
BAGNOLET, ATEM (364-77-18), jeudi, ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 17 h 30 : Récitations.
BAGNEUX, Salle des fêtes (735-48-40), les 12 et 13, à 20 h 30 : Alternances.
BOUSSY SAINT-ANTOINE, La Ferme, (900-98-37), le 13 à 21 heures : Los Calchakis.
CHAMPIGNY, C.M.A. Gérard-Philipe (881-11-01), le 13, à 21 heures : H. Aufray ; C.M.A. Y.-Gagarine, le 16, à 20 h 30 : Quator Parrenin (Ravel, Dutilleux, Debussy).
CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), les 10, 12, 13, 16 à 21 heures, le 11 à 15 heures : Vaudeville.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), le 13, à 21 heures : Tristan et Yseult.
CHELLES, Théâtre (421-20-36), le 13 à 20 h 45 : Victor ou les enfants au pouvoir.
CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 10, à 19 heures, les 11, 12, 13 à 20 h 30, le 14 à 16 heures : l'Enéide.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 14 à 15 heures : Yes ; le 15 à 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. P.-Neruda (089-00-72), le 12 à 20 h 45 : M. Cunnigham.
COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), le 13 à 21 h : B. Haillant.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) le 12 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, maîtrise de R.-F., dir. : H. Farge (Pergolèse, Marcello, Vivaldi) ; le 13 à 20 h 30 : Carte de séjour.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 14 à 17 heures : Ensemble orchestral du Val-d'oise, dir. : P. Ferraris (Haydn, Telemann, Hindemith, Haendel).
EVRY, Agora (079-10-00), le 12 à 21 h : D. Balavoine, le 13 à 17 h : H. Des ; le 14 à 15 h 30 : J. Lantier.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 17 h : l'Eléphant d'or (voir aussi Festival d'automne).
IVRY, Théâtre (670-21-55), le 13 à 20 h 30 : Tanaka Min.
MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 11 à 20 h 45 : G. Touvron, F. Desenclos (Loeillet, Bach, Albinoni, Torelli, Bohm...) ; le 12 à 20 h 45 : M. Solal.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 13 à 21 h : Sangre Flamenca.
MASSY, C.C.P. Bailliart (920-57-04), le 12 à 20 h 30 : Bagatelles explosives.
MONTREUIL, Studio-Th. (858-65-33), dim. soir, à 20 h 30, mat. dim. à 16 h : les Gros chiens (dernière le 14).
PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 10 à 21 h : M. Cunnigham.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 10 et 13 à 21 h : George Dandin.
RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-76-90), le 13 à 20 h 45 : J. Afonso.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe : voir Festival d'automne.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), (dim. soir, lun.) à 21 h, mat. dim. à 15 h : Mouchoir de nuages.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 12, 13, 16 à 21 h : le Lien du sang.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 13 à 21 h : I. Mayereau.
SUCY-EN-BRIE, Ferme de Grandval (590-25-12) : voir Festival de l'Ile-de-France.
LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), le 16 à 20 h 30 : Patric.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 10 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Vivaldi, Haydn) ; le 12 à 21 h : Victor ou les enfants au pouvoir ; le 13 à 21 h, le 14 à 15 h : l'Ecole des maris ; la Main leste.
LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 10 à 21 h : Qui a peur de Virginia Woolf ?
VIGNEUX, Eglise de Saint-Pierre, le 13 à 20 h 45 : Solistes de la grande écurie et la Chambre du roy.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre (389-21-18), le 14 à 17 h : Patric.
VILLEPREUX, Th. du Val-de-Gally (462-49-97), le 12 à 21 h : Ben Zimet.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), (sam., dim. soir, mar.) 21 h, mat. dim., à 18 h : Dom Juan. — Petit Sorano, (dim. soir, lun., mar.) 21 h, mat. dim. à 17 h : l'Homme Défiguré.
VITRY, Th. J.-Vilar (680-85-20), les 12, 13 : Festa d'Occitania.
YERRES, Gymnase (948-34-34), les 12, 13 à 21 h : l'Attroupement.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 NOVEMBRE

15 h, Fox (1915-1935) : Cavalcade de F. Lloyd ; 19 h : Carte blanche à W.K. Everson ; Law and order de E. L. Cahn : 21 h, premiers films sonores français : La nuit est à nous de C. Froelich et H. Roussel ; A la Varenne de J. Dreville.

JEUDI 11 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : Berkeley square de F. Lloyd : 19 h, Carte blanche à W. K. Everson : That certain thing de F. Capra ; 21 h, Quoi de R. Polanski.

VENDREDI 12 NOVEMBRE

15 h : Amour de marin de R. Walsh ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : Soldier's playting de M. Curtiz ; 21 h, Il est mort après la guerre, de N. Oshima.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : Zoo in budapest de R. V. Lee ; 17 h, Thomas Garner de W. K. Howard ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : Chicago de T. Garnett : 21 h, l'Éducation sentimentale de A. Astruc.

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : deux femmes de J. Ford ; 17 h, Love'em and leave'em de F. Tuttle ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : Dangerous paradise de W. A. Wellmann ; 21 h, l'Évangile selon Saint-Matthieu de P. P. Pasolini.

LUNDI 15 NOVEMBRE

21 h : Identification d'une femme de M. Antonioni.

MARDI 16 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : Paddy the next best thing de H. Lachman 19 h, Worst woman in Paris de M. Bell ; 21 h, Aspects du cinéma en R.F.A. (1980-1982) : le Dernier Trou de H. Achternbusch.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : la Tanière des brigands, de P. Germi ; 17 h : Onze heures sonnaient, de G. Santis ; 19 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : la Barrière, de Ch. Christov.

JEUDI 11 NOVEMBRE

15 h. Dix ans de cinéma italien : sur le Pont des soupirs, de A. Leonviola ; 17 h, les Vaincus, de M. Antonioni ; 19 h, Cinéma bulgare (1958-1982) : Boomerang, de I. Nitchev.

VENDREDI 12 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Europe 51, de R. Rossellini ; 17 h, la Leggenda del piave, de R. Freda ; 19 h, Cinéma bulgare : les Souliers vernis du soldat inconnu, de R. Valtchanov.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Attila, fléau de Dieu, de P. Francisci ; 17 h, Fille d'amour, de V. Cottafavi ; 19 h, Cinéma bulgare (d'animation) 1958-1982 : Parade, de C. Topouzanov ; duo de T. Dinov et D. Donev ; Jalousie, de S. Doukov ; la Pomme, de T. Dinov ; Mascarade, de C. Topouzanov ; Champ de tir, de I Andonov ; le Trou de Z. Doitcheva ; le Cas Don Quichotte, de S. Doukov ; Prométhée XX, de T. Dinov : la Chanson des pissenlits, de R. Batchvarova ; 21 h, Cinéma bulgare (1958-1982) : Examen, de G. Djugerov.

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Station terminus, de V. de Sica ; 17 h : Pain, amour et jalousie, de L. Comencini ; 19 h, Cinéma bulgare (d'animation) (1962-1965) ; Ch Topouzanov (1965-1967-1968) ; I. Andonov (1967 ; D. Donev (1967-1972) ; A. Panov (1968) ; P. Bodganov (1969) ; I. Veselinov (1970) ; Z. Doycheva (1973).

LUNDI 15 NOVEMBRE

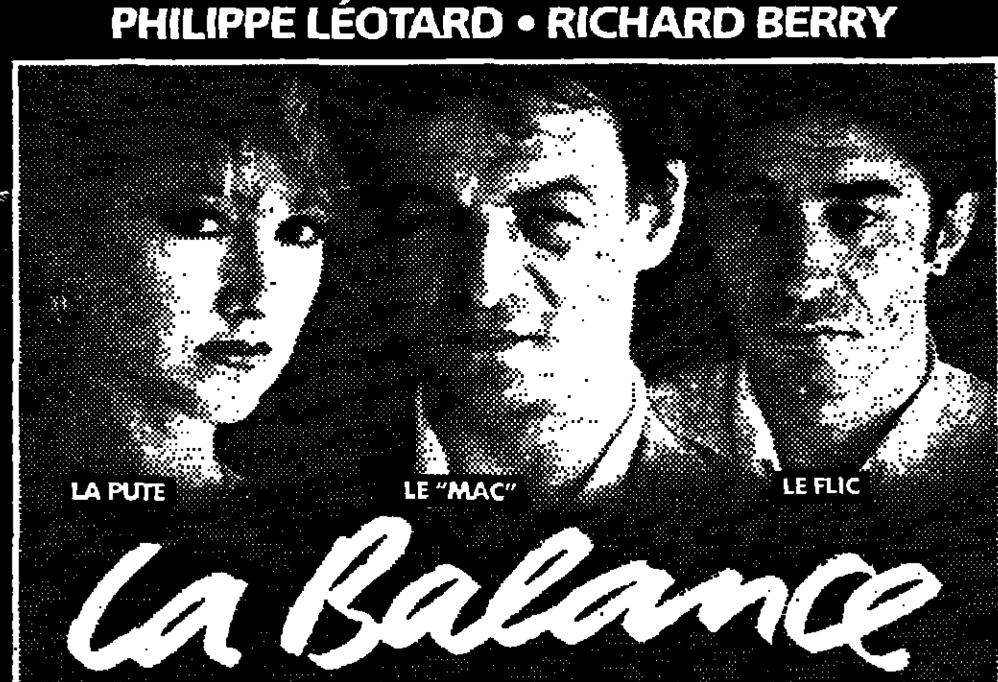
15 h : Dix ans de cinéma italien : Chronique des pauvres amants de C. Lizzani ; 17 h, le Manteau, de A. Lattuada ; 19 h, Cinéma bulgare (1968-1982) : Illusion de L. Staikov.

MARDI 16 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio- Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) : Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e, (359-19-08) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ;



CINEMA

Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE EN ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-*Lincoln, 8e (359-36-14) ; Kinopanorama,* 15e (306-50-50).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 8e (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 12e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522.46.01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramaount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-09).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmarbre, 18e (606-34-25)

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BALANCE, film français de Bob Swain : Gaumont Halles, 1er (297-*49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE MAO A MOZART, film américain de Murray Lerner. Vo : Gaumont Halles, 1er (297-49-40) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS, film fançais de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-92-86) ; Paramount Bastille, 12e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01.

SUPERVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. Vo : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Vf : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

VIRUS CANNIBAL (**), film américain de Vincent Daun. Vf : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

A PARTIR DE VENDREDI :

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE FICTION. Vo, Vf : Rex, 2e (236-83-93).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

L'APPRENTIE SORCIÈRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-18).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action La-Fayette (878-80-50).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-15) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : mer., Ma vache et moi ; jeu., Steamboat Bill Jr ; ven., le Mécano de la « General » ; sam., Sherlock Jr ; dim., les Lois de l'hospitalité ; lun., les Fiancés en folie ; mar., le Dernier Round.

FESTIVAL FASSBINDER : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair, Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

LE CINEMA AU BORD DES LARMES : Bonaparte, 6e (326-12-12) : en alternance : Rachel Rachel, Du haut de la terrasse, Miracle en Alabama, Au bout de la nuit, les Feux de l'été.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., dim., Le Nôtre parmi les autres (v.f.) ; jeu., Partition inachevée pour piano mécanique (v.o.) ; ven., Quelques jours de la vie d'Oblomov (v.o.) ; sam., l'Esclave de l'amour ; mar., Cinq soirées (v.o.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), mer., la Femme à abattre ; jeu., Key Largo ; ven., La mort n'était pas au rendez-vous ; sam., le Grand Sommeil ; dim., les Passagers de la nuit ; lun., Echec à la Gestapo ; mar., le Grand Sommeil.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : en alternance : Le jour se lève, La nuit est mon royaume, Drôle de drame, la Bande à Bouboule, le Baron fantôme, Deuxième bureau, le Lac aux Dames, Félicie Nanteuil.

PANORAMA DU JEUNE CINEMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : mar : le Potier, Trois fois dix égalent vingt-neuf, le Frère de Casanova, le Retour de Papy, la Danse des canards.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Républic-Cinémas, 11e (805-51-33), mer., Neuf jours d'une année ; jeu., ven., Siberiade ; sam., dim., Andrei Roublev ; lun., mar., L'Ascension.

TEX AVERY : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : (v.o.), sam., 19 h, dim., 18 h 30.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., mar., Glissements progressifs du plaisir (**) : jeu., sam., dim., lun., Tristana ; ven., sam., dim., mar., le Charme discret de la









LE MONDE DES ARTS

CINEMA

bourgeoisie ; dim., mar., la Voie lactée ; ven., Cet obscur objet du désir ; ven., le Fantôme de la liberté ; sam., dim., le Journal d'une femme de chambre (+ C. M. les Ministères de la nuit) ; mer., jeu., sam., l'Age d'or ; mer., mar., l'Eden et après ; mer., lun., jeu., Trans Europ Express ; mer., lun., L'homme qui ment.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables ; les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., *le Tigre du Bengale* ; jeu., L'invraisemblable vérité ; ven., Désirs humains ; sam., Carmen Jones ; dim., les Contrebandiers du Moonfleet ; lun., la Scandaleuse de Berlin ; mar., le Tombeau hindou.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer., Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? ; jeu., le Bal des vampires ; ven., Meurtres en direct ; sam., Le marquis s'amuse. Dim., mar., Mad Max II (v.o.).

LE 12e FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE FICTION : Rex, 4e (236-83-93).

Les séances spéciales

L'AFFAIRE THOMAS CROWN (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar., 13 h 45.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar., 15 h 45.

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers (272-94-56), 19 h 45.

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h (sf jeu., sam., dim.).

BREL (Fr.) : Palace, 15e (374-94-04), merc., 21 h ; sam., 19 h ; dim., 17 h 45.

CALIGULA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), ven., 0 h 15.

CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 h et 24 h.

LA CIOCIARA (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56), jeu., sam., dim., 18 h 15.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. dim.).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j., 20 h 20.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) Mer., sam. 18 h 45. Mar. 19 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21) t.l.j., 22 h.

EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55, sam., + 0 h 30.

ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., sam., dim., 18 h.

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., sam., dim., 14 h 15, 16 h 15.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

IF (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Pol., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 40.

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10, ven. 0 h 15.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Cité internationale, 14e (589-38-69), mar., 21 h.

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., sam., dim., 14 h, 16 h.

MALICIA (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), jeu., sam., lun., 21 h., lun., 19 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 18 h 15.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 20 h 30 ; dim., 21 h 30.

REMBRANDT FECIT 1669 (Holl. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mar. 19 h 30.

RETOUR (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 15 h 40, ven. 0 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40, 17 h 20.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 20.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

CARNET

Naissances

— Michel JAILLARDON, Dominique, née Jury, et Romain ont la joie de faire part de la naissance de

Clarence,

le 4 novembre 1982.
14 *bis*, rue de Tourvielle,
69005 Lyon.

— Carmen NEGRIN et Léo ORELLANA sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Yuria,

le 24 octobre 1982.
78 *bis*, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

Mariages

— M. et Mme Robert de WILDE,
M. et Mme Maurice FRACHEBOUD
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Anne et Patrick,

célébré dans l'intimité, le 3 novembre.
5, rue de l'Alboni,
Paris-16e.
26, rue Dagorno,
Paris-12e.

Décès

— Mme Edouard Jauretche,
M. et Mme Xavier Jauretche,
M. et Mme Lizop Jauretche,
Mlle Isabelle Jauretche,
Mme Marie-Henriette Jauretche,
Mlle Hélène Rondoni,
Les famille Aspuru, Alcibar et Mariscal
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard JAURETCHE.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 12 novembre 1982, à 16 heures, en l'église Saint-Laurent de Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques).

Une messe sera célébrée à l'intention du défunt le vendredi 19 novembre 1982, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
59, rue d'Auteuil, 75016 Paris.
Villa Carmen,
Les allées Anne-de-Neubourg,
64250 Cambo-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Hervé KERGALL,
tertiaire de l'ordre des Carmes,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 24 août 1982.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 27 août 1982.

De la part de :
Mme Hervé Kergall, née Françoise Harismendy, son épouse,
M. et Mme Louis-Marie André,
M. et Mme Yves Kergall, Dominique et Marie-Armelle,
Mme Elisabeth Kergall, Emmanuel,
M. Georges de Malherbe, Christophe et Ségalène,
Docteur et Mme François Kergall, Vincent, Thomas, Geneviève et Agathe.
Silvain, Colas et Yann Ricard,
ses enfants et petits-enfants.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 20 novembre, à 11 heures, en l'église des Dominicains, 222, faubourg Saint-Honoré.

On y associera les défunts de la famille,

Mme H. KERGALL,

Mme Georges de MALHERBE,
née Anne Kergall,

docteur et Mme Pierre RICARD,
née Cécile Kergall.

— Georges Bauquier, son mari,
Raissa Vachkevitch et ses enfants,
Sa sœur et ses nièces,
Wanda et Nicolas Thenier, sa fille et son gendre,
Hélène Samoïlov, sa petite-fille, et son mari Aliocha et leur fille Nathalie,
Pierre et Nicolas Thenier, ses petits-fils,
La Société des amis du musée national Fernand-Léger de Biot et de Lisores,
Ses collaborateurs et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nadia LÉGER,
née Khodossievitch,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
décorée de l'ordre du Drapeau rouge,
survenu à Grasse le 7 novembre 1982.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 novembre 1982, réunion château Bellevue à Callian (Var), à 15 heures.

L'inhumation provisoire aura lieu le même jour, vendredi 12 novembre 1982, au cimetière de Callian.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
Château Bellevue,
83810 Callian.
(Le Monde du 9 novembre.)

— M. François Marquès, son époux,
M. et Mme Maurice Bernard,
Mlle Marie-Odile Marquès,
M. et Mme Louis Marquès, ses enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Bernard,
Mlles Christine et Valérie Bernard,
Clotilde, Marie, Delphine, François et Jean Marquès, ses petits-enfants,
Mlle Marcelle Thiers,
Les familles Marquès, Seguret, Lebrou, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François MARQUÈS,
née Marguerite Seguret,
rappelée à Dieu, le vendredi 5 novembre 1982, à Millau, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, dans l'intimité, en l'église de Saint-Beauzely.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les amis du
sculpteur Alicia PENALBA,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,
et de
l'écrivain Michel CHILO
ont la douleur de faire part du décès survenu tragiquement, le 4 novembre 1982, à Saint-Géours-de-Marenne.

Les obsèques auront lieu le samedi 13 novembre à Barcus (Pyrénées-Atlantiques). Réunion en l'église de Barcus à 11 heures.

Une messe sera célébrée le samedi 20 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris.
(Le Monde daté 7-8 novembre.)

— Mme Jacques Tatischeff,
Mlle Sophie Tatischeff,
M. et Mme Pierre Tatischeff,
Mme Nathalie Tatischeff,
Mme Germaine Houdia,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TATISCHEFF,

survenu le 4 novembre 1982, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu le mardi 9 novembre 1982, dans l'intimité, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) dans le caveau de famille.

12, rue du Château,
92250 La Garenne-Colombes.
(Le Monde daté 7-8 novembre.)

Nous apprenons la mort, survenue le 8 novembre à Richmond, en Angleterre, du

major Henry THACKTHWAITE,

à l'âge de soixante-dix-huit ans. Henry Thackthwaite avait joué un rôle important dans la Résistance en France.

[De père anglais et de mère française, Henry Thackthwaite, à sa sortie d'Oxford, avait enseigné en France. *Il appartint pendant la guerre à la* section « gaulliste » du Special Operation Executive (S.O.E.) aux côtés notamment de Yeo Thomas. De janvier à mai 1944, sous les noms de code de « Franc-Tireur » et surtout de « Procureur », il exécuta dans la région du Rhône une importante mission de coordination des divers groupes de résistance. Après la guerre, il s'installa à Tours, puis en Dordogne, avant de se retirer à Richmond. Son travail de liaison à Londres et sur le terrain lui avaient gagné l'estime et l'amitié de nombreux résistants français.]

Remerciements

— Mme Pierre Mendès France,
M. Bernard Mendès France,
M. et Mme Michel Mendès France et leurs enfants,
Mme Grumbach, née Mendès France, et ses enfants,
Nathalie et François Stasse,
Agnès et Jean-René de Fleurieu,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur grand chagrin lors du décès de

Pierre MENDÈS FRANCE.

Anniversaires

— Il y a dix ans, le 11 novembre 1972,
Claude HAARDT,
son fils **Jean-Marie**
et **Jean-Claude MYON,**
disparaissaient en mer, dans les passes d'Arcachon.

Tous ceux qui les ont aimés et estimés se souviennent.

Manifestation du souvenir

— Ceux qui n'ont pas oublié le sacrifice des soldats de l'Algérie française sont invités à venir s'incliner devant le monument aux morts du cimetière de Bourg-la-Reine (92), et à se recueillir ensemble sur la tombe du

colonel Jean BASTIEN-THIRY,
le 11 novembre 1982, à 15 h 45.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

CONTREFAÇON DE LA MARQUE (CC) DE LA SOCIÉTÉ CHANEL PAR LA SOCIÉTÉ DE DROIT ITALIEN PELLETERIA RIVIERA ET LA SOCIÉTÉ STOLAR

Par jugement définitif du 7 juillet 1982, la Troisième Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS :

« Dit que la Société de droit italien PELLETERIA RIVIERA, en introduisant en France et la Société STOLAR, en offrant en vente et en vendant des sacs comportant la reproduction de la marque (CC) appartenant à la Société CHANEL et servant à désigner notamment les « sacs » et les tissus » ont *commis une contrefaçon de cette marque ;*

» Interdit à la Société PELLETERIA RIVIERA d'introduire sur le territoire français tout article comportant cette marque et à la Société STOLAR d'en faire usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, sous astreinte définitive de MILLE francs (1 000)...

» Condamne la Société PELLETERIA à payer à la Société CHANEL une indemnité provisionnelle de TRENTE MILLE francs (30 000) et la Société STOLAR une indemnité provisionnelle de VINGT MILLE francs (20 000)...

....

» Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans trois journaux ou revues du choix de la Société CHANEL et aux frais in solidum des Sociétés STOLAR et PELLETERIA RIVIERA, sans que le coût global ne dépasse la somme de QUINZE MILLE francs (15 000) ;

» Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

» Condamne in solidum la Société STOLAR et la Société PELLETERIA RIVIERA à payer à la Société CHANEL la somme de SIX MILLE francs (6 000) sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

» Déclare irrecevable l'action en garantie de la Société STOLAR ;

» Condamne in solidum la Société STOLAR et la Société PELLETERIA RIVIERA aux dépens. »

CONTREFAÇON DE LA MARQUE (CC) DE LA SOCIÉTÉ CHANEL PAR LA SOCIÉTÉ LARMORIE

Par jugement définitif du 7 juillet 1982, la Troisième Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS :

« Dit que l'utilisation par la Société LARMORIE de la marque (CC) et sa reproduction sur des sacs offerts à la vente et vendus constituent la contrefaçon de cette marque ;

» Interdit à la Société LARMORIE de faire usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, de ladite marque, sous astreinte définitive de MILLE francs (1 000) par infraction constatée ;

» Condamne la Société LARMORIE à payer à la Société CHANEL une somme de DIX MILLE Francs (10 000) à titre de dommages-intérêts ;

» Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans deux journaux ou revues du choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société LARMORIE sans que le montant global de ceux-ci ne dépasse la somme de DIX MILLE francs (10 000) ;

» Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

» La condamne à lui payer la somme de TROIS MILLE francs (3 000) *sur le fondement de l'article 700 du nouveau* Code de procédure civile ;

» Déclare irrecevables les actions en garantie de la Société LARMORIE contre la Société STOLAR et contre la Société PELLETERIA RIVIERA ;

....

» Condamne la Société LARMORIE aux dépens de l'action principale et de son action contre la Société STOLAR ;

» Laisse à la charge de la Société STOLAR les dépens de son action contre la Société PELLETERIA RIVIERA. »

مكبرا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Toulouse joue la modération

Comme chaque année dans les derniers feux de l'automne, les trois cents exposants qui s'installent sur les bords de la Garonne attendent de pied ferme les acheteurs français et étrangers venus se ravitailler pour l'hiver en meubles et objets anciens.

Le Salon de Toulouse — qui fête cette année son vingtième anniversaire jusqu'au 14 novembre — est le dernier secteur de l'économie où l'offre et la demande s'exercent en toute liberté, d'abord entre les professionnels au cours des journées marchandes qui précèdent l'inauguration officielle, puis entre les vendeurs et les particuliers qui restent assurés d'acheter à bon prix en faisant jouer la concurrence d'un stand à l'autre. On vient à Toulouse comme on va à la pompe à essence... avant que ça monte.

En fait, les antiquaires ignorent souverainement le blocage des prix. Mais si les affaires ne vont pas fort, les hausses sont limitées par le manque d'appétit de la clientèle.

Au Salon de Toulouse, les prix ont dans l'ensemble progressé de 10 à 15 % par rapport à l'an passé. Les plus fortes hausses se portent sur les meubles régionaux en bois naturel. La moindre commode du Midi en fruitier est proposée aux alentours de 50 000 F et les buffets à deux corps pour près de 100 000 F.

Quand aux meubles en marqueterie, ils ne sont plus au goût du jour et leurs prix ont peu évolué depuis deux ans. C'est dire que l'on peut trouver des commodes « à la Régence » de 70 000 à 100 000 F, pratiquement au même prix que les arlésiennes à sculptures ajourées ou les grosses bordelaises en acajou massif.

Ce qui est intéressant à Toulouse c'est l'immense variété de choix qui permet de trouver le meuble convoité au plus juste prix. On reste parfois surpris d'un écart de 10 000 à 20 000 F pour des meubles de qualité équivalente.

Bien entendu, on trouve aussi à Toulouse de petits meubles XVIII[e] à des prix intéressants, telles que des tables à jeux, des secrétaires Louis XVI ou des commodes Empire. Les meubles Louis-Philippe, qui triomphaient l'an passé restent stationnaires. En revanche, la percée de l'art-déco se fait sentir et l'on peut découvrir des meubles en bois d'ébène de Macassar de 10 000 à 15 000 F. Notons enfin parmi les objets la bonne tenue des faïences du Midi à des prix nettement moins élevés qu'à Paris. Il faut tout de même compter de 1 000 à 2 000 F pour une assiette de Marseille ou un pot à olives de Moustiers.

GERSAINT.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

CONTREFAÇON DE LA MARQUE (CC) DE LA SOCIÉTÉ CHANEL PAR LA SOCIÉTÉ GARY

Par jugement définitif du 7 juillet 1982, la Troisième Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS :

« Dit que l'utilisation par la Société GARY de la marque (CC) et sa reproduction sur des sacs offerts à la vente et vendus par la Société GARY constituent la contrefaçon de cette marque ;

» Interdit à la Société GARY de faire usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, de ladite marque, sous astreinte définitive de MILLE francs (1 000) par infraction constatée passé un délai de quinze jours à compter de la signification du présent jugement ;

» Condamne la Société GARY à payer à la Société CHANEL la somme de DIX MILLE Francs (10 000) à titre de dommages-intérêts ;

» Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans deux journaux ou revues du choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société GARY sans que le montant de ceux-ci ne dépasse la somme de DIX MILLE francs (10 000) ;

» Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

» La condamne à lui payer la somme de TROIS MILLE francs (3 000) sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

» Déclare irrecevables les actions en garantie formées contre les Sociétés STOLAR et PELLETERIA RIVIERA ;

. . . .

» Condamne la Société GARY aux dépens, à l'exception de ceux concernant l'action en garantie contre la Société PELLETERIA RIVIERA, qui resteront à la charge de la Société STOLAR. »

CONTREFAÇON DE LA MARQUE (CC) DE LA SOCIÉTÉ CHANEL PAR LA SOCIÉTÉ TANY

Par jugement définitif du 7 juillet 1982, la Troisième Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS :

« Dit que l'utilisation par la Société TANY de la marque (CC) et sa reproduction sur des sacs offerts à la vente et vendus constituent la contrefaçon de cette marque ;

» Interdit à la Société TANY de faire usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, de ladite marque, sous astreinte définitive de MILLE francs (1 000) par infraction constatée passé un délai de quinze jours à compter de la signification du présent jugement ;

» Condamne la Société TANY à payer à la Société CHANEL une somme de DIX MILLE francs (10 000) à titre de dommages-intérêts ;

» Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans deux journaux ou revues du choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société TANY sans que le montant global de ceux-ci ne dépasse la somme de DIX MILLE francs (10 000) ;

» Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

» La condamne à lui payer la somme de TROIS MILLE francs (3 000) sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

» Déclare irrecevables les actions en garantie formées contre la Société STOLAR et contre les Sociétés PELLETERIA RIVIERA et FALLIERO SPINELLE ;

. . . .

» Condamne la Société TANY aux dépens de l'action principale et de son action en garantie contre la Société STOLAR ;

» Laisse à la charge de la Société STOLAR les dépens de son action contre la Société PELLETERIA RIVIERA ;

» Laisse à la charge de la Société PELLETERIA RIVIERA les dépens de son action contre la Société FALLIERO SPINELLE. »

CONTREFAÇON DE LA MARQUE (CC) DE LA SOCIÉTÉ CHANEL PAR LA SOCIÉTÉ GAELLE

Par jugement définitif du 7 juillet 1982, la Troisième Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS :

« Dit que l'utilisation par la Société GAELLE de la marque (CC) et sa reproduction sur des sacs offerts à la vente et vendus constituent la contrefaçon de cette marque ;

» Interdit à la Société GAELLE de faire usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, de ladite marque, sous astreinte définitive de MILLE francs (1 000) ...;

» Condamne la Société GAELLE à payer à la Société CHANEL la somme de DIX MILLE Francs (10 000) à titre de dommages-intérêts ;

» Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans deux journaux ou revues du choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société GAELLE sans que le montant global de ceux-ci ne dépasse la somme de DIX MILLE francs (10 000) ;

» Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

» La condamne à lui payer la somme de TROIS MILLE francs (3 000) sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

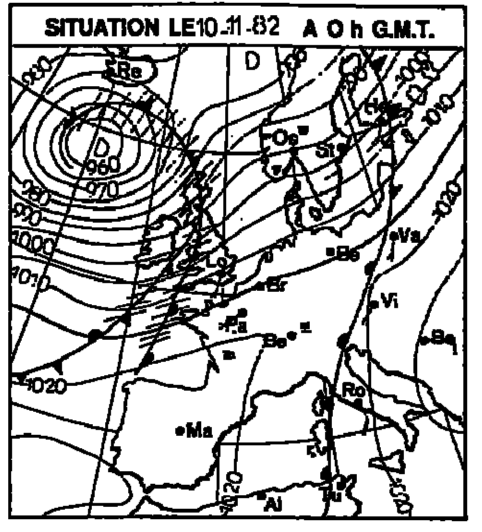
» Déclare irrecevables les actions en garantie formées contre la Société STOLAR et contre la Société PELLETERIA RIVIERA ;

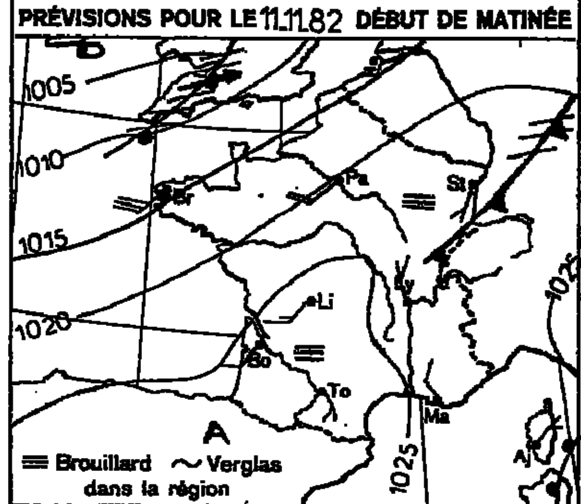
. . . .

» Condamne la Société GAELLE aux dépens de l'action principale et de l'action en garantie contre la Société STOLAR ;

» Laisse à la charge de la Société STOLAR les dépens de son action en garantie contre la Société PELLETERIA RIVIERA. »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 novembre à 0 heure et le jeudi 11 novembre à minuit :

Un courant de sud-ouest assez rapide s'est établi de l'Atlantique à la France. Les perturbations circuleront au nord de la France au niveau des Iles Britanniques et ne déborderont que sur l'extrême ouest.

Jeudi, quelques résidus orageux sur les Alpes en début de journée, des éclaircies ensuite. Sur la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, un peu de pluie accompagne un passage nuageux.

Ailleurs, le matin temps nuageux et brumeux avec des bancs de brouillard de l'Aquitaine au Massif Central et aux Vosges. Au cours de la matinée, belles éclaircies sur la région au sud de la Loire, sur le Sud-Est et le Centre-Est.

Par contre, de la Bretagne à la Normandie et à la Picardie, le ciel restera assez nuageux et de nouvelles pluies arriveront à la pointe de Bretagne en soirée. Sur l'Orléanais, le Bassin parisien et la Champagne, un petit espoir d'éclaircies également, mais plus ponctuelles.

Températures sans grand changement : 5 à 7° le matin, 15 à 19° l'après-midi.

Le vent sera assez faible sur la majeure partie de la France. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort uniquement sur les côtes bretonnes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 novembre, à 7 heures de 1018,4 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 novembre ; le second le minimum de la nuit du 9 au 10 novembre) : Ajaccio, 19 et 13 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 15 et 6 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 5 ; Dijon, 16 et 5 ; Grenoble, 14 et 6 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille-Marignane, 19 et 8 ; Nancy, 15 et 6 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 6 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 18 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 17 et 8 ; Berlin, 14 et 7 ; Bonn, 15 et 8 ; Bruxelles, 13 et 9 ; Le Caire, 18 et 12 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 12 et 9 ; Dakar, 28 et 23 ; Djerba, 25 et 16 ; Genève, 15 et 3 ; Jérusalem, 10 et 4 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 15 et 8 ; Luxembourg, 11 et 7 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 13 et 5 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 20 et 15 ; Stockholm, 9 et 8 ; Tozeur, 26 et 17 ; Tunis, 26 et 14.

BREF

CIRCULATION

AUTOROUTE A-26 : OUVERTURE DE LA SECTION ARRAS-CAMBRAI. — La section Arras-Cambrai-sud de l'autoroute Calais-Dijon, A-26, est ouverte à la circulation le 10 novembre. Cette section, longue de 36 kilomètres, s'insère dans le futur axe routier qui permettra aux usagers et transporteurs européens d'éviter l'agglomération parisienne pour se rendre dans les Alpes ou le Bassin méditerranéen.

FORMATION PERMANENTE

DÉCENTRALISATION ET COMMUNICATION. — La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente organise à Pau du 17 au 19 novembre, un colloque sur le thème « Décentralisation et communication sociale locale ». Ouvert aux professionnels de la communication, aux élus locaux, aux responsables d'associations et à tous les acteurs de l'économie sociale, ce colloque abordera les expériences régionales en matière de radio, télévision, réseaux de vidéocommunication et télématique. Il sera animé par des représentants des ministères de la culture, du temps libre et de la communication.

★ Centre national audiovisuel : 15, rue Érard, 75012 Paris (tél. : 344-68-09).

STAGES

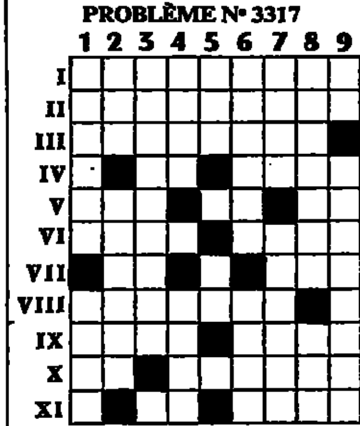
L'AFRIQUE ET L'ASIE. — Le quarante-troisième stage de perfectionnement du Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes commence ce 10 novembre et durera jusqu'au 15 juin 1983. Les conférences sous forme de « tables rondes » consacrées aux problèmes actuels d'ordre social, politique, administratif et économique des pays du tiers-monde auront lieu un jour par semaine, le mercredi.

Ce stage est réservé aux fonctionnaires et agents de l'État présentés par leurs administrations et aux cadres du secteur privé présentés par leurs établissements.

★ Secrétariat du C.H.E.A.M., 13, rue du Four, 75006 Paris, tél. : 326-96-90.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3317



HORIZONTALEMENT

I. S'utilise quand on a fait le point. — II. Doivent leur coloration à des traces d'oxyde de chrome. — III. Jeunes femmes qui pouvaient se tenir sur un bras. — IV. Conjonction. Ville d'Angleterre. — V. Pour une Chinoise qui doit se mettre la ceinture. Pronom. Possessif. — VI. Sorte de foire. Participe qui peut se rapporter à un terme. — VII. Mot d'enfant. Mot qui peut valoir un renvoi. — VIII. Un mot qui vaut quatre termes. — IX. Des rochers en Provence. Une île qui ferme le golfe de Riga. — X. Pour lier. Rend lumineux. — XI. Un point sur la carte. Etait belliqueux.

VERTICALEMENT

1. On a bonne mine quand il est double. Ne sont pas belles quand elles sont noires. — 2. L'intérieur d'une bouche. A poil pour la garde. — 3. Nom qu'on peut donner à une nourrice. — 4. Sa synthèse fut réalisée par Wölher. Détérioras. — 5. Fait la grimace. Animal. — 6. Qualifie un cheval atteint de synovite articulaire. N'ondule pas naturellement. — 7. Général allemand qui fut un as de la chasse. N'avait pas besoin de compter. — 8. Etat de l'Afrique australe. Touché. — 9. Préposition. Corps mous.

Solution du problème n° 3316

Horizontalement

I. Chien. Fer. — II. Austérité. — III. Smart. Le. — IV. Côte. Ma. — V. Ari. Unau. — VI. Discrédit. — VII. Es. Outre. — VIII. Utile. Euh ! — IX. Séné. Iule. — X. Escrocs. — XI. Aériens (antennes.)

Verticalement

1. Cascadeuses. — 2. Humoristes. — 3. Isatis. Inca. — 4. Etre. Colère. — 5. Net. Rue. Or. — 6. Muet. Ici. — 7. Filandreuse. — 8. Eté. Aïeul. — 9. Ré. Out. Hers.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 NOVEMBRE

« L'atelier de François Desportes », 15 h, musée du Louvres, entrée du Pavillon de Flore (Approche de l'Art).

« Degas, Manet, Renoir », 15 h, musée du Jeu de Paume (Arts et curiosités de Paris).

« Clignancourt », 14 h 30, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Place des Vosges », 14 h 30, 1, place des Vosges (M[me] Romann).

« Musée du Grand-Orient de France », 14 h 45, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« La place des Vosges », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 novembre :

UN DÉCRET

● Relatif à la prime spéciale d'équipement de terrains pour le camping ou le stationnement des caravanes de tourisme.

DES ARRÊTÉS

● Portant revalorisation des prestations des régimes d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales.

● Fixant l'index de correction applicable à la rémunération de certains personnels militaires et civils.

● Portant fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales, institué par le décret du 23 décembre 1970. (Ircantec).

CONFÉRENCES

15 h : 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, M[me] C. Thibaut : « Les grandes réalisations de l'urbanisme en France ».

19 h : 14, Cours Albert-I[er], M. J. Bourgeois : « Du chant » (les amis de Richard Wagner).

19 h 45 : 12, rue Vivienne, M. C. Truchot : « Les différentes formes de Yoga » (Ergonia).

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et le vécu quotidien » (Loge unie des Théosophes). (Entrée libre.)

20 h 30 : 26, rue Bergère, M[me] M. de Surany : « Le cœur fleurit sur les visages » (L'Homme et la connaissance).

Les cérémonies du 11 novembre

L'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 donnera lieu à plusieurs cérémonies à Paris, tandis que, en province, les rassemblements traditionnels s'effectueront autour des monuments au morts. M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, dans un message, a déclaré que ces cérémonies doivent être *« unè incitation à la réflexion »* pour *« l'affirmation publique de la solidarité et de l'unité des Françaises et des Français »*.

● *Dès le mercredi 10 novembre*, à 18 h 15, sous l'Arc de triomphe de l'Etoile, la médaille d'or du Soldat inconnu sera remise à M. Jean Laurain par M. Lelio Lagorio, ministre de la défense de la République italienne, en présence de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense.

● *Jeudi 11 novembre*, à 9 heures, messe solennelle en l'église Saint-Louis-des-Invalides, sous la présidence de Mgr Lustiger, archevêque de Paris, et en présence de M. Pierre Mauroy, premier ministre.

A 10 h 30, dépôt de gerbes devant la plaque commémorative de la manifestation d'étudiants, le 11 novembre 1940, apposée sur l'immeuble situé à l'angle des Champs-Elysées et de la rue de Tilsitt.

A 10 h 45, cérémonie à l'Arc de triomphe de l'Etoile, avec revue des troupes par le président de la République.

Pour cette commémoration, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a décidé de présenter, outre les unités traditionnelles (écoles militaires et Garde républicaine), les forces de paix qui, en 1982, ont été envoyées au Proche-Orient. Ces forces, matérialisant la politique française de présence, d'équilibre et de paix dans ce secteur, seront représentées par des unités ayant participé à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), à la Force multinationale des observateurs du Sinaï (F.M.O.), à la force multinationale d'interposition de Beyrouth, ainsi que par des unités de la force multinationale de sécurité de Beyrouth.

A 11 h 45, remise de décorations ; vers 11 h 40, départ de M. Mitterrand en direction du monument élevé à la mémoire de Clemenceau. A 15 heures, cérémonies organisées aux camps de Rethondes et Royallieu, près de Compiègne, en présence de M. Jean Laurain. De 21 heures à 23 heures, veillée sous l'Arc de triomphe de l'Etoile. Rappelons que la collecte du Bleuet de France, autorisée sur la voie publique ce jour-là, a pour but d'apporter à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre les fonds nécessaires à l'amélioration du sort des victimes de guerre les plus déshéritées.

⁂

Enfin, à l'occasion du 11 novembre, des décorations (Légion d'honneur, Mérite et Médaille militaires) sont attribuées aux « *personnels qui se sont distingués au Liban* ». Le général Jean-Claude Coullon, chargé de préparer la participation française à la FINUL, et le colonel Jean-Gérard Delattre, qui a commandé pendant plus d'un an les éléments français de la FINUL, ont été promus commandeurs de la Légion d'honneur.

● *M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants*, a posé mardi 9 novembre à Brisson (Nièvre), la première pierre du futur musée de la Résistance. Le ministre a visité également, à Dun-les-Places, les lieux où se sont produits, le 26 juin 1944, de farouches combats entre les maquisards et les troupes nazies. Le musée, qui sera inauguré le 26 juin par M. François Mitterrand, s'étendra sur 200 m², en annexe de la maison du parc naturel du Morvan.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont promus commandeurs :
MM. Jean-Claude Coullon, Jean Delature.

Est promu officier :
M. Robert Richard.

Sont promus chevaliers :
MM. Louis Corbobesse, René Faberon, Lucien Thomas, Jacques Hosteins, François Dupont-Nivet, François Koscher.

DÉFENSE (déportés résistants)

Est élevé à la dignité de grand-croix :
M. Charles Vedel.

Sont élevés à la dignité de grand officier :
MM. Jacques Morin, Vincent Planque.

Sont promus commandeurs :
MM. Hippolyte de Grimal, Elie Camrrubi, Geoffroy de Clercq, Pierre Dupuy, Jean Germaneau, Louis Molina, Charles Verny, Antonin Veyssière, Olivier Giuly, Fabien Courtaud, M[me] Madeleine Dietrich, MM. Jules Hueber, Aimé Jaurou, Léon Rabinovitch, M[me] Sylvina Roussel, MM. Félix Simon, Henri Thevenet.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Une grande Société de services (550 établissements en France) recherche pour sa Direction du Personnel à PARIS son

RESPONSABLE DU SERVICE PAYE ET LIAISONS INFORMATIQUES

Animant l'équipe de travail qui lui est confiée il devra assurer les missions suivantes :

— recueillir et contrôler les données nécessaires pour le traitement de la paye informatisée et des charges sociales d'environ 5000 salariés pour la société et ses filiales.

— concevoir, proposer puis mettre en place, en liaison avec les responsables du plan informatique et les différents utilisateurs, à l'horizon 85, un nouveau système de paye informatisé et décentralisé du personnel.

Il est demandé une formation supérieure, de très bonnes connaissances en matière de législation sociale et fiscale, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la paye et de l'informatique de gestion de personnel, de réelles aptitudes à animer et encadrer une équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 50748 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Conseil en Ressources Humaines

CONSULTANT

Médecin, Pharmacien, Vétérinaire.

EGOR BIOMEDICAL, département du Groupe EGOR, recherche les spécialistes pour les industries pharmaceutique, cosmétologique, biologique...

La volonté du Groupe de développer (en termes quantitatif et qualitatif) cette activité, nécessite la création d'un nouveau poste de consultant.

Travaillant en équipe avec le Pharmacien responsable d'EGOR BIOMEDICAL, sa mission sera double : conduire les opérations de recrutement de cadres à fort potentiel et participer au développement du département.
Il bénéficiera d'une formation complète à nos techniques.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de 28 ans minimum. De préférence médecin, il peut être également pharmacien ou vétérinaire. Naturellement ouvert aux sciences humaines, il s'intéresse aussi à l'économie. Il devra construire et mettre *en œuvre une stratégie marketing dans le but d'améliorer notre présence auprès des* différentes industries concernées.

Nous remercions les candidats intéressés par cette offre, de prendre un premier contact (lettre manuscrite) avec Anne-Marie HAUGOU : réf. M/EBM 83.

EGOR BIOMEDICAL
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Cabinet Lavoix Conseils en brevets recherche pour travail à domicile, Traducteurs-techniques Ingénieurs ayant si possible expérience Brevets anglais-français, allemand-français. *Chimie*, mécanique, électronique. Env. C.V. 2, place d'Estienne-d'Orves, Paris 9e.

Les possibilités d'emplois à *l'étranger sont nombreuses et* variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

FILIALE IMPORTANTE BANQUE PARIS 2ème
spécialisée dans la gestion et le placement de portefeuilles de valeurs mobilières
recherche

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL

— Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce
— Ayant le goût et l'aptitude pour la démarche commerciale
— *Possédant une première expérience de* 2 ou 3 ans dans une activité commerciale.

Envoyer C.V. manuscrit à No 51.696 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01*, qui transm.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE?

Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de *JEUNES COLLABORATEURS* ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 51531 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de son développement ARGOS — Société de conseils — recherche :

— UN PROGRAMMEUR expérimenté IBM *38* (GAP III) disponible rapidement ;

Env. C.V., photo, prét. et date de disponibilité à : ARGOS, *17, rue Lamandé, 75017 PARIS.*

INSTITUT D'ANALYSE & DE PROGRAMMATION

recrute

enseignant haut niveau

Formation supérieure Ingénieur ou équivalent

376.42.03 31, cours des Juilliottes 94700 Maisons-Alfort

Sté PROMOTION IMMOBILIÈRE

recherche

CONSEILLER FINANCIER

35 ANS MINIMUM.

10 ans d'expérience pour placement à des investisseurs de produits bénéficient de prêts à 6,88 %.

Envoyer C.V., préciser revenu 80, 81, 82, à : Michel LAURENT S.A., 41, av. Montaigne, 75008 PARIS. Téléph. : 723-63-12.

CENTRE MUSICAL

recherche

PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Env. C.V. détaillé + photo Ecrire sous le n° 036249 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉR.
recherche

PROFESSEUR

Organisation administrative. Libre le mardi après-midi 2 h et jeudi après-midi 2 h.

Tél. 747-06-40 M. SEOUDY.

Association départementale recherche

COLLABORATEUR(TRICE) plein temps, pour coordination activités et développement de la danse. Connaissances danse et vie associative exigées.

Envoyer C.V. avant le 15 novembre à : ADIAM 91 105, place des Miroirs, 91000 EVRY.

QUARTZ - HIFI

recherche Paris

DIRECTEUR ADJOINT MAGASIN

6 personnes
C.A. : 20 millions de F.
30 ans minimum.
Solide expérience dans la distribution.
Promotion rapide.
C.V., photo, prétentions : QUARTZ - HIFI
8, rue des Bas-Rogers 92800 PUTEAUX.

IMPORTANTE ASSOCIATION s'occupant de personnes âgées recherche pour PARIS

ASSISTANTE SOCIALE

MI-TEMPS

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo à : OE LEBEUF *6, place de la Madeleine* 75008 PARIS, qui transmettra.

CIE MARITIME recherche

JEUNE COLLABORATEUR

2/3 ans d'expérience, *transport international ou activité transit.*
Bilingue anglais.
Disponible rapidement.
Env. C.V. s/réf. 11.747 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

MAIRIE DE VOISINS-LE BRETONNEUX 78 recrute

ANIMATEUR

2e classe, diplômé BAFA pour direction Centre de Loisirs Associé à l'École CAPASSE ou cycle DEFA souhaité. *Expérience de Direction exigée.* 35 ans minim. Curriculum vitae. Tél. pour R.-V. 044-27-14.

---

capitaux propositions commerciales

Architecte D.P.L.G., 45 ans, cherche sous-traitances d'études pour projet, concours ou autres. Délais rapides. Tél. : 905-16-75 ou 996-47-32.

travail à domicile

Disponible pour tous travaux comptables à domicile, toutes déclarations sociales et fiscales comprises. Tél. : 239-15-58.

CHERCHE TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

Secrétaire possédant machine cherche ts travaux manuscrits à dactylographier. Téléphone : 471-05-56.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre TALBOT HORIZON, *année 1978, 73 000 km. Prix :* 18.000 F. Tél. : 459-65-31 après 18 heures.

de 8 à 11 C.V.

VW COMBI 1971
110 000 km
Culasse et embrayage neufs
Pneus bons.
Accessoires : van extérieur. Téléphone : (21) 08-48-36.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- *JOURNALISTES (presse écrite et parlée)*

INGÉNIEUR formation A. et M., 53 ans, anglais, espagnol courants, notions allemand, 25 ans d'expériences réalisations-ventes ensemble industriels clés en main.
RECHERCHE : responsabilités de coordination et assistance auprès d'un patron des maîtres d'œuvres d'une opération complexe d'investisse*ment portant sur des réalisations nouvelles* France-Étranger (accepte missions à durées déterminées). (Section BCO/JCB 287).

CADRE DE HAUT NIVEAU, 37 ans, ingénieur en électronique (CNAM), diplômé de management, anglais courant, italien (bonnes notions). Grande expérience en commerce international de produits de haute technologie. Négociations haut niveau (banque, administration). Juridique. Connaissance pratique de la comptabilité anglo-saxonne.
RECHERCHE : Études de marché sur contrat à durée déterminée avec possibilité financement par organismes d'aide à l'exportation. Paris, région parisienne. (Section BCO/JCB 288).

CADRE SUPÉRIEUR. Expérience et formations longues et diversifiées. Secrétaire général d'un organisme public - Chef de personnel - Docteur en sciences humaines.
RECHERCHE : direction du personnel ou fortes responsabilités dans vie associative ou relationnelle. Disponible dans l'immédiat. (Section BCO/JCB 289).

11 ans DE PUBLICITÉ, 31 ans, responsable du département édition en tant que **CHEF DE GROUPE DE CRÉATION** (de la conception à la réalisation excepté rédaction et illustration). **GOUT** pour la recherche (mise en page d'annonces, brochures, dépliants, sigles, panneaux, décor sur camionnettes). Bons contacts avec clients et fournisseurs.
RECHERCHE : situation similaire ou assimilée désirant renforcer équipe sur Paris. Place stable. Libre de suite. (Section BCO/JCB 290).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. diplômée d'Anglais cherche place au pair beaucoup *d'expérience avec les enfants*, cours d'Anglais bonnes référ. Tél. (16)-25-24-44-09 avant 18 H.

Couple 45 ans, cherche gardiennage, immeuble Paris. H. pouvant effectuer entretien M. CARIOU 12, rue Saint-Sabin 75011.

HOTELLERIE
Cuisinier 44 ans, sér. réf. ch. place, salle à manger, direction Téléph. : 585-28-46 ap. 17 h.

Etudiante E.S.I.T., 2e année traduction (Français — Anglais — Espagnol) licence Anglais, expér. enseignement, cherche emploi mi-temps.

Ecr. s/n° 3852 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES.* 5, *rue des Italiens*, 75009 Paris.

J. H. 23 ans, libéré O.M. Bac D, niveau DUT gestion, *recherche emploi.* Ecrire DERRIEN 17, rue Pinel 93200 Saint-Denis.

---

emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

SOCIETE GRENOBLOISE D'ETUDES ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

SOGREAH

Ingénieurs Conseils

La maîtrise de l'eau dans le monde.

INGENIEUR D'AFFAIRES

DANS LE DOMAINE *DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES, URBAINS ET INDUSTRIELS*

LE POSTE :
— Recherche d'affaires nouvelles dans les études d'alimentation en eau potable d'assainissement urbain, en FRANCE et à l'ÉTRANGER, notamment dans les pays en voie de développement
— Participation à l'établissement de propositions et suivi de leur aboutissement.
— Négociation des contrats et suivi de leur réalisation sur le plan technique et financier.
— Préparation et suivi de la politique commerciale et du budget du Département.

LE PROFIL :
— Ingénieur diplômé,
— Expérience de 10 années minimum dans le domaine de l'assainissement, du traitement des eaux et de l'alimentation en eau potable,
— Connaissance de l'anglais impérative,
— Aptitude à la négociation commerciale et au dialogue avec les Responsables de projets
— *Disponibilité pour déplacements* fréquents de courte ou moyenne durée à l'étranger.

Poste basé à GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé et photographie à : SOGREAH - Service du Personnel BP 172 X - 38042 Grenoble Cedex.

groupe d'ingénierie *S.CONSULT*

DIRECTOR

International Finance and Planning

ActionAid is a leading development agency with a highly impressive growth rate over the past decade. It is presently working in Asia and Africa to overcome some of the problems faced by young people and communities in poor rural areas. Further major expansion is planned.

We are now looking for an Accountant to take charge of the effective financial management of the Charity's resources. He/she will be London based but must be prepared to travel overseas.

Experience in computer based management information and control systems is essential and previous personal responsibility for their implementation most advantageous.

An internationally recognised accounting qualification is preferred and *candidates should be able to show evidence of vigorous leadership, sound* judgement and long range planning skills. Relevant international experience is more important than age.

The role offers considerable scope to make a significant contribution to the work of the Charity and terms will reflect adequately the scale of responsibility in the job.

Please write in the first instance to Ron Tucker, Personnel Manager, ActionAid, 146 Queen Victoria Street, London EC4V 4BX.

LE CENTRE RÉUNIONNAIS D'ACTION CULTURELLE recrute

UN DIRECTEUR

Niveau BAC + 4 ou équivalent connaissance du droit du travail, fiscalité, gestion et comptabilité, connaissance du monde artistique, de l'organisation et de la réalisation de spectacles (audio-visuel, théâtre, *musique, etc...)* ou direction de CAC.
Les candidatures doivent être adressées avec curriculum vitae avant le 24 novembre 1982 au Président du CRAC, jardin de l'Etat, B.P. 1.025, 97400 SAINT-DENIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Vend 2 armoires laquées blanc *cassé lingerie-penderie, état* neuf, l'une 1.000 F, l'autre 1.500 F. Tél. 257-71-71 matin et soir au 257-31-57.

Artisans

Peinture, papier, moquette, vitrification. TÉL. : 878-96-13.

LAVEUR DE VITRES
Prix modérés (ex. : 60 F T.T.C. pour un F3). Tél. : 889-81-32.

Bijoux

OLIVINE

ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes. ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or *et argent, antiquités.* Déplacements à domicile, 6, rue de Tocqueville, 17e. Mo VILLIERS - 763-27-31. EXPERTISE GRATUITE.

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Apprenez l'anglais cours intensifs « Regency School » (Ramsgate). Rens. Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95600 Eaubonne. Tél. 959-26-33.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantis par artisan, facteur. DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Tél. : 840-69-52.

Décoration

PAILLE JAPONAISE

VÉRITABLE 14 F le m²

MOQUETTE SOLDE

Laine de 40 à 70 F le m² Artisans. *Récupérateurs.* 8-10, impasse Saint-Sébastien, Paris-11e. Tél. : 355-66-50.

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP, vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.

A PARTIR DE

160 F le rouleau (7,90 m × 0,91)

Grand choix de coloris et de pailles. Magasin d'exposition : CAP, *37, rue de Citeaux,* 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Cours spéciaux de Noël

★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le logement en famille également possible.

★ Pas de limite d'âge (jeunes de 16 à 18 a.). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).

Piscine couverte, sauna, discothèque, etc., à *100 km de Londres.*

Agréé par le British Council and Arels.

Pr broch. en couleur et formul. d'inscript. Ecr. à REGENCY SHOOL OF ENGLISH

ROYAL CRESCENT RAMSGATE KENT, G.-B. *Téléphone : 8435 12 12*
ou
Mme BOUILLON, 4, r. de la Persévérance, 95600 Eaubonne, France. *Tél. (3) 959-26-33 soir.*

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR

Téléphone : 842-42-62
334, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.400 F *Paris.* SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE
40 km Paris, tout confort.
Tél. (16-4) 426-75-28.

Vacances Tourisme Loisirs

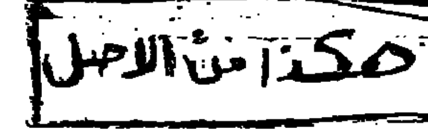
SPORTS D'HIVER, HTE-SAVOIE, locations meublées semaine, HEURO-VACANCES, B.P. 18, GAILLARD 74240. Tél. (50) 38-74-02.

GRAU-D'AGDE
Propriétaire loue F2 + garage. 200 mètres plage pour JUIN, JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE. Ecr. n° 892.089 Havas Béziers.

SKI NOEL FÉVRIER
6-17 ans. Encadrés par professeurs. Tél. : 322-85-14.

SKI DE FOND DANS LE HAUT-JURA

A 4 h 1/2 de Paris.
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes. Calme, repos. tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine du dimanche au dimanche.
Ecrire LE CRET-L'AGNEAU, LA LONGEVILLE, 25650 Montbenoit ou tél. (81) 38-12-51.



Le Monde

équipement

PÊCHE

Harengs franco-soviétiques à Boulogne-sur-Mer

De notre correspondant

Lille. – Ancré au port de Boulogne-sur-Mer depuis le 8 novembre, un chalutier-usine soviétique, le *Ribny-Murnman* (165 mètres de long, 250 hommes d'équipage), traitera sur place 200 tonnes de hareng frais chaque jour pendant six semaines. Au minimum, les chalutiers boulonnais et les bateaux du secteur artisanal d'Etaples lui livreront environ 3 000 tonnes de poisson.

Cet accord signé par le syndicat des armateurs de Boulogne et les autorités soviétiques est très bien accueilli dans le monde de la pêche. En effet, la production boulonnaise de hareng dépassait largement les demandes des mareyeurs, des industries de transformation et des exportateurs, ce qui provoquait de grandes irrégularités dans les cours.

Les Soviétiques achèteront les harengs au prix de 1,75 F le kilo. La flotille boulonnaise pourra donc accroître les quantités de hareng qu'elle pêche, bien entendu dans les limites des quotas fixés à Bruxelles, à des prix convenables. De leur côté, les Soviétiques, qui n'ont pas l'autorisation de pêcher dans les eaux communautaires, considèrent aussi ce contrat comme avantageux. Notons enfin qu'un accord pour cette opération a été signé entre le syndicat des armateurs et les syndicats de marins C.F.D.T et C.G.T. – G.S.

L'armement de Bordeaux S.N.P.L. renonce à sa campagne aux îles Kerguelen

De notre correspondant.

Bordeaux. – La S.N.P.L. (Société nouvelle de pêche lointaine), premier armement français du secteur dit de la grande pêche, a renoncé à la campagne de six mois qu'elle devait entreprendre en 1982-1983 autour de l'archipel des Kerguelen, dans l'émisphère austral. Ce renoncement, après d'importants investissements (2,5 millions de francs) consentis pour modifier le *Zélande* – le chalutier congélateur qui devait participer à cette campagne, – est expliqué par plusieurs facteurs : la mauvaise commercialisation du poisson pêché lors de la première campagne de l'été 1981 et surtout par les mauvais résultats de celle de 1982.

De plus, l'administration des TAAF (Terres australes et antarctiques françaises) a augmenté le quota accordé aux flotilles russes (48 000 tonnes en deux ans contre 38 000 tonnes), mais n'a nullement renforcé la présence des observateurs français sur les bateaux soviétiques. Les pêcheurs bordelais auraient souhaité que l'administration française adopte un système de surveillance rigoureux à l'image de celui qui est en vigueur dans les eaux canadiennes où ils vont pêcher la morue.

Les responsables de la S.N.P.L. ont un autre sujet d'inquiétude : l'accès aux zones traditionnelles de pêche, c'est-à-dire les bancs du Saint-Laurent. En effet, ils estiment que les campagnes menées contre la chasse aux bébés phoques peuvent non seulement compromettre leur accès aux eaux canadiennes, mais aussi le stock de morues : « *Il est indispensable*, estiment-ils *que le Canada prenne des mesures de protection devant le risque de voir les phoques se multiplier à un rythme trop important. Leur population est évaluée à ce jour à environ deux millions d'individus. Dans dix ans, elle sera multipliée par deux. 180 000 phoques sont tués chaque année. Si l'on compte que chaque individu mange en moyenne une tonne et demie de poisson par an, c'est trois millions de tonnes qui sont mangées annuellement par les colonies de phoques.* »

P.C.

Les Japonais et la chasse à la baleine

Comme il l'avait annoncé la semaine dernière (*le Monde* du 6 novembre), le gouvernement japonais vient de présenter ses objections à la décision prise en juillet dernier par la commission baleinière internationale d'interdire totalement la chasse à la baleine à partir de 1986. Cette procédure, prévue par les conventions internationales, permet au Japon de ne pas appliquer les décisions de la commission. M. Yoshio Sakurauchi, ministre des affaires étrangères, a précisé qu'il n'entendait pas défier l'interdiction, mais seulement exprimer ses réserves. Il souhaite que la commission réexamine le problème dans son ensemble et dépose de nouvelles conclusions d'ici à trois ans. Le Pérou, seul allié des Japonais dans la guerre de la baleine en a fait autant.

Compte tenu de la composition de la commission dont un nombre croissant de membres sont favorables à un moratoire (25 sur 32), il est peu probable qu'elle revienne sur sa recommandation. Les Japonais, qui le savent, se disent prêts dans un esprit de conciliation à respecter les quotas de prises pour chaque espèce, notamment les moins nombreuses, pourvus que ces quotas ne soient pas trop restrictifs. Les pêcheurs japonais ont capturé, l'an dernier, près de 5 000 cétacés.

URBANISME

M. Jacques Chirac rend le gouvernement responsable de la crise du logement à Paris

« *Je jette un cri d'alarme devant la dégradation dangereuse de la situation du logement dans la capitale.* » Au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, mardi 9 novembre, M. Jacques Chirac a manifesté son inquiétude devant « *les symptômes d'une crise du logement qui se manifestent depuis plusieurs mois à Paris, en région parisienne ainsi que dans toutes les grandes agglomérations du pays* ».

« *A Paris*, a déclaré le maire, *ce phénomène se caractérise à la fois par la pénurie croissante du nombre des logements offerts à la location, par la cherté de la construction privée, par une désorganisation du marché, une anarchie des prix et par les difficultés de plus en plus grandes que connaît la municipalité pour obtenir de l'Etat les fonds nécessaires à la construction de logements sociaux.* »

M. Jacques Chirac s'est efforcé d'identifier les responsables d'une telle situation. La pénurie des appartement à louer ? Elle serait la conséquence du vote en juin 1982 d'un nouveau texte dit « *loi Quilliot* » sur les droits et devoirs respectifs des locataires et des propriétaires. Ces derniers ont réflexe de rétention car « *ils perdent la possibilité de retrouver la disponibilité de leur logement, de fixer librement le montant du loyer et d'obtenir l'éviction du locataire en cas de non paiement* ».

Cette pénurie a entraîné une hausse excessive des loyers elle-même facteur d'inflation et d'injustice sociale. « *Les victimes*, a affirmé M. Chirac, *sont ceux-là même que la loi entendait protéger : c'est-à-dire les candidats locataires les plus vulnérables, souvent à revenu modeste, les jeunes ménages et les personnes âgées.* »

La crise de la construction privée (1 700 logements neufs à vendre actuellement pour tout Paris), voici comme le maire l'explique : « *La loi Quilliot, le blocage des loyers, la hausse des taux d'intérêt, le menace d'un impôt foncier déclaratif, l'orientation forcée des investisseurs vers les besoins du Trésor public.* »

Les difficultés de la construction sociale ? M. Chirac les explique par « *l'écart considérable entre les besoins de Paris et les crédits accordés par le ministère de l'urbanisme et du logement* ». L'hôtel de ville aurait demandé 1 547 millions de subventions pour les prêts locatifs aidés en 1982 : il a reçu 876 millions. Il avait aussi sollicité 80 millions de subventions pour surcharges foncières (destinées à compenser le prix très élevé des terrains dans les grandes villes). Il a touché 23 millions.

En outre, selon M. Chirac, l'Etat a payé avec irrégularité et retard ce qui a entraîné un grand désordre dans le démarrage des chantiers.

A tous ces maux, quels remèdes ? Pour relancer le marché des appartements en location il faut, selon le maire de Paris, réviser les lois de 1948 et de 1982 pour rétablir la confiance chez les propriétaires et investisseurs. Comment ? « *En augmentant la rentabilité locative du parc ancien ; en autorisant les réajustements des loyers au départ des locataires.* »

Pour les logements sociaux ? M. Chirac veut compenser l'absence de subvention pour surcharges foncières en « *diminuant le contingent préfectoral de réservation de logements et en recourant à l'aide du 1 % patronal* ». En outre il demande à l'Etat de « signifier dès le début de l'an prochain le montant des dotations pour les prêts locatifs aidés et des subventions foncières sur lesquelles la Ville pourra compter en 1982 ».

Enfin puisque la capitale « *n'obtient pas de l'Etat ce à quoi elle a droit* » elle est en train de négocier avec la région Ile-de-France un contrat par lequel la Ville obtiendrait des subventions au taux de 35 % pour achat de terrains (1).

[L'Hôtel de Ville avait annoncé une conférence de presse sur « *la politique menée par la Ville en faveur du logement social* ». Le maire a évoqué surtout « *la crise du logement à Paris* » et les responsabilités que, selon lui, le gouvernement porte en la matière. Cette offensive politique a été entamée, dès le mois de mai, sur l'aide de l'Etat au financement des logements sociaux que M. Chirac estima insuffisante. Elle s'est prolongée en juillet par la publication d'une lettre du maire de Paris au ministre de l'urbanisme et du logement M. Quilliot (*le Monde* du 3 août). Ce dernier l'avait riposté par un communiqué (*le Monde* du 7 août) disant : « *Le gouvernement apportera à la Ville de Paris en 1982 comme en 1981 les crédits proportionnés à son importance.* » A cette polémique s'ajoute aujourd'hui la dénonciation de la pénurie d'appartements à louer imputable, selon le maire de Paris, à la loi Quilliot. Toutes ces controverses ne manquent pas d'intérêt mais les Parisiens ne savent toujours pas combien de logements aidés ou non aidés leur seront proposés l'an prochain soit en vente soit en location. Sur ce point essentiel, M. Chirac n'a donné au cours de cette conférence de presse aucune indication chiffrée.] M.A.R.

(1) Au cours d'une réunion de presse ce même jour, M. Michel Giraud, président du conseil régional, a précisé que ce contrat permettrait « *de construire à Paris des logements locatifs pour les classes moyennes qui sont systématiquement écartées à la fois du locatif libre (trop cher) et du locatif social (dépassement du plafond de ressources).* ».

● *Les architectes et la crise du bâtiment.* – Le conseil régional de l'ordre des architectes de l'Ile-de-France et le « *Nouvel Economiste* » ont organisé à Paris un « forum économique » sur le thème « *promouvoir l'architecture pour relancer la construction* ».

A cette occasion, le conseil régional de l'Ile-de-France a formulé une série de propositions pour lutter contre l'« *effondrement* » de l'industrie du bâtiment.

TRANSPORTS

UNE IMPORTANTE COMMANDE D'ALITALIA

Douglas contre Airbus

La compagnie italienne Alitalia vient de prendre une option sur trente exemplaires du biréacteur court et moyen-courrier américain McDonnell Douglas DC-980, conçu pour transporter cent soixante à cent soixante-douze passagers. Si le montage *prévu est accepté par les autorités* gouvernementales italiennes, Alitalia recevra ces avions entre décembre 1983 et la fin de 1986.

Cette décision met un terme, au moins provisoirement, aux espoirs qu'avait pu nourrir Airbus Industries de voir Alitalia remplacer certaines éléments vieillissants de sa flotte (DC-930 et 40 et Boeing-727) par son modèle A 310 de deux cents places. La direction de la compagnie explique que la capacité du DC-980 correspond mieux à ses besoins actuels sur le marché des moyen-courriers et que son coût est moins élevé que celui des nouveaux avions. On ajoute qu'il s'agit d'une solution d'attente dans la perspective de l'arrivée sur le marché à la fin de la décennie, des futurs moyen-courriers.

Il semble aussi que les conditions consenties par le constructeur soient particulièrement favorables au transporteur italien. En dépit du mutisme officiel, on croit savoir que le prix offert par McDonnell Douglas est très sensiblement inférieur à celui du catalogue (23,5 millions de dollars l'unité), que les compensations proposées à l'industrie aéronautique italienne couvriraient largement le montant du contrat et qu'enfin le fabricant se serait engagé à racheter un certain nombre de DC-9 et de Boeing-727 usagés d'Alitalia.

En dépit de toutes ces concessions, McDonnell Douglas n'est pas forcément perdant. Le carnet de commandes de son gros porteur DC-10 étant désormais pratiquement vide, le seul cheval de bataille du constructeur californien sur le marché civil demeure cet avion dont la conception remonte à une vingtaine d'années. Aussi a-t-il multiplié les initiatives commercialespour concurrencer les appareils des nouvelles générations que propose Boeing (757 et 767) et Airbus Industries (A-310). Il y a quelques semaines, McDonnell Douglas a même signé avec Americain Airlines un étonnant contrat de location-association : pendant une période *pouvant aller d'un mois à cinq ans*, selon sa volonté, la compagnie disposera, moyennant un loyer, de vingt DC-980, les éventuels bénéfices d'exploitation étant partagés entre les deux parties. Un accord identique serait sur le point d'être conclu avec T.W.A.

Les efforts de McDonnell Douglas semblent porter leurs fruits. Alors que les ventes de gros porteurs piétinent, que Boeing et Airbus Industries enregistrent des annulations de commandes et des ajournements de livraison, il a en effet placé soixante-treize DC-980 depuis le début du mois d'août. Cette entreprise, dont on ne donnait pas cher lors de son apparition, a enregistré cent quatre-vingt-trois commandes émanant de vingt et une compagnies. Les incertitudes qui pèsent sur le transport aérien, le manque de moyens financiers des compagnies pour payer les coûteux appareils de la nouvelle génération, la relative stabilisation du coût du carburant,qui rend les avions modernes et économiques moins attractifs,expliquent certainement pour une large part le succès d'un programme éprouvé et à peu près amorti.

JAMES SARAZIN.

Remontées de Val-d'Isère : oui, si...

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, lèvera son interdiction de construire une télécabine dans la station de Val-d'Isère, s'il est sûr que le site ne sera pas saccagé (*le Monde* du 3 novembre).

Le ministre a fait savoir au maire de Val-d'Isère que les travaux reprendraient à deux conditions : « *La garantie formelle de remise en état du site dégradé : une somme d'argent constituant une provision pour ces travaux devra être consignée par le maître d'ouvrage.* »

D'autre part, « *en compensation de la perte de valeur de la réserve naturelle du vallon de l'Iseran, il est indispensable qu'une nouvelle réserve de flore de valeur équivalente soit créée* ».

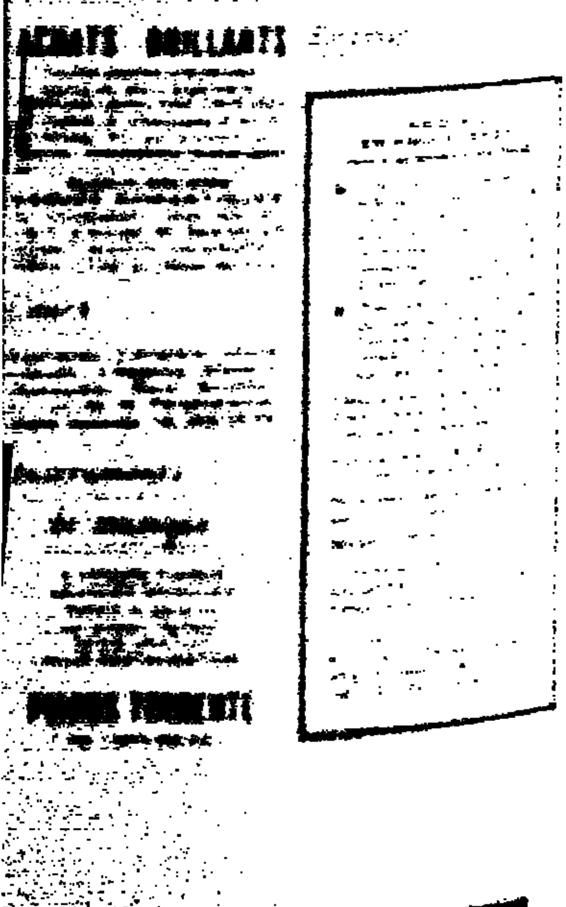
CATASTROPHE

Les intempéries

ACCALMIES MAIS LOURD BILAN

Le mauvais temps qui a sévi depuis le samedi 6 novembre sur l'Europe du Sud, affectant successivement la France, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Italie et la Grèce, ainsi que la Grande-Bretagne (*le Monde* du 10 novembre), a commencé à s'améliorer sensiblement mardi 9 novembre. Mais le bilan des tués – qui s'élevait, ce mercredi 10, à trente-cinq personnes (quinze en Espagne, douze en France, quatre au Portugal, trois dans la principauté d'Andorre et un en Italie) – pourrait encore augmenter, cinq personnes portées disparues en Espagne n'ayant pas encore été retrouvées.

Notre correspondant à Perpignan nous indique que l'agglomération d'Andorre-la-Vieille (principauté d'Andorre) et tous les villages avoisinants ont été particulièrement touchés, un point d'être restés isolés pendant près de quarante-huit heures. Les secours et le ravitaillement, notamment en eau potable, y étaient encore, ce mercredi, acheminés par hélicoptères, les routes étant éventrées sur des centaines de mètres en plusieurs endroits.







Le Monde

économie

SOCIAL

Les syndicats et le pouvoir

(Suite de la première page.)

Depuis quelques jours, en effet, M. Edmond Maire hausse le ton, montrant clairement que, à son avis, le gouvernement s'engage dans une mauvaise voie, lourde en risques d'échec tant économique que social et politique.

Le 9 novembre, le secrétaire général de la C.F.D.T. est passé à l'offensive sur trois terrains où le gouvernement, sans que le patronat soit pour autant ménagé, est placé en position d'accusé numéro un.

Sur le pouvoir d'achat du SMIC (1), M. Maire a eu des mots très durs pour fustiger le non-respect de l'engagement gouvernemental, parlant même de « *risque de coupure entre les Français* » et de « *rupture d'accord avec le gouvernement* ». Il s'est ainsi fait l'écho du désarroi croissant de nombre de ses adhérents au point que M. Delors s'est inquiété de ses déclarations : « *Je vais les méditer, y trouver la réponse adéquate et sûrement positive. Confrontation virile ne veut pas dire rupture.* »

On n'en est pas là et M. Maire ne songe pas, pas plus que M. Krasucki, à rompre avec le pouvoir. Mais, à une semaine du colloque de M. Chevènement sur l'industrie, il s'en est pris avec une grande sévérité à l'absence d'une politique industrielle cohérente, dénonçant les risques technologistes, productivistes et nationalistes que le gouvernement doit combattre « *si l'on donne un sens actuel au socialisme autogestionnaire* ». Or le dirigeant syndical craint visiblement que de « *simplisme* » en « *phantasmes idéologiques* », le pouvoir ne s'oriente dans une voie opposée à celle que la C.F.D.T. préconise. Il s'en est pris enfin au « *recul progressif* » sur l'objectif « trente-cinq heures en 1985 », reprochant au gouvernement de concevoir la réduction de la durée du traval principalement comme « *un avantage social* ». Reproche qui apparaît, au demeurant, ambigu, de nombreux militants cédétistes ayant montré eux-mêmes que la diminution du temps de travail est davantage présentée comme une revendication sociale que comme une arme pour l'emploi. Au sein du gouvernement, des ministres comme M. Le Garrec, pour qui la semaine de trente-cinq heures ne peut se réaliser qu'en harmonie avec une réduction au niveau européen et dans un but essentiellement économique de « *réarmement des entreprises* », font justement aux syndicats le reproche que M. Maire adresse au pouvoir...

Le durcissement de la C.F.D.T. a plusieurs explications. Indéniablement l'aiguillon électoral des prochaines échéances prud'homales joue : à l'heure où les salariés sont moroses ou même mécontents, la centrale a besoin de se dévêtir quelque peu de son image « *gouvernementale* ». C'est devant des cadres — section dans laquelle les cédétistes ont obtenu 18 % en 1979 — que M. Maire a critiqué la politique industrielle. C'est en visant les suffrages de l'ensemble des salariés que la C.G.C manifeste le 18 novembre. Mais, plus fondamentalement, elle exprime une double préoccupation : celle de voir une rigueur, au départ acceptée, maintenir ou même accroître les inégalités au lieu de les combattre, ce qui aurait des répercussions sociales et politiques. Celle aussi de voir se dessiner un modèle industriel qui, par son orientation productiviste, tournerait le dos à ses objectifs de changement social. En toile de fond réapparaissent donc d'anciens désaccords entre le P.S. et une C.F.D.T. qui, en présentant, comme l'a fait M. Vanlerenberghe, dirigeant des cadres cédétistes, une « *stratégie de contre-proposition industrielle* », veut faire du syndicat un « *acteur politique du changement* »... Un rôle que le pouvoir socialiste admet très difficilement.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Sur le SMIC, la C.F.D.T. récuse aussi « *toute argumentation tendant à invoquer le poids des charges sociales* », faisant l'impasse sur le fait que « *depuis 1981, l'augmentation du salaire minimum a surtout pesé sur les finances de l'Etat (à hauteur d'environ 8 milliards de francs)* ».

« Il y a, à terme, un risque de coupure entre les Français »

déclare M. Edmond Maire

Devant l'Association de la presse anglo-américaine, le 9 novembre, M. Edmond Maire a déclaré que les smicards « *ne devaient pas payer les frasques de ceux qui ont décidé le passage aux trente-neuf heures avec maintien des salaires pour tous, y compris les salaires élevés* ». En remettant en cause son engagement de relever de 4 % en 1982 le pouvoir d'achat du SMIC (1), le gouvernement de gauche met en cause sa crédibilité, a-t-il estimé, ajoutant : « *Je ne sais pas quelles en seront les conséquences, mais ce que je peux dire, c'est qu'une fraction de ceux qui ont le plus souhaité le changement sont en rupture d'accord avec le gouvernement. (...) Politiquement, électoralement, le gouvernement peut considérer qu'il ne court pas de risques* [ses principaux soutiens viennent de la fraction protégée du monde salarial]. *Mais, à terme, il y a un risque de coupure entre les Français, avec tous les dangers que cette séparation entraîne.* » M. Maire a remarqué qu'il était « *possible que nous soyons moins entendus que le C.N.P.F.* », et d'ajouter : « *Nous en tirerons les conclusions.* »

Le secrétaire général de la C.F.D.T., intervenant en début de soirée devant un peu plus de quatre cent cadres de l'U.C.C.-C.F.D.T. rassemblés à Paris, a réitéré ses critiques de l'action gouvernementale sur le thème du développement industriel : « *Un an et demi après l'arrivée de la gauche, la définition d'une politique industrielle cohérente se cherche encore. (...) Le temps perdu dans ce monde de la concurrence est grave : opportunités ratées, chances de succès amoindries, emplois menacés (...) Le gouvernement Mauroy a cherché son nouveau souffle, en prônant l'impératif industriel. (...) Tout cela augure de la volonté de changer de vitesse, et c'est effectivement urgent. Mais la volonté ne suffit pas. Il est indispensable de discuter l'orientation.* »

Pour M. Maire, « *quatre risques, s'ils ne sont pas combattus, peuventrendre la nouvelle politique industrielle incompatible, contradictoire, avec la construction d'un socialisme autogestionnaire : la confiance aveugle faite à la technologie, le maintien du productivisme, le repli nationaliste, le caractère technocratique des décisions. (...) Pour la C.F.D.T., la réponse à ces quatre risques réside dans la négociation des technologies, la recherche d'une compétitivité fondée sur la qualité du travail et des produits, la coopération solidaire en Europe et avec le tiers-monde, un IXe Plan traçant les axes d'un nouveau type de développement. Sur ces quatre risques majeurs, le combat tarde trop à s'engager* ».

Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., notre société est entrain de vivre « *une mutation technologique et industrielle inéluctable* » qui « *peut très bien reconstruire une société capitaliste, productiviste, inégalitaire, avec un travail déqualifié en miettes* ». Cette mutation « *requiert un changement d'orientation délibéré et une volonté politique et sociale plus forte que celle qui se contente de vouloir réindustrialiser en conservant le même type de croissance* ». Soulignant son « *refus du technologisme* », il a souligné que « *le gouvernement ne peut pas, ne doit pas, bâtir une politique industrielle à moyen terme en sacrifiant le présent* ». Fustigeant la politique de l'énergie « *caricaturalement productiviste* », il a lancé : « *Quels phantasmes idéologiques l'habitent pour poursuivre ainsi ce gaspillage insensé, sinon la croyance productiviste dans un développement de l'industrie électronucléaire pris pour un but en soi.* » « *Nous devons nous garder du protectionnisme,* a-t-il ajouté, *qui nous ferait entrer dans la voie de la régression économique, sociale et... politique. (...) La crise industrielle ne sera surmontée que si les rapports sociaux changent, si le droit d'expression, la reconnaissance du rôle, de l'initiative des salariés, la capacité de propositions économiques des syndicats et des C.E. franchissent un pas important* ». Un débat plus large est donc une « *exigence fondamentale* » de la C.F.D.T. »

M. SARRE : Il faut respecter ses engagements

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, a déclaré, mardi 9 novembre à l'A.F.P. : « *Rien ne peut nous affranchir de notre engagement de revaloriser le pouvoir d'achat du SMIC dans les limites initialement prévues.* » « *La politique de rigueur se distingue de l'austérité de la droite* », a-t-il estimé avant d'ajouter : « *On ne peut pas demander plus à ceux qui ont le moins.* » Interrogé sur l'allégement des charges des entreprises, M. Sarre a estimé que « *le soutien aux entreprises (...) ne prendra sa pleine efficacité qu'à partir du moment où la relance industrielle sera amorcée grâce à l'investissement public* ». Le député de Paris apprécie « *hautement l'orientation définie par le président de la République tant à Figeac qu'à Marseille* ».

L'avenir de l'assurance-chômage

MENACES ET MANŒUVRES

La menace d'une dénonciation par le C.N.P.F. de la convention de l'UNEDIC-assurance-chômage a provoqué de nouvelles et vives réactions des syndicats. M. Bergeron, secrétaire général de F.O., dans une lettre adressée, mardi 9 novembre au C.N.P.F., demande au patron des patrons de « *tout faire pour que les négociations qui doivent reprendre lundi 15 novembre aboutissent à un accord* ». « *Je suis persuadé,* écrit le dirigeant de F.O., *qu'il est dans l'intérêt de tout le monde, des entreprises, des salariés et, naturellement, des chômeurs, que le C.N.P.F., la C.G.P.M.E. et les organisations syndicales demeurent maîtres de la gestion du système d'aide qu'ensemble ils ont créé et géré depuis presque vingt-quatre ans. (...) Un échec aurait des prolongements d'une importance considérable.*

La C.G.C. a aussi manifesté son inquiétude, M. Marchelli estimant que la dénonciation par le C.N.P.F. de l'accord UNEDIC et le refus de reprendre les négociations sonneraient « *la mort du paritarisme* ». De son côté, la C.G.T. a rejeté, mardi, comme illégale une éventuelle démonstration et dénoncé l'attitude du C.N.P.F. qui « *ne peut à la fois réaffirmer son attachement à la gestion paritaire de l'UNEDIC et prendre des positions qui placent le régime d'assurance-chômage dans l'incapacité de remplir sa mission* ».

A propos de la décision que prendra, lundi, le C.N.P.F., M. Chotard, premier vice-président, a toutefois précisé, mardi : « *Que nous dénoncions ou que nous ne dénoncions pas la convention, il est absolument exclu que nous ne continuions pas à apporter notre appui aux vrais chômeurs.* »

Qu'en conclure ? En fait, la dénonciation par le C.N.P.F. pourrait permettre non seulement au patronat de faire davantage pression sur le gouvernement pour obtenir une accélération de la procédure allégeant les charges des entreprises mais aussi de pouvoir signer un nouvel accord UNEDIC avec un, deux ou trois syndicats sans qu'il y ait obligation — comme c'est le cas actuellement — d'obtenir l'aval de toutes les confédérations. — J.-P. D.

La C.G.C. appelle l'ensemble des salariés de la région parisienne à manifester le 18 novembre

« *La C.G.C. ne roule pour personne, si ce n'est pour le bien de la France et de l'encadrement* », souligne « l'argumentaire » que la Confédération française de l'encadrement a remis le 9 novembre à la presse pour présenter la manifestation qu'elle organise à Paris le 18 novembre, à 17 heures, de Richelieu-Drouot à la Concorde. Dans le souci de limiter les dépenses, la C.G.C. a circonscrit sa manifestation dans l'Ile-de-France, où elle revendique de soixante-dix mille à quatre-vingt-dix mille adhérents, avec un appel à un arrêt de travail à partir de 16 heures. Les V.R.P. rejoindront le cortège avec leurs véhicules au métro Bonne-Nouvelle. Mais les affiches tricolores (tirées à 100 000 exemplaires) et les tracts (1 million) ont la particularité, en appelant à manifester le 18 novembre, de ne pas mentionner les... cadres. L'appel s'adresse aux « *salariés, chômeurs, préretraités et retraités* ». Ce fait est à rapprocher de la présentation par la C.G.C. de candidats dans toutes les sections lors des élections prud'homales du 8 décembre.

Constatant « *une recrudescence de la démocratie dans la rue* », M. Jean Menu a affirmé que la C.G.C. allait manifester, « *poussée* » par sa base, dans l'espoir d'être entendue pour que « *la France ne devienne pas un pays sous-développé industriellement* ». Tout en mettant en avant ses craintes d'une mise en cause de la hiérarchie des salaires conventionnels, M. Menu s'est attaché à démontrer qu'« *il n'y a pas beaucoup d'objectifs qui sont spécifiques de l'encadrement* », l'appel s'articulant autour du maintien du pouvoir d'achat, de la définition d'une politique industrielle, de la sauvegarde de la politique contractuelle et de la défense d'une « *société de responsables et non d'assistés* ». Il a dénoncé « *la hausse sauvage du plafond de la Sécurité sociale — + 19 % en 1982, alors que les salaires auront augmenté de 11, voire même de 10 % — qui met en péril l'avenir des régimes de retraites complémentaires des cadres* ».

Récusant toute interprétation politicienne, M. Paul Marchelli, délégué général, a affirmé : « *Nous n'avons pas l'intention, au cours de cette manifestation, de demander la tête de Pierre, Paul ou Jacques. C'est un problème qui appartient au président de la République.* » La C.G.C. s'est, par ailleurs, inquiétée de la constitution éventuelle de « *listes indépendantes* », et a-syndicales dans les sections d'encadrement des régions parisienne et lyonnaise pour les élections prud'homales. Ces listes seraient mises en place par un parti : « *Nous croyons savoir que c'est le P.R.* », a indiqué M. Marchelli. Le délégué général a également souligné que « *pour un cadre où un agent de maîtrise, adhérer à une organisation ouvrière c'est se condamner soi-même et préparer son hara-kiri dans quelques années ou même quelques mois* ».

DANS LES RAFFINERIES

Un accord est signé sur les trente-cinq heures pour sept mille « postés »

L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (UCSIP) a conclu le 8 novembre, avec la C.G.T., F.O., la C.F.D.T. et la C.G.C., un accord-cadre sur la réduction de la semaine de travail à trente-cinq heures en moyenne, au plus tard le 1er novembre 1983, pour sept mille travailleurs postés en continu (3 × 8 de façon permanente, y compris dimanches et jours fériés) travaillant dans les raffineries. La C.F.T.C. n'a pas signé l'accord. Ce texte est une application de l'ordonnance du 16 janvier 1982, qui prévoit que la durée du travail des salariés travaillant en équipes successives selon un cycle continu ne devra pas être supérieure, en moyenne, sur une année, à trente-cinq heures par semaine travaillée, au plus tard le 31 décembre 1983. M. Mauroy avait récemment rappelé cette obligation.

L'UCSIP, qui avait entamé les négociations en juin dernier, s'est donc livrée à un calcul de la durée du travail en moyenne annuelle, soit, pour les postés en 3 × 8, 198 quarts par an (moins concernant le « *temps de relève* ») au plus tard au 1er novembre 1983, au lieu de 216 actuellement en durée théorique. La mise au point de cet accord se fera au niveau des entreprises (Elf et la Compagnie française de raffinage ont déjà signé des accords antérieurs au texte national). C'est notamment à ce niveau qu'à été renvoyée la question des rémunérations. La C.G.T. note que sur ce point le patronat a « *reculé* », ayant proposé au départ « *une amputation du salaire à travers la réduction de la prime de poste* ». « *Quand on négocie, les positions évoluent* », répond-on à l'UCSIP.

Le passage aux trente-cinq heures favorisera-t-il des créations d'emplois alors que la question de la compensation *salariale* reste à négocier dans les entreprises ? A l'UCSIP, on indique que l'accord ne contient pas d'engagement formel et « *mathématique* ». Cependant là où un posté travaillait effectivement 216 quarts par an et passera à 195 quarts, il pourra y avoir un demi-poste en plus. Mais on s'attend aussi à des fermetures de raffineries. « *L'accord,* dit-on au patronat, *va au minimum freiner la réduction de l'emploi.* »

● **Générale sucrière : un comité de défense des non-grévistes a protesté**, lundi 8 novembre contre le rejet par la cour d'appel de Marseille, de la demande d'expulsion des quelque deux cents ouvriers (sur les neuf cents salariés) qui occupent cette usine depuis la mi-octobre. Le comité dénonce l'« *inertie des pouvoirs publics et la carence de la justice* », en invoquant le « *droit au travail* ». Les grévistes, pour leur part, réclament des négociations sur les salaires et les conditions de travail — négociations refusées par la direction tant que l'entreprise reste paralysée.

CONJONCTURE

« On ne peut utiliser le déficit budgétaire comme instrument de relance économique »

déclare M. Laurent Fabius

« *Aucun pays ne peut se permettre d'utiliser seul le déficit budgétaire comme moyen de stimulation de l'économie* », a déclaré M. Laurent Fabius, ministre du budget, à l'occasion d'un colloque organisé sur le thème « Les déficits publics dans les pays industrialisés », par le Groupe de réflexions économiques et financières (GREF).

« *Il n'est pas possible d'augmenter la part des prélèvements obligatoires dans le produit national* », a encore dit M. Fabius, qui s'est prononcé en faveur d'un « *sévère redéploiement des dépenses publiques* ».

Ce serait, selon lui, se livrer « *à une opération de mistigri* » (1) que de reporter le déficit de la Sécurité sociale sur le budget.

Le ministre du budget a défini trois limites au déficit budgétaire : il ne doit pas représenter plus de 25 % à 30 % (actuellement 17 %) de la part de l'épargne privée, ni excéder le montant des dépenses d'équipement et d'intervention économique du budget.

Enfin, il doit conduire à une croissance de la masse monétaire voisine de la progression de la PIB.

M. PIERRET : Les dépenses doivent s'ajuster sur les ressources.

Rapporteur général du budget et député des Vosges, M. Christian Pierret a notamment déclaré que « *les risques sociaux ne peuvent être assurés de la même façon en période de croissance et en période de stagnation économique* ». Il convient de fixer une « *enveloppe prédéterminée pour les dépenses qui doivent être ajustées aux ressources disponibles* ».

Parlant du budget, M. Pierret a estimé que « *les ressources définitives de l'Etat (impôt) doivent être supérieures au total des dépenses de fonctionnement et des subventions d'équilibre* ». Le déficit toléré doit correspondre aux dépenses d'investissement et de recherche.

M. Christian Goux, président de la commission des finances, pense que c'est l'absence de croissance qui explique le déficit. Pour lui, la variable importante est le déficit extérieur, « *les importations devant s'adapter aux exportations* ».

(1) Jeu de cartes où le mistigri est une carte avantageuse.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —
$ E.-U.	7,2855	7,2895	+ 180	+ 215	+ 390	+ 440	+1010	+1130
$ can.	5,9770	5,9825	+ 55	+ 100	+ 150	+ 210	+ 450	+ 585
Yen (100)	2,7025	2,7060	+ 130	+ 150	+ 255	+ 290	+ 760	+ 820
DM	2,8260	2,8290	+ 130	+ 150	+ 270	+ 300	+ 790	+ 850
Florin	2,5965	2,5990	+ 135	+ 150	+ 280	+ 305	+ 785	+ 840
F.B. (100)	14,5810	14,5975	— 50	+ 75	— 45	+ 160	— 260	+ 240
F.S.	3,2910	3,2945	+ 270	+ 295	+ 525	+ 560	+1420	+1500
L (1 000)	4,9200	4,9250	— 470	— 395	— 890	— 785	—2055	—1880
£	12,1200	12,1310	+ 340	+ 420	+ 750	+ 870	+2200	+2435

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10
DM	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 13/16	7 3/16
Florin	5 7/8	6 5/8	6	6 5/8	6	6 5/8	6 1/8	6 7/8
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	12 1/4	13 1/2	12 1/8	13 1/4	12 1/4	13 1/2
F.S.	1 7/8	2 1/8	2 5/8	3	3 5/16	3 11/16	3 13/16	4 3/16
L (1 000)	19 1/4	21 3/4	22 1/2	24	22 3/4	24 1/4	21 1/4	22 3/8
£	9	9 5/8	9	9 5/8	9	9 9/16	8 3/4	9 3/8
F. français	13	14 1/4	15 1/2	16 1/2	17	18	18 5/8	19 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

مكنز من الأصل

CONJONCTURE

« On ne peut utiliser le déficit budgétaire comme instrument de relance économique » déclare M. Laurent Fabius

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

CONJONCTURE

M. Delors conteste que la dette extérieure de la France s'élève a 45 milliards de dollars

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a participé mardi 9 novembre à un débat avec le groupe socialiste de l'Assemblée des Communautés, européennes réuni à Paris du 8 au 10 novembre. M. Delors a évoqué les stratégies économiques mises en œuvre par les pays de la communauté et il a déclaré, au terme des travaux, au cours d'une conférence de presse : *« Une relance faite par un seul pays risque très vite de s'étouffer. Ce qui menace l'Europe, c'est la désindustrialisation, la baisse des investissements. Une relance commune aurait des effets bénéfiques pour tous. Dans ce cas, il n'y a pas de perdant. Il n'y que des gagnants. »*

Interrogé sur le montant de la dette extérieure française, M. Delors a affirmé qu'elle équivaut à quatre mois d'exportations tandis que les créances représentent trois mois. Le solde s'élève donc à l'équivalent d'un mois d'exportations, a-t-il ajouté, avant d'affirmer : *« Tout le reste n'est qu'affabulation ».*

M. Delors conteste donc que la dette extérieure atteigne 45 milliards de dollars (*le Monde* daté 7-8 novembre). *« Quand on parle de la situation extérieure d'un pays, il faut au moins avoir l'honnêteté de parler de ce qu'il doit et de ce qu'on lui doit. Aucun pays ne publie ces chiffres. Il faut cet acharnement contre la France, qui a d'ailleurs des arrière-pensées politiques, pour que la moindre mauvaise nouvelle soit utilisée par tout le monde. »*

Le ministre de l'économie et des finances a été interpellé, au cours de la réunion du groupe, sur les mesures *« protectionnistes »* adoptées par le gouvernement français. *« En France, on parle beaucoup du protectionnisme et on en fait peu. Ailleurs, on n'en parle pas et on en fait pas mal. Tout le monde triche »*, a-t-il estimé, M. Delors s'est déclaré en mesure de fournir, le cas échéant, une liste de mesures protectionnistes mises en œuvre par des pays voisins, liste qui serait, selon lui, *« plus longue que l'inventaire de Prévert ».*

CONSOMMATION

L'Institut national de la consommation pénalisé par la rigueur budgétaire

Le projet de budget du ministère de la consommation — le premier du genre puisque le temps avait manqué pour doter ce jeune ministère d'un budget propre pour 1982 — prévoit près de 272 millions de francs de dépenses ordinaires et un peu plus de 1 million et demi de dépenses en capital. La comparaison entre ces chiffres et ceux qui, l'an dernier, étaient restés noyés dans les budgets des ministères de l'agriculture et de l'économie et des finances, est rendue très difficile. Cependant, l'augmentation de crédits demandée s'élève globalement à 42,4 millions de francs, dont 22 millions de francs d'ajustements salariaux et 20 millions de francs destinés à des actions nouvelles. Parmi celles-ci, notons la création de six centres locaux d'information sur les prix ainsi que la diffusion d'accords de qualité sur les produits, qui coûteront 13 millions de francs.

Le soutien aux organisations de consommateurs coûtera 31,7 millions de francs (en progression de 2,3 millions).

En revanche, le budget de l'Institut national de la consommation (I.N.C.), qui ne prévoit que 35,2 millions de subventions (contre 33,5 millions pour 1982, soit une progression de 5 %) inquiète fort M. Laurent Denis. Le directeur de l'I.N.C. souligne que, pour la première fois depuis 1971, la subvention de l'Institut baisse en termes réels.

Ce *« désengagement financier de l'Etat »* risque, selon l'exposé de M. Denis au conseil d'administration de l'I.N.C., le 27 octobre, d'avoir deux conséquences dommageables : une diminution du programme d'essais comparatifs que publie la revue *50 millions de consommateurs* (dont les ventes baissent) et une *« orientation plus marquée de l'Institut vers des préoccupations purement commerciales excluant la satisfaction des demandes non rentables des organisations de consommateurs ».* — *J. D.*

AGRICULTURE

La France lève ses réserves sur l'opération « beurre de Noël »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La délégation française à Bruxelles a levé, le 9 novembre, sa réserve sur les ventes de beurre à prix réduits, à l'occasion de Noël, dans les Etats membres de la C.E.E. : 120 000 tonnes au total, dont 30 000 tonnes en France, avec une réduction d'un tiers par rapport au cours en vigueur sur le marché, seront proposées au public.

Mme Cresson, le ministre de l'agriculture, a reçu au préalable, dit-on à Bruxelles, les assurances qu'elle souhaitait sur la reprise prochaine des subventions à l'exportation vers l'Union soviétique. Toujours est-il que Paris maintient son veto sur l'ouverture du contingent à l'importation en faveur de la Nouvelle-Zélande (87 000 tonnes pour 1983).

Du côté de la Commission, on estime maintenant que Bruxelles veut informer l'Assemblée européenne, à l'occasion de la session plénière qui se tiendra du 15 au 19 novembre à Strasbourg, avant d'aller plus avant sur ce dossier des exportations vers l'U.R.S.S. — M.S.

● **« Les déclarations optimistes du premier ministre sur le revenu des agriculteurs français en 1982 sont prématurées »**, a estimé, mardi 9 novembre, M. Luc Guyau, président du C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs). M. Mauroy avait récemment dit que les agriculteurs auront sans doute connu *« leur plus belle année depuis des décennies »*. Pour sa part, M. Guyau a indiqué qu'il fallait *« comparer ce qui est comparable »*. L'évolution du revenu en 1982 ne le sera, en effet, que par rapport à 1981, où il avait chuté.

AFFAIRES

Le président de la chambre de commerce de Paris souhaite la création d'un observatoire paritaire sur la conjoncture et la gestion des entreprises

Frappé par la passion qui entoure les débats économiques et, parfois, par les propos indigents qui s'échangent, M. Jean Theves, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.) a proposé, mardi 9 novembre, la création d'un *« observatoire paritaire »* sur la conjoncture et la gestion des entreprises. Cet observatoire *« sérieux et impartial »* serait formé de représentants des syndicats ouvriers, du patronat et de l'administration. Il permettrait, notamment, de faire la lumière sur les charges des entreprises et d'actualiser les conséquences de chaque décision gouvernementale.

M. Theves, dont le mandat de président de la C.C.I.P. arrive à expiration, avait, auparavant, dressé un tableau assez pessimiste de la situation économique internationale en général et de celle de la France en particulier. Tout en soulignant les orientations *« courageuses »* annoncées le 4 novembre par le premier ministre, il a indiqué les trois risques majeurs *« dont dépend notre avenir »* : le financement des entreprises qui se trouvent hors d'état d'assurer leurs amortissements ; la baisse de compétitivité qui fait que *« nous avons perdu en moins de deux ans cinq points de parts de marché sur l'ensemble du monde et dix sur les pays européens »* ; l'environnement institutionnel et socio-politique de notre appareil de production caractérisé par le fait que *« nous nous enfonçons à nouveau dans une économie administrée et dirigiste plutôt que dirigée ».*

Le président de la C.C.I.P. a approuvé le principe de la réforme du financement des allocations familiales annoncée par M. Mauroy. Mais, a-t-il fait remarquer, *« les difficultés des entreprises sont actuelles, alors que cette réforme ne pourra porter ses fruits qu'à long terme ».*

Il a enfin fait remarquer qu'il fallait s'attendre à un recul du revenu disponible, mais que celui-ci interviendrait *« moins vite qu'on ne le pense couramment, en raison de l'inertie des transferts et du retard probable dans le rééquilibrage des régimes sociaux »*. Quant à la consommation, il ne semble pas qu'elle ait fléchi, mais elle affecterait différemment les divers circuits de distribution : les affaires seraient bonnes pour les grands magasins et médiocres pour les hypermarchés. Ce recours aux produits de qualité traduirait *« une fuite en avant par crainte de l'avenir et de ses incertitudes ».*

SELON LE PRÉSIDENT DU C.N.C.

Le resserrement des marges coûterait en 1983 entre 6 et 8 milliards de francs au commerce

Les mesures de sortie du blocage des prix annoncées le 22 octobre ont été sévèrement condamnées le mardi 9 novembre, à Paris, lors d'une conférence de presse qu'a donnée M. Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce (C.N.C.). M. Dermagne était entouré par M. Paul Avril, président de la Confédération nationale des commerces de gros, et de M. Jean-Louis Descours, président de l'Institut du commerce et de la consommation.

Les mesures gouvernementales consistent essentiellement dans le *« pincement »* des marges commerciales de 1 % (grand commerce) ou 2 % (petit commerce), et cela au titre de la lutte contre l'inflation. Ces décisons sont *« une pilule très sévère et même mortelle »* pour le secteur du commerce, qui compte un demi-million d'entreprises où travaillent plus de 2,5 millions de personnes.

Selon M. Dermagne, le resserrement des marges coûtera entre 6 à 8 milliards de francs en 1983 à la profession : conjuguée avec une récesssion prévisible de 2 % des activités du commerce, c'est environ 100 000 emplois qui pourraient être supprimés dans le commerce l'an prochain. M. Jean-Louis Descours a, de son côté, rappelé que le tiers de tous les investissements des firmes françaises provenait du commerce.

Cette profession, *« point fort sur lequel l'économie française pouvait s'appuyer »*, risque, selon le C.N.C. de connaître une situation dramatique à la fin de l'an prochain si les pouvoirs publics ne reviennent pas sur le blocage des marges.

D'autre part, le C.N.C. a regretté l'absence de concertation entre les pouvoirs publics et les entreprises sur les modalités de la sortie du blocage ; il estime que le commerce va devoir *« payer plus »* que les autres secteurs de l'économie.

ÉNERGIE

LES HOUILLÈRES DE LORRAINE RENONCENT AU TRAVAIL LE SAMEDI

La direction des Houillères des bassins de Lorraine (H.B.L.) a, le 9 novembre, annoncé aux syndicats (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C.) qu'elle renonçait à faire travailler les mineurs le samedi. Pour rattraper un retard de production de 400 000 tonnes et accroître la productivité, la direction avait envisagé de faire travailler les mineurs pendant quatre samedis d'ici à la fin de l'année, sur la base du volontariat. Les syndicats, favorables à l'embauche, ont dissuadé les mineurs d'accepter les propositions de la direction. Moins de 20 % des mineurs — principalement de jour — se sont présentés pour travailler samedi dernier, ce qui a rendu l'opération plus coûteuse que bénéfique. Dans le Nord-Pas-de-Calais, où une opération similaire était effectuée, il n'y a eu pratiquement aucun présent, ce qui a amené les directions des houillères à renoncer au travail le samedi, du moins pour 1982. Le plan de redressement des Charbonnages de France prévoit une utilisation maximale de l'appareil de production, donc une remontée progressive du nombre de jours de travail qui, de deux cent vingt actuellement, passerait à trois cents. La position des syndicats semble remetire cette politique en cause.

● *Au groupe Casino-Epargne* (20 976 salariés, dont 744 cadres et 1 762 agents de maîtrise), un important accord vient d'être signé à Saint-Etienne entre la direction et des syndicats sur la réduction du temps de travail et l'instauration d'un plan épargne-congé. Les cadres de ce groupe-phare dans le secteur de la grande distribution se voient attribuer, avec effet rétroactif au 1er janvier 1982, trois jours de repos compensateur supplémentaires lorsqu'ils subissent les contraintes commerciales dues à la profession.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TENNECO

	Troisième trimestre	
	1982	1981
Chiffres d'affaires	3.674.000.000	3.554.000.000
Bénéfice net	198.000.000	156.000.000
Bénéfice par action a)	1,38	1,09
	Trois premiers trimestres	
	1982	1981
Chiffres d'affaires	11.223.000.000	11.072.000.000
Bénéfice net	531.000.000	553.000.000
Bénéfice par action b)	3,70	4,10

a) sur la base d'une moyenne de 132,8 millions en 1982 et 128 millions en 1981.
b) sur la base d'une moyenne de 130,9 millions en 1982 et 123,7 millions en 1981.

TENNECO annonce également que le prochain dividende trimestriel sera porté à 0,68 $ contre 0,65 $ pour chacun des dividendes déjà mis en paiement en 1982. Cette progression traduit la confiance de la Société qui, sur la base des bons résultats du troisième trimestre, en dépit de la récession, estime que cette amélioration se poursuivra en 1983 grâce à une reprise de l'économie.

Le dividende annuel 1982 sera ainsi au total de 2,63 $; c'est la onzième année consécutive de progression du dividende qui n'était encore que de 1,32 $ en 1971.

Le prochain dividende trimestriel sera mis en paiement le 14 décembre 1982.

biS

centrale internationale des services

Les revenus de Bis S.A., société holding du groupe Bis, s'élèvent à 51 062 830 F au 30 septembre 1982.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Bis, pour les neuf premiers mois de l'année, s'élève à 1 527 557 811 F ; il s'inscrit en recul de 2,48 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

CESSATION DE GARANTIE

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er octobre 1982 par la compagnie Les Assurances du Crédit à Compiègne pour le compte de la Société Général Service 6, boulevard du Temple 75011 Paris, dans le cadre de l'article L 124-8 du Code du Travail a pris fin le 30 septembre 1982.

SELECTION MOBILIÈRE DIVERSIFIÉE

Le conseil d'administration, dans sa séance du 4 novembre 1982, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1982.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 15 décembre 1982 la mise en paiement d'un dividende de 10,25 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 0,98 F contre 9,92 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,95 F pour l'exercice précédent qui était d'une durée exceptionnelle de 15 mois.

La valeur liquidative de l'action Sélection Mobilière Diversifiée est passée de 226,25 F à 228,78 F après détachement d'un coupon de 9,92 F, soit une augmentation « coupon inclus » de 5,50 % pendant la durée de l'exercice.

A la date de clôture de l'exercice la répartition de l'actif était la suivante :

Actions françaises	17,06 %
Actions étrangères	29,91 %
Obligat. franç. et étrangères	45,50 %
Liquidités	7,53 %

Au *4 novembre* 1982, *la valeur liquidative* de l'action Sélection Mobilière Diversifiée était de 243,77 F, en progression de 17 % depuis le 31 décembre 1981.

AFFAIRES

Alsthom-Atlantique pourrait prendre le contrôle de la CEM

Le ministère de l'industrie devrait se prononcer prochainement sur un protocole d'accord qui prévoit la prise de contrôle, pouvant déboucher sur une fusion, de la Compagnie électro-mécanique (CEM) — dont l'actionnaire principal est la firme suisse Brown Boveri et Cie (B.B.C.) — par Alsthom-Atlantique. Si les pouvoirs publics ne semblent pas trop craindre, dans la conjoncture actuelle, un débat sur les nationalisations rampantes — dès lors que c'est B.B.C. qui est vendeur, — le risque d'un trop grand déséquilibre entre Alsthom augmenté de *CEM* et l'autre grand français des gros appareillages d'équipement électrique, Jeumont-Schneider, les amène à s'interroger sur un accord global entre B.B.C. et la C.G.E., maison mère — nationalisée — d'Alsthom.

La cession, en 1976, sous la pression *des pouvoirs publics à Alsthom*-Atlantique, de ses activités dans les turbo-alternateurs, les centrales thermiques conventionnelle, et nucléaires, et le matériel de condensation a déséquilibré la Compagnie électro-mécanique, qui n'a jamais pu s'en remettre. Depuis lors, et malgré une augmentation régulière de ses commandes, la CEM n'a cessé de perdre de l'argent : 41 mil*lions de francs en 1978*, 73 en 1979, 74 en 1980 et 59 en 1981. L'hémorragie ne pouvait plus durer avec un endettement à long terme qui dépassera 220 millions de francs à la fin de 1982 et des frais financiers qui représentent 4 % du chiffre d'affaires (1). L'actionnaire principal de la CEM, la firme suisse Brown Boveri et Cie (B.B.C.), après avoir souscrit entièrement une augmentation de capital de *120* millions de francs en 1981 — ce qui portait sa participation à 79 %, — ne voulait plus suivre. Il fallait trouver une solution industrielle sur un marché de gros appareillages d'équipement électrique qui connait, en cette période de crise, une concurrence aiguë. La chute d'A.E.G. est là pour le prouver.

En France, il n'y a sans doute plus la place pour trois grands dans ce secteur. Puisque Brown Boveri était vendeur, l'acheteur ne pouvait être qu'un des deux autres : Alsthom-Atlantique ou Jeumont-Schneider. Cette dernière n'ayant manifesté d'intérêt que pour quelques départements, les dirigeants français de la CEM — soucieux de parvenir à un accord global — ont été amenés à se rapprocher d'Alsthom. N'est-ce pas *ce groupe qui a repris* l'usine du Bourget ? Et pour les transformateurs E.D.F. comme pour le matériel ferroviaire, les deux sociétés ne sont-*elles* pas souvent partenaires ?

Si Alsthom n'a guère besoin de la CEM pour les transformateurs — où il y a excédent de capacités — ou les moteurs (notamment les petits moteurs dont le marché souffre d'une forte concurrence des pays de l'Est), *les spécialités du groupe* CEM dans les réfrigérants atmosphériques, la réparation (Repelec et Laborde et Kupfer), le matériel ferroviaire automoteur à deux niveaux (C.I.M.T.), voire les convertisseurs statiques ou la robotique ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Sans doute les dirigeants d'Alsthom-Atlantique, soucieux de n'être pas accusés de nationalisation *rampante*, donnent-*ils* l'impression de faire la fine bouche. Les difficultés actuelles des « sécheurs surchauffeurs » CEM, qui affectent la disponibilité des centrales nucléaires jouent à cet effet comme une contre-propagande. Mais le protocole d'accord a bien *été signé* dans le cadre d'une négociation globale qui permet en outre à la filiale de la C.G.E. de régler en douceur la fin de son accord de licence avec B.B.C. sur les turbo-alternateurs des réacteurs nucléaires de 1 300 MW. Dix-huit turbo-alternateurs sous licence B.B.C. ont déjà été commandés ; il y en aura vingt en tout pour une redevance égale à 1,9 % du chiffre d'affaires, *soit* de l'ordre de 10 *millions* de francs sur chaque turbo-alternateur. Le développement par Alsthom de sa propre technologie — Arabelle — et la première commande d'E.D.F. rendent possible la rupture d'un accord de licence contre dédommagement.

Les pouvoirs publics, d'abord surpris par cet accord qu'ils n'attendaient pas, ne semblent pas craindre *l'accusation — que ne manqueront* pas de lancer certains — *de nationa*lisation rampante. « *Cela aurait été il y a un an*, dit-on, *nous aurions été beaucoup plus ennuyés. Mais on ne peut se priver de laisser faire des acquisitions par les groupes publics. Dès lors que B.B.C. est demandeur, on ne va pas faire de la théologie.* »

En revanche, le déséquilibre qui pourrait résulter de la prise de *contrôle de CEM par Alsthom* sur le marché français envers Jeumont-Schneider les préoccupe plus. La filiale à 100 % du groupe Schneider a réalisé en *1981* un *chiffre d'affaires* de 3 milliards de francs et un bénéfice net de 77 millions. Alsthom accouplé à CEM représenterait un chiffre d'affaires de plus de 18 *milliards* de francs. D'où la volonté de certains d'un dépeçage de la CEM, une vente par appartements dont les dirigeants de cette société ne veulent pas, préoccupés qu'ils sont de conserver une certaine unité du groupe.

Quelle que soit la décision retenue, il semble acquis que B.B.C. ne se retirera pas entièrement du marché français, mais il n'y aura pas d'accord plus large entre la firme suisse et la C.G.E. Il est non moins certain, hélas ! que cette rationalisation industrielle entraînera sinon des licenciements du moins des suppressions d'emplois parmi les neuf mille *deux cents personnes employées par* la CEM.

BRUNO DETHOMAS.

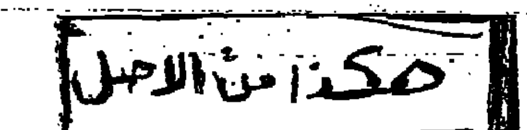
(1) 2,686 milliards de francs en 1981.

● **Réactions syndicales à la restructuration de la chimie.** — Les syndicats ont réagi de façon fort différente aux *décisions* prises par les pouvoirs publics pour découper la chimie de P.U.K.

La C.G.T.-F.O. est franchement hostile au plan adopté. « *Aucune concertation véritable n'a été recherchée par le gouvernement, qui s'est efforcé* », précise-t-elle, de « s'assurer la capacité inconditionnelle des organisations syndicales pour le mauvais coup qu'il préparait ». Elle dénonce de ce fait le caractère scandaleux d'une décision purement technocratique et refuse de continuer à siéger au groupe de stratégie industrielle « *chimie* » du Plan.

La C.F.D.T. est beaucoup plus modérée. La centrale fait état de certaines incohérences, notamment à propos du polyuréthanne, regrettant que les productions liées à la fabrication de cette matière plastique n'aient pas été regroupées en une seule filière.

La C.G.T., pour sa part, s'affirme à peu près satisfaite, le schéma de la restructuration correspondant assez grossièrement à son propre plan. Toutefois, comme la C.F.D.T., l'absence d'une filière « *polyuréthanne* », lui paraît dommageable.



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 novembre

Légère baisse

A peu de chose près, la Bourse de Paris a adopté mardi le même ton que la veille et le marché s'est contenté de subir un nouvel effritement, sans commune mesure, toutefois, avec le net repli de Wall Street où l'indice Dow Jones a cédé près de 15 points.

En termes d'indicateur instantané, la cote se contente de perdre 0,1 % environ (– 0,18 % la veille) mais les écarts apparaissent un peu plus creusés que lundi.

Les valeurs sidérurgiques font preuve de bonnes dispositions et Usinor, suivie par Nord-Est, gagnent respectivement 10 % et 8 %, la société métallurgique navale Dunkerque s'octroyant 3,5 % de hausse. Parmi les autres titres en vue figurent B.C.T. (+ 4,5 %), Valéo et Penhoët (+ 4 %), Poclain (+ 3,6 %) et Matra qui figurait lundi en tête du « hit-parade » des valeurs les plus actives sur le marché à terme. Plus de 11 000 titres ont été traités la veille, pour la plupart « hors marché » et, de l'avis d'un professionnel, près du double d'actions Matra ont été négociées mardi dans les mêmes conditions.

A l'inverse, Screg et Colas perdent 4 % à 5 % tandis que O.F.P., Opfi-Paribas, Manurhin et Essilor abandonnent environ 3 %.

Sur le marché de l'or, le métal fin a légèrement baissé à Londres, pour s'établir à 410 dollars l'once (411 dollars la veille). Le lingot et le napoléon ne varient guère, respectivement à 90 500 F (+ 300 F) et 670 F (+ 5 F).

Le fait saillant de cette séance s'est déroulé en sous-sol sur le marché des changes où le dollar a atteint un nouveau plus haut historique, à 7,3135 F contre 7,3040 F la veille.

Signalons, enfin, qu'une nouvelle candidate au compartiment spécial du marché hors cote, l'Institut de participation de l'Ouest (I.P.O.) fera son entrée le 15 novembre 1982 à la Bourse de Nantes.

NEW-YORK

Nette reprise

Après avoir perdu près de 15 points la veille en termes d'indice Dow Jones, le marché new-yorkais a opéré une belle remontée mardi, les opérateurs se montrant plus confiants en raison de la détente observée sur les taux d'intérêt à court terme. En fin de journée, les taux des fonds fédéraux, c'est-à-dire l'équivalent de l'argent au jour le jour, ont régressé à 9 1/8 % contre 9 3/8 la veille tandis que les taux de rendement constatés à l'occasion de la dernière opération de refinancement du Trésor américain, qui portait sur 3 milliards de dollars d'obligation à trente ans, marquaient également une baisse. Finalement, plus de 7 milliards de dollars ont été présentés et le taux de rendement final est ressorti à 10,46 % contre 14,56 % lors d'une opération de même nature le 4 février dernier, inscrivant le taux le plus bas depuis plus de deux ans et demi.

Ces éléments ont incité nombre d'investisseurs à penser que la Réserve fédérale va, cette fois-ci, décider d'abaisser son taux d'escompte, qui se situe toujours à 9,5 %, une opération que d'aucuns anticipaient déjà pour le vendredi précédent. Cette espérance a motivé de nombreux achats. Du coup, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a mis 22,81 points à son actif pour s'établir à 1 060,25 et les transactions ont été particulièrement actives pour atteindre 111,22 millions d'actions contre 75,24 millions la veille, les hausses l'emportant finalement sur les replis dans la proportion de quatre contre un environ.

VALEURS	Cours de 8 nov.	Cours du 9 nov.
Alcoa	29	30 3/8
A.T.T.	62 1/8	63 3/4
Boeing	29 3/4	30 3/4
Chase Manhattan Bank	54 3/4	55 3/8
Du Pont de Nemours	42 3/4	43 7/8
Eastman Kodak	91 1/4	93 7/8
Exxon	30	30
Ford	31 1/8	32
General Electric	90	91 3/8
General Foods	44 1/2	44 1/4
General Motors	68 1/2	67 3/8
Goodyear	31	32
I.B.M.	83 1/4	85 5/8
I.T.T.	32 1/2	33 1/4
Mobil Oil	25 3/8	25 1/8
Pfizer	73 1/2	75 1/8
Schlumberger	41 1/4	44 3/8
Texaco	30 1/4	30 3/4
U.A.L. Inc.	28 1/8	28 3/8
Union Carbide	55 7/8	58
U.S. Steel	19 7/8	20 1/4
Westinghouse	37 7/8	39
Xerox Corp.	38 3/4	40

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – La société Lyonnaise des eaux et de l'éclairage annonce pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours un chiffre d'affaires (hors taxes) de 1,62 milliard de francs, pour la distribution d'eau, contre 1,44 milliard pour la même période de 1981.

ETABLISSEMENTS HERLICQ. – La société Constructions navales et industrielles de la Méditerranée a acquis *90,16 % du capital de la société Constructions* et installations électriques du littoral (C.I.E.L.) auprès des Etablissements Alfred Herlicq. Cette acquisition a été effectuée le 29 octobre 1982 au prix unitaire de 150 F par action C.I.E.L.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. – A quelques jours de la date de clôture de l'O.P.E. de Novotel sur Jacques Borel International (J.B.I.), prévue pour le 15 novembre, l'autre prétendant au contrôle de J.B.I., la société de restauration collective Sodexho, a fait savoir que *« quel que soit le résultat des offres publiques en cours, Sodexho ne cherchera pas à entraver la réalisation du rapprochement Novotel/J.B.I. » « La décision de Sodexho de maintenir son offre publique n'a pas pour but d'obtenir une éventuelle minorité de blocage, mais simplement de respecter les engagements pris à l'égard des actionnaires de Jacques Borel International »*, précise la firme.

De leur côté, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, coprésidents de Novotel et actuels dirigeants de J.B.I., se disent assurés du succès de leur offre sur Jacques Borel International, après la décision prise par M. Michel Reignier, directeur-général de Codec-Una, d'apporter ses titres à l'O.P.E. Celui-ci disposerait d'un siège au futur conseil d'administration du groupe résultant de la fusion et les dirigeants de J.B.I. se seraient engagés à opérer un « reclassement » de la participation détenue par Codec-Una (environ 27 % avec la Banque Lazard), en cas d'incompatibilité entre les partenaires de la nouvelle entité.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 nov.	9 nov.
Valeurs françaises	105,2	
Valeurs étrangères	126,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 nov.	9 nov.
Indice général	101,5	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 10 novembre .... 13 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	98 nov.	10 nov.
1 dollar (en yens)	273,50	269,80

BOURSE DE PARIS Comptant 9 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 80	0 328
5 %	....	3 863
3 % amort. 45-54	....	0 830
4 1/4 % 1963	102 80	0 521
Emp. N. Eq. 6 % 67	109 91	2 663
Emp. 7 % 1973	8300	..
Emp. 8,80 % 77	101 50	4 123
9,80 % 78/93	81 65	3 248
8,80 % 78/86	82 70	8 028
10,80 % 79/94	83 95	1 982
13,25 % 80/90	94 10	5 808
13,80 % 80/87	97	0 945
13,80 % 81/89	96 45	11 305
16,75 % 81/87	106 15	2 799
16,20 % 82/90	102 40	13 359
16 % juin 82	101 90	6 751
E.D.F. 7,8 % 61	129 60	12 273
E.D.F. 14,5 % 80-92	96	5 899
Ch. France 3 %	190	..
CNB Bques janv. 82	98 20	5 736
CNB Paribas	98 20	5 736
CNB Suez	98 15	5 736
CNI janv. 82	98 10	5 736

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	343	337
Créditel	102	101 50
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	82 50	....
De Dietrich	345	347 80
Degremont	97	97 50
Delalande S.A.	96	95 50
Delmas-Vieljeux	488 60	486
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	116 50
Didot-Bottin	266	266 50
Dist. Indochine	305	307
Drag. Trav. Pub.	169 90	165
Duc-Lamothe	220	211 20 o
Dunlop	6	5 75 o
Eaux Bass. Vichy	900	900
Eaux Vittel	575	580
Ecco	950	945
Economats Centre	484	490
Electro-Banque	157 90	165
Electro-Financ.	365	380
Elf-Antargaz	181	....
E.L.M. Leblanc	281	300 70
Entrepôts Paris	145 10	146
Epargne (B)	1296	1300
Epargne de France	245	245
Epeda-BF	710	710
Escaut-Meuse	235	237
Eurocom	303	303
Europ. Accumul.	32 20	32 20
Eternit	230 40	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	305	310
Mic	242	....
Mors	214	213
Nadella S.A.	6	....
Naval Worms	130	130
Navig. (Nat. de)	51 85	50 10
Nicolas	320	310
Nodet-Gougis	89	89
Occident. Part.	28 80	....
OPB Paribas	104	100
Optorg	68	69
Origny-Desvroise	135 10	136
Palais Nouveauté	302	302
Paris-Orléans	100 10	100 20
Part. Fin. Gest. Im.	140 40	146
Pathé-Cinéma	101	108 20
Pathé-Marconi	49 50	51 50
Piles Wonder	67	68 95
Piper-Heidsieck	260	263
Porcher	155	155
Profils Tubes Est	9	....
Prouvost ex-Lain.R.	38	35 80
Providence S.A.	313	325
Publicis	510	510
Raff. Souf. R.	177	178 90
Ressorts Indust.	98	100
Ricqlès-Zan	120	....
Ripolin	49 50	47 50
Risla (La)	10 70	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	101 40	101 40
Akzo	85	86 50
Alcan Alum	217	216
Algemeine Bank	850	822
Am. Petrofina	475	....
Arbed	175	....
Asturienne Mines	44	....
Bco Pop Espanol	81	81
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38050	37980
Barlow Rand	53	55
Bell Canada	147	154
Blyvoor	104	102 50
Bowater	24 20	....
British Petroleum	46	47
Br. Lambert	228 50	....
Caland Holdings	85	88
Canadian-Pacific	230	235 30
Cockerill-Ougre	15 50	14
Cominco	330	....
Commerzbank	405	405
Courtaulds	11 20	....
Dart. and Kraft	625	625
De Beers (port.)	42	....
Dow Chemical	248	245 50
Dresdner Bank	421	421
Femmes d'Auj.	80	....
Finoutremer	184	....
Finsider	0 40	....
Foseco	19 20	....
Gén. Belgique	213	215
Gevaert	284	286

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F.(Applic. méc.)	80	....
Total C.F.N.	74	....
Ulinex	206	....
Voyer S.A.	1 36	....

SICAV

9/11	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	160 68	153 39
Actions-Investiss.	204 33	195 06
Actions sélectives	230 08	219 66
Audificandi	274 37	261 93
A.G.F. 5000	192 48	183 75
Agfimo	283 78	270 91
Altefi	199 28	190 24
A.L.T.O.	177 29	169 25
Amérique Gestion	391 58	373 82
Bourse-Investiss.	216 84	206 82
Capital Plus	1059 77	1059 77
C.I.P.	652 30	622 72
Conventimmo	221 26	211 23
Cortexa	761 48	717 38
Creditor	276 25	263 72
Croiss. Immobil.	268 50	256 32
Démêter	54019 12	53857 55 ◆
Drouot-France	213 46	203 77
Drouot-Investiss.	482 55	460 67
Energie	184 98	186 14
Epercourt Sicav	5198 31	5172 45

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
106	Anglo Amer. C.	104	106 50	108 90	105 50
730	Amgold	675	695	698	695
700	B. Ottomane	772	770	771	755
375	BASF (Akt)	384 80	366	366	365
350	Bayer	347	354	354	350 10
365	Buffelsfont.	310	314	316	314
28	Charter	27 25	27 50	27 90	28
440	Chase Manh.	469	474	474	467
220	Cie Pétr. Imp.	219	219 40	219 50	215 50
48	De Beers	42 50	42 30	41 30	42 10
850	Deutsche Bank	828	837	837	830
83	Dome Mines	85 10	86 30	87 50	85 50
220	Driefontein Cld	203 50	204 10	205 20	204 10
340	Du Pont-Nem.	367 50	374	377	370
1000	Elf-Gabon	988	996	996	977
795	Eastman Kodak	786	784	788	780
144	East Rand	112 10	116	117 50	113 10
220	Ericsson	211	215	216	215
265	Exxon Corp.	263 50	266 80	266 90	261 90
270	Ford Motors	279	274	275	275
340	Free State	285	293	293 70	290
153	Gencor	143 50	145	146	143
215	Gén. Belgique	217	217	217	215
725	Gén. Electr.	778	788	789	788
465	Gen. Motors	485	495	497	485 10
66	Goldfields	59	57 50	58	56 50
134	Harmony	115 20	119	118 10	116 70
22	Hitachi	22 20	23 15	23 40	23
360	Hoechst Akt.	349	350	350	344

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
40	Matsushita	40 80	42 20	42 30	41 50
706	Merck	694	706	708	702
640	Minnesota M.	647	641	641	641
230	Mobil Corp.	223 50	223 50	222	220
13750	Nestlé	13730	13900	13900	13930
365	Norsk Hydro	368	359 50	360	355 10
790	Petrofina	812	820	820	804
505	Philip Morris	550	555	558	551
88	Philips	88 80	89 70	89 80	89
330	Pres. Brand	308	314	314	310
325	Président Steyn	290	300	302	302
1000	Quilmès	1010	1010	1010	999
725	Randfontein	665	690	690	684
295	Royal Dutch	289 60	292	292	291
68	Rio Tinto Zinc	66 30	65 20	65 20	64 30
300	St Helena Co	287	275	278	270 10
365	Schlumberger	346 50	355 10	364	363 50
62	Shell transp.	58	58 70	59 40	58 30
810	Siemens A.G.	808	810	810	800
120	Sony	123 90	131 80	135	130
147	T.D.K.	151	153 30	155 50	151 40
585	Unilever	640	630	630	631
460	Unit. Techn.	473	467	470	465
670	Vaal Reefs	647	669	668	684
335	West Deep	315	319	322	318
375	West Hold.	335	341	344	341
330	Xerox Corp.	328	330	338	325 10
2 18	Zambia Corp.	2 06	2 05	2 05	2 02

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/11	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 304	7 313	7 110	7 480
Allemagne (100 DM)	282	282 480	274	288
Belgique (100 F)	14 558	14 584	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 290	259 670	252	264
Danemark (100 krd)	80 450	80 550	76	82
Norvège (100 k)	99 760	100 110	96	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 097	12 117	11 760	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 940	9 956	8	10
Italie (1 000 lires)	4 918	4 924	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	327 380	328 950	318	336
Suède (100 krs)	97 060	97 060	93	99
Autriche (100 sch)	40 205	40 300	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 138	6 150	5 800	6 250
Portugal (100 esc.)	7 960	7 970	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 974	5 994	5 790	6 050
Japon (100 yens)	2 647	2 682	2 510	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/11
Or fin (kilo en barre)	96500	96300
Or fin (en lingot)	96200	96500
Pièce française (20 fr)	665	670
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	611	620
Pièce latine (20 fr)	640	641
Souverain	730	754
Pièce de 20 dollars	3300	3260
Pièce de 10 dollars	1580	1600
Pièce de 5 dollars	802 50	.....
Pièce de 50 pesos	3845	3865
Pièce de 10 florins	630	640



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ENQUÊTE SUR LES MASSACRES DE SABRA ET DE CHATILA

Le quotidien « Haaretz » s'étonne de la passivité de M. Begin au moment des faits

De notre correspondant

Jérusalem. — La déposition de M. Menahem Begin, devant la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila, a été accueillie par l'opinion israélienne avec réserve, voire hostilité. L'éditorialiste du grand quotidien indépendant *Haaretz* écrit, ce mercredi 10 novembre, que la manière dont le premier ministre mène les affaires du pays « *ne lui fait pas honneur* ». « *On ne peut pas trouver une explication au fait que M. Begin ait été surpris lorsque le juge a lu les propos du chef d'état-major extraits du compte rendu de la réunion du gouvernement le 16 septembre* » (jour de l'entrée des milices chrétiennes dans les camps palestiniens). Le général Eytan avait dit notamment : « *Ils* (les phalangistes) *aiguisent leurs couteaux. Je vois déjà dans leurs yeux ce qu'ils s'apprêtent à faire.* » « *La remarque du ministre David Levy qu'un massacre pourrait avoir lieu si les milices chrétiennes entraient dans les camps palestiniens a été elle aussi*, poursuit l'éditorialiste, *ignorée par M. Begin. M. Begin a expliqué devant la commission que lorsque M. Levy a parlé, il était occupé à la rédaction du compte rendu de la réunion.* »

« *Il est peut-être encore plus surprenant que le premier ministre n'ait pas été informé du tout, pendant deux jours consécutifs, de ce qui se passait dans les camps de réfugiés à Beyrouth-Ouest et n'ait même pas demandé de rapport à ce sujet. Il n'a pas de notes ni d'enregistrement de sa conversation avec le chef d'état-major au matin du 17 septembre* (deuxième jour du massacre). Il a répondu au juge : « *Peut-être le chef d'état-major les a-t-il. En ce qui me concerne, je n'ai rien* ». Et le journal ajoute : « *Mais ce qui est le plus difficile à concevoir, c'est la passivité du premier ministre concernant l'entrée des phalangistes à l'intérieur des camps de réfugiés, surtout lorsque M. Begin lui-même a justifié l'entrée de l'armée israélienne à Beyrouth-Ouest par la crainte que des éléments chrétiens ne se livrent à des massacres contre les musulmans.* »

L'opinion israélienne est partagée entre deux thèses. Selon la première, M. Begin n'est pas responsable directement mais a été « manipulé par les militaires ». Le *Jerusalem Post* écrit que « *l'ignorance n'est pas nécessairement une vertu, surtout chez un premier ministre en temps de guerre* (...) *M. Begin n'est-il qu'un simple figurant ?* »

L'autre lecture des événements rejette sur M. Begin la responsabilité des massacres en tant que premier responsable du pays. Le témoignage du premier ministre devant la commission d'enquête judiciaire, au lieu de dissiper les doutes et les soupçons, semble les avoir amplifiés. Chaque déposition contribue, en effet, à démontrer que les autorités israéliennes n'ont pas fait le nécessaire pour éviter les massacres, par leurs alliés phalangistes, des Palestiniens. — *(Intérim.)*

L'AGGRAVATION DU CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Le Conseil de coopération du Golfe se réunit dans un climat d'inquiétude

Les chefs d'Etat des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe, qui regroupe l'Arabie Saoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, les Emirats arabes unis et Oman, ont entamé, mardi 9 novembre à Manama, leur troisième sommet dans un climat d'inquiétude dû à l'intensification de la guerre du Golfe. Bien que l'émir de Bahreïn, le cheikh Isa Ben Salmane el Khalifa, n'ait pas évoqué ce conflit dans son discours d'ouverture, on indique de source autorisée que le sujet sera longuement étudié.

A l'ordre du jour de la réunion figure l'approbation du plan de défense du Golfe élaboré, il y a dix-huit mois, par le Conseil. Les participants devront en outre donner leur accord à un fonds d'investissement de 2 milliards de dollars destiné à promouvoir les projets industriels communs, tout en participant à des investissements extérieurs. Enfin, le sommet doit ratifier un accord d'intégration économique dont certaines *dispositions entreront en* vigueur le 1er décembre prochain. Ces dispositions concernent l'instauration d'un « *marché commun* » avec l'abolition des barrières douanières pour les produits du C.C.G. et le droit pour chaque citoyen d'un pays membre d'investir et de travailler dans les autres Etats.

La bataille continue à faire rage sur le front irano-irakien. Téhéran a annoncé mardi que 300 kilomètres carrés de territoire irakien étaient sous le contrôle de ses forces à la suite de la percée réalisée dans le sud de l'Irak dans la nuit de samedi. Un communiqué officiel précise que les forces iraniennes ont pénétré de 10 kilomètres en Irak et se trouveraient aux abords de la localité de Tib, située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d'El Amarah et contrôleraient une cinquantaine de puits de pétrole ainsi que les installations de pompage et de raffinage de Tib et les installations de pompage de Zobaydat, Cahrani et Bororgan. La route Bagdad-Bassorah, entre les cités irakiennes d'El Amarah et Ali Gharbi, à une quarantaine de kilomètres au nord, se trouverait sous le feu de l'artillerie iranienne, ainsi toute la partie orientale de la plaine du Tigre dans ce secteur. — *(Reuter, A.F.P.)*.

● *Le gouvernement américain* a exprimé mardi sa « *grave préoccupation* » à la suite de l'information selon laquelle l'Irak a accordé le droit d'asile au « *terroriste international* » Abou Nidal. Le président Saddam Hussein, chef de l'Etat irakien, a, en effet, lui-même confirmé, dans une interview accordée le 26 septembre à des journalistes britanniques, que Sabri Banna, dit Abou Nidal, avait été autorisé à résider à Bagdad. Le porte-parole du Département d'Etat, M. John Hughes, a déclaré que la présence en Irak de ce « *terroriste palestinien connu* » pourrait amener les Etats-Unis à revenir sur leur décision, annoncée par Washington le 1er mars dernier, de rayer l'Irak de la liste des pays « *soutenant le terrorisme international* ». — *(A.F.P.)*.

A LA VEILLE DE LA JOURNÉE D'ACTION DE SOLIDARITÉ

Le gouvernement polonais n'avait « aucune raison particulière » d'être inquiet

A la veille de la journée d'action organisée par Solidarité, le porte-parole du gouvernement de Varsovie, M. Urban, avait déclaré mardi à la presse que les autorités étaient « *calmes et déterminées* », mais ne voyaient « *aucune raison particulière d'anxiété* ». Si la présence militaire était discrète à Varsovie et dans plusieurs autres grandes villes, de nouvelles arrestations et des coups de filet de la police avaient été annoncés.

Ainsi à Varsovie, selon l'agence PAP, un « *centre clandestin de production d'émetteurs radio* » a été découvert dans un appartement. Un ingénieur en électronique, identifié comme « Riszard K. » a été arrêté et sept appareils prêts à fonctionner ont été saisis. Un autre émetteur, actionné automatiquement, a été saisi en pleine émission sur le toit d'un immeuble de Wroclaw, ville dans laquelle les policiers ont également mis la main sur l'imprimerie clandestine qui éditait le bulletin régional *Solidarité en lutte*. Quatre personnes ont été arrêtées, et six autres dans une opération analogue à Sanok, au sud-est du pays. Lundi, l'agence PAP avait fait état de la découverte de deux autres ateliers d'impression clandestins dans les localités de Kalisz et d'Ostrow-Wielkepolski.

Des milieux syndicaux de Varsovie cités par l'A.F.P. se sont dits « *déçus* » de l'attitude de l'Eglise polonaise qui, par son communiqué de lundi appelant au « *renforcement de la paix, de l'ordre social et du travail* », a, selon eux, « *lâché* » Solidarité « *à un moment où le mouvement avait besoin d'être épaulé* ». Pour sa part, le porte-parole du gouvernement a rendu hommage à l'« *attitude patriotique* » de Mgr Glemp, dont l'entretien avec le *général Jaruzelski a été, selon lui,* « *très constructif* ». Toutefois, M. Urban a semblé minimiser la portée de la concession faite par le pouvoir en annonçant la visite du pape en Pologne en juin 1983. « *Le gouvernement*, a-t-il dit, *a toujours dit qu'il était favorable à la visite du pape. Il ne s'agissait que de s'entendre sur la date.* »

Le pouvoir a aussi utilisé une déclaration faite par Mme Walesa à une journaliste d'une chaîne de radio polonaise, et diffusée mardi soir. L'épouse du fondateur de Solidarité y déclarait que la proclamation de la loi martiale avait été « *une nécessité* ». Interrogée par la suite par des journalistes occidentaux, Mme Walesa a finalement confirmé avoir tenu ces propos, mais dans un contexte différent. « *Ce que je voulais dire en vérité, c'est qu'il était une bonne chose que l'ordre ait été rétabli, mais pas que la loi martiale dure onze mois* », a-t-elle dit à l'agence A.P., parlant à ce propos de « *machination* ».

Un autre procédé de cet ordre a été utilisé à Varsovie, lorsque des tracts attribués faussement aux trois dirigeants clandestins de Solidarité, MM. Bujak, Janas et Kulerski, ont été lancés mardi soir dans le centre de Varsovie, annonçant que la grève avait été annulée faute de préparatifs suffisants.

D'autre part, on a appris mardi de source bancaire à Francfort que la Pologne a récemment versé 1,1 milliard de dollars au titre des intérêts de sa dette due en 1982. Ce versement, le premier fait aux banques privées occidentales depuis mars 1982, fait suite à l'accord de rééchelonnement de la dette signé le 3 novembre à Vienne, aux termes duquel la moitié de ce paiement sera aussitôt reversée à la Pologne sous la forme d'un nouveau crédit à trois ans. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

LA CATASTROPHE DU SALANG, EN AFGHANISTAN

Un témoin affirme avoir vu six camions chargés de cadavres de soldats soviétiques

Peshawar (A.F.P.). — Un jeune Afghan, premier témoin direct de la catastrophe du tunnel du Salang (*le Monde* du 10 novembre), a confirmé mercredi 11 novembre, à Peshawar, que plusieurs centaines de soldats soviétiques et de civils afghans ont péri asphyxiés à l'intérieur du tunnel, après que ses deux sorties eurent été bloquées par des militaires soviétiques chargés de la sécurité.

Dans une interview recueillie par deux organisations d'information afghanes proches de la résistance et basées à Peshawar, au Pakistan, le *témoin, un jeune fermier tadjik*, a affirmé que la catastrophe s'est produite le samedi 30 octobre, vers 11 heures du matin et que le tunnel n'a été rouvert que quatre jours plus tard.

Au moins cinq cents soldats soviétiques et tous les passagers de trois autocars afghans, soit cent soixante personnes, sont morts étouffés dans le tunnel, a affirmé le témoin, citant des chiffres obtenus auprès d'officiels de la région du Salang.

Le témoin a indiqué qu'il se trouvait à une vingtaine de mètres de l'entrée nord, à bord d'un autobus qui suivait un convoi soviétique déjà engagé, quand une épaisse fumée noire s'est échappée du tunnel. Sept passagers de l'autobus se sont évanouis à cause des émanations. Un jeune homme qui se trouvait sur le bord de la route est mort asphyxié.

Le voyageur tadjik a déclaré avoir été évacué à bord de son autobus vers le village de Doshakha, première agglomération sur le versant nord du tunnel, où il a vu, peu après, *arriver du Salang six camions* chargés de cadavres de soldats soviétiques. Selon lui, deux convois soviétiques étaient en train de se croiser à l'intérieur du tunnel quand le drame s'est produit.

Le premier convoi, venu du Nord, transportait des armes légères et des vivres. Le second, en provenance de Kaboul, emmenait des troupes soviétiques vers Mazar-I-Sharif (nord de l'Afghanistan).

A l'intérieur de la galerie, un camion-citerne appartenant à l'un des convois militaires a percuté un camion afghan, provoquant l'incendie. Des cylindres contenant un produit gazeux, chargés à bord d'un camion militaire, auraient également explosé.

Le témoin a assuré que les militaires soviétiques postés de part et d'autre du tunnel pour assurer sa protection avaient bloqué les issues très rapidement, croyant avoir affaire à une opération de la résistance. La tension et l'affolement étaient tels, aux abords du tunnel, qu'une patrouille soviétique a ouvert le feu sur un camion afghan.

Le jeune voyageur a indiqué qu'à son avis la résistance n'était pas à l'origine de la catastrophe, purement accidentelle. Toutefois, a-t-il ajouté, la plupart des Afghans vivant dans la région montagneuse du Salang sont convaincus que les résistants ont provoqué le drame en plaçant une mine dans le tunnel.

La route de Kaboul au nord, qui emprunte le tunnel du Salang, a été fréquemment le théâtre d'embuscades. Récemment, des sources occidentales, *confirmant des informations* fournies par la résistance, avaient fait état de plusieurs attaques de convois de transports de vivres au sud et au nord du tunnel.

DES PARENTS ONT RÉCLAMÉ LA MISE EN LIBERTÉ DE M. CLAUDE SIGALA RESPONSABLE DU CORAL

Dix personnes, adhérentes de l'Association des parents d'enfants confiés au lieu de vie (A.P.E.C.L.) se sont présentées, mardi 9 novembre, devant le cabinet de M. Michel Salzmann, *juge d'instruction* à Paris, chargé du dossier sur l'affaire de pédophilie du Coral. M. Salzmann, qui leur faisait remarquer « *Ici c'est le palais de justice, pas la rue* », a indiqué qu'il voulait bien recevoir l'un d'entre eux, M. Ravelet. Devant le refus du groupe, M. Salzmann a préféré ne recevoir personne. « *Nous sommes venus aujourd'hui pour être informés et indiquer les raisons qui nous incitent à demander la liberté de Claude Sigala* » (principal inculpé et responsable du Coral), ont affirmé les parents avant de se retirer.

D'autre part, dans l'après-midi, M. Salzmann a procédé à l'audition de Jean-Noël Bardy, inculpé « d'*excitation de mineurs à la débauche et d'attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans* ».

Enfin, à Aimargues, un éducateur du Coral, M. Bernard Dodin, a entrepris une grève de la faim pour la libération immédiate du directeur du centre.

BAISSE DU DOLLAR

Après sa récente et forte hausse, le dollar a baissé, mercredi 10 novembre, sur toutes les grandes places financières internationales.

A Paris, où la veille le cours historique de 7,3135 F pour un dollar avait été atteint, la devise américaine s'est traitée à 7,2850 F. Elle est revenue à 2,5770 DM (contre 2,5860 DM) à Francfort.

Ce repli, en partie lié à la détente des taux observée aux Etats-Unis sur le marché des Federal Funds, était attendu par les cambistes pour qui le phénomène technique a joué après les excès commis.

Pour sa part, le franc français a faibli dans le système monétaire européen avant la fermeture du marché national pour le 11 novembre. Le deutschemark s'est négocié à 2,8270 F contre 2,8248 F.

LE PATRON ET LE CHEMISIER

Nancy. — Un employeur a-t-il le droit de licencier une jeune femme qui, à défaut de changer de chemisier, refuse de porter un soutien-gorge sous un chemisier trop transparent ? Telle est, en substance, la question à laquelle devra répondre le 29 novembre la cour d'appel de Nancy.

Employée depuis trois ans dans une société nancéienne de chauffage, Mlle Pascale M..., vingt-trois ans, aide-comptable, arrive un jour du printemps 1980 portant un chemisier qui laisse deviner une poitrine libre de tout soutien.

L'employeur estime que la tenue de la jeune femme perturbe la bonne marche de son entreprise.

Le port du soutien-gorge est demandé aussitôt par lettre recommandée. Estimant qu'un tel avertissement est une atteinte à sa vie privée et à sa liberté de femme, Pascale prouve dès le lendemain au travail qu'elle refuse toute contrainte. Elle est licenciée en avril 1980.

Le 17 décembre 1980, le conseil des prud'hommes de Nancy estime que son refus d'obéissance était, compte tenu des circonstances, une cause sérieuse de licenciement puisqu'il était de nature à troubler le fonctionnement de l'entreprise. En appel, son avocat, Me Gérard Michel, a fait remarquer que le pouvoir de la direction d'une entreprise en matière de vêtements s'applique au port obligatoire d'un uniforme ou à des problèmes d'hygiène et de sécurité. Or l'hygiène de la jeune femme n'a à aucun moment été mise en cause non plus que sa sécurité dans une telle tenue et dans l'exercice de son travail. « *Un licenciement pour une telle cause, passe en 1920, voire en 1950, mais plus en 1980 !* », a conclu l'avocat. — *(Correspond.)*

● *M. Jean Le Garrec, ministre délégué chargé de l'emploi*, propose que son cabinet « *assure avec les parties intéressées* (directeurs de journaux et Syndicat du Livre C.G.T.) *le vendredi 12 novembre, un examen exhaustif des documents remis* », au sujet des contrats de solidarité dans la presse parisienne. Rappelons que le Livre a déposé un préavis de grève pour le 16 novembre (*le Monde* du 10 novembre).

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1982 a été tiré à 518 885 exemplaires.

مكرر من الاصل